6
5 B 2
6
4 L 7
34

XXXIV g. 11
A A. II.

REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A PARIS,
Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,
Imprimeur du Roy, rue Saint Jacques,
aux Cicognes.

M. DC. LXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

REFLEXIONS
OU VARIÉTÉS
SUR
LA LANGUE

A MONSIEUR

PATRU

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

MONSIEUR,

Je n'oſe donner mes Remarques au public, ni eſperer qu'elles en ſoient bien receûës, ſans les faire paroiſtre ſous

voſtre nom. Tous les livres qui regardent la Langue Françoiſe vous doivent hommage en quelque façon ; & il ne faut pas un moindre credit que le voſtre, pour les autoriſer dans le monde.

Il y a long-temps qu'on vous conſulte ſur le langage ; & M. *de Vaugelas, qui eſtoit luy-meſme un ſi grand Maiſtre, avoüë franchement qu'il vous doit ſes principales lumiéres. Il vous nomme un des plus grands ornemens du Barreau auſſi-bien que de l'Académie ; & quoy-que la jeuneſſe ne ſoit pas trop un âge à oracle, il vous compte entre les oracles de la Langue, lors que vous n'eſtiez encore que dans la fleur de vos années.*

Aprés cela je ne m'étonne pas, MONSIEUR, *que les Auteurs les plus polis*

de noſtre ſiécle jugent leurs ouvrages indignes du jour, juſqu'à ce que vous les ayez veûs. Je ne m'étonne pas meſme que ces Eſprits rares qui ſe font admirer de toute la France, eſtiment peu l'approbation publique, s'ils n'ont la voſtre auparavant. Car enfin on peut dire ſans vous flatter, que vous avez le ſens le plus droit, & le gouſt le plus ſeûr qui fut jamais. Quand on eſt aſſez heureux pour vous plaire, on peut n'eſtre pas mal-content de ſoy, & on eſt preſque aſſeûré de contenter toutes les perſonnes raiſonnables.

Mais, MONSIEUR, *ce que j'admire davantage en vous, ce n'eſt pas le bon grammairien, & l'excellent connoiſſeur; c'eſt le bon ami, & l'honneſte homme. Ce cœur ſi bien-fait & ſi géné-*

reux ; cette humeur ſi agréable & ſi égale juſques dans la mauvaiſe fortune ; ces principes de probité & d'honneur que vous avez receûs du ciel en naiſſant, me charment encore plus, que voſtre ſçavoir & voſtre éloquence.

Ce ſont toutes ces belles qualitez qui vous attirérent autrefois l'amitié du grand Pompone de Belliévre ; & ce ſont elles auſſi qui vous ont gagné les bonnes-graces de ſon illuſtre ſucceſſeur.

Au reſte, je ne prétens pas, MONSIEUR, *relever voſtre mérite par les choſes que je dis de vous, & que je ſens beaucoup mieux que je ne les dis. Toutes les perſonnes qui ont de la raiſon, & qui entendent noſtre Langue, ſçavent ce que vous valez. Vos ouvrages ſont vos veritables éloges. Mais aprés nous*

avoir donné des modeles que nous avons de la peine à imiter, il eſt juſte que vous nous donniez des regles que nous puiſſions ſuivre. C'eſt ce que nous attendons avec impatience; & mes lumiéres ne ſont, à l'égard des voſtres, que ce qu'eſt, à l'égard du jour, cette clarté foible qui le précede, & qui l'annonce: car je ne publie ces Remarques *que pour avertir le monde de celles que vous préparez; ou ſi j'ay quelque autre veûë, c'eſt de vous témoigner publiquement qu'on ne peut pas vous eſtimer, ni vous aimer plus que je fais. Je ſuis,*

MONSIEUR,

Voſtre tres-humble, & tres-obéïſſant ſerviteur B. J.

AVERTISSEMENT.

JE n'entreprens pas de faire une Préface dans les formes. Quand je voudrois en prendre la peine, mon travail seroit assez inutile aprés la belle Préface de M. de Vaugelas. Comme elle donne les veritables idées que nous devons avoir de nostre Langue, & qu'elle n'omet rien de ce qui se peut dire sur l'usage, elle peut servir pour ces nouvelles Remarques, en ce qui regarde les principes généraux. C'est donc assez que je rende compte au public de mon dessein & de ma methode; ou, pour parler plus clairement, de la maniére que j'ay suivie dans l'exécution de mon dessein.

Je ne pensois pas à faire un Livre, quand je commençay à faire des Remarques sur la Langue. Comme il vient plusieurs scrupules en lisant & en composant, pour peu qu'on sçache douter; & qu'il est bon de marquer ses doutes pour s'en éclaircir: je me suis accoûtumé depuis quelques années à écrire les difficultez que j'ay eûës, sans autre dessein, que de m'instruire moy-mesme. Quelques personnes intelligentes me representérent que ce que je faisois pour moy, pourroit estre utile aux autres, si je voulois m'appliquer un peu à démesler, & à résoudre tout ce qui me faisoit de la peine. Ils m'exhortérent mesme à faire des Remarques sur la Langue, & ils me disoient pour leurs raisons, que M. de Vaugelas n'avoit pas tout dit dans les siennes; que la Langue Françoise estoit un païs vaste, où il y avoit toûjours quelque chose de nouveau à décou-

vrir, & une mine riche, qu'on ne pouvoit trop creuser ; qu'il s'abolissoit & s'introduisoit tous les jours des façons de parler, dont il estoit à propos que le public fust informé.

Je me laissay presque persuader, & déslors je me mis à marquer mes difficultez avec plus de soin que je n'avois encore fait : pour en avoir l'éclaircissement, je ne me contentay pas de lire les Livres, & de consulter les Maistres ; j'observay le plus exactement que je pûs comment parloient les personnes qui parlent bien. Ces premiéres difficultez en ayant attiré d'autres, je me servis des mesmes voyes pour les résoudre ; & j'en ay toûjours usé de la mesme sorte dans la suite. En voulant quelquefois démesler moy-mesme ce qui m'embarassoit davantage, j'ay eû plusieurs veûës, & j'ay fait diverses réflexions, qui m'ont aidé à prendre le parti que je jugeois le meilleur. Tout cela a produit insensiblement ces nouvelles Remarques sur la Langue. Comme elles sont faites particuliérement pour regler le stile, elles regardent moins le peuple, que les personnes qui se mêlent un peu d'écrire. Ce n'est pas que je prétende m'ériger en maistre : je ne suis pas assez vain, pour me croire capable d'enseigner les autres ; & je sçais fort bien que quand les particuliers auroient droit de donner des regles pour le langage, cela n'appartiendroit pas à un homme comme moy, qui n'a nul caractére, ni nulle autorité dans le monde. Si je semble quelquefois décider, ce n'est pas de mon chef que je décide ; ce n'est qu'aprés avoir observé l'usage, & avoir consulté les personnes les plus habiles dans la Langue ; ce n'est que sur le témoignage des bons Auteurs que je prononce. Mais comme je puis n'avoir pas bien observé l'usage, ou avoir mal entendu les réponses des Oracles, & les passages des Auteurs, je ne me fie pas trop moy-mesme à mes décisions ; & on ne sçauroit me fai-

re plus de plaiſir que de me redreſſer, quand je m'égare. Je ne manqueray pas de me rétracter dés que je ſçauray en quoy je me ſuis mépris.

On jugera aiſément par toutes mes citations que je ne ſuis pas d'humeur à vouloir eſtre crû ſur ma parole, dans une matiére où la bonne foy ſeule ne donne pas de créance. Pour autoriſer un mot, j'ay rapporté quelquefois des périodes toutes entiéres, afin qu'on vît mieux l'uſage du mot ; car cela ne ſe voit point clairement, à moins qu'on ne ſçache ce qui ſuit & ce qui précede, & comment le mot eſt enchaſſé dans le diſcours. Au reſte, je ne prétens pas qu'il n'y ait de bons Auteurs que ceux qui ſont citez dans ces Remarques ; il y en a d'autres ſans doute, & d'un grand mérite ; mais ou je ne les ay pas leûs, car on ne peut pas tout lire ; ou ſi je les ay leûs, je n'y ay pas trouvé des exemples propres à mon deſſein. Les ouvrages meſme auſquels je me ſuis le plus attaché, ne m'ont pas toûjours fourni les exemples dont j'avois beſoin, & c'eſt ce qui m'a obligé quelquefois d'en faire.

Je ne loûë point expreſſément les Ecrivains, ou les autres perſonnes que je cite : car outre qu'ils ſont fort au-deſſus de mes loûanges, leur nom ſeul eſt un éloge ; & il ſeroit auſſi inutile de les loûër en les citant, que d'avertir lors qu'on cite Ciceron ou Virgile, que ce ſont de bons Auteurs, & de beaux Eſprits. S'il m'échappe quelques traits de loûange à l'égard de quelques-uns, ce n'eſt qu'en paſſant, & parce que je ne puis me défendre de dire un mot en leur faveur, ſoit que mon ſujet m'y conduiſe directement, ſoit que la reconnoiſſance, ou quelque autre raiſon particuliére m'y engage. Mais ſi je ſuis contraint quelquefois de ne pas approuver ce que diſent des Auteurs celebres, ce n'eſt pas préciſément pour les reprendre, ni par un eſprit de critique que je le fais ; ce n'eſt que pour

rendre service au public, & sur tout aux Provinciaux, qui se persuadent faussement qu'il ne peut y avoir rien de mauvais dans un bon livre. Car les plus excellens ouvrages ne sont pas exempts de fautes : & comme on peut estre Saint, sans estre confirmé en grace ; on peut estre bon Auteur, quoy-qu'on peche quelquefois, ou contre la grammaire, ou contre l'usage.

Pour peu qu'on se donne la peine de lire ces nouvelles Remarques, on s'appercevra bien que je me suis attaché particuliérement à faire connoistre les significations differentes d'un mesme mot, ou à distinguer certains mots qui paroissent synonymes, & qui se confondent d'ordinaire : mais aussi pour peu qu'on ait d'ouverture & de capacité en ces sortes de choses, on pourra bien s'appercevoir que je n'ay pas quelquefois tout dit. Il est malaisé de tout voir en mesme temps dans une matiére si étenduë, & qui n'a presque point de bornes. Quelque soin qu'on prenne, & quelque recherche qu'on fasse, on laisse toûjours quelque chose, mesme quand on ne veut rien omettre ; & ce n'est qu'aprés des réflexions infinies qu'on peut parvenir à épuiser une Remarque. Cela fait que deux Ecrivains peuvent quelquefois traitet la mesme Remarque, sans se rencontrer. Il arrive néanmoins souvent qu'ils se rencontrent, sans s'estre communiqué leurs pensées, comme il paroist par quelques-unes des nouvelles Observations de M. Ménage, & de ces nouvelles Remarques, qui ont assez de rapport ensemble. Si la seconde édition du livre de M. Ménage eût veû le jour avant le mien, j'aurois retranché ce que nous avons de semblable sur les mots de nombre, sur les noms de ville, de province, & de royaume ; sur les verbes *supplier* & *commander*, &c. Mais comme l'impression de ces Remarques estoit déja fort avancée, quand la seconde édition des Observations a pa-

tu; je n'ay pas jugé à propos de perdre ce qui estoit imprimé : joint que nous n'allons pas toûjours par la meſme route, quoy-que nous battions le meſme païs. M. Ménage fait bien d'autres découvertes que moy; & puis, ſi nous nous rencontrons en deux ou trois choſes, nous nous écartons aſſez dans le reſte.

Je n'ay obſervé aucun ordre en ces Remarques, à l'exemple de M. de Vaugelas; eſtant perſuadé comme luy qu'il y a une certaine confuſion qui a ſes charmes auſſi-bien que l'ordre; ſi néanmoins on doit appeller confuſion, un agréable mélange de diverſes choſes, dont chacune ſubſiſte ſeparément. Cependant je dois avertir qu'il y a des Remarques dont l'une ſuppoſe l'autre, & que pour entendre de certains endroits, il faut lire neceſſairement le livre de ſuite. Je ne dis rien des avantages qu'on peut tirer de ces Remarques. Ceux qui les liront avec ſoin, y apprendront peut-eſtre des ſecrets pour l'exactitude du ſtile, à quoy ils n'avoient pas encore penſé.

Quoy-que cét avertiſſement ne ſoit déja que trop long, je ne puis me diſpenſer de répondre icy en peu de mots à quelques perſonnes qui n'approuvent pas une ſi grande exactitude dans le langage, & qui font dire là-deſſus à M. de Malleville, *que l'éloquence n'eſt point vetilleuſe*. A quoy bon, diſent-ils, tous ces ſoins ſi ſcrupuleux pour l'arrangement des paroles? A quoy bon cette délicateſſe, qui s'allarme d'un mot nouveau, & qui ne peut ſouffrir la rencontre de deux voyelles, ou la conſonance de deux ſyllabes? C'eſt la marque d'un petit eſprit, ajoûtent-ils, que de ſe tourmenter tant pour des bagatelles; c'eſt ſe réduire à ne plus parler, ou à ne parler qu'avec contrainte : il faut quelque choſe d'aiſé, de libre, & meſme de négligé dans l'éloquence. Enfin, diſent-ils, c'eſt cette juſteſſe extrême, qui affoiblit les penſées, qui amortit le feu de l'imagination, & qui deſſéche le diſcours.

Je répons en premier lieu, que ceux qui condamnent l'exactitude, s'en forment un fantoſme, qui ne reſſemble point à l'exactitude dont nous parlons dans ces Remarques, & qui conſiſte préciſément en ce que le diſcours n'ait rien qui choque. L'exactitude bien entenduë eſt dans les ouvrages d'eſprit, comme dans les baſtimens & dans les tableaux, je ne ſçay quoy de propre & de régulier, qui s'accorde bien avec quelque choſe de grand & d'auguſte. Car je dis en ſecond lieu que l'exactitude n'eſt point la marque de la petiteſſe du génie. A la verité on voit de grands hommes, qui ne ſont point exacts, mais ce n'eſt pas par cét endroit-là qu'ils ſont grands. Les plus ſublimes eſprits de l'ancienne Rome eſtoient exacts juſqu'aux minucies. Ils ſe tourmentoient quelquefois étrangement pour un mot, & nous en avons un exemple remarquable dans Aulugelle. Pompée devant conſacrer un Temple à la Victoire, & voulant y mettre ſon nom & ſes qualitez, fut fort en peine s'il mettroit *Conſul tertiò*, ou *tertiùm*. Il conſulta tous les ſçavans de la ville, & ceux qui entendoient le mieux la Langue. Les uns eſtoient pour *tertiò*, & les autres pour *tertiùm*. Ciceron, qui fut conſulté le dernier, & que Pompée pria de décider là-deſſus, prit un temperament admirable, pour ne choquer perſonne, & pour ne hazarder rien. Il fut d'avis qu'on ne mît ni *tertiò*, ni *tertiùm* tout au long, mais ſeulement *tert.* & l'inſcription fut faite de la ſorte, CONSUL TERT. Si Pompée & Ciceron n'euſſent aimé l'exactitude, ils n'y auroient pas regardé de ſi prés; mais ces grands hommes ſçavoient bien qu'en matiére de langage, on ne ſçauroit eſtre trop religieux, & qu'il n'y a que le petit peuple qui ſe permette tout ſans ſcrupule.

Au reſte, c'eſt une erreur de croire qu'on veüille obliger ceux qui écrivent, à examiner tous les mots, & à compter toutes les ſyllabes en écrivant: on juge

au contraire, qu'il ne faut presque point songer d'abord aux paroles, qu'il ne faut songer qu'aux choses sans lesquelles le discours est creux & vuide de sens. Ainsi quand on commence à composer, il faut jetter sur le papier tout ce qui vient en l'esprit; il ne fault refuser rien de ce que l'imagination presente; il faut s'abandonner à son feu, comme s'il n'y avoit ni grammaire, ni exactitude au monde. Il ne faut pas mesme dans la suite de la composition, s'attacher trop au langage; c'est assez que nous exprimions nos pensees, sans nous mettre en peine si toutes nos expressions sont justes. Mais aprés que nous avons achevé nostre ouvrage, il faut le revoir, & le retoucher; & c'est dans cette seconde composition qu'il faut songer aux paroles, & à cette justesse de stile qui est tant recommandée dans ces Remarques. Mais, pour donner à un ouvrage le tour & la forme qu'ont les ouvrages les plus justes, il faut avoir dans la teste l'idée de la perfection, & les regles qui y conduisent. Il faut néanmoins prendre garde d'oster rien de la substance, & de l'agrément du discours, à force de le limer, & de le polir. Car j'avoüe qu'il y a une exactitude outrée, qui rend les ouvrages secs, & si peu naturels, qu'ils ne sont point agréables avec tout ce qu'ils ont de correct & d'élegant; semblables en cela à ces personnes propres & fort arrangées, qui ne plaisent point, parce qu'elles sont toûjours droites & contraintes. L'exactitude que je demande n'a rien de forcé; & comme elle ne tend qu'à embellir le discours, elle s'accorde bien avec une certaine négligence, qui est peut-estre un des plus grands ornemens du stile.

REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

IL A EXTREMEMENT DE L'ESPRIT.

IL A EXTREMEMENT D'ESPRIT.

LA pluſpart du monde dit, *il a extrêmement de l'eſprit*; & il ſemble que ce ſoit l'uſage. Cependant, pluſieurs perſonnes tres-polies diſent, *il a extrêmement d'eſprit*; & c'eſt ce qui rend l'uſage douteux. On demande lequel il faut dire; ou ſi on peut dire l'un & l'autre. Ceux qui ſont pour *extrêmement d'eſprit*, prétendent qu'*extrêmement* a un

régime, comme *peu & beaucoup;* & que de meſme qu'on dit, *il a peu d'eſprit, il a beaucoup d'eſprit;* on doit dire, *il a extrêmement d'eſprit.* Ils confirment leur opinion par ces exemples: *il y a cette année extrêmement de bled, extrêmement de vin.* Ceux qui ſont pour *il a extrêmement de l'eſprit,* diſent qu'*extrêmement* n'a point de régime, & que *de l'eſprit* ſe rapporte à *il a.* Ils confirment leur ſentiment par cét exemple, *il a bien de l'eſprit;* & ils prétendent que l'adverbe mis entre le verbe & le ſubſtantif, n'empeſche pas que le ſubſtantif ne ſoit regi du verbe.

Je trouve de ſi grands ſuffrages des deux coſtez, que je n'oſerois condamner ni l'une ni l'autre de ces façons de parler. Le plus ſeûr ſeroit de dire, *il a de l'eſprit extrêmement;* mais il ne s'agit pas de cela, & c'eſt fuïr la difficulté, que de prendre ce détour. Pour répondre donc à la queſtion, je penſe aprés tout que l'un & l'autre eſt bien dit, *il a extrêmement de l'eſprit, il a extrêmement d'eſprit.* Il eſt certain qu'on doit dire, *extrêmement d'eſprit,* quand on met une négation devant *extrêmement; elle n'a pas extrêmement d'eſprit:* mais ce n'eſt pas à cauſe d'*extrêmement,* c'eſt à cauſe de la négation; car on dit ſans *extrêmement, elle n'a pas d'eſprit.* Monſieur de Voiture dit dans une lettre à Mademoiſelle Paulet, *c'eſt un jeune Gentilhomme fort blond & fort blanc, & qui a extrêmement de l'eſprit.* Mais

l'autorité de M. de Voiture ne décide pas tout-à-fait: quelque admirable qu'il ſoit en ce qui regarde la naïveté, l'enjoûment, la délicateſſe, l'air du monde; il n'eſt pas infaillible en matiére de conſtruction, & de pureté grammaticale. Ceux qui diſent, *il a extrêmement d'eſprit*, diſent par la meſme raiſon, *il a extrêmement de cœur; il a extrêmement de mérite; elle a extrêmement de voix*, en parlant d'une perſonne qui chante; *il y avoit extrêmement de monde*, &c. Il faut raiſonner d'*infiniment* à proportion, comme d'*extrêmement: il a infiniment de l'eſprit; il a infiniment d'eſprit.*

PERSONNE.

SELON M. de Vaugelas, *perſonne* eſt toûjours feminin, quand il ſignifie l'homme & la femme tout enſemble; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas de luy donner quelquefois le genre maſculin, & meſme plus élegamment que le feminin. Il apporte pour preuve cét exemple de Malherbe: *J'ay eû cette conſolation en mes ennuïs, qu'une infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaiſir qu'ils en ont eû;* & il ajoûte qu'*ils* eſt plus élegant que ne ſeroit *elles*, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée. Ce principe eſt beau, mais il me ſemble que M. de Vaugelas ne l'a pas aſſez éclairci. Car ſi la choſe ſignifiée doit

ſervir de regle pour changer de genre aprés *perſonne*, il y a des rencontres, où *ils* ſeroit un ſoléciſme. Par exemple, ſi je parle des dames de la Cour, aprés avoir dit que ce ſont des perſonnes tres-ſpirituelles, je ne diray pas, *ils jugent bien des ouvrages d'eſprit;* il faut neceſſairement dire *elles*, par rapport aux dames de la Cour, qui ſont la choſe ſignifiée. Au contraire, ſi je parle des docteurs de Sorbonne, aprés avoir dit qu'il y a en Sorbonne des perſonnes tres-ſçavantes, je diray, *ils ont une parfaite connoiſſance de la theologie*, & non pas *elles*, parce que les docteurs ſont la choſe ſignifiée.

Si je parle des hommes & des femmes qui ſont dans une compagnie, aprés avoir dit qu'il y avoit dans cette compagnie diverſes perſonnes de la Cour & de la ville, je diray, *ils parlérent des affaires de la guerre*, & non pas *elles;* car les hommes & les femmes ſont la choſe ſignifiée: & quand les deux genres ſe rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte.

Je ne voy donc pas pourquoy M. de Vaugelas dit abſolument qu'*ils* eſt plus élegant qu'*elles*, puiſque quand on met *ils* aprés *perſonnes*, on ne peut pas mettre *elles*, comme il paroiſt dans le dernier exemple, & dans celuy des docteurs de Sorbonne; & que quand on met *elles*, on ne peut pas mettre *ils*, comme on voit dans l'exemple des dames de la Cour. Il

falloit dire plûtoſt qu'aprés *perſonne*, on met le genre maſculin ou feminin, ſelon que la choſe ſignifiée le demande.

Il y a encore une refléxion à faire ſur ce que je viens de dire; c'eſt que quoy-que la choſe ſignifiée ſoit un homme, on met le feminin aprés *perſonne*, quand le mot qui s'y rapporte, y eſt joint en quelque façon. Par exemple, on dit: *Il y a en Sorbonne des perſonnes tres-ſçavantes, & tres-diſcrétes, auſquelles on peut ſe fier pour la conduite de ſes mœurs.* Ce ſeroit mal dit *auſquels*, parce que le rélatif *auſquels* tient à *perſonnes*; il n'en va pas de meſme d'*ils*, qui en eſt comme détaché.

Perſonne ſignifie quelquefois le corps ou la figure exterieure, & eſt different de *perſonne*, qui ſignifie l'homme ou la femme. On dit en ce ſens: *ſa perſonne plaiſt extrêmement; elle a mille agrémens en ſa perſonne; il y a mille charmes répandus en toute ſa perſonne.* L'Italien ſe ſert de *perſona* en la meſme ſignification, comme ont remarqué les Académiciens de la Cruſca dans leur Dictionaire.

ENCHANTE'.

CE mot eſt depuis quelque temps fort en uſage dans le diſcours familier. On dit preſque de tout ce qui plaiſt, *cela eſt enchanté; c'eſt une choſe enchantée.* Un beau portrait eſt *un*

portrait enchanté; un habillement qui sied bien, est *un habillement enchanté;* une personne qui a bon air, & qui fait tout de bonne grace, a *des maniéres enchantées.* Le passif en toutes ces phrases tient la place de l'actif: car, *ces choses & ces maniéres enchantées,* signifient proprement *des choses & des maniéres qui enchantent;* si ce n'est qu'on ne parle de la sorte, par rapport à ces palais enchantez, qui charment les yeux & l'esprit. Ce sont de ces expressions qui ont leur temps, comme les modes; & qui ne plaisent que par la grace de la nouveauté: elles sont sujétes à durer peu; & il seroit ridicule de s'en servir, quand elles sont passées. Il faut mesme prendre garde à ne s'en point trop servir, quand elles sont le plus en vogue; de-peur de tomber dans l'affectation, & de parler un langage prétieux, qui n'estant point naturel, est insupportable à nostre langue.

GRAND AIR. AIR GRAND.

CE sont deux choses bien differentes, *avoir le grand air,* & *avoir l'air grand.* On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur & à la maniére du grand monde, qu'*il a le grand air.* On dit d'un homme, dont la physionomie est noble, & la mine haute, qu'*il a l'air grand.*

Ce n'est pas la seule phrase, où la diverse situation de l'adjectif fait une signification dif-

ferente. *Galant homme* & *homme galant* ſont de cette eſpece, comme remarque le Gentilhomme Bas-Breton dans les Doutes propoſez à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. A quoy on peut ajoûter *ſage femme* & *femme ſage*. Car qui diroit, en parlant d'une femme prude & réguliére, *c'eſt une ſage femme*, ne diroit pas ce qu'il voudroit dire, à moins d'ajoûter devant *ſage* quelque choſe qui oſte l'équivoque, comme *tres, fort, plus; c'eſt une tres-ſage femme; c'eſt une fort ſage femme; c'eſt la plus ſage femme que je connoiſſe.*

Auſſi M. de la Chambre dit dans le Diſcours de l'amitié & de la haine qui ſe trouvent entre les animaux, en parlant de la femelle du Butor: *Il n'y a qu'elle qui ait ſoin de ſa famille & de ſon ménage; & l'on pourroit dire que c'eſt la plus ſage femme du plus heureux mari qui ſoit entre les animaux.*

ALLER A LA CHINE, AU JAPON.

CETTE conſtruction eſt contre la regle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en* devant les noms de province, ou de royaume, qui ſont le terme du mouvement; & qu'on mette *à* devant les noms de villes, ou de petit lieu, comme parlent les grammairiens. On dit, ſelon la regle, *aller en France, en Angleterre, à Paris, à Londres.* On dit

cependant, *aller à la Chine, au Japon*, & non pas, *en Chine, en Japon.*

Quoy-que l'uſage ſoit le maiſtre; & qu'en matiére de Langue il n'y ait point de meilleure raiſon pourquoy on dit une choſe, que l'uſage: il n'y a point de mal quelquefois de voir ſi l'uſage n'eſt point fondé ſur une raiſon; car ce ſouverain maiſtre des Langues n'eſt pas toûjours ſi déraiſonnable que l'on penſe. En recherchant la raiſon de l'uſage dont il s'agit dans cette Remarque, j'ay trouvé que quand les noms de païs gardent conſtamment l'article au genitif & à l'ablatif, en ſorte qu'ils ne puiſſent s'en paſſer, la particule *en* ne ſe met jamais devant. Les exemples le feront entendre. Nous diſons toûjours *le Royaume de la Chine, du Japon; je reviens de la Chine, du Japon;* & nous ne diſons jamais, *le Royaume de Chine, de Japon; je reviens de Chine, de Japon;* comme nous diſons, *le Royaume de France, d'Angleterre; je reviens de France, d'Angleterre. De la,* & *du* qui vaut autant que *de le,* ſont attachez inſeparablement à *Chine* & *Japon;* & c'eſt pour cela que nous diſons, *aller à la Chine, au Japon.*

On dira peut-eſtre que j'explique une difficulté par une autre, & on demandera enfin pourquoy *Chine* & *Japon* conſervent toûjours leurs articles contre la regle commune, qui oſte

quelquefois

quelquefois l'article aux noms de province & de royaume dans les cas obliques. Je répons que cette irrégularité a principalement lieu pour tout ce qu'on appelle le nouveau monde ; que *Chine* & *Japon* ont le meſme régime que les autres païs nouvellement découverts ; & que nous diſons, *aller à la Chine, au Japon ;* comme *aller aux Indes, au Mogol, aux Philippines, aux Moluques, au Tunquin, au Pérou, au Méxique, au Braſil, au Paraquay, à la Floride, à la Guadeloupe, à la Domingue, à la Virginie, à la Martinique, à la Cayenne, au Biledulgerid, à la Guynée, au Congo, au Mozambique*, &c. Car pour les païs que nous connoiſſons depuis long temps, je n'en ſache gueres qui ne ſuivent la regle générale, excepté *le Peloponéſe, le Maine, le Perche ; aller au Peloponéſe, au Maine, au Perche.*

Il faut excepter *le Canada* des nouveaux païs : nous diſons, *aller en Canada ;* & apparemment nous traitons ce païs-là comme les provinces de la France, parce qu'il porte le nom de France, & que nous ne le regardons pas tout-à-fait comme le reſte du nouveau monde. Aprés tout, il ſeroit difficile de donner une bonne raiſon de tout cela : auſſi faut-il avoûer que le caprice de l'uſage y a plus de part que la raiſon ; & il ſemble que cét uſage bizarre prenne quelquefois plaiſir à renverſer

toutes nos idées & tous nos raiſonnemens. Outre ce que je viens de dire, je pourrois en apporter une preuve qui revient à la Remarque dont il s'agit ; & c'eſt que nous diſons, *le Kaire, la Méque, le Mans,* quoy-que, ſelon la regle, les noms propres de ville n'ayent point d'article. En quoy la bizarrerie de l'uſage me paroiſt aſſez plaiſante, d'avoir eſté choiſir entre toutes les villes du Royaume, la capitale du Maine, pour la mettre en parallele avec les deux plus fameuſes villes de l'Egypte & de l'Arabie. Car pour les villes qui ont des noms appellatifs, comme *la Fléche, la Charité, la Capelle,* &c. il ne faut pas s'étonner qu'elles ayent retenu l'article des ſubſtantifs d'où elles tirent leur nom. On voit par là, ſelon le principe que j'ay établi d'abord, pourquoy nous diſons, *aller au Kaire, à la Méque, au Mans, à la Fléche, à la Charité,* &c.

DESIREUX.

CE mot n'eſt point du bel uſage ; & il ſeroit difficile de traduire élegamment en François, le titre d'un Livre Italien intitulé, *il deſideroſo.* Ceux qui parlent bien ne diſent pas, *une perſonne deſireuſe de la gloire, deſireuſe de ſon ſalut.* On dit encore moins, *deſireux de ſe ſauver, deſireux d'apprendre,* &c. Quoy-que M. de Balzac diſe : *Ce qu'il fait n'eſt pas eſtre deſireux*

d'inſtruire, & avoir envie de détromper les gens. M. de Balzac eſt aſſeûrément un grand maiſtre, & noſtre Langue luy doit beaucoup : mais il ne laiſſe pas de s'égarer quelquefois comme un autre ; & on peut auſſi quelquefois ſe diſpenſer de le ſuivre.

REPETITIONS NECESSAIRES.

LEs Italiens prennent des libertez dans leur Langue, que nous ne prenons pas dans la noſtre. Ils ne répetent pas toûjours les articles devant chaque nom, quand il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent : ils diſent quelquefois, par exemple, *le torri, e caſe, e palazzi, e chieſe ;* & nous diſons toûjours, *les tours, les cabanes, les palais, & les egliſes.* Ce ſeroit parler barbarement, que de dire, à l'Italienne, *les tours, & cabanes, & palais, & egliſes.* Chaque mot demande eſſentiellement ſon article, quand on a mis un article au premier mot. Car ſi ce premier mot eſtoit ſans article, les autres noms n'en auroient que faire ; & l'on diroit bien, *le vent renverſa tours, cabanes, palais, egliſes.* Ainſi nous diſons, *priéres, remontrances, commandemens, tout eſt inutile. Gloire, richeſſes, nobleſſe, puiſſance, ce ne ſont que des noms imaginaires.*

Il Torto e'l Diritto del non ſi puo.

Mais il ne faut pas ſeulement répeter les articles, il faut auſſi répeter toûjours les verbes en de certaines rencontres. Un Auteur, qui a

eû beaucoup de vogue en ſon temps, dit dans un de ſes ouvrages : *J'ay eſté nu, & vous m'avez habillé; malade, & vous m'avez viſité; priſonnier, & vous eſtes venu pour me conſoler.* Il falloit dire: *J'ay eſté malade, & vous m'avez viſité; j'ay eſté priſonnier, & vous eſtes venu pour me conſoler.* La répetition de *j'ay eſté*, bien loin d'eſtre vitieuſe, eſt élegante, & meſme neceſſaire pour ſoûtenir le diſcours.

Auſſi l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs n'a pas manqué de dire : *Vous ſerez ſa bouche, & il parlera pour vous; vous ſerez ſon œil, & il conduira par vous; vous ſerez ſon bras, & il agira par vous.* Un Ecrivain moins exact auroit dit: *Vous ſerez ſa bouche, & il parlera par vous; ſon œil, & il conduira par vous; ſon bras, & il agira par vous.* Il y a néanmoins des endroits où la répetition ſeroit inutile; & c'eſt quand le verbe qui eſt à la teſte de la période, ne rencontre point en ſon chemin d'autre verbe qui l'empeſche de ſe répandre ſur chaque partie du diſcours. Par exemple, M. Godeau dit au commencement de la Vie de Saint Paul: *Dans cét ouvrage on verra d'un coſté paroiſtre la puiſſance & la ſageſſe de Dieu, en l'établiſſement de la doctrine Evangélique; & de l'autre, toutes les vertus d'un parfait Miniſtre de l'Evangile.* Aprés quoy il ajoûte: *La Synagogue y eſt démolie, l'Idolatrie renverſée, la Philoſophie confonduë, & la Croix triom-*

phante. Y eſt ſert à *renverſée*, à *confonduë*, à *triomphante*, comme à *démolie :* & rien ne rendroit le diſcours plus languiſſant, que de mettre *y eſt* par tout ; en diſant, par exemple, *La Synagogue y eſt démolie, l'Idolatrie y eſt renverſée, la Philoſophie y eſt confonduë, & la Croix y eſt triomphante.*

Il y a des répetitions d'une autre nature, & qui ſont plus délicates, mais qui ne me ſemblent pas moins neceſſaires. M. d'Ablancourt dit dans le Songe de Lucien, en faiſant parler l'Eloquence aprés la Sculpture: *Quitteras-tu tant d'honneur, de richeſſes, & de credit, pour ſuivre une pauvre inconnuë, qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre que ſoy-meſme ?* Il falloit répeter *polir*, en y ajoûtant *ſe*, & dire, *qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre qu'à ſe polir ſoy-meſme :* car quoy-qu'on diſe, *polir un marbre*, on ne dit pas *polir ſoy-meſme*, mais *ſe polir ſoy-meſme.*

Il faut répeter *en* à chaque participe, quand il y a pluſieurs participes de ſuite ſans la conjonctive *&*, & qu'on a mis *en* au premier. Par exemple : *Leur ſubtil conducteur, qui en combatant, en dogmatiſant, en meſlant mille perſonnages divers, en faiſant le docteur & le prophete, auſſi-bien que le ſoldat & le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde*, &c. Qui diroit, *en combatant*,

Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.

dogmatiſant, meſlant mille perſonnages, faiſant le docteur & le prophete, n'écriroit pas juſte. J'ay dit qu'il faut répeter *en*, quand on l'a mis au premier participe, & que les participes ne ſont point liez par la conjonctive *&*. Car ſi le premier participe eſtoit ſans la prépoſition *en*, il ne faudroit point la mettre aux autres: *Il alloit ſautant, chantant, riant*, &c. Ou ſi le premier participe avoit *en*, & qu'il fuſt joint au ſecond par *&*, il ne ſeroit pas neceſſaire de répeter *en: Il l'aborda en jurant & blaſphemant le nom de Dieu.*

Il y a bien d'autres répetitions neceſſaires, qui ne ſe preſentent pas maintenant; mais celles que j'ay marquées pourront ſervir à les connoiſtre.

On peut ajoûter à ces ſortes de répetitions, celles qui ſe font en faveur de la netteté. Par exemple: *Il n'y a peut-eſtre point de Conſeil dans l'Europe où le ſecret ſe garde mieux que dans le Conſeil de la République de Veniſe.* Quand *Conſeil* ne ſeroit pas répeté, & qu'il y auroit, *où le ſecret ſe garde mieux que dans celuy de la République de Veniſe*, le ſens feroit peut-eſtre aſſez voir que *celuy* ſe rapporte à *Conſeil*, & non pas à *ſecret:* mais ce n'eſt pas au ſens à faire entendre les paroles, c'eſt aux paroles à faire entendre le ſens; & *celuy* proche de *ſecret* donne lieu à une de ces équivoques, que noſtre Langue

n'aime point. La répetition de *Conſeil* oſte l'équivoque, & rend clair le diſcours qui eſtoit un peu obſcur. Voicy un autre exemple, qui fera encore mieux comprendre combien la répetition ſert à la netteté. Le Traducteur de Longin dit au ſujet d'Hypéride: *Il a imité Démoſthene en tout ce que Démoſthene a de beau, excepté pourtant dans la compoſition & l'arrangement des paroles.* Il auroit pû dire, *il a imité Démoſthene en tout ce qu'il a de beau*, & perſonne n'auroit crû que le dernier *il* ſe rapportaſt à Hypéride; mais l'amour de la netteté luy a fait répeter *Démoſthene*, pour oſter juſqu'au moindre doute qui pourroit venir là-deſſus.

GENTIL. GENTILLESSE.

Gentil eſtoit autrefois un mot élegant, & nos anciens Auteurs s'en ſervent beaucoup. Tout eſt *gentil* parmi eux: *le gentil roſſignol, le gentil printemps, un gentil exercice, une gentille entrepriſe.* Mais maintenant on n'en uſe point dans les livres: on ne le dit que dans la converſation; encore ne le dit-on pas trop ſerieuſement. Une femme dira, en parlant d'elle, *je ne ſuis ni jeune, ni gentille.* On dit à demi en riant, *c'eſt un gentil eſprit, c'eſt un gentil cavalier; vous eſtes gentil*, pour dire, *vous eſtes plaiſant.*

Gentilleſſe peut trouver ſa place dans un diſ-

cours. Un Ecrivain fort eſtimé, dit, en parlant du Conneſtable de Bourbon : *La gentilleſſe de ſes mœurs luy avoit aquis l'amitié des François.*

Vous ne demandez pas, dit l'Auteur du jeu de l'hombre, *des inſtructions nuës & ſeches, ſans gentilleſſe, & ſans ornement.* Il y en a qui diſent *des gentilleſſes d'eſprit.* M. de Voiture écrit à M. de Balzac : *Toutes ces gentilleſſes que j'admire en voſtre lettre, me ſont des preuves de voſtre bon eſprit, plûtoſt que de voſtre bonne volonté.* M. d'Ablancourt dit, en parlant de ſon Lucien : *Comme la pluſpart des choſes qui ſont icy ne ſont que des gentilleſſes & des railleries, qui ſont diverſes dans toutes les Langues, on n'en pouvoit faire de traduction réguliére.* Et M. le Chevalier de Méré dit dans ſes Converſations : *Cette Reine d'Egypte rioit des bons mots & des gentilleſſes d'Antoine.*

On dit *gentilleſſes* dans le propre, pour de petites choſes jolies : *Il a acheté mille gentilleſſes à la Foire.* Cela revient à ce que M. Patru appelle *des bagatelles de Nevers*, dans le Plaidoyer pour Madame de Guenegaud : *Il y a deux guéridons de bois de noyer, & peut-eſtre pour cinquante francs de bagatelles de Nevers, ou de fauſſes pourcelaines.*

OUBLIER, S'OUBLIER.

PLUSIEURS diſent, *je me ſuis oublié de faire cela ; je me ſuis oublié que j'eſtois engagé ; je me ſuis oublié de ce que je vous avois promis ; je*

ne

ne m'oublieray pas de vous : c'eſt tres-mal parler. Il faut dire, *j'ay oublié de faire cela ; j'ay oublié que j'eſtois engagé ; j'ay oublié ce que je vous avois promis ; je ne vous oublieray pas :* ceux qui ſçavent bien la Langue parlent de la ſorte.

Les Athéniens, dit M. Charpentier en la Vie de Socrate, *n'oublioient jamais dans leurs qualitez de mettre le nom de leur peuple.*

En qualité de bon François, dit M. Coſtar dans une Lettre qu'il écrit à M. le Comte de Servien, *je n'oublie jamais de prier le ciel pour vous ; mais en qualité de philoſophe, qui ne ſçait pas eſtimer le bien ce qu'il vaut, j'oublie ſouvent de vous prier pour moy.*

M. Peliſſon dit dans le Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin, en parlant des Sçavans chagrins & miſanthropes : *Ils oublient que Socrate, leur fondateur & leur pere, rioit & danſoit comme un autre homme, & n'eſtimoit rien indigne de luy que le vice.*

Celuy qui ſçait tout, & qui ſe ſouvient de tout, oublie, eſtant en colere, le legitime uſage des metaphores, dit M. de Balzac, en parlant des emportemens de Scaliger.

M. Patru a écrit dans ſon Plaidoyer pour Madame de Guenegaud : *Il faut enfin lever le voile, & faire voir à toute la France, à toute l'Egliſe, l'emportement malheureux de quinze ou vingt Religieuſes, qui ont, ce ſemble, oublié tout ce qu'elles doivent & à leur ſexe & à leur profeſſion.*

Le fidelle Traducteur de Rodriguez, car il y en a un qu'on peut appeller le Traducteur infidelle, pour ne rien dire de pis; celuy, dis-je, qui a intitulé ſon ouvrage, La Pratique de la Perfection Chrétienne, dit auſſi: *Les emplois qui regardent la converſion des ames, ne doivent pas nous faire oublier ce que nous devons à noſtre propre ſalut.*

Les livres ſont pleins de pareils exemples; & je n'ay trouvé que deux bons Auteurs qui parlent d'une autre maniére.

Le Seigneur a juré, & il ne peut s'oublier du ſerment qu'il a fait à noſtre pere Abraham, de donner ce puiſſant mediateur de noſtre ſalut.

Quiconque s'oubliera du reſpect qu'il doit à ceux dont il a receû la vie, juſqu'à les maltraiter de paroles, ſera puni de Dieu.

Mais rien ne confirme davantage la Remarque, que le témoignage de M. le Cardinal de Richelieu, qui dît un jour à M. de Vaugelas, dont il avoit rétabli la penſion de deux mille livres: *Et bien, Monſieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionaire le mot de penſion.* Comme M. de Vaugelas parloit toûjours bien, & que d'ailleurs il eſtoit heureux en reparties; *Non, Monſeigneur*, répondit-il, *& moins encore celuy de reconnoiſſance.* L'un & l'autre n'avoit garde de dire, *vous ne vous oublierez pas du mot de penſion; je m'oublieray encore moins de celuy de reconnoiſſance.*

Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.

Oublier se dit toûjours de cette sorte, non seulement en prose, mais aussi en vers; & nos bons Poëtes n'y manquent jamais.

Il faut vous oublier, ou plûtost vous haïr.

N'alleguez point des droits que je veux oublier.

J'oubliay ma colére, & ne sceû que pleurer.

A la verité nous disons, *se souvenir d'une personne, d'une chose;* & apparemment c'est ce qui fait dire à quelques-uns *s'oublier,* avec le mesme régime; mais en matiére de Langue, l'usage doit l'emporter sur l'analogie.

S'oublier se dit tout seul, & a une autre signification qu'*oublier.* On dit d'une personne qui a manqué à son devoir, *elle s'est oubliée en cette rencontre;* on dit à une personne qui perd le respect, & qui s'emporte, *vous vous oubliez;* on dit d'un homme de basse naissance élevé à une haute fortune, qui devient fier & orgueïlleux, *il s'oublie.* Selon le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome au peuple d'Antioche, *le méchant s'oublie dans la prosperité, & les disgraces le rendent encore plus méchant.* On dit encore d'un Auteur qui ne se soûtient pas par tout également, *il s'oublie quelquefois.* Et M. Despréaux parle ainsi de Xenophon & de Platon dans la Traduction de Longin: *Ces Heros de l'Antiquité sortis de l'école de Socrate, s'ou-*

blient quelquefois eux-meſmes, juſqu'à laiſſer échaper dans leurs écrits des choſes baſſes & puériles.

ALIÉNE.

ON dit *aliéner & aliéné. Cela luy aliéneroit les eſprits de la province*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Ceſar. On peut dire, *les ſoldats furent aliénez du ſervice par des diſcours ſéditieux.* Mais *aliéne* ne ſe dit point; & ceux qui diſent, *je n'en ſuis pas aliéne*, pour dire, *je ne ſuis pas éloigné de cét avis, je ne m'oppoſe pas à cela*, parlent mal. *Aliéne* n'a aucun bon ſens en noſtre Langue. Les bons Ecrivains, je ne dis pas du dernier Regne, mais du Regne des Valois, n'ont point dit *aliéne.* Et ſi Joachim du Bellay l'a employé dans *l'Illuſtration de la Langue Françoiſe*, en diſant que *la vertu de l'Eloquence giſt és mots propres, uſitez, non aliénes du commun uſage de parler;* Charles Fonteine n'a pas manqué de l'en reprendre dans ſon *Quintil*, qui eſt la Critique de *l'Illuſtration: Tu dis aliénes pour étranges, écorchant là & par tout ce pauvre Latin ſans aucune pitié*, dit le Cenſeur. *Etranges* en cét endroit ne vaut gueres mieux maintenant, qu'*aliénes;* mais il valoit mieux alors. *Aliéne* n'a jamais rien valu nulle part; & c'eſt parler Latin en François, que de dire, *je n'en ſuis pas aliéne.* Auſſi pour l'ordinaire ceux qui le diſent, ſçavent plus de Latin que de François.

AFFECTIONNER.

IL faut prendre garde comment on ſe ſert de ce mot. On dit fort bien, *affectionner une affaire; c'eſt une affaire que j'affectionne*, pour dire, *à laquelle je m'intereſſe; c'eſt une choſe que je n'affectionne pas grandement.* Mais ce ſeroit mal parler, que de dire, *affectionner une perſonne*, ſur tout quand elle eſt égale, ou qu'elle eſt au deſſus de nous; & le Surintendant Bullion ne parla pas juſte, quand, ayant fait baſtir une chapelle aux Cordeliers, il répondit aux Peres qui vinrent luy demander à quel Saint il vouloit qu'elle fût dédiée: *Helas, mes Peres, ils me ſont tous indifferens; je n'en affectionne aucun en particulier.* On pourroit dire peut-eſtre *affectionner*, d'un Prince à l'égard de ſon Sujet, & d'une perſonne de la premiére qualité à l'égard d'une perſonne de baſſe condition; *le Roy affectionne un tel.*

Des perſonnes tres-polies diſent, *affectionner*, en un autre ſens; elles diſent, par exemple, *les faiſeurs de comédies & de nouvelles hiſtoriques doivent affectionner les ſpectateurs & les lecteurs à leurs principaux perſonnages. Je n'ay jamais veû une nouvelle hiſtorique plus languiſſante & plus froide; en la liſant, on ne prend parti pour perſonne; l'Auteur n'affectionne à rien.*

On dit *s'affectionner à une choſe; il s'affectionne*

à l'Eſtude; il faut s'affectionner à ſon meſtier, pour y réuſſir.

Vie de S. Borgia. *Cét homme ſelon le cœur de Dieu, ne s'affectionnoit de la ſorte, qu'à ce qu'il reconnoiſſoit, par des lumiéres particuliéres du Ciel, eſtre fort à la gloire & à l'avantage de ſon Egliſe.*

L'Auteur des Réflexions ſur l'éloquence ſe ſert d'*affectionner* en un endroit où ce mot exprime bien. C'eſt en parlant des petits génies. *Leur defaut*, dit-il, *eſt un ſoin trop ſcrupuleux, & une diligence trop affectée à s'attacher plus qu'il ne faut à finir en particulier certains endroits de leurs diſcours auſquels ils s'affectionnent.*

Quoy-qu'on ne diſe pas *affectionner* d'égal à égal, ni encore moins d'un inferieur à l'égard de ſon ſuperieur, on ne laiſſe pas de dire *affectionné* en ces rencontres dans une ſignification paſſive. *Les Ecoſſois ſont affectionnez à la France. Je n'ay jamais veû de ſerviteur plus affectionné à ſon maiſtre.* Mais dans les lettres, *affectionné ſerviteur* ne ſe dit qu'à l'égard des gens qui ſont au-deſſous de la perſonne qui écrit; & nous ſçavons qu'un grand Miniſtre d'Eſpagne ayant receû une lettre d'un Prince de France, qui luy donnoit du *tres-affectionné*, ne pût s'empeſcher avec tout ſon phlegme de dechirer la lettre devant tout le monde, & de ſe plaindre hautement de l'incivilité du Prince. Le Favori Eſpagnol fit voir par là qu'il entendoit le terme françois.

TOUT.

Tout ſe prend quelquefois élegamment pour les perſonnes. Un de nos plus illuſtres Ecrivains dit dans ſes Mémoires, en parlant des exilez qui furent rappellez aprés la mort du Cardinal de Richelieu : *Preſque tout ce qui avoit eſté banni, revint.* M. Peliſſon dit, au ſujet de ce grand Miniſtre, dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe : *Comme il eſtoit au lit, & que tout dormoit chez luy.*

Eloges du Cardinal Mazarin.

Une autre perſonne, qui écrit ſi poliment, & qui a fait une ſi belle peinture de la fortune du Cardinal Mazarin, uſe de la meſme façon de parler dans la Converſation des ſouhaits. *Depuis les plus miſerables eſclaves, juſques aux plus grands Rois du monde, tout ſe plaint, tout murmure contre la fortune.*

L'Auteur de la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, ſe ſert de ce terme, lors qu'il parle des Eſpagnols, qui ne pouvant plus ſoûtenir l'effort des François, ſe réfugiérent autour du Prince à la bataille de Rocroy : *Tout ce qui peut échaper de la fureur du Soldat, acourt en foule, pour luy demander la vie, & le regarde avec admiration.* Enfin l'Auteur de l'Arianiſme dit auſſi, en décrivant une Bataille : *Tout combatit, tout ſe meſla, tout fut confondu, ſans qu'il y euſt plus aucun ordre, ni diſtinction de corps.*

DE'TAIL. DE'TAILS.

DE'tail pour l'ordinaire n'a point de pluriel. On dit, *le détail d'une affaire; c'eſt un grand détail; je n'entre point dans ce détail.* Il y a une occaſion où *détails* ſe peut dire abſolument; & c'eſt quand il s'agit de pluſieurs affaires. Quelqu'un me dit, par exemple, *avant que de vous dire le détail de l'affaire que je vous ay recommandée, il faut que je vous diſe le détail d'une autre affaire.* Je luy réponds, *je n'ay que faire de tous ces détails.* Selon ce principe, on diroit bien peut-eſtre, *pour avoir une connoiſſance parfaite des Finances, il faut deſcendre dans mille détails.* Le plus ſeûr eſt de dire, *dans le détail de mille choſes.*

ATTACHEMENT. ATTACHE.

CEs deux mots ne doivent pas eſtre toûjours confondus. On dit d'un Gentilhomme qui eſt au ſervice d'un Prince, *ſon attachement eſt auprés d'un tel Prince; l'attachement qu'il a auprés du Prince, eſt une veritable ſervitude.* On dit d'un homme amoureux, *il a de l'attachement pour une telle perſonne; il a un grand attachement pour elle;* ou ſans régime, *il a un attachement; il a un grand attachement.* De-ſorte qu'*attachement* avec *auprés* ne marque qu'un ſimple engagement au ſervice de quelqu'un. *Attachement*

avec

avec *pour* marque une grande paſſion, ou un grand zele. Car on pourroit dire d'un courtiſan fort affectionné à ſon Prince, *l'attachement qu'il a pour ſon Prince luy fait negliger ſes propres intereſts.* Et M. Fléchier dit dans l'Oraiſon funébre de M. la Ducheſſe de Montauſier: *Il n'y eût jamais d'attachement plus fort que celuy qu'elle eût pour ce Prince;* c'eſt de M. le Dauphin dont il parle. *Attache* ne viendroit pas trop bien en tous ces endroits; & ce ſeroit aſſez mal dit, ce me ſemble, *ſon attache eſt auprés d'un tel Prince; il a de l'attache pour une telle perſonne*, &c. On dit bien, *joüer avec attache; c'eſt un homme qui joüe avec attache*, pour dire, *qui a de l'ardeur au jeu, & qui s'y applique beaucoup. Attachement* ne ſeroit pas ſi propre en ce lieu-là.

Il y a des endroits où *attachement* & *attache* ſe diſent preſque indifferemment; & nous en avons des exemples dans nos bons Auteurs.

Que diray-je de ſon attachement immuable à la Religion de ſes anceſtres? *Oraiſ. fun. de la Reine d'Anglet.*

Suppoſons qu'un homme vive chrétiennement avec ſa femme & ſes enfans; qu'il ſoit riche; qu'il ait beaucoup d'amis & beaucoup de charges; qu'il ſoit élevé en honneur; & que néanmoins il ait ſans comparaiſon plus d'attache à Dieu & à ſa Loy ſainte, qu'à tous ces avantages exterieurs. *Homelies de S. Chryſoſtome ſur Saint Matthieu.*

Une Dame de la premiére qualité, qui eſtoit celle *Vie de S. Borgia.*

de la Cour qui paroiſſoit avoir le plus d'attachement au monde.

Homelies de S. Chryſoſtome ſur S. Matthieu.

C'eſt l'attache à ces vanitez, qui vous rend aujourd'huy ſi froides à faire l'aumoſne. Cette étrange attache qu'il avoit à ſes richeſſes.

Oraiſon funébre de M. la Ducheſſe de Montauſier.

Cette émotion dont je parle, n'eſtoit pas une foibleſſe d'eſprit; c'eſtoit un zele de penitence: ce n'eſtoit pas une marque d'attachement à la vie; c'eſtoit le regret d'avoir eû ſujet de s'y attacher.

Vie du B. Staniſlas Koſtka.

Comme il n'avoit point d'attache à la vie, il ne craignoit point de mourir.

Reflexions ſur l'Eloquence.

Dans cét attachement à l'étude, & dans cette aſſiduité au cabinet, qui ſont ſi neceſſaires pour ſe remplir l'eſprit des connoiſſances propres à l'Eloquence, il eſt bon de puiſer dans les ſources.

Le Traducteur de l'Imitation de JESUS-CHRIST, & l'Auteur des Eſſais de Morale diſent, *attache à ſon ſentiment, à ſon ſens.* Mais cette phraſe ne plaiſt pas trop à un de nos Maiſtres.

On dit au pluriel, *les attachemens de la terre, les attachemens du monde.*

La Providence, dit M. de Condom, en parlant de la Reine d'Angleterre, *a voulu qu'elle ſurvêquiſt à ſes grandeurs, afin qu'elle pût ſurvivre aux attachemens de la terre*, &c. Et M. Regnier dit dans la Pratique de la perfection Chrétienne: *Tout cecy doit ſervir à nous donner une ſi haute idée des choſes ſpirituelles, qu'oubliant, & mé-*

priſant tous les attachemens & les vanitez du monde, nous diſions avec le Prince des Apoſtres, &c.

M. Corneille avoit dit auparavant dans ſon Polieucte,

Honteux attachemens de la chair & du monde.

Attaches ſe peut dire à peu prés dans le meſme ſens, & de la meſme maniére. Et le nouveau Traducteur de Rodriguez, que je viens de citer, dit au meſme Chapitre où il ſe ſert d'*attachemens: Quand on a une fois goûté ce que c'eſt que Dieu & les choſes ſpirituelles, tout ce qui ſe reſſent des attaches & de la contagion de la chair & du ſang, paroiſt inſipide.*

L'Auteur de l'Education d'un Prince dit auſſi : *Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties par la mort, & nous entrerons tous dans une ſolitude éternelle, où toutes nos attaches ſeront rompuës.*

Il faut remarquer enfin que quand *attachement* ſe dit des choſes, il régit d'ordinaire le datif comme *attache; attachement à la vie; attachement aux richeſſes.* Au contraire, quand il ſe dit des perſonnes, il régit d'ordinaire l'accuſatif avec une prépoſition, comme j'ay dit au commencement de cette Remarque ; *Son attachement auprés du Prince ; l'attachement qu'il a pour elle.*

On ne laiſſe pas quelquefois, quand il s'agit de la choſe, de mettre l'accuſatif avec *pour* aprés *attachement* & *attache*, comme s'il s'a-

giſſoit de la perſonne. Mais cela ne ſe fait gueres que quand on joint *attachement* & *attache* avec un mot qui demande ce régime. En voicy des exemples. *L'attachement & l'indifference pour la vie, ſont des gouſts de l'amour propre*, dit M. de la Rochefoucault dans ſes Réflexions morales. *Conſiderez quelle eſt l'ardeur & l'attache qu'un marchand a pour le gain*, dit M. Regnier dans la Pratique de la Perfection Chrétienne. *Indifference* & *ardeur*, qui veulent aprés eux l'accuſatif avec *pour*, entraiſnent *attachement* & *attache* dans le meſme régime, pour rendre la conſtruction réguliére.

Néanmoins un bon Auteur a écrit: *Quiconque eſt ennemi de l'éclat, n'a pas un fort grand attachement pour les richeſſes*. Mais peut-eſtre qu'*attachement aux richeſſes* ſeroit plus exact; peut-eſtre auſſi, qu'*attachement pour les richeſſes* dit quelque autre choſe qu'*attachement aux richeſſes*. L'un ne ſignifie-t-il point la paſſion qu'on a d'aquerir des richeſſes, & l'autre la paſſion avec laquelle on aime des richeſſes déja aquiſes? Je laiſſe à juger aux perſonnes intelligentes, ſi cette diſtinction n'eſt point trop ſubtile.

ECLAIRCIR. ECLAIRCISSEMENT.

Eclaircir ſe dit dans le propre & dans le figuré. *Le Soleil a éclairci le brouïllard; l'air eſt éclairci; une eau qui éclaircit la veûë; éclaircir une*

queſtion; je n'ay pû encore éclaircir cela, m'éclaircir de cela. Mais *éclairciſſement* ne ſe dit que dans le figuré; *c'eſt un homme à éclairciſſemens*, en parlant d'un homme d'épée qui eſt querelleux; *je veux avoir un éclairciſſement avec vous*, c'eſt à dire, *m'expliquer avec vous; j'ay une difficulté dont il faut que je demande l'éclairciſſement:* & qui diroit, *l'éclairciſſement de l'air; l'éclairciſſement des brouïllards, ou des nuages*, comme le dit un de nos plus celébres Ecrivains, ne parleroit pas François. Il n'y a rien à quoy il faille plus prendre garde, quand on veut bien parler, & bien écrire, qu'à diſtinguer ce qui ſe dit dans le figuré & dans le propre; & la pluſpart des fautes qui ſe font en parlant, ou en écrivant, viennent de ce qu'on ne démeſle pas aſſez ces deux choſes.

FINESSE.

ON a dit dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, qu'il ſembloit que ce mot au pluriel n'eût que ſon ancienne ſignification; *de méchantes fineſſes; toutes ſes fineſſes ont eſté découvertes.* Mais on a remarqué depuis qu'il ſe dit au pluriel dans ſa ſignification nouvelle; *les fineſſes de l'art; il ſçait toutes les fineſſes de la langue.* L'Auteur du Diſcours ſur les œuvres de M. Saraſin dit de M. de Voiture: *Il ſe ſouvenoit de la liberté de noſtre ancienne poëſie; il avoit devant les yeux celle de quelques Italiens, & les ſi-*

neſſes des plus polis auteurs de Rome & de Grece.

Le Traducteur de Longin dit de Longin meſme dans ſa Préface : *En traitant des beautez de l'élocution, il a employé toutes les fineſſes de l'élocution.* Et en cela nous reſſemblons aux Eſpagnols, qui ont leurs *finezas*, pour exprimer ce qu'il y a de plus parfait & de plus excellent dans une choſe. *Prodigio y finezas del amor de Dios;* c'eſt le titre d'un des ouvrages d'Euſebe Nieremberg, ſi renommé dans l'Eſpagne pour ſa piété & pour ſa doctrine.

GROSSIE'RETE'.

CE mot ſe dit depuis quelque temps dans le figuré, & eſt oppoſé à *politeſſe; la groſſiéreté du langage, de l'eſprit, des mœurs; la groſſiéreté d'un peuple.* Il ne ſe dit point dans le propre, non plus que *politeſſe ;* & comme ce ſeroit mal parler, que de dire, *la politeſſe du marbre, la politeſſe des perles*, quoy-qu'on diſe, *un marbre poli, des perles polies:* ce ne ſeroit pas bien parler, que de dire, *la groſſiéreté de l'air, la groſſiéreté d'une étoffe*, quoy-qu'on diſe, *un air groſſier, une étoffe groſſiére.* Au reſte, bien que *groſſiéreté* ſe diſe, il ne ſe dit pas auſſi communément que *politeſſe ;* mais il plaiſt à des perſonnes ſi habiles, qu'on peut juger qu'il plaira bientoſt à tout le monde. Le ſçavant homme qui a rempli la place de M. de Gom-

berville dans l'Académie, uſa de ce mot dans le Diſcours qu'il y fit, lors qu'il fut receû: *J'ay droit maintenant*, dît-il, *à cette loüange qui vous eſt ſi legitimement deûë, de vous eſtre aſſujéti l'uſage, cét injuſte tyran des langues; d'avoir purgé la noſtre de la groſſiéreté & de la rudeſſe des ſiécles paſſez.*

Un de nos bons Ecrivains s'en eſtoit ſervi avant luy dans la Vie de S. François de Borgia: *Il proportionoit ſes inſtructions à la capacité de ſes Auditeurs; & ne ſe rebutant jamais de la groſſiéreté des uns, ni de la legereté des autres, il ne ſe laſſoit point de leur répeter les veritez éternelles.*

L'Auteur des Réflexions morales avoit dit encore auparavant, en parlant de l'amour propre, & des tenébres qui le cachent à luy-meſme: *De là viennent ſes erreurs, ſes ignorances, ſes groſſiéretez, & ſes niaiſeries ſur ſon ſujet.*

DEMANDER EXCUSE.

C'EST grand'pitié que cette ſotte phraſe ait tant de cours dans le petit peuple, & qu'elle ſe ſoit communiquée par contagion à quelques femmes du monde, qui d'ailleurs ont de la politeſſe & du ſens. Les honneſtes gens de la Cour, & toutes les perſonnes ſçavantes en la Langue ne la peuvent du tout ſouffrir. *Demander excuſe* eſt un vray galimatias, qui choque également & l'uſage & la raiſon. Nous ne

demandons à un autre, dans les regles de la grammaire, que ce qu'il peut nous accorder. On dit, *je vous demande pardon;* parce que celuy à qui je parle peut me répondre, *je vous accorde le pardon que vous me demandez.* Selon ce principe, on ne peut pas dire, *je vous demande excuſe ;* parce que celuy à qui je parle ne peut pas me répondre, *je vous l'accorde: accorder une excuſe* eſtant barbare, & ne ſignifiant rien en noſtre Langue. On dit bien, *faire excuſe, recevoir des excuſes:* ainſi quand j'ay commis une faute envers quelqu'un, ou contre la civilité, ou contre la diſcrétion, je luy fais excuſe de mon procedé peu honneſte, & peu diſcret; & quand il eſt content de ma ſatisfaction, il reçoit mon excuſe; mais il ne m'accorde point excuſe. Il faut donc dire toûjours, *je vous demande pardon,* ou *je vous prie de m'excuſer ;* & toutes les perſonnes raiſonnables parlent de la ſorte.

Il n'y a qu'une occaſion, où je craindrois que cette méchante phraſe ne fuſt employée; c'eſt dans les accommodemens, où l'on cherche des termes foibles, pour ſauver un peu l'honneur de celuy qui fait ſatisfaction; & ce qui rend ma crainte juſte, c'eſt que la choſe eſt déja arrivée dans un ſujet remarquable.

Il y a trois ou quatre ans que le Prince Lokowis eût à Vienne avec M. le Chevalier de Grémonville

Grémonville un démeſlé qui éclata fort : on travailla à leur accommodement; & comme le Prince avoit tort, il fut condamné à faire ſatisfaction au Chevalier. Il y conſentit, mais il ne pût ſe réſoudre à luy demander pardon. Le temperament que l'on trouva, fut qu'il luy *demanderoit excuſe ;* & en effet il luy *demanda excuſe.* Je pardonne à un Alleman, *demander excuſe*, & je le pardonnerois de bon cœur à tous les Etrangers ; mais je ne puis le pardonner aux François, & ſur tout aux Pariſiens, qui devroient mieux parler que les autres. Si cependant on veut ſe ſervir de cette ridicule phraſe dans les accommodemens, par une délicateſſe & une fierté encore plus ridicule ; qu'on s'en ſerve, à la bonne heure: mais qu'on ne l'employe jamais dans un diſcours ordinaire, où, *je vous demande pardon,* eſt ſans conſequence.

Car enfin il n'y a que les bourgeois & la populace, qui diſent *je vous demande excuſe;* & celuy qui s'eſt meſlé de donner des regles de la Civilité comme elle ſe pratique en France parmi les honneſtes gens, ne ſçait pas trop ce qu'il dit dans le chapitre de l'Audience d'un Grand, en diſant que *ſi la neceſsité nous obligeoit de le contredire, il ne le faut faire qu'aprés luy en avoir demandé excuſe.* La belle civilité Françoiſe, *de ne contredire qu'aprés avoir demandé excuſe !* C'eſt

parmi les honneſtes gens de la ruë Saint Denys que cette civilité ſe pratique; & c'eſt là ſans doute que ce maiſtre des bienſéances a appris un ſi beau précepte: car s'il avoit conſulté les honneſtes gens qui ſçavent vivre, & qui parlent poliment; s'il ſçavoit vivre, ou s'il parloit poliment luy-meſme, il ne ſe ſeroit jamais aviſé d'inſtruire de la ſorte ceux qui approchent les perſonnes de qualité. Ce ſeul article du livre de la *Civilité* me rend ſuſpect tout le reſte. Néanmoins il faut avoûër que ce livre n'eſt pas mauvais pour tous les peuples du Nort; il leur apprendra du moins à connoiſtre les bons morceaux, & à manger proprement: mais il eſt tout propre à gaſter les provinciaux & les campagnards. Ils n'ont qu'à étudier le chapitre des complimens, pour eſtre des provinciaux & des campagnards achevez. Car ce nouveau maiſtre enſeigne la methode de faire des complimens en toutes rencontres; & il ne luy reſte plus qu'à donner des regles pour rire à propos.

Au reſte, la converſation du jeune Cavalier & de la Demoiſelle qui peint dans ſon cabinet, eſt une choſe admirable, & l'Auteur a raiſon de la propoſer pour modele. Je crains ſeulement que ce modele ne ſoit au deſſus de l'imitation, comme ces originaux dont on ne peut faire que des copies imparfaites.

Ce reſpect qu'on doit au temple des muſes; ce temple qu'on a peur de profaner; ces muſes qui eſtoient neuf, quoy-que la Demoiſelle ſoit toute ſeule; cette Demoiſelle, qui, toute ſeule, les vaut toutes neuf; qui en ſçait plus que toutes ces neuf ſçavantes enſemble, & cent autres choſes de cette force, m'ont fait croire d'abord que c'eſtoit un extrait du *Secretaire de la Cour*, ou des *Complimens de la Langue Françoiſe*. Mais on m'a aſſeûré que ce n'eſtoit ni le meſme tour, ni les meſmes termes; & qu'il n'y avoit que les penſées qui fuſſent ſemblables. Aprés tout, je ne croy pas que l'Auteur de la *Civilité* ait volé Nerveze, ou la Serre. Il arrive tous les jours que deux Ecrivains ſe rencontrent; & quand on a le meſme caractere d'eſprit, on penſe d'ordinaire les meſmes choſes.

DESAGRE'MENT.

CE mot eſt nouveau, & commence à s'établir; *elle a un grand deſagrément en toute ſa perſonne. Deſagréable* & *deſagréer* ſervent à l'adoucir. On dit auſſi, *ce fut un grand deſagrément pour moy*, en parlant de quelque choſe qui a choqué; mais cette façon de parler ſemble à quelques-uns un peu prétieuſe, & je croy que pour s'en ſervir communément, il faut attendre qu'elle ſoit plus autoriſée.

L'Auteur de l'Education d'un Prince écrit

néanmoins à peu prés dans le meſme ſens : *Il a raiſon, humainement parlant, d'eſtre fort offensé de ce procedé; humainement parlant on ne ſçauroit trouver à redire à ſon reſſentiment; humainement parlant c'eſt un grand deſagrément que cela.*

COURTOIS. COURTOISIE.

CEs mots commencent à vieillir, & ne ſont plus du bel uſage. Nous diſons, *civil, honneſte; civilité, honneſteté.*

M. de Balzac ſe ſert de *courtois* & de *courtoiſie. L'un eſt le plus courtois & le plus civil de tous les hommes. Aprés cela, meſlons la courtoiſie avec la guerre. Ne ſçachant plus que faire, il s'adreſſe aux Graces, qui ſont les Déeſſes des courtoiſies.*

M. Coſtar aime *courtoiſie* ſur tout, & l'emploie ſouvent. *La courtoiſie, quand elle eſt extrême comme la voſtre, releve le prix de tous les devoirs qu'on luy rend. Je me ſuis ſouvenu de ce qu'il vous plût de me dire il y a quelques années, que lors que vous ſeriez en dignité, vous redoubleriez voſtre courtoiſie*, &c.

Si l'un & l'autre écrivoient preſentement, ils ne diroient ni *courtois*, ni *courtoiſie;* & je m'étonne qu'un excellent Hiſtorien ait dit depuis peu, que le Conneſtable de Bourbon eſtoit *courtois*, & que François Premier fut charmé de la *courtoiſie* du Pape. Je ne penſe pas auſſi qu'il faille l'imiter; il ſeroit plus aiſé de le faire en

cela, que dans le reſte, où il eſt preſque inimitable.

AIMER MIEUX, AIMER PLUS.

CEs deux locutions ſe confondent quelquefois. Il y en a qui diſent, *c'eſt l'homme du monde que j'aime le mieux*, au lieu de dire, *pour qui j'ay le plus d'amitié, que j'aime le plus.* A mon avis, c'eſt ainſi qu'il faut parler; *aimer mieux* ſe dit en un autre ſens. C'eſt le *malo* des Latins. *J'aime mieux me taire, que de parler mal-à-propos; j'aime mieux une fortune baſſe & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuſe. Aimer mieux* ſe joint ou avec un verbe, ou avec une choſe que l'on préfere à une autre; mais non pas avec une perſonne, quand il s'agit d'amitié. Je dis quand il s'agit d'amitié, car s'il s'agit d'une préference, dont l'amitié n'eſt point la cauſe, on le joint bien avec une perſonne. Par exemple, *j'aime mieux un valet malfait & ſage, qu'un valet bienfait & fripon; de ces deux livres, lequel aimez-vous le mieux? de tous nos Ecrivains, c'eſt celuy que j'aime le mieux.* Car ce n'eſt pas à dire, *j'ay plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je préfere l'un à l'autre; l'un m'accommode mieux que l'autre; c'eſt celuy qui me plaiſt davantage.*

Les Italiens diſent *io amo meglio* dans le meſme ſens. Auſſi ont-ils pris de nous cette phraſe,

De la précellence du langage François.

ſelon la remarque de Henri Eſtienne; & le Cardinal Bembo, qui la met au nombre des locutions dérivées du François, l'explique par *io voglio più toſto:* ce qui marque de la préference, & non pas de l'amitié.

On dit à la verité, *je l'aime bien;* mais *bien* en cét endroit ſignifie *beaucoup:* & quand *bien* ſignifie *beaucoup, plus* eſt le comparatif qui y répond, & non pas *mieux.*

Cependant M. de la Chambre écrit dans le diſcours de l'amitié des animaux : *Tout le monde ſçait l'amour que le ſinge à pour ſes petits; car elle a paſſé en proverbe, pour marquer ceux qui perdent leurs enfans à force de les careſſer. Il eſt vray que de deux qu'elle fait à chaque fois, il y en a toûjours un qu'elle aime le mieux, parce que ſon amour eſt trop violente, pour eſtre également partagée à tous les deux.*

L'Auteur d'un des plus polis Ouvrages de noſtre Langue dit auſſi: *La ſurpriſe de trouver l'homme du monde qu'il aimoit le mieux, le mit hors d'eſtat de pouvoir parler.*

Il falloit dire, ce me ſemble, *il y en a toûjours un qu'elle aime le plus; l'homme du monde qu'il aimoit le plus.* Et pour marque que *mieux* n'eſt pas en ſa place, c'eſt qu'on ne diroit pas, *c'eſt l'homme du monde qu'il a le mieux aimé; c'eſt l'homme du monde qui en eſt le mieux aimé.* Il faut dire aſſeûrément, *c'eſt l'homme du monde qu'il a le*

plus aimé; c'eſt l'homme du monde qui en eſt le plus aimé.

FIER.

LE mot de *fier* eſt tout François en ſa ſignification fine; & les mots qui luy ſont ſemblables dans les autres Langues, n'expriment point ce que nous entendons par *une mine fiére, une beauté fiére. Ferus* & *ferox* ne répondent point à *fier.* Il y a bien de la difference entre *fier* & *ſauvage, farouche, feroce, barbare, cruel.* Il y en a meſme entre *fier*, & *généreux* ou *hardi*, que *ferox* ſignifie quelquefois, ſelon ces vers des deux meilleurs Poëtes du ſiécle d'Auguſte.

Non vivida bello
Dextra viris, animuſque ferox, patienſque pericli.

Nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.

Le *fiero* des Italiens & le *feroz* des Eſpagnols ont diverſes ſignifications. Outre qu'ils ſignifient l'un & l'autre le *ferus* des Latins, le ſecond ſignifie, *arrogant, hautain;* mais ils n'ont point la ſignification du *fier* des François. Car enfin *fier* dans le ſens que luy donnent les gens polis, n'a rien de choquant, & eſt plûtoſt une loüange qu'une injure. Il ſignifie quelque choſe de délicat & de vertueux: s'il y entre de

l'orgueïl, de l'audace, de l'air galant; c'eſt un noble orgueïl, c'eſt une audace meſlée de pudeur, c'eſt un air galant honneſte. La *fierté* dont nous parlons eſt toûjours accompagnée de la belle gloire, & n'eſt oppoſée ni à la douceur, ni à la modeſtie. Une meſme perſonne peut eſtre douce & *fiére* tout enſemble, & avoir dans la phyſionomie je ne ſçay quoy de *fier* & de modeſte. En un mot, ce que nous entendons finement par *fierté*, eſt bien éloigné de ce que les Latins entendent par *feritas*, les Italiens par *fierezza*, les Eſpagnols par *ferocidad;* & de ce que nous entendons nous-meſmes par *ferocité*, quand nous diſons que *la ferocité naturelle fait moins de cruels que l'amour propre.*

Réflexions morales.

Fierté, quand il ſe dit d'une femme, ſignifie tout ſeul le *grata protervitas* d'Horace, avec cette difference, qu'il emporte toûjours vertu. Il ſignifie auſſi ces maniéres dédaigneuſes, mais nobles & engageantes, que le Taſſe donne à la ſage Sophronie,

Con iſchive maniere e generoſe;

Il ſignifie encore cét orgueïl qui plaiſt, & cette ſevérité charmante que le meſme Poëte fait entrer dans le portrait de la généreuſe Clorinde:

Armò d'orgoglio il volto, e ſi compiacque
Rigido farlo, e pur rigido piacque.

Car les Italiens ont beſoin de pluſieurs mots, pour

pour exprimer ce que nous disons en un seul.

Quand *fierté* se dit d'un homme, il signifie particuliérement, hauteur d'ame, passion pour la gloire, délicatesse d'honneur, je ne sçay quoy de grand & de vif dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot mesme de *fierté*.

On y ajouste quelquefois une épithete, pour marquer davantage ce qu'on veut dire, & rendre le mot plus fort. Ainsi M. de la Chambre dit dans les Caracteres de la Hardiesse, *que toutes les autres passions corrompent cette beauté masle que l'homme doit naturellement avoir: que la seule hardiesse luy donne cét air majestueux, cette agréable fierté, & ce bel orgueïl, qui conviennent à sa nature & à son sexe.*

L'Auteur de l'Ode à Achante, dit, en parlant du Roy, à Achante mesme, qui écrit l'histoire de ce grand Prince,

Mais comment pourrez-vous jamais
Avec d'assez fidelles traits
Peindre sa sagesse admirable
Sa valeur, sa noble fierté?

Et l'Auteur de l'Arianisme dit, en parlant du Roy des Huns: *Mettant l'épée à la main, & la montrant à son armée d'un certain air de fierté mesle d'allegresse; puis regardant les ennemis avec un soûrire mépriſant, qui faisoit comprendre qu'il se tenoit*

fort asſeûré de la victoire, il fit ſonner la charge. Voilà en petit le portrait d'un homme *fier* pour le regard de la guerre. Car il eſt des *fiertez*, comme des heros, de plus d'une eſpece, & de plus d'une maniére.

Au reſte, quelque beau ſens qu'ait *fierté* tout ſeul, ou avec une belle épithete; il en a un mauvais, dés qu'on y ajoûte une épithete maligne, *elle a une ſotte fierté, c'eſt une fierté ridicule.*

Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier.

Il ſe prend meſme en mauvaiſe part dans ſa ſignification commune, auſſi-bien que *fier*, & ſignifie proprement *orgueïl. Cette gloire, qui donne ordinairement de l'orgueïl & de la fierté, ne luy donna que des ſentimens modeſtes.*

On dit, *il n'y a rien de plus oppoſé à l'humilité de l'Evangile, que la fierté de la philoſophie; un homme fier de ſa nobleſſe, de ſa faveur; les vertus payennes eſtoient des vertus fiéres.* Mais il ne ſignifie que cela; au lieu que *fiero* ou *fero* Italien ſignifie *cruel, farouche, barbare.* Il ſe dit meſme des ſcelerats & des impies, comme il paroiſt dans le caractere d'Argant, un des heros Saraſins de la Jeruſalem delivrée:

Impatiente, ineſſorabil, fero
D'ogni dio ſprezzator, e che ripone
Ne la ſpada, ſua legge e ſua ragione.

Fierté ſe dit élegamment dans le figuré à l'égard de l'éloquence & du ſtile. *Nous devons, autant qu'il nous eſt poſſible, nourrir noſtre eſprit au*

Traité du ſublime.

grand, & le tenir toûjours plein, pour ainſi dire, d'une certaine fierté noble & généreuſe.

Fier & *fierté* ſont auſſi des mots de peinture. *Des couleurs fiéres, des figures fiéres.* *Art de la Peinture.*

M. Peliſſon dit de Jules Romain, *toutes ſes figures eſtoient fiéres & hardies.* Et M. Felibien, qui eſt ſi entendu dans la Peinture, dit d'un Crucifix du Cavallini, qui eſt dans l'Egliſe de Saint Paul hors des murs de Rome: *La teſte du Chriſt eſt tournée d'une certaine maniére fiére.* Il dit, en parlant des tableaux qui ont un beau coloris, *cette force, cette fierté, cette douceur,* &c. *Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin.* *Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des Peintres.*

SYSTEME.

IL y a quelques années que ce mot n'eſtoit connu en noſtre langue que des philoſophes & des mathematiciens; c'eſtoit un mot d'art en quelque ſorte, *le ſyſteme du monde, le ſyſteme de Copernic.* Depuis que M. de la Chambre a fait le *ſyſteme de l'ame,* on s'eſt accoûtumé à ce mot; & comme il ſignifie proprement *conſtitution* & *ſituation,* on s'en eſt ſervi dans le figuré, pour exprimer bien des choſes.

Un de nos bons Ecrivains dit dans les Réflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote: *Voilà en abregé le deſſein de la tragédie, ſelon le ſyſteme d'Ariſtote; noſtre nation, qui eſt naturellement galante, a eſté obligée, par la neceſſité de ſon caractere, à ſe faire un*

ſyſteme nouveau de tragédie. Il y en a qui diſent; *le ſyſteme de la Cour, le ſyſteme des affaires d'Allemagne:* mais cela n'eſt pas encore bien établi; & je connois des gens habiles en noſtre Langue, qui ne peuvent ſouffrir ces expreſſions.

S'ETOURDIR.

CETTE locution eſt élegante en un certain ſens, mais il faut s'en ſervir à propos. Elle ſignifie, *s'oſter le ſentiment d'une choſe, & ſe tromper en quelque façon ſoy-meſme:* & des Auteurs délicats diſent dans ce meſme ſens: *Pourveû qu'on s'étourdiſſe bien ſur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne ſonge à l'avenir, que pour mieux profiter du preſent; pourveû enfin qu'on ait réduit ſa raiſon à ne raiſonner plus ſur les choſes que Dieu n'a pas voulu ſoûmettre au raiſonnement; c'eſt tout ce qu'on peut ſouhaiter.*

*Oeuvres meſlées de M. D.****

Regardez un peu ce faux brave (c'eſt de Senéque dont il s'agit, & de Senéque mourant) *vous verrez qu'en faiſant de beaux raiſonnemens ſur l'immortalité de l'ame, il cherche à s'étourdir ſur la crainte de la mort.*

Diſcours ſur les Réflexions morales.

La grandeur & la gloire? Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, je ne puis plus ſoûtenir ces grandes paroles, par leſquelles l'arrogance humaine taſche de s'étourdir elle-meſme, pour ne pas appercevoir ſon néant.

Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe d'Orleans.

On diroit bien des libertins, qui ont le cœur

plus déreglé que l'eſprit, & qui, pour jouïr tranquillement des plaiſirs de la vie, voudroient bien ſe perſuader, contre leurs propres lumiéres, qu'il n'y a rien à craindre pour eux aprés la mort: *Ils ſont ce qu'ils peuvent, pour s'étourdir là-deſſus.*

Cependant un de nos maiſtres n'aime point cette façon de parler, & ſoûtient que *s'étourdir* pour *s'oſter le ſentiment*, eſt barbare. Aprés tout, quelque barbare que cela luy ſemble, cela ſe dit par des perſonnes tres-intelligentes; & c'eſt aſſez, pour rendre peu à peu françoiſe, la plus barbare expreſſion du monde.

CONSTRUCTION IRREGULIE'RE.

EXEMPLE. *La conduite & la fortune avec laquelle vous avez ſauvé la noſtre:* cela n'eſt pas juſte; & M. de Voiture, en écrivant de la ſorte au Cardinal de la Valette, a plus conſideré la penſée, que la régularité de la conſtruction. La *noſtre* ne ſe rapporte qu'à *fortune;* & cependant, dans la derniére exactitude, quand deux mots ſont enſemble, & qu'il ſuit quelque choſe qui en dépend, il faut que ce qui ſuit ſe rapporte à l'un & à l'autre. Le meſme Auteur dit ailleurs: *Je ne croiray pas qu'elle m'aime tant qu'elle dit, ni que j'aye beaucoup de part en ſes priéres, ſi je continuë à avoir ſi peu de ſanté, & ſi peu de fortune. C'en eſt une au reſte pour moy plus grande que*

je ne ſçaurois jamais eſperer, &c. Outre que *c'en eſt une*, ne ſe rapporte pas à *ſanté*, qui eſt joint avec *fortune*, il vient aprés un point, qui a terminé le ſens ; & je ne ſçai s'il eſt permis d'en uſer de la ſorte. Je ſçai bien que de bons Auteurs n'en font nul ſcrupule, & entre autres M. Coſtar. Il dit dans ſes Lettres: *Vous poſſedez en perfection tout ce qu'il y a de plus fin, de plus ingénieux, & de plus ſubtil, dans cette belle, & agréable ſcience; & vous y avez découvert de certains ſecrets, qui s'eſtoient cachez à Senéque, & que nous chercherions inutilement dans ſes livres des bienfaits. Les voſtres, Monſeigneur, n'ont pas attendu mes priéres.*

C'eſt dans cette aſſeûrance que la meilleure, & la plus ſaine partie de ce royaume, qui ne diſtingue point vos diſgraces d'avec les ſiennes, trouve aujourd'huy quelque ſoulagement à ſon déplaiſir. Le mien ne finira point, &c.

Si les biens veritables me manquent, je me ſatisferay des imaginaires, & conſidereray que les riches ne jouïſſent gueres plus parfaitement de leurs richeſſes & de leurs treſors. Vous en eſtes un pour moy, je vous le proteſte. Il me ſemble que quand la periode eſt finie, le point qui la termine détache ce qui ſuit de ce qui précede: c'eſt une affaire faite, & il ne faut plus y revenir. Il falloit répeter *bienfaits*, *déplaiſir*, *treſor*, ou plûtoſt prendre un autre tour, pour écrire réguliérement.

EN, DANS.

CEs deux prépoſitions ont tant de rapport & de reſſemblance, qu'il eſt aſſez difficile de dire préciſément quand il faut mettre l'une plûtoſt que l'autre. Voicy ce que j'ay démeſlé, aprés y avoir penſé avec un peu d'attention. On met toûjours *en* devant les noms de royaumes & de provinces qui n'ont point d'article, *en France, en Eſpagne, en Normandie, en Gaſcogne.* On met toûjours *dans*, quand ces noms ont un article, *dans la France, dans l'eſpagne, dans la Normandie, dans la Gaſcogne.*

On met toûjours *dans* aux autres noms, quand le nom eſt maſculin, qu'il a ſon article, & que ſon article ne ſe mange point, *dans le repos, dans le mouvement, dans le miſerable eſtat où je ſuis.* On ne dit jamais, *en le repos, en le mouvement, en le miſerable eſtat.*

J'ay dit quand le nom eſt maſculin; car s'il eſt feminin, on peut mettre abſolument *en* & *dans*, quoy-que *dans* ſoit meilleur d'ordinaire, *dans la miſere où je ſuis, en la miſere où je ſuis; dans la belle humeur où vous eſtes, en la belle humeur où vous eſtes; dans la fleur de l'âge, en la fleur de l'âge.*

J'ay dit quand l'article ne ſe mange point; car s'il ſe fait une éliſion, quoy-que le nom & l'article ſoient maſculins, on dit *en* & *dans*,

dans l'eſtat où je ſuis réduit, en l'eſtat où je ſuis réduit; il m'eſt venu en l'eſprit, il m'eſt venu dans l'eſprit; dans l'horrible embarras où je me trouve, en l'horrible embarras où je me trouve. On dit cependant toûjours, *il eſt allé en l'autre monde*, pour dire qu'il eſt mort; & ce ſeroit mal dit, *il eſt allé dans l'autre monde*, quoy-qu'on diſe également, *nos bonnes œuvres nous ſuivent en l'autre monde, & dans l'autre monde.* Si par *l'autre monde* on entendoit la partie du monde nouvellement découverte, & ce que nous appellons *le nouveau monde*, on diroit bien, *il eſt allé dans l'autre monde:* mais d'ordinaire on n'entend que l'autre vie, par *l'autre monde;* & quand on parle des Indes, il faut dire, *le nouveau monde*, & non pas *l'autre monde.* L'uſage a attaché cette expreſſion à l'autre vie; *des gens de l'autre monde; c'eſt une grande folie que de ne point penſer à l'autre monde.*

Au reſte, ſi l'éliſion fait dire *en* & *dans* aux maſculins, elle le fera dire à plus forte raiſon aux feminins, qui ſans éliſon reçoivent *en* & *dans; dans l'extrémité où je ſuis, en l'extrémité où je ſuis; dans l'humeur où il eſt, en l'humeur où il eſt.*

On met *en* & *dans* avec *tout*, ſoit qu'il y ait un article, ſoit qu'il n'y en ait point, *dans tous les lieux, dans tous les temps; en tous les lieux, en tous les temps, en tout temps, en tout païs; dans*

tout

toût temps, dans tout païs, en toutes ſortes de rencontres.

On met auſſi *en* & *dans* devant les adjectifs de nombre, & devant ceux qui y ont rapport, comme *pluſieurs, divers, chaque, quelque*, &c. *J'ay leû cela en un bon livre, dans un bon livre; en mille occaſions, dans mille occaſions; en pluſieurs endroits, dans pluſieurs endroits; en chaque âge, dans chaque âge; en quelque erreur que vous ſoyez, dans quelque erreur que vous ſoyez.*

Comme *des* & *de* eſt le pluriel *d'un* en noſtre Langue, *un livre, des livres, de beaux livres;* on met *en* & *dans* devant *des* & *de*, comme devant *un; en des livres anciens, dans des livres anciens; en de ſi beaux lieux, dans de ſi beaux lieux.* Il faut cependant remarquer une choſe, que quand on joint les adjectifs de nombre avec les noms de temps, comme ſont *heure, jour, mois, année*, &c. on doit toûjours ſe ſervir d'*en*, quand on veut marquer le temps qui s'emploie à une choſe. Par exemple, *j'ay leû ce livre en une heure;* & il y a des endroits où *dans* feroit un faux ſens. Par exemple, ſi je diſois, *je feray mon voyage dans dix jours*, pour dire que je n'y emploiray que dix jours, je parlerois mal, & ne me ferois pas entendre; car *dans dix jours*, ſignifie que je feray mon voyage aprés que dix jours ſeront paſſez. Auſſi les perſonnes qui parlent juſte, ne diſent jamais

l'un pour l'autre, pas meſme en poëſie; & cette illuſtre Fille, qui avoit tant d'eſprit & tant de vertu, qui entendoit pluſieurs Langues & qui ſçavoit ſi bien la noſtre, n'a pas manqué de dire dans l'Ode qu'elle a compoſée ſur les Conqueſtes du Roy, & où elle fait parler M. le Dauphin d'une maniére digne de ce jeune Prince:

Déja cent places de marque,
Au ſeul nom de ce Monarque,
A ſa clemence ont recours;
Et mille guerriers illuſtres,
N'avoient pû faire en dix luſtres
Ce qu'il a fait en dix jours.

On peut mettre *en* & *dans* devant les pronoms démonſtratifs, ou perſonnels, comme *ce, cét, celuy, ſoy, nous*, &c. ou dérivez, comme *ſon, nos, noſtre, quel, quelque, tel*, &c. Il ne faut qu'ouvrir les livres, pour trouver des exemples de tout cela en proſe & & en vers. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt mieux que l'autre, mais il eſt difficile de les marquer tous, & l'uſage ſeul peut apprendre ces diſtinctions délicates. Il y a des endroits où *en* ne ſeroit pas ſi bien: quand il s'agit d'un lieu où l'on met quelque choſe, nous nous ſervons d'ordinaire de *dans; il a ſerré cela dans ſon coffre, dans ſa caſſette, dans ſon cabinet.* Il y a auſſi des endroits où *dans* ne vaut rien. Par exemple, quoy-qu'on

diſe *rentrer en ſoy-meſme* & *rentrer dans ſoy-meſme*, on dit toûjours *penſer en ſoy-meſme*; & qui diroit, meſme en vers, *je penſois dans moy-meſme*, parleroit mal. Il eſt vray, qu'à parler en général, la poëſie a plus de liberté que la proſe; & à l'égard de ces prépoſitions, il ne faut pas ſi fort chicaner les poëtes, qui ont ſouvent beſoin d'éliſions pour la meſure de leurs vers. *En* eſt d'un grand ſecours, où *dans* ſeroit incommode. Mais aprés tout, les licences des poëtes doivent avoir des bornes; & il y a des regles de grammaire, dont la poëſie ne diſpenſe pas. Auſſi les bons poëtes, qui ſont tout enſemble bons grammairiens, ne s'en diſpenſent jamais. Ils ne ſe permettent rien contre la Langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination; &, ſi j'oſe parler ainſi, le langage des Dieux ne les empeſche pas de parler François.

Au reſte, quoy-qu'on puiſſe mettre quelquefois *en* & *dans* indifferemment devant un mot: s'il y a pluſieurs mots ſemblables dans la meſme periode, & que ce ſoit le meſme ſens, le meſme ordre, & la meſme ſuite de diſcours, ayant mis *dans* au premier mot, il ne faut pas mettre *en* au ſecond; l'uniformité demande que *dans* regne par tout. En voicy des exemples.

C'eſt un Dieu fidelle dans ſes promeſſes, inépuiſable dans ſes bienfaits, juſte dans ſes jugemens. *Mort des Juſtes.*

Plaidoyers de M. le Maiſtre.

Ce grand Prince ne poſſede pas ſeulement les vertus morales, mais encore les chrétiennes; il n'eſt pas ſeulement juſte dans ſes guerres, généreux dans ſes combats, clement dans ſes victoires, moderé dans ſes triomphes; mais il eſt ennemi de tous les vices, &c.

Morale du Sage.

La gloire d'un Souverain conſiſte bien moins en la grandeur de ſon eſtat, en la force de ſes citadelles, & en la magnificence de ſes palais, qu'en la multitude des peuples auſquels il commande.

J'ay dit quand c'eſt le meſme ordre, & le meſme ſens; car autrement, on peut varier, & on doit le faire en certains endroits.

Vie de Socrate.

Il paſſa un jour & une nuit entiére en une ſi profonde méditation, qu'il ſe tint toûjours dans une meſme poſture.

On ne trouve point qu'il ſoit jamais demeuré ſi long-temps attaché en une meſme place, ni dans un ſi profond raviſſement d'eſprit, que cette fois-là.

Une ſi profonde méditation, un ſi profond raviſſement, ſont d'une autre eſpece, qu'*une meſme poſture, une meſme place:* & c'eſt pour cela que l'Auteur a mis *dans une meſme poſture*, aprés *en une ſi profonde méditation; & dans un ſi profond raviſſement*, aprés *en une meſme place.*

Pour peu qu'on ſçache ce que c'eſt qu'exactitude en matiére de ſtile, on voit bien que ce ſeroit tout au moins une négligence de dire, *il paſſa un jour & une nuit entiére en une*

ſi profonde méditation, qu'il ſe tint toûjours en une meſme poſture. On ne trouve point qu'il ſoit jamais demeuré ſi long-temps attaché en une meſme place, ni en un ſi profond raviſſement d'eſprit.

Cette négligence eſt échapée, je ne ſçay comment, a un Auteur tres-exact. *Le Titien n'eût pour maiſtre qu'un peintre médiocre; & cependant il ſurpaſſa tous ceux de ſa profeſſion en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour qui regne en ſes ouvrages.* La derniére juſteſſe voudroit, *dans ſes ouvrages*, aprés *en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour.* Un autre Ecrivain fameux eſt tombé dans la meſme négligence. *Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties par la mort, & nous entrerons tous, dans ce moment, dans une ſolitude éternelle.* L'exactitude demande qu'on diſe, *nous entrerons tous, en ce moment, dans une ſolitude éternelle;* ou, *nous entrerons tous, dans ce moment, en une ſolitude éternelle.*

Et cela eſt ſi vray, que les poëtes qui ſçavent la Langue, n'y manquent pas, quand la meſure ne les oblige point au contraire.

Sur tout qu'en vos écrits la Langue révérée
Dans vos plus grands excés vous ſoit toûjours ſacrée.

Un poëte qui négligeroit l'élocution, & qui ne ſeroit pas exact, pourroit dire, *en vos plus grands excés*, comme *en vos écrits:* mais parque ces deux choſes ſont de differente eſpece, & qu'il eſt à propos de les diſtinguer,

l'Auteur de l'Art poëtique dit, *en vos écrits, dans vos plus grands excés;* & une marque qu'il a eû cét égard, c'eſt qu'il dit en un autre endroit:

Soyez vif & preſſé dans vos narrations,
Soyez riche & pompeux dans vos deſcriptions.

Il met *dans* à *narrations* & à *deſcriptions*, parce que *narrations* & *deſcriptions* ſont de meſme eſpece, & dans le meſme ordre.

Que s'il dit, en faiſant la peinture d'un jeune homme:

Eſt vain dans ſes diſcours, volage en ſes deſirs,

il en uſe ainſi pour la meſure du vers; & c'eſt proprement dans ces occaſions que les Poëtes peuvent faire ce qu'il leur plaiſt.

Il y a des endroits où l'on pourroit faire en proſe ce qu'on fait en vers. Mais, à parler en général, la régularité demande que ce qui eſt de meſme nature & dans le meſme ordre du diſcours, s'exprime de la meſme maniére. Et M. Patru, qui ſçait admirablement toutes les regles de l'exactitude, n'y a pas manqué, en diſant: *Ce cher parent, que vous regretez, n'eſt point à plaindre; ſa carriére, qui pouvoit eſtre plus longue, ne pouvoit eſtre ni plus belle, ni plus heureuſe. Il fut heureux dans ſa naiſſance; heureux dans ſon mariage, en ſes enfans, en ſes emplois.* Car *naiſſance* & *mariage*, qui ont du rapport, & pour la nature du ſubſtantif, & pour le nombre ſin-

gulier, ſont ſous la prépoſition *dans;* comme *enfans* & *emplois*, qui ſe reſſemblent, au moins par leur nombre, ſont ſous la prépoſition *en*. *Dans* ou *en* par tout ne feroit pas peut-eſtre un ſi bel effet; & c'eſt en de ſemblables rencontres qu'un peu de variété a bonne grace.

AVOIR DU COEUR.

IL y en a qui diſent, *il a du cœur, elle a du cœur*, pour exprimer qu'une perſonne a de l'amitié, qu'elle eſt officieuſe & bienfaiſante. Ce n'eſt pas bien parler. *Cœur* avec le verbe *avoir*, ne ſignifie que *courage* & *fierté*. On dit d'un homme incapable de faire une lâcheté, *il a du cœur;* d'une femme fiére, & qui ſçait garder ſon rang, *elle a du cœur. Celuy qui a du cœur n'eſt jamais foible, quoy-qu'il ſoit dénué de tout.* *Morale du Sage.*

Quand on veut ſe ſervir du mot de *cœur*, pour exprimer l'amitié, la bonté, ou la généroſité, qui conſiſte dans une humeur bienfaiſante, on joint à *cœur* une épithete. On dit, par exemple, *il a le cœur bienfait; il a le cœur bon. Ce jeune garçon*, dit M. Coſtar, *eſt tout plein de zele & de paſſion pour ſon ſervice; il a le cœur bon, & n'a pas le ſens mauvais.* Au reſte, *cœur* ſeul, & ſans épithete, ſignifie toûjours *courage*, non-ſeulement avec le verbe *avoir;* mais auſſi avec le verbe *eſtre* joint à un ſubſtantif; *c'eſt un hom-*

me de cœur. J'ay dit ſeul, car ſi on met *tout* devant *cœur*, alors *cœur* ſignifie *bonté, amitié ; c'eſt un homme tout de cœur.*

COMMENT IL FAUT PRONONCER la derniére ſyllabe des noms terminez en *eur.*

IL ne s'agit icy que des noms qui s'attribuënt à une perſonne, comme *orateur, empereur, menteur,* &c. car il eſt hors de doute que les autres noms terminez en *eur*, ſe doivent prononcer fortement, & qu'il faut faire ſentir *eur*, en les prononçant, *fleur, honneur, blancheur, noirceur, pudeur,* &c. Toute la queſtion ſe réduit donc aux premiers noms, qui conviennent à l'homme; & on demande en quelle occaſion il faut prononcer *eur*, ou *eux.*

I. Quand les noms viennent tous entiers du Latin par le ſeul changement d'*or* en *eur*, comme *orateur* vient d'*orator, acteur* d'*actor, auteur* d'*autor, impoſteur* d'*impoſtor, rheteur* de *rhetor;* c'eſt une regle générale qu'on fait ſonner *eur* à la fin.

II. Quand les noms en *eur* n'on point de feminin, ou que le feminin qu'ils ont ne ſe termine point en *euſe*, on prononce toûjours *eur* ferme; ſoit qu'ils viennent du Latin indirectement, & par quelque ſorte d'alteration, comme *empereur* vient d'*imperator, veneur* de *venator, pecheur* de *peccator;* ſoit qu'ils n'en viennent point

point du tout, comme *mineur* officier de guerre, qui eſt un mot tout françois.

III. Quand les noms en *eur* ont un feminin en *euſe*, comme *menteur, menteuſe; receleur, receleuſe; faiſeur, faiſeuſe; mangeur, mangeuſe; beuveur, beuveuſe; receveur, receveuſe*, &c. on prononce *eur* quelquefois ferme, & quelquefois mollement, comme s'il y avoit *eux*. *C'eſt mon procureur, c'eſt mon procureux; vous eſtes un menteur, vous eſtes un menteux.* On prononce *eux* d'ordinaire en deux rencontres. 1. Quand il ſuit quelque choſe aprés le mot. *Le procureux du Roy, le procureux général; vous eſtes le plus petit mangeux que je connoiſſe; c'eſt un grand faiſeux de madrigaux; c'eſt un grand diſeux de rien.* 2. Quand on parle ſimplement, ſans emphaſe, & ſans émotion, on prononce comme s'il y avoit *eux*, & on dit, *vous eſtes un petit menteux; c'eſt un flateux.* Au contraire, quand on le prend ſur le haut ton, qu'on parle avec emphaſe, & qu'on s'échauffe en parlant, on prononce *eur, vous eſtes un menteur; c'eſt un hardi menteur; c'eſt un beau parleur.* On dit quelquefois, *c'eſt un pauvre preſcheux*; mais on dit toûjours, *les Freres Preſcheurs*, comme *les Freres Mineurs.*

La derniére remarque qu'il faut faire, & la plus importante, c'eſt que toutes ces differences ne regardent gueres que le diſcours fami-

lier; car quand on parle en public, on a coûtume de prononcer *eur* par tout.

HYDRIE.

LE nouveau Traducteur de l'Eccleſiaſte dit, *avant que l'hydrie ſe briſe ſur la fontaine*, pour rendre ces paroles, *antequam conteratur hydria ſuper fontem*. C'eſt traduire mot à mot, & auſſi fidellement qu'un Traducteur d'Horace a traduit, *ad amphoram, à ſon amphore*. Mais j'ay peur que le Traducteur de l'Eccleſiaſte & le Traducteur d'Horace ne ſoient un peu trop fidelles; & que pour s'attacher ſcrupuleuſement au Latin, ils n'abandonnent le François. La fidélité d'un Traducteur ne va pas juſques-là; & je croy que quand ces Traducteurs auroient mis *cruche*, au lieu d'*hydrie*, & *bouteille* au lieu d'*amphore*, leur traduction n'en ſeroit pas moins exacte. Quels termes, bon Dieu, qu'*hydrie* & *amphore*! à quel marché, à quelle foire de France vend-on des *hydries* & des *amphores*? Une ſervante n'étonneroit-t-elle pas bien ſa maiſtreſſe, de luy dire, *j'ay acheté aujourd'huy une hydrie & une amphore*? ce ſeroit bien pis que la ſervante des Femmes ſçavantes de Moliére. Car enfin ſi Martine ſe ſert de mots impropres, & ne garde pas toûjours les regles de la grammaire : au moins on l'entend; elle ne parle pas latin en françois; elle n'uſe point de mots inconnus

Amphora ſignifie proprement vaſe ou bouteille de terre, qui a deux anſes.

aux hales, & qui ayent beſoin d'interprete. Cependant le mot d'*hydrie* ſe trouve dans un nouveau dictionaire latin & françois : mais apparemment il ne ſe trouvera pas dans celuy de l'Académie Françoiſe.

GENS.

GENS, dans la ſignification de *perſonnes*, ſelon la Remarque de M. de Vaugelas, eſt maſculin, quand l'adjectif le ſuit, & feminin quand il le précede; *ce ſont de ſottes gens, ce ſont des gens réſolus*. Mais il y a un cas à quoy M. de Vaugelas n'a point pris garde; c'eſt quand dans la meſme phraſe il y a un adjectif devant, & un adjectif ou un participe aprés. On demande s'il les faut mettre tous deux au meſme genre, ſelon la regle générale, ou ſi l'on doit mettre le feminin devant, & le maſculin aprés. Par exemple, s'il faut dire, *il y a de certaines gens qui ſont bien ſots*, ou *bien ſottes ; ce ſont les meilleures gens que j'aye jamais veûës*, ou *veûs*. Les plus ſçavans dans la Langue croyent qu'il faut dire *ſots* & *veûs* au maſculin, par la raiſon que le mot de *gens* veut toûjours le maſculin aprés ſoy. C'eſt une bizarrerie étrange qu'un mot ſoit maſculin & feminin dans la meſme phraſe; mais ce ſont ces ſortes d'irrégularitez qui font en partie la beauté des Langues.

Observations sur la Langue Françoise.

M. Menage a bien remarqué que *gens* ne se dit point d'un nombre determiné, par exemple, *quatre gens, six gens, dix gens;* & qu'il faut dire, *quatre hommes, six hommes, dix hommes.* Il pouvoit ajouster, pour confirmer son observation, qu'à la verité on joint *gens* avec *cent* & *mille*, mais que c'est seulement pour signifier un nombre indéterminé; *il y a cent gens dans cette maison; j'ay veû aujourd'huy mille gens:* & cela est si vray, que si en effet il y avoit justement cent personnes dans une maison, & qu'on eût veû mille personnes de compte fait, ce seroit mal parler que de dire, *il y a cent gens dans cette maison; j'ay veû mille gens;* il faudroit dire, *il y a cent personnes, j'ay veû mille personnes, ou mille hommes.*

Le mesme Auteur condamne également *dix gens*, & *dix jeunes gens;* mais avec tout le respect que je luy dois, je doute que *dix jeunes gens* soit mal dit, & que M. d'Ablancourt ne parle pas correctement, en disant dans son Marmol: *Ali, qui se douta de ce que c'estoit, prit son ami nommé Yahya, & dix autres jeunes gens de leur faction.* Il est certain qu'on dit tous les jours, *ce sont trois honnestes gens;* & les Censeurs des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, quelque severes qu'ils soient, ne se sont pas avisé de reprendre cét endroit: *Nous en voyons tous les jours, qui dans les regles devroient plaire, & qui*

néanmoins déplaiſent fort, comme ces deux Seigneurs aſſez connus à la Cour, de qui on diſoit qu'il y avoit en eux plus de bonnes qualitez qu'il n'en falloit pour faire quatre honneſtes gens, & que cependant ils ne l'eſtoient pas. Cela me fait croire que quand on met un adjectif, ou quelque choſe devant *gens*, on peut y joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens, quatre honneſtes gens;* & c'eſt pour cela qu'on dit bien, en prenant *gens* pour domeſtiques, ou pour ſoldats, *il eſt venu avec dix de ſes gens; il n'avoit qu'un de ſes gens avec luy.*

NET.

CE mot eſt fort en uſage depuis quelques années, pour ſignifier qu'on eſt innocent, & que la conſcience ne reproche rien. *Je ſuis net là-deſſus, & je ne crains rien; mon procedé eſt net; je n'ay jamais veû un procedé plus net que le ſien; une conduite nette & irreprochable.*

BON SEIGNEUR.

LE mot de *bon* eſtant joint avec les noms appellatifs, comme *juge, capitaine, ſoldat, ami,* &c. fait une loüange, *bon juge, bon capitaine, bon ſoldat, bon ami,* &c. Il n'y a que *ſeigneur* avec lequel il marque du mépris. *Bon ſeigneur* ſignifie dans la converſation & en ſtile bas, un petit génie; & alors *ſeigneur* ne ſe dit qu'au figuré. Un de nos meilleurs Ecri-

vains n'a pas laiſſé de dire : *Ce fut une grande perte pour tous les pauvres, dont ce bon ſeigneur eſtoit le refuge le plus ordinaire.* Les gens de la campagne diſent à la verité, *c'eſt un bon ſeigneur, c'eſt une bonne dame*, pour loüer le ſeigneur & la dame de leur village ; mais on ne parle pas à la ville comme au village, & les gens de la campagne ne ſont pas de bons modeles. Tout le monde ſçait que dans le diſcours familier ce mot avec *homme* & *femme* ſe prend dans un bon ou mauvais ſens, ſelon le ton que nous luy donnons ; *c'eſt un bon homme, c'eſt une bonne femme.* Les Latins prennent leur *bonus* à peu prés comme nous prenons noſtre *bon*, témoin ce que dit Ciceron d'Hirtius & de Panſa : *Conſules duos bonos quidem, ſed dumtaxat bonos amiſimus.*

JE NE L'AIME, NI NE L'ESTIME.

C'EST ainſi qu'on parle. Ce ſeroit mal parler que de dire, *je ne l'aime pas, ni ne l'eſtime pas ; ou je ne l'aime, ni ne l'eſtime point.* On dit cependant, *je ne l'aime pas, je ne l'eſtime pas ;* & ce ſeroit mal dit, *je ne l'aime, & ne l'eſtime ;* le *ni* eſt cauſe qu'on retranche le *pas* élegamment, non ſeulement en cette phraſe, mais auſſi en d'autres.

Voyez les oyſeaux du ciel, dit l'Auteur de l'Hiſtoire ſainte du nouveau teſtament, *ils ne*

ſement, ni ne moiſſonnent : conſiderez les lys des champs, comme ils croiſſent; ils ne travaillent, ni ne filent. Si on ne mettoit *ni* entre les verbes, il faudroit mettre *point* à chaque verbe, ſans conjonction entre deux, comme fait un autre Traducteur: *Conſiderez les oyſeaux du ciel, ils ne ſement point, ils ne moiſſonnent point : conſiderez comment croiſſent les lys des champs, ils ne travaillent point, ils ne filent point.*

MALHEUREUX, MISERABLE.

CEs deux mots ſe reſſemblent extrêmement: ils ne laiſſent pas d'avoir quelque choſe de particulier l'un & l'autre; & on pourroit les comparer à deux freres, qui eſtant à peu prés de meſme taille, & ayant les meſmes traits de viſage, n'ont pas tout-à-fait les meſmes ſentimens, ni les meſmes inclinations. On dit indifferemment, *une vie malheureuſe, une vie miſerable:* on dit, *c'eſt un malheureux, c'eſt un miſerable; malheureux, miſerable que vous eſtes,* pour dire, *c'eſt un méchant homme; méchant que vous eſtes.* Il y a des endroits où l'un eſt bon, & l'autre ne vaut rien. On eſt *malheureux* au jeu, on n'y eſt pas *miſerable;* mais on devient *miſerable*, en perdant beaucoup au jeu. *Miſerable* ſemble marquer un eſtat fâcheux, ſoit que l'on y ſoit né, ſoit que l'on y ſoit tombé. *Malheureux* ſemble marquer un accident qui arrive tout-

à-coup, & qui ruine une fortune naiſſante, ou établie. Un courtiſan diſgracié eſt *malheureux;* un général d'armée, qui perd une bataille, aprés avoir fait ſon devoir, eſt *malheureux.* Ce ne ſeroit pas parler juſte, que de les appeller *miſerables.* On plaint proprement les *malheureux;* on aſſiſte les *miſerables.*

L'Auteur des Réflexions morales a compris parfaitement la notion de *malheureux,* quand il a dit.

On n'eſt jamais ſi heureux, ni ſi malheureux que l'on penſe.

On ſe conſole ſouvent d'eſtre malheureux, par un certain plaiſir qu'on trouve à le paroiſtre.

Ceux qui ſe ſentent du mérite, ſe piquent toûjours d'eſtre malheureux, pour perſuader aux autres & à eux-meſmes qu'ils ſont au deſſus de leurs malheurs, & qu'ils ſont dignes d'eſtre en butte à la fortune.

Miſerable a un ſens que *malheureux* n'a pas; car on dit d'un méchant auteur, *c'eſt un auteur miſerable.*

Oraiſon de Ciceron pour le Poëte Archias.

Un homme, qui a jugé le travail d'un miſerable faiſeur de vers, digne pourtant de quelque reconnoiſſance; que n'euſt-il point fait pour noſtre poëte?

Guerre des Auteurs.

Encore ſi c'eſtoit un philoſophe qui parlaſt ainſi, peut-eſtre mériteroit-il d'eſtre écouté: mais qu'un miſerable grammairien, qui n'a d'empire que ſur les ſyllabes, prononce hardiment ſur les ouvrages de tant de grands hommes, c'eſt à mon ſens ce qui ne peut eſtre ſouffert.

On

On dit d'un ouvrage qui ne vaut rien, *cela eſt miſerable*. On dit à peu prés dans le meſme ſens, *vous me traitez comme un miſerable*, pour dire, *vous n'avez nulle conſideration, ni nul égard pour moy*. On dit encore, *c'eſt un miſerable*, pour dire, *un homme qui n'a nul mérite, & qui a l'ame baſſe*, quoy-qu'il ſoit de qualité, & dans une haute fortune.

EN VILLE, A LA VILLE.

ON dit, *Monſieur eſt à la ville*, pour marquer qu'il n'eſt pas à la campagne; & on dit, *Monſieur eſt en ville*, pour marquer qu'il n'eſt pas au logis.

ARTISAN, OUVRIER.

IL n'y a peut-eſtre point de mots en noſtre Langue qui doivent plus à l'uſage que ces deux-là. C'eſt l'uſage qui les a élevez au-deſſus de leur origine, qui eſt baſſe d'elle-meſme; & ſi je voulois me ſervir de métaphores pour exprimer ma penſée, je dirois qu'aprés leur avoir donné droit de bourgeoiſie, il leur a encore donné des lettres de nobleſſe. Et en effet, ces deux mots, qui dans le propre ſe diſent des gens d'une condition abjecte, s'appliquent dans le figuré aux perſonnes les plus illuſtres, aux princes, aux philoſophes, & à Dieu meſme. Car, comme nous diſons d'un

homme qui gagne sa vie à la sueur de son visage, *un pauvre artisan, un ouvrier à la journée;* nous disons de Dieu, *ce divin artisan, cét admirable ouvrier.* Nous disons d'un prince, qu'*il est l'artisan de la fortune des particuliers;* & d'un sage, qu'*il est luy-mesme l'ouvrier & l'artisan de sa fortune.* Il est vray que nous ajoûtons toûjours à ces mots bas un adjectif, qui les releve, *cét admirable ouvrier;* ou bien nous leur donnons un régime, qui les tire de leur bassesse naturelle, *l'artisan de sa fortune.* Car il faut remarquer, qu'*artisan* & *ouvrier,* qui n'ont jamais de régime dans le propre, en ont quelquefois dans le figuré. On ne dit point en François d'un cordonnier, qu'*il est l'artisan d'un soulier,* ni d'un menusier, qu'*il est l'ouvrier d'une porte.* On dit, *c'est un bon artisan, c'est un bon ouvrier; voilà l'artisan, voilà l'ouvrier.* Au contraire, dans le figuré, on joint élegamment *artisan & ouvrier* avec d'autres mots qui en sont regis; & nos bons Auteurs en usent ainsi. M. de Balzac dit dans ses Entretiens, en parlant de Mecenas: *Cét homme envoyé extraordinairement pour l'ornement de son siécle, pour la derniére perfection des sciences & des arts; pour inspirer les poëtes, les historiens & les orateurs; pour donner du courage & de la force à tous les autres artisans de la belle gloire.* Et Mademoiselle de Scudery dit dans la conversation des souhaits: *Il y a quelque chose de*

Eloges du Cardinal Mazarin.

plus doux à estre soy-mesme l'artisan de sa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'à soy-mesme.

A l'égard d'*ouvrier*, M. Patru dit dans l'éloge de Pomponne de Belliévre: *Chanceliers de Belliévre & de Sillery, fameux ouvriers de la mémorable paix de Vervins! On demande qui fut l'ouvrier d'une révolution si étonnante.* Il dit ailleurs: *Qui n'admirera cét esprit celeste, qui fut l'ouvrier de tant de fictions si ingenieuses, & qui nous menent par un chemin semé de fleurs jusqu'aux portes du Sanctuaire?*

M. Pelisson use de la mesme phrase dans le Panégyrique du Roy: *Qui ne l'admirera luy-mesme infiniment davantage, si par les voyes plus secrétes, plus obscures & plus inconnuës du gouvernement, dont il est luy seul l'ouvrier, le conducteur & le maistre, il a sceû corriger, surmonter, & changer en mieux les mœurs, les inclinations & le génie de ses peuples?* *Panégyrique du Roy.*

A la verité tout cela ne se dit que dans le stile sublime; mais enfin, cela se dit. Au reste, quoy-qu'on ne dise pas d'un manœuvre, qu'*il est l'ouvrier, ou l'artisan de la maison*, on dit de Dieu, qu'*il est l'ouvrier de toutes choses, le souverain artisan du monde*; que, *selon l'Ecriture, la Sagesse est l'ouvriére & l'artisane de toutes choses, sans exception.* Au premier exemple, *artisan, ouvrier* est tout-à-fait dans le propre; au second, le figuré est mesle avec le propre: & c'est ce qui *Lettres de M. Costar.*

fait peut-eſtre qu'on dit l'un plûtoſt que l'autre.

TROUVER A REDIRE, TROUVER A DIRE.

TOUS deux ſont bons; & c'eſt également bien dit, *j'y ay trouvé à redire, j'y ay trouvé à dire.*

Je ne puis rien trouver à redire en tout ce que vous faites; & ce que je blaſmerois en un autre, me paroiſt en vous une vertu extraordinaire, dit M. de la Chambre à Madame la Marquiſe de Sablé. *Momus trouvoit à redire,* dit M. d'Ablancourt, *que le taureau euſt les cornes au deſſus des yeux, & diſoit qu'il les devoit avoir au deſſous, afin qu'il vît mieux où il frappoit.*

J'envie la felicité de mon procureur, qui commence toutes ſes lettres par, j'ay receû la voſtre, *ſans qu'on y trouve rien à dire,* diſoit agréablement M. Sarraſin, au rapport de M. Peliſſon. Cependant *trouver à redire* ſemble plus commun que *trouver à dire.*

Il n'y a qu'une occaſion où *à redire* ſeroit mal. C'eſt quand il s'agit d'une choſe que nous ne trouvons point, ou d'une perſonne dont nous avons de la peine à nous paſſer. On dit, *j'ay trouvé cent écus à dire dans ma caſſette; c'eſt un homme agréable, & je le trouve fort à dire icy.*

Plaidoyer pour M. de Guenegaud.

On aſſemble la Communauté, pour regler ſa Profeſſion, dit M. Patru, en parlant de la Novice

de Pontoiſe; *les Révoltées vont toutes, en apparence, porter leur ſuffrage, mais la pluſpart ne mettent rien dans la boëte; on vient pour examiner le ſcrutin, on trouve dix ou douze voix à dire.* Il avoit dit auparavant: *La voilà dans l'hoſpital, elle prend l'habit, ſans que perſonne y trouve a redire.*

Si voſtre philoſophie ne vous a pas rendu entiérement inſenſible aux loüanges judicieuſes & à l'amour des gens de bien, dit M. Coſtar à un courtiſan diſgracié, *ſouvenez-vous qu'on vous trouve à dire où vous n'eſtes pas; & que jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

Celuy qui dit à M. le Mareſchal d'Albret retiré dans une maiſon de campagne: *Vos amis, qui vous trouveront beaucoup à redire, ſont plus à plaindre que vous;* celuy, dis-je, qui met *à redire* en cét endroit, manque un peu d'exactitude.

COMÉDIE.

QUOY-QUE la *comédie* ſoit une eſpece particuliére du poëme dramatique, ce mot en François ſignifie toute piéce de theatre, juſqu'à celle qui n'a rien du tout de comique. Nous diſons, en parlant des piéces tragiques, qui ſe jouënt, *aller à la comédie.* Nous diſons, *les comédies de M. Corneille ont un caractere Romain, & je ne ſçay quoy d'héroïque, qui leur eſt particulier; les comédies de M. Racine ont quelque choſe de fort touchant, & ne manquent*

gueres d'imprimer les paſſions qu'elles repreſentent. L'Auteur d'un petit ouvrage, qui eſt le plus pur & le plus délicat du monde, dit de Saint Auguſtin: *Il s'accuſe de s'eſtre laiſſé attendrir à la comédie.* L'Auteur d'un autre ouvrage tres-ingénieux, introduit Alexandre Hardi ancien poëte tragique, diſant de ſoy-meſme: *En trois jours je faiſois une comédie, les comédiens l'apprenoient, & le public la voyoit.* L'uſage paroiſt clairement dans ces deux exemples.

Auſſi M. le Prince de Conty a intitulé ce qu'il a écrit contre ces ſortes de divertiſſemens profanes, *Traité de la comédie & des ſpectacles;* & pour juſtifier ſon titre, il remarque luy-meſme que ce nom d'une eſpece particuliére eſt devenu en France un nom général, qui convient à toutes les piéces de theatre, ſoit qu'elles ſoient effectivement des comédies, ſoit que ce ſoient des tragédies. Il n'y a qu'une occaſion où l'on doit ſe ſervir du mot de tragédie: c'eſt quand on parle des piéces de theatre qui ſe repreſentent dans les Colléges. Ce ſeroit mal dit, *j'ay eſté à la comédie du Collége de Clermont;* il faut dire, *à la tragédie.*

Ce que j'ay dit du mot de *comédie* ſe doit entendre quand on parle en général de ces ſpectacles. Car ſi on parloit d'une piéce en particulier, & qu'on voulût en marquer le caractere, il faudroit uſer du mot de *tragédie*, en

cas que la piéce fuſt tragique; & dire, par exemple, *Andromaque eſt une tragédie:* & ce qui confirme cét uſage, c'eſt que les maiſtres de l'Art donnent à leurs piéces tragiques le titre de *Tragédie, Andromaque Tragédie.* Cependant, allant voir jouër Andromaque, il faut bien ſe garder de dire, *je m'en vas à la tragédie;* & auſſi, en conſiderant la nature de la piéce, il ne faut pas dire, *Andromaque eſt une comédie,* quoy-qu'il faille dire, en parlant d'Andromaque, *c'eſt une des plus belles comédies qui ait paru ſur le theatre,* parce qu'alors il ne s'agit pas de l'eſpece, & qu'on ne parle qu'en général: au lieu que quand on dit, *Andromaque eſt une tragédie,* comme il faut le dire en de certaines rencontres, on marque l'eſpece particuliére; on oppoſe la *tragédie* à la *comédie, Andromaque* aux *Plaideurs.* Et c'eſt ſuivant cette diſtinction que Joachim du Bellay diſoit autrefois: *Quant aux comédies & tragédies, ſi les Rois & les Républiques les vouloient reſtituer en leur ancienne dignité qu'ont uſurpé les farces & moralitez, je ſerois bien d'opinion que tu t'y employaſſes.* Sur quoy Charles Fonteine dit dans ſon Quintil: *De comédies françoiſes en vers, certes je n'en ſçay point; mais des tragédies, aſſez, & de bonnes.* C'eſt auſſi, ſuivant la meſme diſtinction, que nous diſons, *les comédies d'Ariſtophane, de Plaute, de Terence; les tragédies de Sophocle, d'Euripide, de Seneque.*

Illuſtration de la Langue Françoiſe.

Quintil Cenſeur.

SE LAVER D'UN CRIME, D'UN SOUPÇON.

ON parle de la ſorte dans le figuré; mais on ne diroit pas dans le propre, *ſe laver les mains de la bouë, ſe laver le viſage de la pouſſiére, d'une tache.* On dit ſeulement, *ſe laver les mains, ſe laver le viſage;* ſans ajoûter le régime de la choſe qui ſalit les mains, ou le viſage. Si cependant on prend le mot de tache figurément, on dira bien, *je me ſuis lavé de cette tache,* car c'eſt comme ſi l'on diſoit, *je me ſuis lavé de ce crime.*

COMMENT IL FAUT PRONONCER *re* au commencement des mots.

LA prononciation de *re* au commencement des mots, eſt l'écueïl non ſeulement des Etrangers, mais auſſi de la pluſpart des Provinciaux, & particuliérement des Gaſcons, des Languedochiens, des Lionnois, & des Provençaux, qui s'y méprennent preſque toûjours. On a examiné ces mots en leur faveur; & voicy ce qu'on a découvert, aprés y avoir fait réflexion.

Quand les mots qui commencent par la préposition *re*, ſignifient une action qui ſe fait une ſeconde fois, on prononce toûjours l'*e* muet, c'eſt à dire, qu'il eſt preſque inſenſible dans la prononciation. Cela paroiſt dans les mots

mots ſuivans, *rebâtir, rebatre, recoudre, redemander, refaire, relire, remettre, remonter, repaſſer, retoucher, revoir, renoüer,* &c. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le meſme mot, ſous des ſignifications differentes, conſerve la meſme prononciation: ainſi on dit toûjours, *reprendre,* ſoit que ce mot ſignifie *prendre une ſeconde fois,* ſoit qu'il ſignifie l'*arguere* des Latins. On dit toûjours, *remettre,* ſoit qu'il ſignifie *mettre une ſeconde fois,* ſoit qu'il ſignifie *pardonner, remettre un peché.* On prononce, dis-je, toûjours de la ſorte, quoy-que l'on prononce autrement *réprehenſion* & *rémiſſion.*

Ce principe eſt univerſel; car quoy-qu'on prononce par un *é* fermé, & maſculin, *rétablir, réchauffer,* cela ne détruit pas la regle, puiſque l'*é* qui ſe prononce dans ces verbes compoſez, eſt l'*é* des verbes ſimples, *établir, échauffer,* & non pas l'*e* de la prépoſition, qui eſt abſorbé par l'*é* de ſon verbe, pour éviter le concours des deux voyelles; & celà paroiſt manifeſtement dans la difference qui ſe rencontre entre ces deux verbes, *rechauffer, réchauffer,* dont l'un eſt compoſé de *re,* & de *chauffer,* & l'autre de *re* & d'*échauffer.* On dit *rechauffer* par un *e* muet, pour dire *chauffer une ſeconde fois, ſe rechauffer, rechauffer le four.* On dit *réchauffer* par un *é* fermé, comme ſi l'on diſoit *reéchauffer, réchauffer le courage des ſoldats; réchauffer dans*

le lit; je me ſuis levé au bruit que j'ay entendu, & je n'ay pû réchauffer de toute la nuit.

Il faut ajoûter à *rétablir*, & à *réchauffer*, *réveiller*, *récrier*, *récrire*, *réchapper*. A cauſe que l'*é* de la prépoſition *re* eſt mangé par l'*é* des verbes ſimples, *éveiller*, *écrier*, *écrire*, *échapper*; ils ſe prononcent comme *rétablir* & *réchauffer*.

Il n'y a que cinq verbes qui ſemblent contraires au principe général que nous avons établi d'abord, *réhabiliter*, *réiterer*, *régenerer*, *réformer*, *récapituler*. Mais ils ne le ſont pas en effet; car le principe ne s'entend que des compoſez, dont le ſimple eſt en uſage dans la meſme ſignification que le compoſé: ce qui n'a point lieu dans ces verbes, puis qu'on ne dit point ni *habiliter*, ni *iterer*, ni *generer*; & ſi l'on dit *former*, & *capituler*, c'eſt en un ſens tout different de celuy de *réformer*, & de *récapituler*.

On peut mettre dans le meſme rang tous les mots compoſez qui viennent des autres Langues, ou directement, ou par alteration, comme *réclamer*, *réprimer*, *réuſſir*, &c. & dont les ſimples ne ſe diſent point en François; ou s'ils s'y diſent, c'eſt pour exprimer autre choſe que n'expriment les compoſez, comme *réciter*, *récompenſer*, *réjoüir*, &c. car on ne dit pas *citer*, *compenſer*, *joüir*, dans le meſme ſens que *réciter*, *récompenſer*, *réjoüir*.

On doit néanmoins excepter de cette regle,

non-seulement *religion* & *religieux;* mais aussi *retenir, retirer, replet, refuge*, qui se prononcent avec un *e* muet, quoy-qu'on dise, *rétention, rétraction, répletion, réfugier.*

Enfin tous les mots simples qui commencent par *re*, ont l'*é* fermé, comme *récent, réel, régal, régale* droit du Roy, *régiment*, &c.

MANEIGE.

CE mot est à la mode dans le figuré, & s'applique à beaucoup de choses, où il ne s'agit point de chevaux. En parlant d'un courtisan habile, on dit, *il entend le maneige:* en parlant d'une négotiation délicate, on dit, *c'est un maneige difficile; le maneige de la Cour de Rome; le maneige des affaires.* Ce mot est purement Italien dans cette signification, & nous le devons peut-estre à M. le Cardinal Mazarin, qui estoit luy-mesme, pour me servir des termes de sa Langue, *in un gran maneggio di grandi affari.*

LIVRES, FRANCS.

IL n'y a peut-estre point de mots françois, où la bizarrerie de nostre Langue paroisse davantage; ce sont des mots purement synonymes, qui ont un usage tout different. On dit, *il a vingt mille livres de rente, cinquante mille livres de rente, cent mille livres de rente.* Ce seroit

mal parler, que de dire, *il a vingt mille francs de rente, cinquante mille francs de rente*, &c. *Francs* ne ſe met jamais avec *mille* & *rente*.

On dit au contraire, *ſa maiſon luy a coûté vingt mille francs; il a acheté ſa charge cent mille francs*, & non pas *vingt mille livres, cent mille livres*. On ne dit jamais, *un franc*, ni ſeul ni joint à un autre nombre, comme *vingt & un francs, trente & un francs*. On ne dit pas non plus *deux francs, trois francs, cinq francs*, quoy-qu'on diſe, *quatre francs, ſix francs, ſept francs, huit francs*, &c. On ne dit point auſſi en parlant, *une livre, deux livres, trois livres*, &c. bien qu'on l'écrive en faiſant des comptes. Ainſi ce ſeroit également mal dit, *cela m'a coûté une livre, deux livres, trois livres, cinq livres*, que de dire, *cela m'a coûté un franc, deux francs, trois francs, cinq francs*. Il faut dire, *cela m'a coûté vingt ſols, quarante ſols, un écu, cent ſols*. J'ay dit qu'on diſoit, *quatre francs, ſix francs, ſept francs*, &c. cela s'entend, s'il ne ſuit point d'autre nombre: car alors on ſe ſert de *livres*, & non pas de *francs*. Par exemple, quoy-qu'on diſe, *cela m'a coûté quatre francs, ſept francs, huit francs*; on dit toûjours, *cela m'a coûté quatre livres dix ſols, ſept livres douze ſols, huit livres quinze ſols*. On dit, *il me doit cent francs*: ce ſeroit mal dit, *il me doit cent livres*. Mais quand la ſomme paſſe *cent*, il ſemble qu'on uſe indifferemment de

l'un & de l'autre, en parlant d'une debte, *il me doit deux cens livres, il me doit deux cens francs:* on dit néanmoins, *un ſac de mille francs*, & non pas *de mille livres.* On dit d'ordinaire, *il a quatre mille livres de penſion*, & non pas *quatre mille francs de penſion.* Quoy-qu'on diſtingue aſſez ces deux termes, quand on ſçait un peu la Langue; la réflexion ne ſera pas inutile, quand elle ne ſerviroit qu'à faire voir juſqu'où va le caprice de l'uſage.

RAPPORT VITIEUX.

J'APPELLE un rapport vitieux, quand un mot ſe rapporte à un autre, auquel il ne devroit point ſe rapporter. L'exemple le fera entendre. *De quoy les Juges n'eſtant pas d'avis, on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir le ſien. Le ſien* ſe rapporte à *d'avis.* Je dis qu'il ne devroit point s'y rapporter, parce que *d'avis* eſt un mot indéfini, qui n'a ni queuë, ni régime. S'il y avoit dans l'exemple, *les Juges dirent leur avis, & on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir le ſien*, cela ſeroit régulier, & le *ſien* ſe rapporteroit bien à *leur avis.* Ainſi, pour écrire corréctement, je dirois, *de quoy les Juges n'eſtant pas d'avis, on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir ſon ſentiment.* On peut juger par cette Remarque ſi ce ſeroit parler juſte, que de dire, *il n'eſt pas d'humeur à faire plaiſir, & la mienne eſt bienfai-*

ſante, en faiſant rapporter *la mienne* à *d'humeur*; *que j'ay de joye de nous revoir ! la voſtre n'en approche point*, en faiſant rapporter *la voſtre* à *de joye*. Si l'on avoit dit, *ſon humeur n'eſt pas de faire plaiſir, que ma joye eſt grande de nous revoir*; on pourroit dire réguliérement, *la mienne eſt bienfaiſante, la voſtre n'en approche point*; en oppoſant *la mienne* à *ſon humeur*, & *la voſtre* à *ma joye*.

ELEVATION, HAUTEUR, SUBLIMITE'.

CEs trois mots ſont bons, mais il ne faut pas en uſer indifferemment.

Elevation ſe dit dans le propre & dans le figuré. *Elevation du pole; élevation d'un aſtre; élevation d'un baſtiment; élevation de fortune; élevation de cœur; élevation d'eſprit. Plus les hommes ont d'élevation de cœur & d'eſprit, plus ils ſont touchez de l'amour des loüanges, & d'un violent deſir d'aquerir de la réputation*, dit Mademoiſelle de Scudery dans le Diſcours de la Gloire, qui a remporté le prix de l'Académie.

Hauteur ſe dit à peu prés de meſme dans un ſens propre, & dans un ſens métaphorique. *La hauteur d'une montagne; la hauteur d'une colomne; la hauteur des cieux; la hauteur du pole*; ou *les hauteurs* ſimplement, *prendre les hauteurs: un homme qui ne ſçait ce que c'eſt que longitudes, que hauteurs, ſeroit un méchant pilote. Hauteur* & *hauteurs* ſe dit en-

core des collines & des terres : *Il fit monter ſa cavalerie juſques ſur la hauteur qu'il occupoit ; ſon deſſein eſtoit de marcher par les hauteurs contre le camp des Bavarois.* *Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Nous diſons métaphoriquement, *la hauteur de nos myſtéres.* M. le Chevalier de Méré dit, *la hauteur de l'eſprit ;* c'eſt dans la *Juſteſſe*, en parlant à Madame la Mareſchalle de Clerembaut : *Tout le monde vous louë, Madame ; au moins je ne voy perſonne qui ne demeure d'accord que vous avez de l'eſprit : on en remarque par tout la délicateſſe & l'agrément ; mais je ne ſçay ſi quelque autre que moy en connoiſt bien la hauteur & l'étenduë.* M. de Condom dit, *hauteur d'ame : Elle donnoit non-ſeulement avec joye, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout enſemble & le mépris du don, & l'eſtime de la perſonne.* *Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans.*

Hauteur tout ſeul ſe prend pour *fierté & orgueïl ; il luy a parlé avec hauteur ; traitter les gens de hauteur. Le Duc d'Eſpernon luy-meſme avec toute ſa hauteur & ſa fierté ordinaire*, dit M. l'Abbé de la Chambre, *ne pût s'empeſcher de luy donner ſa confiance.* *Oraiſon funébre de M. le Chancelier Seguier.*

Hauteur ſe dit de Dieu en poëſie, & Malherbe l'a employé de cette ſorte dans une de ſes paraphraſes ſur les Pſeaumes :

O ſageſſe éternelle, en merveilles feconde,
Mon Dieu, mon créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le Ciel eſt bas au prix de ta hauteur !

On peut le dire d'une Science, d'un Art:

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un témeraire auteur,
Penſe de l'Art des vers atteindre la hauteur.

Et les Critiques, qui ont condamné *hauteur* en cét endroit, ſont, ſi je ne me trompe, de méchans Critiques.

Sublimité ſe dit dans le figuré, & eſt un bon mot, que M. Des-préaux a rendu meilleur, en l'employant pluſieurs fois dans la traduction de Longin: *La ſublimité des choſes divines, la ſublimité du génie, de l'eſprit, des penſées, du langage, du ſtile.* Mais *ſublimité* ne s'étend pas ſi loin qu'*élevation* & *hauteur*; car on ne diroit pas, *ſublimité de fortune.* On ne dit pas auſſi, *ſublimité de montagne*; cela vient peut-eſtre de ce que *ſublime* ne ſe dit point dans le propre en François comme en Latin: car nous ne diſons pas, *une montagne ſublime*, de meſme que nous diſons, *une montagne élevée, une haute montagne.* Nous diſons ſeulement dans le figuré, *un eſprit ſublime, un ſtile ſublime, un diſcours ſublime*, &c. & quand l'adjectif n'eſt point en uſage dans le propre, le ſubſtantif d'ordinaire n'y eſt point auſſi: mais il ne s'enſuit pas pour cela que quand l'adjectif eſt en uſage dans le figuré, le ſubſtantif y ſoit par tout; & nous en avons une preuve dans l'exemple que je viens d'apporter. Quoy-qu'on diſe, *une fortune ſublime*, on ne dit point *ſublimité de fortune.*

Je

Je ne parle point d'*élevement;* c'eſt un vieux mot, que deux ou trois Ecrivains modernes trouvent à leur gré, & qu'ils employent en toutes rencontres. Mais ſi *élevement* plaiſt à ces Meſſieurs; il ne plaiſt pas à Meſſieurs de l'Académie, ni à tous les autres bons Auteurs de noſtre temps. Je laiſſe à juger ſi l'autorité de deux ou trois Ecrivains doit l'emporter ſur tout le reſte; ou ſi elle peut faire une opinion probable en matiére de langage.

Je ne parle point auſſi de *hauteſſe;* car hors *Sa Hauteſſe*, quand il s'agit du Grand-Seigneur, c'eſt encore pis qu'*élevement.* On l'a dit autrefois pour *hauteur, élevation;* mais on ne le dit pas maintenant: & les deux ou trois Ecrivains qui s'en ſervent, ne ſont point ſuivis.

DANS LE CORPS, pour AU CORPS.

EXEMPLE. *Il y a des gens qui plaiſent, quelques defauts qu'ils ayent dans le corps, & dans l'eſprit;* il faut dire, *quelques defauts qu'ils ayent au corps.* Il faut dire *au corps*, quand on parle des defauts exterieurs, comme on en parle dans l'exemple. Il faut dire auſſi *& à l'eſprit* en cét endroit, à cauſe que *corps* & *eſprit* ſont joints. *Des filles qui n'ont ni au corps, ni à l'ame aucun des defauts dont il eſt parlé dans les conſtitutions*, dit M. Patru. *Dans le corps* va aux parties interieures, comme le foye, ou la rate; & ainſi *Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.*

on dit, *il a un abcés dans le corps.* Quand on parle de l'eſprit ſeul, on peut dire, *il a dans l'eſprit beaucoup de defauts;* & M. de la Rochefoucault parle de la ſorte: *Il y a plus de defauts dans l'humeur que dans l'eſprit.*

Réflexions morales.

INSIDIATEUR, INSIDIATRICE.

UN des plus celébres Traducteurs de noſtre temps ſemble avoir entrepris d'établir ces mots; il s'en ſert pluſieurs fois dans un de ſes livres. Il dit, *l'inſidiateur & l'ennemi de luy-même; les démons, ces inſidiateurs de nos ames; cette ennemie domeſtique, qui eſt ſon inſidiatrice perpetuelle; c'eſt une inſidiatrice & une ennemie domeſtique, qui veut ravir le treſor de nos vertus.*

Si *inſidieux*, que Malherbe vouloit introduire, avoit paſſé; il auroit frayé le chemin à *inſidiateur;* mais comme on a rebuté *inſidieux*, je crains qu'on ne reçoive pas *inſidiateur.*

En recherchant la raiſon pourquoy certains mots ne s'introduiſent point, quelque utiles qu'ils paroiſſent, & quelque puiſſans protecteurs qu'ils ayent; j'ay remarqué que nous ne recevons gueres de nouveau un mot tout latin, à moins que nous n'en ayons déja un qui luy reſſemble en quelque façon, & qui aide à le faire connoiſtre. *Le mouvement de trépidation* n'a pas eſté peut-eſtre inutile à l'établiſſement d'*intrepide.* De plus, nous rejettons d'ordinaire les mots

qui ſont dérivez d'un mot que nous n'avons point. Par exemple, *inſidiæ*, qui ſignifie embuſches, eſt l'origine d'*inſidieux* & d'*inſidiateur*; c'eſt de ce premier mot que les deux autres ont pris naiſſance: il eſt, ſi j'oſe ainſi parler, comme le pere & le chef de la famille. Nous n'avons point pris du Latin ce premier mot, comme nous en avons pris tant d'autres; & c'eſt pour cela ſans doute que nous n'avons pû nous accommoder d'*inſidieux*, & que nous aurons de la peine à nous accommoder d'*inſidiateur*. Il ſemble que n'ayant point receû le pere, nous n'oſions recevoir les enfans; & ce qui rend ma conjecture aſſez probable, c'eſt que l'Italien, qui a formé *inſidie* du latin *inſidiæ*, a fait enſuite *inſidioſo* & *inſidiatore*.

Au reſte, quand nous dirions *inſidiateur*, il ne s'enſuivroit pas qu'on pût dire, *inſidiatrice*, non plus qu'*exterminatrice*, *tentatrice*, *dominatrice*, *diſpenſatrice*, dont quelques Ecrivains ſe ſervent. On ne fait pas de ces feminins-là autant qu'on veut; & il n'eſt permis d'employer que ceux que l'uſage a autoriſez, tels que ſont *actrice*, *ambaſſadrice*, *coadjutrice*, *fondatrice*, & quelques autres.

EN L'HONNEUR, A L'HONNEUR.

TOUS deux ſe diſent: *en l'honneur* eſt plus commun; *chanter des hymnes en l'honneur*

de Dieu; baſtir une egliſe en l'honneur d'un Saint; le Heros de Virgile, dit un bon Auteur, *celébra des jeux en l'honneur de ſon pere.* Les Latins diſent *in honorem*, & c'eſt peut-eſtre à leur imitation que nous diſons *en l'honneur.*

A l'honneur eſt plus noble, & plus ſoûtenu. *L'envie qu'ils portoient naturellement aux grands, leur en fit trouver l'invention agréable: tellement qu'aprés avoir long-temps battu des mains à l'honneur du poëte, ils commandérent tout haut aux Juges de luy donner le prix*, dit M. Charpentier, en parlant de la comédie où Ariſtophane joüa Socrate en ſa preſence. Et M. de Benſerade dit agréablement au Cardinal Mazarin, lors que ce Miniſtre revint à la Cour, aprés que les troubles, qui l'avoient contraint de ſortir du Royaume, furent appaiſez:

Je vous exalterois en termes plus puiſſans,
Mais deſaccoûtumé que vous eſtes d'encens,
Des vers à voſtre honneur vous ſembleroient étranges.

On dit de meſme, *à la loüange, à la gloire; ce ſont des vers à ſa loüange; un poëme compoſé à la gloire du Roy.* Mais on ne dit point *en ſa loüange, ni en ſa gloire*, comme on dit *en ſon honneur.*

RENDEZ A CESAR CE QUI EST A CESAR.

C'Eſt ainſi que tous les Traducteurs de l'Evangile, & tous les Prédicateurs parlent; & on peut dire que cette façon de par-

ler eſt autoriſée par l'uſage: je ne prétens pas auſſi la blaſmer. Je prétens ſeulement faire là-deſſus une réflexion, qui pourra ſervir du moins à connoiſtre le caprice de noſtre Langue, & la tyrannie de l'uſage. *Céſar* en François ne ſignifie proprement que *Jules Céſar*, le premier des Empereurs Romains; & s'il ſignifie autre choſe, c'eſt la dignité, ou le titre d'honneur que les Empereurs donnoient d'ordinaire à leurs enfans, témoin cét endroit de l'Hiſtoire de l'Arianiſme: *Arbogaſte, Colonel de l'infanterie, envoyé dans les Gaules, pour s'en aſſûrer, y ſurprit, & tua Victor, que Maxime ſon pere y avoit laiſſé, aprés l'avoir créé Céſar.*

Céſar en Latin ne ſignifie pas ſeulement *Jules Céſar*, mais auſſi *Empereur;* & dans l'endroit dont il eſt queſtion, il s'agit de l'Empereur Tibere. A la verité *Céſar* au pluriel ſignifie quelquefois parmi nous *Empereur*, en proſe & en vers: *D'où vous vient cette audace de parler publiquement, & d'écrire pour ſoulever le peuple contre la religion des Céſars*, dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, en faiſant parler le Proconſul Maxime à Saint Cyprien. M. Coſtar dit, aprés Senéque, *que la fortune aime les larmes des Céſars;* & M. Godeau dit, en parlant de Rome, dans l'Elégie qu'il adreſſe à M. d'Andilly ſur ſes Oeuvres Chrétiennes:

Où les Rois à genoux venoient de toutes parts
Adorer la grandeur du thrône des Céſars.

Avec tout cela *Céſar* au ſingulier ne ſignifie point *Empereur ;* & il eſt bien probable que celuy qui a traduit le premier ce paſſage, *reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari*, n'entendoit pas trop le François. Il eſt du moins évident que ce premier Traducteur a fait deux fautes dans un ſeul mot, l'une, diſant *Céſar* pour *Empereur ;* l'autre, diſant *à Céſar.* Car ſupppoſé que *Céſar* ſignifie là *Empereur,* c'eſt un nom appellatif, qui demande un article ; & il faudroit dire, *rendez au Céſar ce qui eſt au Céſar,* comme nous dirions, *rendez au Roy ce qui eſt au Roy : à Céſar* eſt auſſi irrégulier que le ſeroit *à Roy, à Empereur.* S'il s'agiſſoit de Jules Céſar, comme *Céſar* eſt un nom propre, qui ſe met ſans article, *à Céſar* ſeroit régulier ; mais il s'agit de Tibére, qui regnoit alors. Cependant, quelque irrégularité qu'il y ait dans cette phraſe, il faut s'en ſervir ſans ſcrupule. L'uſage, qui a établi des ſoléciſmes, peut autoriſer des barbariſmes, quand il luy plaiſt : il faut, dis-je, s'en ſervir, à l'exemple de nos bons Auteurs, qui l'employent non-ſeulement dans le propre, mais auſſi dans le figuré. *Recevez les loüanges qui vous ſont deüës, & ſouffrez qu'on rende à Céſar ce qui appartient à Céſar,* dit M. de Voiture à M. le Prince, ſur le ſuccés de la bataille de Rocroy, lors que ce grand Prince n'eſtoit encore que Duc d'Anguien.

ORIGINAL.

QUOY-QUE ce mot ſoit devenu aſſez commun depuis quelques années, il n'en eſt pas pour cela moins élegant, *un eſprit original, des maniéres originales; cela eſt original,* pour marquer quelque choſe de nouveau, & d'un caractére particulier. *Il y a peu d'Auteurs qui ſoient originaux,* c'eſt à dire, qui ne copient point les autres, qui tirent tout d'eux-meſmes, qui imaginent des choſes nouvelles & extraordinaires. *Il eſt bon de puiſer dans les ſources, d'étudier à fond les anciens, principalement ceux qui ſont originaux,* dit l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence. *A meſure qu'on a plus d'eſprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux,* dit M. Paſcal. *Original* eſt là adjectif; & ce ſeroit mal dit en ce ſens, *ceux qui ſont des originaux.*

Original ſubſtantif ne ſe dit que des choſes qui ſont premiéres en leur genre, & qui ne ſont point des copies: comme les chefs-d'œuvres de l'art; les manuſcrits anciens; les lettres écrites, ou ſignées de la main de ceux qui en ſont les auteurs. *Ce tableau-là eſt un original; l'original Hebreu; l'original d'une lettre.*

On dit, en riant, & en parlant d'un homme qui a quelque choſe de ſingulier & d'extravagant dans l'eſprit, ou dans ſa conduite, *c'eſt un original.*

On diroit bien néanmoins sérieusement *original*, en y ajoûtant un adjectif, ou en luy donnant un régime. L'Auteur des Réflexions sur la Poëtique d'Aristote, dit à l'occasion d'Homere: *C'est sur ce grand original que Platon est devenu philosophe;* & l'Auteur du discours sur les Oeuvres de M. Sarasin, dit au sujet de M. de Voiture: *Ceux qui ne veulent admirer que M. de Voiture, le tiennent pour l'unique original des choses galantes.* On diroit bien, *Job est un original de patience; Socrate est un original de sagesse.*

Original adjectif se dit des langues, des textes, des piéces dans une affaire; *les langues originales, les textes originaux, les piéces originales.*

DROITURE.

CE mot ne se dit que dans le figuré; *c'est un homme qui a de la droiture*, pour dire, *qui a de la probité, qui est juste, qui est équitable.*

Guerre des Auteurs. *Il est bien plus important de garder la droiture dans nos actions, que de connoistre une ligne droite.*

Pratique de la Perfection Chrétienne. *Cherchez premiérement le Royaume de Dieu; servez-le en esprit de droiture & de justice.* Le mot de *droiture* est ancien; & Antoine Baif dit dans ses Mimes:

Toy qui es ami de droiture.

Quelques-uns disent *droiture d'esprit, la droiture de l'esprit.*

Il

Il y a deux ſortes d'eſprits; l'un de pénétrer vivement & profondément les conſequences des principes; & c'eſt là l'eſprit de juſteſſe; l'autre de comprendre un grand nombre de principes ſans les confondre, & c'eſt là l'eſprit de géometrie: l'un eſt force & droiture d'eſprit, l'autre eſt étenduë d'eſprit. *Penſées de M. Paſcal.*

Fidelle en ſes paroles, incapable de déguiſement, ſeûre à ſes amis; par la lumiére & la droiture de ſon eſprit elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laiſſoit à craindre que leurs propres fautes. *Oraiſon Funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans.*

On pourroit dire de la meſme maniére, *droiture de cœur, la droiture du cœur:* mais on ne dit point, & on ne peut jamais dire, *la droiture d'une ligne, la droiture d'une colomne;* quoyqu'on diſe, *une ligne droite, une colomne droite;* comme on dit, *un eſprit droit, un cœur droit.* On dit néanmoins, *écrire en droiture,* pour dire directement, & par un homme exprés. C'eſt une façon de parler que nous avons priſe des Italiens, *andar à drittura.*

SUPPLIER.

M. de Vaugelas a bien remarqué que quoy-que *ſupplier* ſoit plus reſpectueux & plus ſoûmis que *prier,* il ne faut jamais dire *ſupplier Dieu,* comme on dit *ſupplier le Roy;* mais il n'a pas remarqué que *ſupplier* ſe peut dire à l'égard de Dieu en une rencontre. Par exemple, je puis dire à Dieu, en le priant,

je vous ſupplie, mon Dieu, de m'accorder la grace d'une veritable pénitence; je vous ſupplie de me pardonner mes pechez. Je dis le meſme pour ce qui regarde la Vierge & les Saints. On dit, *les Catholiques prient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne prient point la Vierge & les Saints:* & ce ſeroit mal parler que de dire, *les Catholiques ſupplient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne ſupplient point la Vierge & les Saints.* Mais on peut dire, ayant recours à la Vierge & aux Saints, *Vierge ſainte, je vous ſupplie d'interceder pour moy auprés de Jeſus-Chriſt vôtre Fils; grands Saints nous vous ſupplions de nous obtenir les graces dont nous avons le plus de beſoin.*

HOMME DE CONDITION, HOMME DE QUALITE'.

CONdition dit moins que *qualité;* & *homme de qualité* eſt en noſtre langue quelque choſe de plus qu'*homme de condition.* Les perſonnes d'une haute naiſſance, ou celles qui s'en piquent, ſentent cela plus que les autres; & j'ay connu un homme de bonne maiſon, mais un peu enteſté de ſa nobleſſe, qui eût un grand chagrin, de ce qu'on avoit dit qu'il eſtoit *homme de condition,* parce qu'il prétendoit eſtre *homme de qualité:* & je ne ſçay meſme s'il ne prétendoit point eſtre *homme de la premiére qualité, de grande qualité;* car cela dit encore davan-

tage. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon que M. le Duc de Saint Aignan, auteur de l'Eloge de M. le Duc de Guiſe, eſt déſigné dans le titre de l'Eloge ſous le nom d'*un homme de grande qualité.*

Mémoires du Duc de Guiſe.

SI ON PEUT METTRE *le*, APRE'S un mot qui n'a point d'article.

VOICY peut-eſtre une des plus ſubtiles queſtions de noſtre Langue. Les exemples la feront entendre. On demande ſi c'eſt bien parler, que de dire, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il la receûë allant au ſupplice.* Quelques-uns croient que cela peut paſſer, mais les plus ſçavans dans la Langue ſont d'un ſentiment contraire; & leur raiſon eſt que *droit* & *grace* eſtant là indéfinis, rien de ce qui ſuit ne s'y doit rapporter. Car les noms indéfinis, ou indéterminez, c'eſt à dire, qui ſont ſans article, n'ont aucun régime, ni aucune relation: & comme on ne dit pas, *vous avez droit de chaſſe, qu'on ne peut vous diſputer; le Roy luy a fait grace, qu'il n'attendoit pas;* on ne doit pas dire, par le meſme principe, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il l'a receûë allant au ſupplice*, faiſant rapporter *le* à *droit*, & *la* à *grace.* Mettez un article à *droit*, ou quelque choſe qui vaille un article, &

qui détermine; dites, *le Roy luy a donné ſa grace*, au lieu d'*il luy a fait grace*: il n'y aura plus de difficulté, & on dira bien alors, *vous avez un ancien droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a donné ſa grace, & il la receûë allant au ſupplice.*

Selon cette Remarque, qui eſt établie ſur celle de M. de Vaugelas, que le pronom relatif ne ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'article; ce n'eſt pas écrire purement que de dire, *j'ay raiſon de me plaindre, & vous ne l'avez pas de m'accuſer.* Il faut mettre *en* au lieu de *le*, parce qu'*en* eſtant moins déterminé, ſe rapporte mieux à un nom indéterminé. Il faut dire, *j'ay raiſon de me plaindre, & vous n'en avez pas de m'accuſer.* Si néanmoins il ne ſuivoit point de verbe, ni aprés *raiſon*, ni aprés *vous n'en avez pas*; & qu'on dît ſimplement, *j'ay raiſon*: on diroit bien, *& vous ne l'avez pas.* On dit de meſme, *il a tort, & je ne l'ay pas.* On dit auſſi, *ſi vous ne me faites juſtice, je me la feray moy-meſme.* Ce ſont des exceptions de la regle générale, auſquelles on peut ajoûter celles qui ſuivent.

Imitation de Jeſus-Chriſt. *Il eſt bien plus ſeûr de recevoir conſeil, que de le donner.*

Plaidoyer pour Mad. de Guenegaud. *Elles vivent en cloſture, mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.*

Conſeil, *cloſture*, ſont des noms indéfinis, & ſans article; cependant on met aprés, *le donner*, *la gardent*. Il peut y avoir encore d'autres exceptions, qui ne ſe preſentent pas maintenant.

Quelqu'un demandera peut-eſtre comment on pourroit rectifier ces exemples, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il la receûë allant au ſupplice.*

Je réponds qu'il faut répeter aux ſeconds membres du diſcours le nom indéfini, en y mettant un pronom. *Vous avez droit de chaſſe, & je trouve voſtre droit bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il a receû ſa grace allant au ſupplice.*

Mille gens traitteront tout cela de bagatelles, & de fauſſes délicateſſes; mais ceux qui ont le gouſt de noſtre Langue, en jugeront peut-eſtre autrement.

ACTEUR, COMÉDIEN.

ON ſe ſert du mot d'*acteur*, pour marquer la part que les perſonnes ont aux affaires. On dit, en parlant d'un homme qui a conduit une intrigue, *il a eſté un grand acteur en cette affaire*. Quoy-qu'*acteur* & *comédien* ſoit le meſme dans le propre, ce n'eſt pas le meſme dans le figuré: *acteur* ne ſe prend pas en mauvaiſe part, comme *comédien*, qui ſignifie une perſonne diſſimulée & artificieuſe, qui

joüe pluſieurs perſonnages. On dit d'une femme, qui n'eſtant pas fort réguliére, a un exterieur modeſte, & fait la prude, *je n'ay jamais veû une ſi grande comédienne.* M. Maucroix dit dans la Traduction des Homélies de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche: *Tous les ſucceſſeurs de Zenon & de Diogéne ne ſont que des comédiens, & ne ſe font valoir que par leurs barbes & leurs manteaux.* Le Duc de Guiſe dit dans ſes Mémoires, qu'*Innocent X. pleuroit quand il luy plaiſoit, & qu'il eſtoit fort grand comédien.* Le mot eſt un peu fort pour un Pape, mais il exprime bien en noſtre Langue ce que le Duc vouloit dire.

RECHERCHE.

CE mot ne ſe dit pas indifferemment de toutes choſes. Ce ſeroit mal parler que de dire, *faites la recherche de la montre que j'ay perduë; faire la recherche d'une choſe égarée.* Mais on dit bien, *faire la recherche des faux-nobles, de l'auteur d'un meurtre, des ſecrets de la nature,* &c. Nos bons Auteurs uſent toûjours de *recherche* en ce ſens-là. *Le motif de tous les diſcours & de toutes les controverſes de Socrate, eſtoit la recherche de la verité.*

Vie de Socrate.

Eſſais de Morale.

Le plaiſir que l'on prend dans ces ſortes de connoiſſances ne conſiſte pas dans la poſſeſſion, l'eſprit ne ſe divertit que par la recherche meſme.

On ne diroit pas dans le propre, *la recher-*

che des métaux, la recherche des perles, la recherche des treſors que la nature a cachez dans le ſein de la terre, & dans le fond de la mer. Mais on diroit bien dans le figuré, *la recherche des biens de la terre*, & avec Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, *la recherche des treſors;* c'eſt en parlant du Cardinal de Richelieu: *Sa modeſtie l'empeſchant de mettre au jour ſes plus grands ouvrages, ne l'empeſchoit pas néanmoins d'approuver qu'on recherchaſt les meſmes treſors qu'il tenoit cachez, & d'en autoriſer la recherche.* *Hiſtoire de l'Académie.*

Cependant on pourroit dire, en parlant d'une lettre perduë, ou d'une autre choſe égarée, *quelque recherche que j'en aye faite, je n'ay pû en rien apprendre:* mais alors *recherche* ſe prend dans le figuré, & c'eſt comme ſi on diſoit, *quelque ſoin que j'aye pris pour en apprendre des nouvelles.* Non ſeulement on ne dit pas *recherche* dans le propre, à l'égard d'une choſe perduë; mais on ne dit pas meſme *rechercher*, à moins que par *rechercher* on entende *chercher une ſeconde fois.* Par exemple, *on n'a pas bien cherché par tout, il faut rechercher.* Mais on ne diroit pas la premiére fois, *recherchez la bague que j'ay perduë:* il faut dire, *cherchez.*

CHASTE, CHASTETE'.

Chaſte ſe dit de la diction, pour en marquer la pureté grammaticale, & il ſe

joint d'ordinaire avec un autre mot qui l'explique, & qui le détermine. Par exemple, *on ne peut pas voir une diction plus chaſte, ni plus correcte.* M. Coſtar dit à M. Ménage, en luy parlant de ſes poëſies italiennes: *Si je m'y connois, il n'eſt rien de plus pur & de plus chaſte que voſtre élocution.* Il dit à un autre de ſes amis: *Je n'ay jamais rien veû de plus pur que voſtre ſtile, & je m'étonne qu'il puiſſe eſtre ſi chaſte, eſtant ſi maſle, & ſi fort.* Il ne s'enſuit pas pour cela qu'on diſe, *la chaſteté de la diction, la chaſteté du langage;* & M. de Balzac n'a pas parlé fort purement luy-meſme, quand il a dit: *Le bon homme Victorius monte encore plus haut, pour trouver la pureté, la chaſteté, l'integrité du Latin.* *Chaſteté* & *integrité* ne ſe diſent gueres que des mœurs. M. Coſtar a dit cependant *chaſteté du ſtile*, en une rencontre où cette locution ne choque pas tant, parce qu'elle eſt préparée, & comme amenée par ce qui précede. C'eſt en parlant d'un Sénateur de Veniſe, qui accuſoit Martial de parler mal latin, & d'avoir corrompu la pureté de la langue Romaine. *Pour réparation de ce crime, il le traitoit plus cruellement que s'il euſt violé une vierge, & meſme que s'il euſt débauché une Veſtale: car il le brûloit tous les ans, & en faiſoit un ſacrifice aux Manes de Catule, qu'il reconnoiſſoit pour legitime Prince des faiſeurs d'epigrammes, & de la chaſteté du ſtile.*

LE PRINCE DES PHILOSOPHES.
LE PRINCE DES ORATEURS.

L'AUTEUR des Doutes proposez à Messieurs de l'Académie Françoise s'est déclaré un peu trop contre ces façons de parler. Il n'a pas mal remarqué que l'ignorance les a peut-estre introduites, & que le *princeps oratorum*, qui signifie en Latin *le premier des orateurs*, a esté traduit mal à propos en François par *le prince des orateurs*. Mais il devoit considerer que ces expressions sont receûës, soit qu'elles soient raisonnables, ou qu'elles ne le soient pas. C'est à peu prés comme *rendez à César ce qui est à César*, que l'usage a autorisé contre la raison, & contre la grammaire mesme. Car enfin la plus part de nos bons Auteurs parlent de la sorte: & ce seroit une cruauté d'empescher les prédicateurs & les avocats de dire, en citant Aristote & Ciceron, *le Prince des Philosophes*, *le Prince des Orateurs*. On dit encore, *le Prince de l'éloquence Romaine*, *le Prince de la poësie Latine*, *le Prince des faiseurs d'épigrammes*, &c. sans parler des *Princes des Prestres*, suivant le langage de l'Evangile; & du *Prince des Apostres*, selon le stile de l'Eglise. Toutes ces principautez ne sont gueres legitimes, mais elles sont établies; & il n'y auroit presque pas moins d'injustice de s'y opposer, que de se ré-

volter contre une puiſſance, qui n'eſtant pas peut-eſtre fort juſte dans ſon origine, ſeroit autoriſée par le conſentement des peuples, & par la preſcription du temps.

MESTIER.

CE mot, qui eſt bas dans le propre, ne l'eſt point dans le figuré; & ſi nous en croyons M. de Balzac, les peintres s'en offenſent, mais les Généraux d'armée s'en font honneur. C'eſt un terme bas, à ſon jugement, quand on parle de Maiſtre Pierre le Cordonnier; au lieu que c'eſt un terme relevé, quand on parle du Prince d'Orange. En effet, nous diſons élegamment, *le meſtier des armes, le meſtier de la guerre:* nous diſons d'un brave, qu'*il aime le meſtier,* qu'*il a vieilli dans le meſtier:* on dit meſme de l'employ des Princes, *le meſtier de ceux qui commandent, eſt le plus difficile de tous.* On dit auſſi, en parlant des ouvrages d'eſprit, *il n'y a que les gens du meſtier qui en ſoient bons juges;* & M. Scaron dit, en parlant des portraits que fit une Princeſſe ſpirituelle & ſçavante, lors que c'eſtoit la mode d'en faire: *Ils ſont, à ce que j'en puis juger, les plus beaux de tous ceux qui ont eſté encore faits; & les beaux eſprits ſeroient bien à plaindre, de voir emporter ſur eux à cette Princeſſe la gloire de bien écrire, s'il ne leur eſtoit tres-glorieux de la voir faire leur meſtier.* C'eſt ainſi que la métaphore anno-

blit quelquefois les mots, en les détournant de leur signification naturelle.

NÉ NATIF.

CETTE façon de parler eſt de ces locutions baſſes qui ne ſortent point de leur baſſeſſe, & il n'y a que le petit peuple qui diſe, *un tel eſt né natif de Paris.* Les honneſtes gens diſent, *un tel eſt né à Paris*, ou *eſt natif de Paris.* On ne joint point *né* & *natif* enſemble. Au reſte, *natif* eſt françois, & nos meilleurs Ecrivains en uſent ſans difficulté. L'Auteur de la Vie de Saint Paul dit, qu'*il eſtoit natif de Tharſe ;* & le Traducteur de la Vie du Cardinal Commendon, dit dans ſa préface : *Antoine Maria Gratiani natif du bourg du Saint Sepulcre, petite Ville d'Etrurie*, &c. Cependant, quoy-que ce mot ſoit françois, il n'eſt pas fort noble, ſelon quelques perſonnes intelligentes : car parmi les mots auſſi-bien que parmi les hommes d'un meſme païs, il y en a de nobles & de roturiers, ſi j'oſe uſer de ce terme.

M. d'Ablancourt dit de Lucien, qu'*il eſtoit de Samoſate, Capitale de la Comagene :* & M. Charpentier dit de Socrate, qu'*eſtant interrogé de quel païs il eſtoit, il ne répondit point qu'il fût d'Athenes, mais qu'il eſtoit du monde.* Ainſi j'aimerois encore mieux dire tout ſimplement, *il eſt de Paris ;* que de dire, *il eſt natif de Paris.*

Il pourroit néanmoins se rencontrer des endroits où *natif* seroit necessaire, à moins qu'on ne prît un autre tour. Par exemple: *Démaratus,* dit un bon Auteur, *fuyant la persecution du tyran Cypselus, se retira dans la Toscane, aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, dont il estoit natif. Dont il estoit* tout seul ne seroit pas assez clair, ni assez soûtenu; & *natif* aprés fait un bon effet. J'ay dit à moins qu'on ne prît un autre tour, en disant, par exemple, *aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, qui estoit le lieu de sa naissance;* comme dit M. Patru du Poëte Archias: *Il parut premiérement à Antioche, qui estoit le lieu de sa naissance.*

Les Hommes illustres de l'ancienne Rome.

VACATIONS, VACANCES.

Vacations se dit pour le Palais, *vacances* pour le College. *Les avocats étudient durant les vacations; les écoliers perdent le temps durant les vacances.* M. Pelisson dit pourtant: *Pendant que nous estions au College mon frere & moy, on nous permettoit d'aller passer tout le temps des vacations à la campagne.* Mais il y a bien de l'apparence que M. Pelisson avoit oublié le College, & les termes du College, quand il se mit à écrire l'Histoire de l'Académie Françoise.

SAGACITE'.

C'EST dommage que ce mot ne soit bien établi dans nostre Langue; il a un sens

profond, & exprime la penétration, le diſcernement d'un eſprit qui recherche, & qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choſes. Les philoſophes s'en ſervent librement; & celuy qui nous a donné depuis peu un abregé fort curieux de la philoſophie de M. Gaſſendi, dit en un endroit: *Cela ſurpaſſe la ſagacité de l'eſprit humain.* L'Auteur de la Conjuration des Eſpagnols a mis ce mot dans le portrait de ſon Marquis de Bedemar: *Cette pratique continuelle de lecture, de méditation, & d'obſervation des choſes du monde, l'avoit élevé à un tel point de ſagacité, que ſes conjectures ſur l'avenir paſſoient preſque dans le Conſeil d'Eſpagne pour des prophéties.* M. de Balzac en a uſé quelquefois: *A voſtre avis, où ay-je trouvé ces quatre vers? vous trouverez plûtoſt la ſource du Nil, que le lieu d'où ils ſont tirez, quand meſme vous employriez à cette recherche la ſagacité de M. de Peyraréde.* Il dit ailleurs à M. Conrart, en parlant de M. Menage: *En attendant que je vous envoye un ſecond chapitre de Mecénas, employez là-deſſus ſa faculté divinatrice, autrement ſa ſagacité ſcaligerienne.*

Les Eſpagnols ont leur *ſagacidad*, & les Italiens leur *ſagacità*, dont les uns & les autres uſent communément. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions noſtre *ſagacité*, & qu'il nous fût permis de nous en ſervir dans toutes ſortes d'occaſions. Par malheur les femmes ne l'en-

tendent point, & ont peine à s'en accommoder: celles qui entendent le Latin devroient expliquer ce mot aux autres, & gagner leurs ſuffrages, pour l'établir.

MAUVAISES GRACES.

IL y en a qui diſent, *il a encouru les mauvaiſes graces du Prince;* & un de nos celebres Ecrivains uſe de cette façon de parler: mais toutes les perſonnes que j'ay conſultées, la condamnent. *Bonnes graces* ne fait point de conſequence *pour mauvaiſes graces.* L'uſage eſt pour l'un, & n'eſt point pour l'autre. Il ne faut point raiſonner en matiére d'uſage: il faut s'aſſujétir, & s'aveugler en quelque façon.

COMMANDER.

CE verbe, dans ſon ſens propre & naturel, a diverſes ſignifications & divers régimes. En matiére de guerre, il ſignifie quelquefois *ordonner que des troupes marchent. Le Général a commandé un régiment, pour aller ſecourir la ville; l'on a commandé les Dragons, pour attaquer les ennemis de ce coſté-là.* Il ſignifie quelquefois *conduire, & eſtre chef. M. de Turenne commande l'armée en Allemagne; un tel commandoit les Mouſquetaires à l'attaque de la demi-lune.* En ces cas-là *commander* regit toûjours l'accuſatif: mais hors ces cas-là il regit toûjours le datif. *Un*

Souverain commande à ſes ſujets: & quoy-qu'on diſe, en parlant du Roy dans l'expedition de la Franche Comté, *il commandoit luy-même ſon armée*, il faut dire, *le Roy commande aux peuples que Dieu luy a ſoûmis;* & ſi un Prince parvenoit à la Monarchie univerſelle, on diroit qu'*il commande à tout le monde*, & non pas *qu'il commande tout le monde.* M. de Voiture n'a pas pris garde à cette diſtinction, en diſant à Madame de Saintot: *Il n'y a pas de danger que vous ſçachiez que je vous eſtime ſeule plus que tout le reſte du monde, & que je tiercois moins de vanité de le commander, que de vous obéïr.* Un autre Ecrivain n'y a pas pris garde auſſi, en faiſant le Portrait du Roy: *Louïs XIV. eſt ſi bien fait, & a ſi bonne mine, que Dom Juan d'Auſtriche l'ayant veû paſſer ſans ſuite, & ſans le connoiſtre; & la Reine luy ayant dit, ſçavez-vous bien que voilà le Roy? il répondit: Bien que je ne le connoiſſe pas, Madame, je luy donnois déja en mon cœur cette qualité, & le regardois comme le mieux fait des François, & le plus digne de les commander.* *Portraits de la Cour, à Cologne 1667.*

M. de Voiture devoit dire, *de luy commander;* & l'Auteur des Portraits de la Cour *de leur commander:* car il y a bien de l'apparence que la Reine & Dom Juan d'Auſtriche parloient Eſpagnol, & que c'eſt ce faiſeur de Portraits qui a fait la faute. Si Dom Juan avoit parlé François à la Reine, je l'excuſerois d'avoir dit,

le plus digne de les commander, pour *de leur commander*. Un Eſpagnol n'eſt pas obligé de ſçavoir toutes les fineſſes de noſtre Langue ; mais un François, qui ſe meſle d'écrire, ne doit pas ignorer que *commander* regit le datif, quand il n'eſt point queſtion de guerre. On trouve par tout des exemples qui autoriſent la Remarque.

Hiſtoire de l'Arianiſme. *C'eſtoit un Prince digne de commander à des Romains, qui euſſent eû encore quelque reſte de la vertu de leurs anceſtres.*

Education d'un Prince. *La morale eſt la ſcience des hommes, & particuliérement des Princes, puis qu'ils ne ſont pas ſeulement hommes, mais qu'ils doivent auſſi commander aux hommes.*

La poëſie eſt à cét égard auſſi réguliére que la proſe, & les bons poëtes parlent comme les bons orateurs.

Sur la défenſe des Duels.

Dans ce vaſte univers tout l'admire aujourd'huy :
Jamais nul autre Roy ne ſceût ſi bien que luy,
Depuis les premiers temps, juſqu'au ſiécle où nous ſommes,
L'art d'obéïr au ciel, en commandant aux hommes.

Je n'ay parlé de *commander*, que dans ſon ſens naturel : car on ſçait bien qu'il regit l'accuſatif, quand il ſe prend dans un ſens figuré, ou métaphorique, *une tour qui commande la ville ; une hauteur qui commande la plaine.* Néanmoins on dit auſſi, *qui commande ſur la plaine.*

Il

Il reſte encore quelques ruines d'une tour, au pied de laquelle la plus haute montagne de la foreſt noire commence à s'élever inſenſiblement: mais comme elle ſe recule fort loin à meſure qu'elle s'éleve, ſa hauteur ne commande que bien peu ſur cette plaine. *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

MAUVAISE CONSTRUCTION.

EXEMPLE. *Il avoit tant de chaleur à la guerre, qu'elle l'empeſchoit de faire des réflexions.* Cette conſtruction n'eſt pas réguliére, & *elle* ne ſe rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui eſt indéfini. Il falloit dire, *il avoit une ſi grande chaleur à la guerre; qu'elle l'empeſchoit de faire des réflexions;* ou plûtoſt, *il avoit tant de chaleur à la guerre, qu'il ne faiſoit point de réflexions.* Selon cette Remarque, il ne faut pas dire, *j'ay tant de joye, qu'elle m'empeſche de parler;* mais, *j'ay tant joye, que je ne puis parler.*

REGLE, MODELE.

IL y a des endroits où l'on peut employer également ces deux mots. Par exemple, on peut dire, *la vie de Noſtre Seigneur eſt la regle des Chrétiens, eſt le modele des Chrétiens.* Mais il y a auſſi des endroits où un de ces deux mots ne viendroit pas bien. Par exemple, *les conſeils des ſages nous ſervent de regle pour noſtre conduite:* on ne diroit pas, *nous ſervent de modele;* car il n'y a proprement que les actions, ou la per-

ſonne, qui ſervent de *modele*, & qu'on ſe propoſe pour *modele*. Cependant, un de nos meilleurs Ecrivains dit, en parlant d'un ſaint Archeveſque : *Il ſe propoſoit pour modele cette excellente parole de Saint Bernard.* Le Paſſage eſt remarquable, & merite d'eſtre leû.

La Tourterelle eſt l'image du Prédicateur : elle gemit plûtoſt qu'elle ne chante ; & elle nous apprend comment nous devons ſoûpirer dans cét exil. J'aime à entendre la voix d'un Prédicateur, qui ne penſe pas à me plaire, afin que je luy applaudiſſe, mais à me toucher le cœur, afin que je me pleure moy-même. Vous deviendrez vrayment une de ces ſaintes Tourterelles, ſi vous apprenez ainſi aux hommes à gemir ; & vous le leur apprendrez, non en leur parlant ſeulement, mais en gémiſſant vous-même : car, en cecy, comme en toute autre choſe, l'exemple eſt ſans comparaiſon plus puiſſant que la parole.

Voilà *cette excellente parole*, que ce grand Prélat ſe propoſoit pour *modele*. Premiérement je trouve le paſſage un peu long, pour dire *cette excellente parole*, & le pluriel auroit eſté aſſez à propos en cette rencontre : mais ce n'eſt pas de quoy il eſt queſtion. Ce qui me ſemble plus étrange, c'eſt qu'on ſe propoſe *cette excellente parole* pour *modele*, au lieu de ſe la propoſer pour *regle*. Il y a pourtant des occaſions où des paroles pourroient ſervir de *modele* ; comme, par exemple, ſi on diſoit : *Jeſus-Chriſt eſt le modele des Chrétiens ;*

ſa converſation doit eſtre le modele de la noſtre; ſes paroles & ſes diſcours doivent eſtre le modele de nos paroles & de nos diſcours; car, c'eſt à dire, *que nous devons parler comme luy:* mais ce n'eſt pas le ſens de l'exemple dont il s'agit.

JOLI.

CE mot eſt plus uſité que jamais: il ſe met à tout, & les femmes l'ont preſque toûjours à la bouche; elles ne trouvent rien à leur gré, qui ne ſoit pour elles ou *enchanté*, ou *joli*. Nous diſons particuliérement *jolies choſes. Il y a de jolies choſes, que l'eſprit ne cherche point, & qu'il trouve toutes achevées en luy-meſme*, dit M. de la Rochefoucault. *On ne ſçauroit avoir trop d'eſprit dans une converſation enjoüée*, dit M. le Chevalier de Méré; *il ſe faut pourtant bien garder de paroiſtre toûjours preſt à dire de bons mots, & de jolies choſes.* *Refléxions morales.* *Converſations.*

Nous entendons quelquefois par *jolies choſes*, non-ſeulement *des penſées ingénieuſes & délicates*, mais auſſi *des ouvrages d'eſprit; il ſe connoiſt en jolies choſes; il aime les jolies choſes:* & M. de Balzac dit, en parlant de la lettre qu'écrivit M. de Voiture à Mademoiſelle de Rambouïllet, ſur le bruit qui courut que l'Académie vouloit bannir *Car* de noſtre Langue: *Le Car de noſtre ami eſt une fort jolie choſe.* Cela ne ſe dit d'ordinaire que des petits ouvrages d'eſprit, car *joli* eſt de ſoy oppoſé au grand; &

qui diroit d'une ſuperbe maiſon, d'une taille avantageuſe, d'un poëme héroïque, *jolie maiſon, jolie taille, jolis vers*, ne parleroit pas proprement. C'eſt en ce ſens que nous diſons de ce qui a un caractere de grandeur, *cela paſſe le joli.* Auſſi M. Des-préaux fait dire à ſon Campagnard, pour le rendre ridicule :

A mon gré le Corneille eſt joli quelquefois.

On oppoſe meſme quelquefois *joli* au beau. *Elle n'eſt pas belle*, dit-on, *mais elle eſt jolie.* Néanmoins *joli* n'exclut ni le grand, ni le beau, quand on le joint avec *femme; c'eſt une jolie femme;* & ce ſont deux choſes differentes de dire d'une femme, *elle eſt jolie*, & de dire, *c'eſt une jolie femme.* Nous n'entendons gueres par *jolie* tout ſeul, qu'une taille fine, un air agréable: nous entendons par *jolie femme*, de la beauté, de l'agrément, de l'eſprit, de la raiſon, de la vertu, enfin un vray mérite.

On ne dit pas, *c'eſt un joli homme*, dans le ſens qu'on dit *c'eſt une jolie femme:* l'un eſt une loüange, & l'autre une eſpece de raillerie. Nous n'entendons par *joli homme*, tout au plus, qu'un petit homme propre, & aſſez bien fait dans ſa taille. On ne laiſſe pas de dire d'un jeune homme, comme une loüange, *il eſt ſi joli;* mais on ne diroit pas de meſme, *c'eſt un joli jeune homme:* nous diſons cela en nous moquant, comme *vous eſtes un joli perſonnage, vous eſtes joli.*

L'Auteur des Converſations, aprés avoir dit dans la premiére, ſelon le rôlle qu'il ſe donne, que Cleopatre rioit des bons mots d'Antoine, fait dire à M. le Mareſchal de Clerembaut: *Comment, de cét Antoine, un des Généraux de Céſar, & qui diſputa ſi long-temps l'Empire avec Auguſte? Mon Dieu, la jolie Egyptienne, & qu'y trouvoit-elle à redire?* M. Patru dit à peu prés ſur le meſme ton, mais dans une matiére fort differente: *La jolie décoration au mois d'Aouſt, qu'une robbe de chambre de camelot de Hollande doublée de hoüatte.*

Enfin *joli* a pris en quelque façon la place de *gentil*, que nous avons preſque perdu: je dis en quelque façon, car il ne le remplace pas tout-à-fait. *Joli* n'a pas tant d'étenduë qu'en avoit *gentil*, qui ſe diſoit des grandes choſes auſſi-bien que des petites: car nous diſions autrefois, *un gentil exercice*, *une gentille action*, pour *un noble exercice*, *une action glorieuſe*; & c'eſt de là que *gentil-homme* eſt venu.

VALEUR.

CE mot a deux ſignifications en noſtre Langue, comme tout le monde ſçait. Il ſignifie *courage* & *prix*; mais avec cette difference, que tout le monde ne ſçait pas peut-eſtre, qu'il ne ſe joint qu'aux perſonnes, quand il ſignifie *courage*, & qu'aux choſes, quand il ſignifie *prix*. On dit, *c'eſt une choſe de valeur*, *de*

peu de valeur; il m'a donné la valeur de mon diamant. Mais on ne dit pas, *c'eſt un homme de valeur, de peu de valeur*, pour ſignifier que c'eſt un homme qui vaut beaucoup, qui a peu de mérite. On dit encore moins, *c'eſt un homme qui a de la valeur*, pour marquer du mérite en général; & je ne croy pas que M. de Voiture ait parlé exactement, en diſant dans ſa Lettre à M. de Balzac : *Gardez-vous bien d'appeller voſtre malheur, ce qui n'eſt que le malheur du ſiécle; & ne vous plaignez plus de l'injuſtice des hommes, puis que tous ceux qui ont quelque valeur ſont de voſtre coſté.* Il parle de la ſorte, aprés avoir cité l'exemple d'Ariſtide & de Socrate condamnez par le peuple, & avoir dit à M. de Balzac, que ſi la loy qui permettoit de bannir les plus puiſſans en autorité & en réputation, s'obſervoit parmi nous, l'envie publique ſe déchargeroit ſur ſa teſte, & que M. le Cardinal de Richelieu ne courroit pas tant de fortune que luy. Ce qui prouve que par *quelque valeur*, il entend quelque mérite en général, & non pas quelque bravoure. M. de Balzac luy meſme a preſque fait la meſme faute. Car aprés avoir dit de M. le Comte de Fieſque : *Je fais une eſtime tres-parfaite de ſa valeur;* il ajoûte : *Je prens icy valeur dans ſa plus étenduë ſignification, & enferme ſous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & aquiſes, civiles & militaires.* Mais n'en

déplaiſe à M. de Balzac, ce mot appliqué à une perſonne, ne ſignifie que cette qualité & cette vertu guerriére, dont M. de Caſſagnes a parlé à fonds dans ſon Traité de la Valeur.

SON pour EN.

EXEMPLE. *Je ne m'arreſteray point à écrire le progrés de ſa maladie, ni à rechercher ſon origine,* dit un bon Auteur. Il falloit dire, *ni à en rechercher l'origine;* non-ſeulement pour oſter l'équivoque de *ſon,* qui ſemble avoir le même rapport que *ſa,* c'eſt à dire, ſe rapporter à la perſonne, & non pas à la maladie; mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, par exemple, de la fiévre, on ne dit point, *je connois ſa cauſe, ſes accés ſont longs:* quand on veut parler exactement, on doit dire, *j'en connois la cauſe, les accés en ſont longs.* Quand les gens qui parlent bien, diſent, *ſes accés ſont longs, ſon redoublement a duré deux heures, ſes & ſon* tombent ſur le malade, & non pas ſur la fiévre; c'eſt comme ſi on diſoit, *les accés qu'il a, ſont longs; le redoublement qu'il a eû, a duré deux heures.* Car on dit, *avoir un accés, avoir un redoublement; il n'a eû qu'un accés, il a tous les jours un redoublement.*

IMITER L'EXEMPLE.

TOUT le monde preſque parle & écrit ainſi. La derniére pureté ne demande-

roit-elle pas qu'on dît toûjours, *ſuivre l'exemple*, & *imiter les vertus, les actions, la perſonne?*

Le Traducteur du premier Sermon de Saint Chryſoſtome ſur la Priére, nous apprend, ce ſemble, l'un & l'autre dans une meſme période. *Et certainement, comme il eſt juſte que les diſciples ſuivent les exemples de leurs maiſtres, nous devons, en imitant la ſainte ardeur des Prophetes*, &c.

Un autre excellent Traducteur du meſme Pere dit dans la premiére & dans la ſeconde Homélie au peuple d'Antioche: *Voilà l'exemple qu'il nous faut ſuivre. Puiſque Jeſus-Chriſt a donné ſa vie pour nous, il faut ſuivre ſon exemple.* Mais il ne laiſſe pas de dire auſſi: *Voilà les armes ſous leſquelles j'ay combatu le démon; imitez l'exemple de voſtre Maiſtre.* Et c'eſt ce qui me fait croire aprés tout qu'on peut dire, *imiter l'exemple*, quoy-que d'ordinaire *ſuivre* ſoit meilleur. L'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs, & le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Mathieu, n'aident pas peu à établir ce ſentiment. L'un dit: *Elle imitoit en cela l'exemple de ſon ayeule*; & l'autre: *Pourquoy, me direz-vous encore, un tel n'imite pas cét exemple?*

Mais ce qui me confirme le plus dans ma penſée, & ce qui me perſuade meſme qu'il y a des endroits où *imiter* eſt plus beau que *ſuivre*, c'eſt qu'un illuſtre Magiſtrat, qui parle fort

fort juſte, dît, à l'ouverture du Parlement, dans une belle harangue : *Pour nous, qui voyons en ce lieu de ſi grands exemples à imiter, & que tant de devoirs engagent à marcher ſur les traces de nos prédeceſſeurs.* Il avoit dit auparavant : *Il eſt neceſſaire de ſe propoſer des exemples; il eſt utile de les ſuivre; mais il eſt glorieux de les ſurpaſſer.* En ces deux endroits *ſuivre* & *imiter* ſont tres-bien placez.

Au reſte, *l'exemple* dont il eſt icy queſtion, ne s'entend qu'au regard des mœurs: car s'il s'agit d'éloquence, de poëſie, de peinture, & qu'*exemple* ſe prenne pour un chef-d'œuvre de l'art, il eſt certain qu'on dit *imiter*, & qu'on le dit élegamment. *Pour ſe rendre habile dans l'art de perſuader, il faut imiter les grands exemples de l'Antiquité.*

Cét Auteur, dit M. de Balzac, *eſt ennemi de toutes ſortes de liaiſons, ſoit de la nature, ſoit de l'art; tant il s'éloigne de ces bons exemples que vous imitez ſi parfaitement.*

CENT, MILLE.

NOUS nous ſervons ſouvent de ces nombres, pour marquer une choſe indéterminée. Par exemple, *je vous donneray cent coups, mille coups; il a dit cent ſottiſes; il ſçait mille contes plaiſans.* Chaque Langue a ſon uſage à cét égard. La Langue Hebraïque ſe ſert du nom-

bre de ſept; témoin, dans les Proverbes, *ſeptem nequitiæ;* & dans l'Evangile, *ſepties*, ſur le pardon des injures. La Langue Greque a *dix mille*, la Langue Latine *ſix cens* en proſe, & *mille* en vers.

IL EST MORT, IL A ESTE' TUE'.

IL ne faut pas ſe ſervir indifferemment de ces deux expreſſions, en parlant de la mort d'un homme de guerre. Ce ſeroit mal parler, en contant ſimplement la mort de M. d'Artagnan, de dire, *il eſt mort au ſiége de Maſtric.* Il faut dire, *il a eſté tué au ſiége de Maſtric.* S'il n'avoit pas eſté tué ſur le champ, on diroit bien, *il eſt mort de ſes bleſſeûres au ſiége de Maſtric;* ou ſi une maladie l'avoit emporté, ſans qu'il eût eſté bleſſé, on diroit, *il eſt mort au ſiége de Maſtric.* Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe quelquefois ſe ſervir du mot *de mourir*, en parlant d'un brave tué ſur la place, principalement quand on parle de ſa mort, non comme d'une choſe preſente, mais comme d'une choſe paſſée, & qu'on en parle d'une maniére éloquente. Par exemple: *Il mourut, ce jeune Prince, ſi digne & de vivre, & de regner; & il mourut malheureuſement aprés avoir paſſé le Rhein, aprés avoir eſſuyé mille perils, & bravé la mort en mille rencontres.*

Relation des Cam. de Roc. & de Frib.

Le Comte de Fontaines, dit M. de la Chapelle, *fut trouvé mort auprés de ſa chaiſe, à la teſte de ſes*

troupes. Les Eſpagnols regretérent long-temps ſa perte; les François loüérent ſon courage; & le Prince meſme dit que s'il n'avoit pû vaincre, il auroit voulu mourir comme luy. Quoy-qu'on ne diſe pas d'un homme qui a eſté tué ſur le champ, & dont la mort eſt toute fraiſche, *il eſt mort dans le combat;* on ne laiſſe pas de dire, *la liſte des morts; on l'a trouvé parmi les morts.*

VEHE'MENCE, VEHE'MENT.

CE ſont de bons mots; & ceux qui font ſcrupule de s'en ſervir, ont la conſcience trop délicate en matiére de langage. Monſieur le Prince de Conty, qui parloit ſi bien, & qui n'avoit pas moins de politeſſe que de piété, dit dans ſon traité de la Comédie: *Si les paſſions y ſont traitées avec délicateſſe, ou avec force & vehémence.* Un Auteur fameux dit, en parlant d'un Prédicateur italien: *Trois cens ducats ſuffirent, pour luy faire tourner toute la vehémence de ſes déclamations contre les François.*

On peut comparer ce premier, dit le Traducteur de Longin, en parlant de Demoſthene, *à cauſe de la violence, de la rapidité, de la force, & de la vehémence avec laquelle il ravage, pour ainſi dire, & emporte tout, à une tempeſte, & à un foudre.*

Vehément ſe dit dans le meſme ſens que *vehémence. Un orateur vehément, une action vehémente.*

Démétrius, dit l'Auteur de la Préface ſur les œuvres de M. de Balzac, *diſtingue quatre caractéres, le magnifique, le fleuri, le vehément, & le bas.*

Toutes ces figures, qui eſtant, comme vous ſçavez, extrêmement fortes & vehémentes, peuvent beaucoup ſervir à orner le diſcours, &c. dit le Traducteur de Longin. Les bons livres qui traitent de ces matiéres, ſont remplis de pareils exemples.

SENTIMENT.

CE mot tout ſeul, ſans eſtre joint avec un adjectif, ou avec un ſubſtantif, qui le détermine, ſignifie toûjours au ſingulier, *opinion, jugement, penſée. C'eſt le ſentiment d'Ariſtote; ce n'eſt pas mon ſentiment; de quel ſentiment eſtes-vous?* Au pluriel, il ſignifie *penſée*, ou *affection.* Cela va quelquefois à l'eſprit, & quelquefois au cœur. *Sentimens des philoſophes ſur l'immortalité de l'Ame; ſentimens des Peres de l'Egliſe ſur la comédie & ſur les ſpectacles; ſi vous connoiſſiez mes ſentimens, vous ne vous déſiriez pas de moy; mon procedé vous fera connoiſtre mes ſentimens; j'ay pour vous des ſentimens que je n'ay pas pour tout le monde.*

Quand on joint ce mot au ſingulier, ou au pluriel avec un adjectif, l'adjectif le détermine à l'eſprit, ou au cœur; *un ſentiment extrava-*

gant, des ſentimens raiſonnables; un ſentiment tendre, des ſentimens paſſionnez. Je dis le même quand on joint *ſentiment* avec un ſubſtantif; *ſentiment d'honneur, ſentiment de piété, ſentimens d'amour,* &c. Si le ſubſtantif eſt une perſonne, la ſignification de *ſentiment* ſuit en quelque ſorte le caractére de la perſonne. Ainſi, ſi je dis, *ce ne ſont pas-là les ſentimens des bons Philoſophes*, c'eſt à dire, *que les bons Philoſophes ſont d'une autre opinion*; mais ſi je dis, *ce ne ſont pas-là les ſentimens d'une veritable mere*, c'eſt à dire, *qu'une veritable mere a le cœur fait autrement.*

C'eſt la matiére ſouvent qui détermine la ſignification. *Il exprime quelquefois un grand ſentiment en un ſeul mot, ou le fait entendre ſans le dire*, dit M. Peliſſon, en parlant d'un excellent Hiſtorien. Il dit dans le meſme ouvrage, en parlant de la liberté avec laquelle les grands poëtes expriment dans un langage contraint, comme celuy de la poëſie, les penſées les plus délicates & les plus ſublimes: *Quand nous ne parlons qu'en proſe, & que l'on nous abandonne tous les termes & toutes les expreſſions d'une Langue, s'il nous vient quelque penſée qui ne ſoit pas tout-à-fait commune, encore avons-nous de la peine à la faire entendre, & le plus ſouvent nos paroles demeurent beaucoup au deſſous de nos ſentimens.* *Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin.*

AU TRAVERS.

Vie de Socrate.

ON a dit toûjours *au travers* dans le propre. *Il haïſſoit cette gueuſerie étudiée d'Antiſthene, à qui il diſoit franchement qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité au travers des trous de ſon manteau.*

Mais on ne dit que depuis quelques années dans le figuré, *j'ay reconnu ſa mauvaiſe foy au travers de toutes ſes honneſtetez; au travers des paroles les plus artificieuſes, on découvre ce que les gens ont dans le cœur; il s'eſt fort emporté contre moy, mais je n'ay pas laiſſé de voir au travers de ſa colere qu'il eſt toûjours de mes amis.* Cette façon de parler a eſté renfermée aſſez long temps dans le diſcours familier, mais elle en eſt ſortie enfin, & nos meilleurs Ecrivains l'employent dans leurs ouvrages. *L'Empereur eſtoit trop éclairé, pour ne pas appercevoir au travers de ces propoſitions iniques, l'inconſtance du Roy d'Angleterre.*

Il eſt impoſſible d'avoir l'eſprit grand & bien fait, dit M. le Chevalier de Méré, *qu'au travers des intereſts du monde, & meſme dans l'emportement des plus violentes paſſions on n'entrevoye de temps en temps je ne ſçay quoy d'honneſte, & qu'on ne l'aime.*

Il y en a qui diſent, *à travers. Il voyoit ſes ſentimens à travers ce qui les pouvoit déguiſer.*

Elle a beau, pour ſe couvrir, mettre en œuvre tout ce qu'un conſeil rafiné, tout ce qu'une longue ex-

perience de la Cour a pû luy apprendre de ſubtilitez & d'artifices ; on voit à travers toutes ces fauſſes couleurs, que ſa conſcience ſeule luy ferme la bouche. Car ſi on ſe ſert d'*à travers*, il faut luy donner un autre régime qu'à *au travers ; à travers ſes ſentimens, à travers toutes ces fauſſes couleurs ; au travers de ſes ſentimens, au travers de toutes ces fauſſes couleurs.* Comme dans le propre on dit *au travers* & *à travers* avec divers régimes, & qu'*au travers* eſt le meilleur, ſelon M. de Vaugelas ; on peut dire dans le figuré *à travers :* mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité, hors une occaſion où *au travers* ne vaudroit rien ; & c'eſt quand on veut marquer de l'égarement & de l'imprudence. *Il donne tout à travers. C'eſt un homme tout médecin depuis la teſte juſques aux pieds, qui croit plus aux regles de ſon art qu'à toutes les démonſtrations de mathematiques, & qui donne à travers les purgations & les ſaignées, ſans y rien connoiſtre.*

REFLECHIR.

BEAUCOUP de gens font *refléchir* neutre, & diſent, *c'eſt un homme qui ne refléchit point ; j'ay refléchi ſur ce que vous m'avez propoſé.* L'Auteur de la Conjuration des Eſpagnols dit : *Afin qu'ils ne ſe laſſaſſent point d'attendre, & qu'ils n'euſſent pas ſeulement le loiſir de refléchir ſur l'état preſent des choſes.* Ce n'eſt point parler pure-

ment; il faut dire, *c'eſt un homme qui ne fait point de refléxion; j'ay fait refléxion ſur ce que vous m'avez propoſé.* Tous nos bons Auteurs, & toutes les perſonnes qui parlent bien, diſent toûjours *faire refléxion.*

ELECTION, CHOIX.

CEs deux mots ne doivent pas ſe confondre. *Election* ſe dit d'ordinaire dans une ſignification paſſive, & *choix* dans une ſignification active. *L'élection d'un tel* marque celuy qui a eſté eleû; *le choix d'un tel* marque celuy qui choiſit. *L'élection du Doge a eſté approuvée de tout le peuple de Veniſe; le choix du Senat a eſté approuvé généralement:* & je doute que ce fût bien dit, *l'élection du Senat*, pour dire *le choix du Senat.* M. le Maiſtre dit pourtant *l'élection du Roy*, en parlant du choix que fit Louïs XIII. de M. Seguier, pour la charge de Chancelier de France: *Comme ſa ſageſſe incomparable rend ſon élection plus prétieuſe, ſes autres Royales qualitez rendent auſſi la charge de ce premier Magiſtrat plus éclatante & plus eſtimable. Election* n'eſt pas là, ce me ſemble, en ſa place; & parce qu'il a une ſignification active, & parce qu'il ſe rapporte au Roy. Car il y a encore une difference entre *élection* & *choix: élection* a rapport à un corps, ou à une communauté qui choiſit; & je ne ſçay ſi quand il

il s'agit d'une perſonne choiſie par le Prince pour un employ, on peut ſe ſervir du mot d'*élection*. Cependant l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs s'en ſert plus d'une fois, en parlant du choix que la Reine de Portugal fit de ce ſaint homme pour l'Archeveſché de Brague.

Lors qu'il ſe retira dans ſa cellule, les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de ſon élection.

Ainſi leur envie s'eſtant changée en une haine mortelle, ils compoſérent un libelle rempli d'injures, pour rendre cette élection ridicule.

Si le peuple eût choiſi D. Barthelemy des Martyrs, comme il choiſiſſoit autrefois les Eveſques, *élection* me paroiſtroit juſte en ces endroits-là; mais comme c'eſt la Reine de Portugal qui le choisît, & qui le nomma, je croirois qu'il faut dire, *les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de ſa nomination; ils compoſérent un libelle rempli d'injures, pour rendre ce choix ridicule.* *Choix* eſt le mot propre en cét endroit; & M. Patru dit auſſi ſur l'élevation de M. de Belliévre, quand il fut fait premier Préſident: *Un ſi beau choix fut ſans doute une inſpiration d'enhaut.*

OPERA.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, s'eſt contenté de dire qu'*Opera* eſtoit maſculin en noſtre Langue, & qu'il n'avoit point de pluriel. *L'Opera a eſté long; deux Opera.* Il auroit pû ajoûter que ce mot, qui ſignifie dans le propre chez les Italiens, une comédie ſérieuſe, compoſée dans les régles, & qui ſignifie parmi nous une comédie en muſique avec des machines, s'applique dans le figuré à tout ce qui ſemble difficile. *C'eſt un Opera que de luy parler*, pour dire qu'il y a de la peine à luy parler, à le voir; en parlant de ces gens importans, qui mettent une partie de leur mérite & de leur grandeur à eſtre inviſibles.

Opera ſe prend auſſi pour une choſe excellente, & pour un chef-d'œuvre. On dit d'un ouvrage d'eſprit, *c'eſt un Opera*; mais cela ne ſe dit gueres que dans la converſation, & d'ordinaire en badinant; ou ſi cela s'écrit, ce n'eſt que dans les lettres & dans les billets qui repreſentent la converſation. Un de nos plus agréables Ecrivains dit à un de ſes amis: *Vos deux Lettres ſont des choſes admirables, dignes d'eſtres appriſes par cœur, & en un mot ce qu'on appelle des Opera.* Il fait alluſion aux grandes comédies italiennes, que les comédiens appren-

nent par cœur, & qu'on nomme *Opera*, pour les distinguer des farces & des autres petites comédies, que les comédiens concertent ensemble, sans rien apprendre par cœur, & sans rien écrire.

EXTERIEUR.

UN de nos meilleurs Ecrivains dit : *La paix du cœur ne se peut trouver ni dans l'homme charnel, ni dans celuy qui est encore exterieur & sensuel.* Je sçay bien qu'on dit, *un homme interieur*, pour dire, *un homme dévot, recueïlli, & détaché des choses sensibles ;* mais on ne dit pas, que je sçache, *un homme exterieur*, pour dire, *un homme sensuel, & répandu au dehors. Interieur* est consacré ; *exterieur* ne l'est point en ce sens-là : & quelque opposition qu'il y ait entre ces deux mots, il ne faut pas raisonner de l'un à l'autre. Ce n'est pas toûjours l'analogie qui doit estre la regle des Langues ; & on peut s'en convaincre par un exemple tout semblable à celuy dont il s'agit. Nous nous servons du mot de *spirituel*, pour exprimer la piété & la dévotion ; *un Pere spirituel, un livre spirituel, la vie spirituelle :* mais nous n'usons pas de *corporel* dans un sens contraire, quoy-que *corporel* soit opposé à *spirituel*, comme *exterieur* est opposé à *interieur.* On dit à la verité *l'homme exterieur*, selon le langage de l'Ecriture : *Quoy-que dans nous l'hom-*

me exterieur se détruise, néanmoins l'homme interieur se renouvelle de jour en jour. Mais *l'homme exterieur* se prend là pour le corps & la chair, comme *l'homme interieur* se prend pour l'ame & l'esprit; & il ne s'ensuit pas qu'on puisse dire d'un homme mondain, & attaché aux choses de la terre, *c'est un homme exterieur*, de mesme qu'on dit d'un homme dévot & tout-à-fait mort au monde, *c'est un homme interieur. Exterieur* signifie tout au plus un homme qui n'est pas solide, qui est superficiel, un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuse.

PRENDRE L'AIR.

C'EST ainsi qu'on parle; & c'est mal dit, *prendre de l'air*, comme disent quelques-uns. *Les Médecins m'ont ordonné de prendre l'air; j'ay esté aujourd'huy prendre l'air; j'ay pris un peu l'air:* & non pas, *m'ont ordonné de prendre de l'air; j'ay esté prendre de l'air; j'ay pris un peu d'air.*

Deux AVEC de suite.

C'EST une négligence vitieuse de mettre deux *avec* qui se suivent, & qui ont des rapports differens, dont l'un regarde la personne, & l'autre la chose. Par exemple: *Elle vescut avec luy avec la mesme bonté qu'elle avoit accoûtumé.* Le premier *avec* regit *luy*, qui est la personne; le second se rapporte à *bonté*, qui

eſt la choſe. Il faut éviter cela, quand on veut écrire poliment; & je m'étonne que cette négligence ſe ſoit gliſſée dans un des ouvrages de noſtre Langue le plus délicat & le plus juſte. J'ay dit, quand ils ſe ſuivent; car quand ils ne ſont pas ſi prés l'un de l'autre, cela choque moins, parce que cela ſe ſent moins: & nous en avons un exemple dans la raillerie de M. le Cardinal du Perron, ſur le ſujet d'un Prédicateur, qui n'alleguoit jamais Saint Gregoire, Saint Ambroiſe, Saint Bernard, ni les autres Peres, ſans leur donner du *Monſeigneur*, ou pour le moins du *Monſieur*. *On voit bien que ce Prédicateur n'a gueres de familiarité avec les Peres, puis qu'il les traite avec tant de cerémonie.* Ces deux *avec* ne bleſſent pas tant qu'*avec luy, avec la meſme bonté.* *Lettres de M. Coſtar.*

Pour moy, j'avouë que deux *avec*, bien qu'un peu éloignez, ne plaiſent point dans une meſme periode, quand ils ont divers rapports: je dis quand ils ont divers rapports; car ſi l'un & l'autre ſe rapportent ou à la perſonne, ou à la choſe, bien loin que ce ſoit un defaut, c'eſt quelquefois une beauté, comme il paroiſt en ces exemples.

Si tu continuës, tu ſçauras diſputer avec les ſophiſtes, mais tu ne ſçauras pas vivre avec les hommes, diſoit Socrate à Euclide, voyant qu'il ſe plaiſoit trop aux chicanes de la diſpute. *Vie de Socrate.*

Discours de l'amitié & de la haine des animaux.

Penſez-vous, dit M. de la Chambre, parlant de Dieu, *qu'en formant la République des abeilles, il n'ait pas voulu inſtruire les Rois à commander avec douceur, & les Sujets à obeïr avec amour? Le Duc d'Anguien vit bien*, dit M. de la Chapelle, *qu'il devoit aller avec plus de précaution contre des gens qui ſe défendoient avec tant d'opiniaſtreté.*

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Les deux *avec* ſe rapportent à la perſonne dans le premier exemple, à la choſe dans les derniers ; & c'eſt pour cela qu'ils font une eſpece d'ornement.

Quand ils ſont mis de la ſorte, ils ne choquent point, quelque prés qu'ils ſoient l'un de l'autre. *Je ſuis bien avec luy, & avec elle; il parle avec autorité & avec douceur tout enſemble.* Ils ne choquent pas auſſi, quelque multipliez qu'ils ſoient. *Pour avoir un veritable repos, il faut eſtre bien avec Dieu, avec ſoy-meſme, & avec les autres.*

Vie du Cardinal Commendon.

Tous les âges ne produiſent pas des Heros qui faſſent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de modération, qui travaillent avec tant d'application à corriger les abus publics, & qui protegent la religion avec tant de zele par leurs édits & par leurs armes.

Tous ces *avec* ſont agréables, parce qu'ils ſont réguliers; c'eſt à dire, parce qu'ils ſe rapportent tous à des choſes, qui ſont à peu

prés de meſme eſpece. Pour gaſter cette belle periode, il n'y auroit qu'à meſler un *avec leurs ennemis*, ou *avec leurs peuples*, parmi ces *avec tant de vigueur, avec tant de moderation, avec tant d'application, avec tant de zele;* & dire, par exemple: *Tous les âges ne produiſent pas des Heros qui faſſent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de ſi bonne foy avec leurs ennemis*, &c.

IL EN AGIT MAL, IL EN A MAL AGI.

CETTE façon de parler, dont pluſieurs Provinciaux, & quelques gens de Paris ſe ſervent, ne vaut rien du tout, & n'eſt point Françoiſe. Il faut dire, *il en uſe mal, il en a mal uſé.* On ne met point *en* devant *agir.* Je dis, devant; car on le met aprés quelquefois, *vous avez agi en homme d'honneur, en bon ami;* mais alors *en* n'eſt pas joint avec *agir*, mais avec *homme d'honneur, bon ami.*

VERDEUR, VERDURE.

IL y a de la difference entre ces deux mots. *Verdeur* ſignifie proprement *la ſéve qui eſt dans les plantes*, & répond au *verdore, verdezza* des Italiens, que l'Académie de la Cruſca appelle *la vie & l'ame des arbres. Tale vita d'arbori e d'erbe ſi può chiamare propriamente verdezza.* *Verdeur* ſignifie encore parmi nous, ce que les

Latins appellent *acerbitas* dans les fruits qui ne ſont pas meurs, & ce qu'il y a de rude dans le vin nouveau. Car on dit d'un vin qui n'eſt pas encore bon à boire, *qu'il a un peu de verdeur.* Pour *verdure*, il répond au *verdura* des Italiens, & ſignifie d'ordinaire la couleur verte dans les plantes; *la verdure des prez, la verdure des feuïlles. Celle qui ſurvit ſon pair*, dit M. de la Chambre, en parlant des Tourterelles, *gemit inceſſamment, vole toûjours toute ſeule, & ne ſe repoſe que ſur les branches des arbres qui ſont ſeches & ſans verdure.* Il ſe prend auſſi pour les plantes & les herbes meſmes; *ſe coucher ſur la verdure, joncher les ruës de verdure, des ouvrages de verdure.*

JEUX SECULAIRES.

IL faut dire ainſi, en parlant des jeux qui ſe faiſoient anciennement à la fin d'un ſiécle, & non pas *Jeux ſéculiers*, comme le dit un de nos bons Ecrivains. *Ce foible Prince permit aux Payens de celébrer dans Rome les Jeux ſéculiers, que le Grand Conſtantin n'avoit pas voulu qu'on celébrât dans le ſiécle paſſé.*

Séculier ne ſe dit en noſtre Langue que dans le figuré, & on l'oppoſe à *Chrétien*, à *Eccleſiaſtique*, à *Religieux.* Nous diſons, *des divertiſſemens ſéculiers & profanes; une façon de vivre ſéculiére & mondaine; celuy qui eſt engagé au ſervice de Dieu, ne s'embaraſſe point dans les affaires ſéculiéres.*

On

On dit, *prince ſeculier, puiſſance ſéculiére. Le plaiſir de dogmatiſer ſans eſtre repris par aucune autorité eccleſiaſtique, ni ſéculiére, eſtoit le charme qui poſſedoit les eſprits.* *Oraiſon Funébre de la Reine d'Angleterre.*

On dit, *les ſéculiers, habit ſéculier. Il croyoit qu'il falloit laiſſer aux ſéculiers cette pompe ſéculiére. Okin jetta ſon froc, prit un habit ſéculier.* De-ſorte que *Jeux ſéculiers* ne peut ſignifier en bon François que des jeux oppoſez au chriſtianiſme, à l'eſtat eccleſiaſtique, & à la vie religieuſe. *Vie de D. Barthelemy.* *Vie du Car. Commend.*

FLECHIR.

SI nous en croyons le Gentilhomme Bas-Breton, qui propoſa des Doutes l'année paſſée à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, *fléchir* n'eſt bon que dans le figuré; *fléchir un juge, fléchir une perſonne irritée; tout fléchit ſous une autorité comme la ſienne.* Il n'a pas pris garde que ce verbe a quelquefois une ſignification meſlée, où le propre & le figuré ſe rencontrent. Nous diſons, *fléchir le genou; il n'a point fléchi le genou devant l'Idole. Que toutes les créatures qui ſont & dans le Ciel, & ſur la terre, & dans le fond des abiſmes, fléchiſſent le genou, quand elles entendent ce nom.* Le figuré ſe rencontre là; car *fléchir le genou devant l'Idole*, ſignifie *adorer l'Idole*; & par *toutes les créatures fléchiſſent le genou*, on entend que toutes les créatures s'humilient: mais le *Hiſtoire Sainte du Nouveau Teſtament.*

figuré eſt fondé, ce ſemble, ſur le propre, & ſuppoſe qu'on diſe, ſans métaphore, *fléchir le genou.* Cependant je ne croy pas qu'on le puiſſe dire dans le propre détaché entiérement du figuré. Par exemple, on ne diroit pas, *il m'eſt tombé ſur la cuiſſe une fluxion, qui m'empeſche de fléchir le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le fléchir.* Il faut ſe ſervir en ces endroits-là de *ployer; une fluxion qui empeſche de ployer le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le ployer.* On diroit peut-eſtre bien, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement*, parce que *fléchir le genou* marque là adoration; & c'eſt peut-eſtre auſſi pour cela que le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, en parlant d'un jeune homme qui vint adorer Noſtre Seigneur, qu'*il accourut à Jeſus-Chriſt, & qu'il fléchit le genou devant luy.* Mais quand il ne s'agit point d'adoration, *fléchir le genou* ne vaut rien; il faut dire, *mettre un genou à terre; il s'approcha de ſon pere, & mettant un genou à terre, il luy parla en ces termes.* Si on met les deux genoux à terre, il faut dire, *& ſe mettant à genoux*, ou *s'agenouïllant. Fléchir les genoux* eſt encore pis dans le propre que *fléchir le genou.* On ne dit pas meſme dans le figuré, *fléchir les genoux devant l'Idole:* on dit toûjours, *fléchir le genou*, à moins que ce ne ſoit en poëſie, où l'on a plus de liberté, té-

moin ces vers d'un des meilleurs Poëtes du regne passé:

Que t'a servi de fléchir les genoux
Devant un Dieu fragile, & fait d'un peu de boüe,
Qui souffre, & qui vieillit, pour mourir comme nous?

Quelques-uns de nos Maistres condamnent *fléchir le genou*, jusques dans les endroits où nous mettons effectivement un genou à terre, quoyqu'il s'agisse d'adoration. Par exemple, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement;* & ils veulent qu'on dise, *faire une genuflexion; il fit une genuflexion, en passant devant l'autel.*

Cela fait voir que *fléchir* n'est pas en nostre Langue comme *ployer*, qui se met avec *genou* au singulier & au pluriel dans le propre tout pur; *ployer le genou, ployer les genoux.*

Mais on ne diroit pas si bien dans le figuré, *ployer le genou devant l'Idole; fléchir le genou* est en quelque façon consacré. Les Poëtes ne laissent pas de dire, *ployer les genoux*, pour marquer les soûmissions & les bassesses des courtisans:

En vain, pour satisfaire à nos laſches envies,
Nous passons prés des grands tout le temps de nos vies,
A souffrir des mépris, à ployer les genoux.

Laſches ambitieux, nous ployons les genoux
Devant un homme foible, & mortel comme nous.

On dit à la verité *fléchir ſa voix; il ne ſçauroit fléchir ſa voix;* mais cela eſt plus métaphorique que propre: & ainſi le Gentilhomme Provincial pourroit bien avoir raiſon, quand il dit que *fléchir* ne s'employe point dans le propre, pourveû qu'on entende que ce mot ne s'employe point dans le propre tout pur.

ENDROIT.

CE mot ſe dit élegamment depuis quelques années en un certain ſens; *vous ne le connoiſſez que par ſes mauvais endroits,* pour dire *par ſes mauvaiſes qualitez; je le connois par d'autres endroits.*

Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier. *Les yeux accouſtumez à voir la figure de ce monde qui paſſe, par les endroits les plus éclatans, ſont toûjours preſts à ſe fermer, lors qu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curioſité, ou leur convoitiſe.* On a toûjours dit, *les beaux endroits d'un livre; il y a dans cét ouvrage des endroits admirables.*

DE'NUE', DE'NUËMENT.

Imitation de Jeſus-Chriſt. DE'nüé ne ſe dit bien que dans un ſens métaphorique. *Quand un homme ſera tel que nous venons de dire, il ſera vrayment pauvre d'eſprit, & dénüé de tout.*

Morale du Sage. *Le ſage n'eſt jamais foible, quoy-qu'il ſoit dénüé de tous les ſecours étrangers.*

La valeur dénüée des autres vertus ne peut rendre un homme digne d'une veritable eſtime. *Préface ſur l'Enéide.*

Par ce détachement l'aiſle gauche demeura dénüée de Cavalerie. *Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

On ne diroit pas, *un homme dénüé*, pour dire, *dépouïllé*, & *tout nu.*

Dénuëment ne vaut rien, ni dans le figuré, ni dans le propre. Il n'eſt pas meſme François; & nos vieux dictionaires, qui ont la pluſpart des mots en *ment*, que certains Auteurs veulent rétablir, n'ont point celuy-là. Il faut avoûër néanmoins que les dévots s'en ſervent, & qu'ils diſent, *le dénuëment de toutes choſes; tendre à un parfait dénuëment; eſtre dans un parfait dénuëment des créatures, & de ſoy-meſme.* Mais les dévots ont une Langue particuliére, fort differente du commun langage. Ils ne ſe mettent gueres en peine de l'Académie, ni de l'uſage, pour exprimer leurs ſentimens & leurs penſées. Auſſi ne doivent-ils pas ſervir de modele pour ce qui regarde l'expreſſion. Il faut vivre comme eux, mais il ne faut pas toûjours parler comme eux.

Le dénuëment des autels, comme parle un Auteur celebre, eſt encore plus barbare que *le dénuëment des créatures*; par la raiſon que ſi *dénuëment* eſtoit François, il ne ſe diroit point dans le propre, non plus que *dénué*: l'adjectif reglant d'ordinaire la ſignification du ſubſtan-

tif, ou plûtoſt la meſme ſignification eſtant commune à l'un & à l'autre, comme j'ay remarqué dans *ſublime* & *ſublimité*.

ADJECTIFS SANS RE'GIME.

C'EST un des ſecrets de noſtre Langue, de ſçavoir diſtinguer les adjectifs qui régiſſent quelque choſe, de ceux qui ne régiſſent rien; & c'eſt un ſecret que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ignorent.

J'entends par un adjectif qui régit quelque choſe, un adjectif qui ſe peut joindre avec un ſubſtantif dans les cas obliques, ou avec un verbe. *Senſible, inſenſible, capable, incapable,* ſont des adjectifs de cette eſpece. Car nous diſons, *ſenſible à l'amitié, au plaiſir; inſenſible à l'amitié, au plaiſir; capable d'affaires, incapable d'affaires; capable de gouverner, incapable de gouverner.* Au contraire, *intrépide, incurable, inſatiable,* ſont des adjectifs qui ne régiſſent rien. Nous diſons, *une ame intrépide, un mal incurable, un homme inſatiable:* mais nous ne diſons point, *une ame intrépide aux menaces,* comme le dit M. Coſtar; *un mal incurable à tous les remédes,* comme le dit M. de Voiture; ni *un homme inſatiable de biens, l'œil inſatiable de voir,* comme le dit un Auteur qui ne cede peut-eſtre ni à M. de Voiture, ni à M. Coſtar, pour la pureté du langage.

PASSER, SE PASSER.

CEs deux mots ſe reſſemblent fort; & il y a pluſieurs endroits, où l'on peut mettre indifferemment l'un & l'autre. *Voyez comme le temps paſſe; voyez comme le temps ſe paſſe; une vaine joye, qui paſſe en un moment. Quel avantage retirez-vous de la veûë de ces ſiéges auguſtes, qu'une vaine joye qui ſe paſſe en un moment*, dit M. Maucroix dans la cinquiéme Homélie de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche, en parlant du trône des Rois comparé avec le fumier de Job.

On dit, *la beauté paſſe, la beauté ſe paſſe; des couleurs qui paſſent, qui ſe paſſent*, pour dire *qui s'effacent, & qui perdent leur luſtre; une mode qui ſe paſſe; les maux paſſent, les maux ſe paſſent.* Néanmoins l'un eſt quelquefois plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, s'il s'agiſſoit de la beauté en général, on diroit, *la beauté paſſe:* mais s'il s'agiſſoit d'une belle perſonne, qui commençaſt à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on diroit plus proprement & plus élegamment, *ſa beauté ſe paſſe.* On dit mieux, *des couleurs qui ſe paſſent*, que *des couleurs qui paſſent; une mode qui paſſe*, qu'*une mode qui ſe paſſe.* Quand on parle du temps, ſeulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échape, & ſans marquer en quoy nous l'employons, on dit, *le*

temps paſſe, les jours paſſent, les années paſſent: mais quand on parle du temps avec rapport à l'uſage que nous en faiſons, on dit *ſe paſſe.*

Morale du Sage. *Une partie de la vie ſe paſſe à deſirer l'avenir, & l'autre à regreter le paſſé.*

Hiſtoire Sainte du Nouveau Teſtament. *La vie de la pluſpart des gens ſe paſſe dans des viſites inutiles, ou criminelles.*

Enfin, on dit mieux en quelques rencontres, *les maux ſe paſſent*, que *les maux paſſent.* Vous me demandez comment je me porte de la migraine qui me tourmente depuis deux jours; je vous réponds, *mon mal ſe paſſe.* Je ne parlerois pas dans la derniére exactitude, ſi je diſois, *mon mal paſſe.*

On dit mieux auſſi en quelques endroits, *les maux paſſent*, que *les maux ſe paſſent.* En voicy un exemple. *Le temps*, dit un bon Auteur, *a dans ſes mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux ſe paſſent.* Il me ſemble que *les maux paſſent*, ſeroit plus propre, à cauſe de ce qui précéde: *avec les heures & les momens* emporte comparaiſon; & c'eſt comme ſi on diſoit, *pour nous apprendre que les maux paſſent, à meſure que les heures & les momens paſſent.* Or comme on ne diroit pas bien en général, *les heures & les momens ſe paſſent;* on ne doit pas dire là, *les maux ſe paſſent.* On dit pour la meſme raiſon, *il y a des maux qui paſſent, & des maux qui durent.* J'avoûë que c'eſt

c'eſt y regarder un peu de prés, mais ce n'eſt qu'en y regardant de prés qu'on devient exact: & d'ailleurs, un des principaux ſecrets du ſtile conſiſte à mettre les mots en leur place; il y a de bons mots qui ne valent rien, faute d'eſtre bien placez.

NOSTRE QUARTIER, MON QUARTIER.

ON demande ſi une perſonne, en parlant du quartier où elle demeure, doit dire, *noſtre quartier*, ou *mon quartier*. J'ay remarqué que les Bourgeoiſes, & toutes les perſonnes de baſſe condition, diſent *noſtre quartier*; qu'au contraire, les Dames de qualité, & celles qui ſont plus du monde, diſent toûjours, *mon quartier; un tel loge en mon quartier; il y a bonne compagnie dans mon quartier; je ne ſors gueres de mon quartier*. On diroit, à les entendre parler, qu'elles ſont maiſtreſſes du quartier: elles parlent de leur quartier comme de leur maiſon. Ce *mon quartier* ne ſemble pas trop raiſonnable, ni trop modeſte; mais il eſt du grand air, & du bel uſage. Aprés tout, il n'eſt pas plus choquant que *mon païs*, que tous les honneſtes gens diſent, ſans que perſonne en ſoit ſcandaliſé; *j'ay eſté en mon païs; je reviens de mon païs*. Il n'y a que le peuple qui diſe, *noſtre païs*, en parlant à des gens qui ne ſont pas du meſme païs: je dis, en parlant à des gens qui ne

ſont pas du meſme païs; car ſi les gens à qui nous parlons, ſont de meſme païs que nous, *noſtre païs* ne choque point : & deux Courtiſans provençaux parlant enſemble de la Provence, peuvent dire, ſans bleſſer les oreilles délicates, *noſtre païs eſt le plus beau païs du monde.*

COMMENT IL FAUT PRONONCER l'*e* devant *ment*, en quelques adverbes.

LA prononciation de *ſeûrement* eſt differente de celle d'*aſſeûrément*. Au premier l'*e* devant *ment* eſt muet; il eſt fermé au ſecond. On demande une regle pour ſçavoir quand il faut dire l'un ou l'autre. L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe a bien obſervé contre l'Auteur des Remarques, qu'il falloit dire *extrêmement*, & non pas *extrémément;* mais il n'a pas pris la peine d'en rechercher la raiſon. Il me ſemble que quand l'adjectif maſculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui luy répond a auſſi un *é* fermé devant *ment*. Ainſi on dit, *aſſeûrément* d'*aſſeûré*, *démeſurément* de *démeſuré*, *aiſément* d'*aiſé*, *ſenſément* de *ſenſé*, car cét adverbe eſt en uſage depuis quelque temps; *aveuglément* d'*aveuglé*, &c. On prononce de meſme, quand l'adjectif d'où vient l'adverbe, a une *s* à la fin, *expreſſément*, *préciſément*, *confuſément*, d'*exprés*, *précis*, *confus*. Au contraire, quand l'adjectif maſculin n'a

ni *é*, ni *s* à la fin, comme *seûr*, *fort*, &c. ou qu'il a un *e* muet, comme *juſte*, *horrible*, &c. l'adverbe a toûjours un *e* muet devant *ment*, *ſeûrement*, *fortement*, &c. *juſtement*, *horriblement*, &c. Il y a trois ou quatre adverbes qui ne ſuivent pas la regle commune, *communément*, *profondément*, *conformément*.

DIMINUTIFS.

LE Latin, l'Italien & l'Eſpagnol ſont riches en diminutifs, ſi c'eſt richeſſe à une Langue que d'en avoir. Ils ont une infinité de ſubſtantifs & d'adjectifs de ce caractére; car la pluſpart de leurs noms en forment d'autres, qui diminuënt la ſignification : & ce qui eſt admirable, c'eſt que les diminutifs ſont encore d'eux-meſmes d'autres diminutifs. Par exemple, de *bambino* Italien, vient *bambinello*, *bambinellucio*; & de *chiquito* Eſpagnol, vient *chiquitico*; comme d'*homuncio* Latin, *homunculus*, & encore *homulus*, *homululus*, ſelon la remarque de l'Auteur des nouvelles Méthodes pour apprendre les Langues italienne & eſpagnole. Ce ſont des pygmées, qui multiplient, & qui font des enfans encore plus petits qu'eux, ſi j'oſe parler de la ſorte.

Il n'a tenu qu'à la Langue Françoiſe d'avoir des richeſſes de cette nature; mais depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable, elle a mieux aimé

eſtre pauvre, que d'eſtre riche en babioles & en colifichets. Elle ne peut ſouffrir ni les ſubſtantifs, ni les adjectifs qui diminuënt, & qui ont la terminaiſon de diminutifs, comme *hommelet, roſſignolet, montagnette, campagnette,* &c. *blondelet, tendrelet, doucelet,* &c.

Ronſard, la Nouë Auteur du Dictionaire des Rimes, & Mademoiſelle de Gournay n'ont rien negligé en leur temps, pour introduire ces termes dans noſtre Langue. Ronſard en a parſemé ſes vers; la Nouë en a rempli ſon Dictionaire; Mademoiſelle de Gournay en a fait un recueïl dans ſes Avis, & s'en déclare hautement la protectrice & la patrone. Cependant noſtre Langue n'a point receû ces diminutifs; ou ſi elle les a receûs, elle s'en eſt défait auſſitoſt. Dés le temps de Montaigne on s'éleva contre tous ces mots ſi mignons, favoris de ſa fille d'alliance. Elle eût beau entreprendre leur défenſe, & crier au meurtre de toute ſa force, quand elle les vit attaquez. *Quel meurtre,* dit-elle, *il faudroit commettre en noſtre Langue, pour la ſevrer de telles façons de parler; tandis que leur douceur bien ſonnante, & leur faculté d'abréger, omettant pour ce coup leurs autres avantages, feront voir d'autre part que ſi elles n'eſtoient venuës, il les faudroit aller querir, ainſi que toutes les nations les ont amenées chez elles avec faveur.* Elle eût beau meſme ſoûtenir, pour les faire

valoir, qu'ils eſtoient plus anciens qu'elle, & qu'on l'accuſoit à tort de les avoir inventez la pluſpart. *Les uns ont publié*, dit-elle, *que j'inventois une partie de mes diminutifs; & je leur offre une gageûre de ma quenouïlle contre l'honneur de leurs bonnes graces, ſi je ne leur fais voir leur bec jaune en ce point-là par bons témoins, quand il leur plaira de le permettre.* Avec tout cela la pauvre Demoiſelle eût le déplaiſir de voir ſes chers diminutifs bannis peu à peu; & ſi elle vivoit encore, je croy qu'elle mourroit de chagrin de les voir exterminez entiérement. Quelle affliction, quel deſeſpoir ſeroit-ce pour elle, de n'entendre plus *bellote nymphelotte, amelette doucelette, larmelettes tendrelettes*, & tous ces termes badins, qui ſervoient à exprimer les paſſions tendres. Ce n'eſt pas que noſtre Langue ſoit devenuë dure, & incapable des expreſſions paſſionnées; mais c'eſt qu'elle a mis toute ſa tendreſſe dans les ſentimens, ou plûtoſt dans les tours délicats qui expriment les ſentimens. Elle eſt tendre, comme une perſonne ſage, qui parle toûjours raiſonnablement, meſme en parlant de ſa paſſion; & non pas comme un enfant, ou comme un fou, qui ne dit que des ſotiſes.

On ne répete point icy ce qu'on a dit des diminutifs dans l'Entretien de la Langue Françoiſe. On ſe contente d'avertir qu'outre *amou-*

rette, que nous avons conſervé du débris des anciens diminutifs, nous avons fait depuis quelques années *hiſtoriette*, qui ne ſe diſoit point, que je ſçache, du temps de Ronſard, & qui ſe dit preſentement; *il a écrit une hiſtoriette; ce n'eſt qu'une hiſtoriette.* Ce mot entre meſme dans les livres; & un Auteur, dont la proſe eſt encore plus à mon gré que les vers, quelque réjouïſſans qu'ils ſoient, aprés avoir conté à un Eveſque de ſes amis, qu'un Abbé empoiſonna en un diſner une vingtaine de Prieurs, & que là-deſſus on fit un livre intitulé, *la methode de faire vaquer les Benefices*, dit: *C'eſt grand ſigne que je vieillis, puis que je ſuis conteur d'hiſtoriettes.* Voilà juſqu'où va le caprice de l'uſage, de rejetter preſque tous les mots d'une certaine eſpece, & d'en introduire un tout ſemblablable au meſme temps.

ACCOMMODEMENT.

CE mot n'a que deux ſignifications en noſtre Langue. On dit dans le propre, *les accommodemens d'une maiſon; il faut faire à cette maiſon quelques accommodemens.* On dit dans le figuré, *accommodement*, pour *réconciliation; je travaille à leur accommodement; leur accommodement eſt fait.* Cela s'étend aux procés, & aux differends qui en naiſſent; *j'ay accommodé cette affaire; j'ay fait leur accommodement.* Mais on ne dit

point, *accommodement*, pour ſignifier *commodité*, ou *intereſt*, comme le dit un de nos meilleurs Ecrivains : *Ne témoignent-ils pas aſſez qu'ils ſont amis d'eux-meſmes, puis qu'ils ne cherchent que leur accommodement, & leur avantage particulier?*

CAMBIZES, EPAMINONDAS.

SOUS le regne de Henry le Grand, & meſme ſous celuy de Louïs XIII. il ne ſe faiſoit gueres de diſcours, qui ne parlaſt d'*Epaminondas* & de *Cambizes*. Un prédicateur commençoit froidement ſon Sermon par, *ce fameux Capitaine Thebain Epaminondas;* un avocat crioit en plaidant, *Cambizes Roy des Perſes & des Medes*. Il faudroit eſtre bien hardi, pour prononcer ces deux mots en chaire, & dans le barreau, ſous le regne de Louïs le Grand. On ne ſçauroit plus les ouïr ſans rire; & ſoit qu'il y ait en cela de la bizarrerie, ou trop de délicateſſe, *Cambizes* & *Epaminondas* ſont ſi décriez parmi nous, que nos plus celebres orateurs ſe rendroient ridicules, en les nommant: je dis, en les nommant, car il n'y a que les noms qui nous choquent. Nous ne voulons point de mal ni au Pere, ni au Fils du grand Cyrus: nous aimons trop la ſageſſe & la valeur, pour haïr le plus ſage Politique & le plus vaillant Capitaine que la Grece ait peut-eſtre jamais produit.

Comment faire donc, quand nous aurons occaſion de parler d'eux ? Il ne faut point les nommer, mais il faut les déſigner d'une maniére qui les faſſe connoiſtre en quelque façon. Il faut faire comme a fait M. Coſtar, écrivant au Cardinal Mazarin ſur la mort de ſes proches : *C'eſt ainſi*, dit-il, en parlant de la fortune, *qu'elle vient de vous ravir Monſeigneur voſtre pere, c'eſt-à-dire, de vous priver du plus doux fruit de vos glorieux travaux, & de la plus ſenſible de toutes les voluptez au jugement du premier homme de la Grece triomphante.* Il met en marge, *Epaminondas;* car la marge peut ſouffrir ce que le diſcours ne ſouffre point. Comme il n'y a point de marges, quand on parle en public, il faut tâcher d'y ſuppléer par des traits qui marquent bien ce qu'on veut dire. Mais il ne faut en uſer de la ſorte, que quand le ſujet le demande ; car il ſuffit quelquefois de dire, *un capitaine Grec, un des plus fameux hommes de la Grece.*

Je dis le meſme des deux Cambyzes ; car le Pere & le Fils du Grand Cyrus portent ce nom. Et pour moy, ſi j'avois à parler du premier, je dirois, *le Pere de Cyrus :* je marquerois le ſecond par, *le Fils de Cyrus ;* ou bien, je dirois avec le Traducteur de Xenophon, *Cambize*, qui ne bleſſe pas tant que *Cambizes.* Je parlerois, dis-je, de la ſorte, à moins que ce ne fût aſſez de dire, *un Roy des Perſes & des Medes.*

Il

Il y a d'autres noms, qui, pour n'eſtre pas ſi odieux en noſtre Langue qu'*Epaminondas* & que *Cambizes*, ne laiſſent pas de nous déplaire; & à parler en général, tous les noms anciens, qui n'ont point de terminaiſon françoiſe, ou qui ne ſont point dans le commerce ordinaire, & auſquels nos oreilles ne ſont pas accoûtumées, n'ornent pas trop un diſcours. J'aimerois mieux dire, par exemple, *un Peintre de l'Antiquité*, que *Parrhaſius; un ancien Philoſophe*, que *Protagoras; un Poëte grec*, que *Lycophron*. Cela s'entend, quand on ne fait que citer; car ſi on parloit de ce Peintre, de ce Philoſophe, & de ce Poëte par rapport à d'autres peintres, à d'autres philoſophes, & à d'autres poëtes; ou qu'on fît l'hiſtoire des peintres, des philoſophes, & des poëtes, il eſt clair qu'on ne pourroit pas ſe diſpenſer de les nommer: & nous en avons des exemples dans les Entretiens ſur la vie & ſur les ouvrages des plus excellens peintres, dans la Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote, dans les Réflexions ſur la Poëtique, & dans pluſieurs autres ouvrages de cette nature. On nommeroit meſme *Parrhaſius*, *Protagoras*, *Lycophron*, ſi on vouloit en faire le portrait, ou en dire quelque choſe de particulier dans un ouvrage qui traiteroit d'une autre matiére. Mais hors ces cas-là, il n'eſt pas fort neceſſaire de dire leurs noms; & nous ne ſommes plus dans

le temps où les prédicateurs & les avocats ne manquoient jamais d'apprendre à leurs auditeurs le nom & le surnom de tous les Auteurs qu'ils citoient. Ceux qui parlent en public, ou qui écrivent presentement, ont un usage tout contraire; bien loin de nommer les Auteurs, dont les noms extraordinaires & barbares pourroient nous choquer, à peine nomment-ils ceux dont les noms sont devenus avec le temps tout françois.

Horace. M. Costar dit dans la Défense des ouvrages de M. de Voiture: *Un poëte de la Cour d'Auguste parle d'une médiocrité toute d'or.* M. de la Chambre écrit, en dédiant à M. Foucquet l'Art de connoistre les hommes: *Voilà la derniére perfection que mon dessein attend de vous, & l'artifice dont je me veux servir, pour imiter les tableaux de ce peintre ingénieux, qui occupoient moins les yeux que l'esprit, & qui donnoient à penser plus de choses qu'ils n'en representoient.* Un Ecrivain moins poli que M. de la Chambre, auroit dit, *les tableaux du Peintre Timante.*

M. le Chevalier de Méré, & M. Pelisson, prennent le mesme tour, en citant Homére & Isocrate.

Conversations. *Ce Grec si celébre par son génie & par ses inventions, ne s'amuse pas à décrire Helene.*

Panégyrique de Loüis XIV. *Le plus fameux des Anciens en l'art du Panégyrique, avoit à parler de la plus grande Beauté du monde.*

M. Fléchier aime mieux *un Ancien* tout pur, que *Thucidide*, *Xenophon*; d'autres Ecrivains préferent *un Sage* à *Socrate*, & *un Poëte* à *Juvénal*.

Enfin, un homme de qualité, qui tout jeune qu'il eſt, ne fait pas moins paroiſtre de ſageſſe dans le Conſeil, qu'il a fait paroiſtre d'éloquence dans le barreau, cite *le plus ſublime des Philoſophes, le divin Philoſophe*, pour *Platon*; *l'Orateur Romain, le Prince de l'éloquence Romaine*, pour *Ciceron*; *le Maiſtre de l'éloquence*, pour *Quintilien*. C'eſt en ce beau Plaidoyer, où il défendit les droits d'un fameux Sculpteur, & qu'il n'a pas tant donné au public qu'à l'Académie Royale de la Peinture & de la Sculpture, qui le luy demanda comme une nouvelle grace, & qu'elle fit imprimer par reconnoiſſance; ne jugeant pas qu'elle pût rien faire de plus avantageux pour la gloire de ſon défenſeur, que de publier ce qu'il avoit fait pour ſa défenſe. *Plaidoyer pour le ſieur Girard Vanopſtal.*

Il ne faut pas s'étonner aprés cela que M. de Condom, qui ſçait toutes les bienſéances & de la vie civile & de l'éloquence françoiſe, diſe, *un brave Africain*, au lieu de *Maharbal*. *Tu ſçais vaincre, diſoit un brave Africain au plus ruſé Capitaine qui fut jamais, mais tu ne ſçais pas uſer de ta victoire.* Car enfin *Maharbal* eſt un nom étrange; & *un brave Africain au plus rusé Capitaine qui fut jamais*, a meilleure grace que n'auroit *Maharbal à Annibal*. Mais il ne faut *Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.*

pas conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il ne faille jamais citer par leur nom les grands hommes de l'Antiquité qui nous ſont connus, & dont les noms ſont françois : on peut les nommer ſans nul ſcrupule dans pluſieurs rencontres, & l'Auteur meſme du Plaidoyer pour le ſieur Vanopſtal en uſe ainſi.

C'eſt ſans doute par cette raiſon qu'Ariſtote a dit que les ſculpteurs & les peintres nous enſeignent à former les mœurs par une methode plus courte & plus efficace que celle des philoſophes.

On peut, dis-je, quelquefois nommer Ariſtote, Platon, Homére, Virgile, &c. ſur tout quand le rélatif ſuit le nom. Par exemple, *Socrate qui a eſté ſculpteur avant que d'eſtre Philoſophe, diſoit que cét art luy avoit enſeigné les premiers préceptes de la philoſophie.*

Playdoyer pour le ſieur Vanopſtal.

Senéque, qui condamne avec tant de ſévérité les deſordres du luxe, & les folles dépenſes de ſon temps, dit que la profuſion eſtoit loüable dans l'amour de la ſculpture.

L'uſage & le jugement doivent ſervir de regle en cela comme en tout le reſte. Il eſt bon d'obſerver enfin que les citations figurées, & ces periphraſes, qui tiennent la place des noms, n'entrent gueres que dans le genre ſublime. On ſeroit ridicule, en écrivant une lettre, ou en faiſant un diſcours tout ſimple, de citer *le Génie de la nature, le Prince de la poëſie latine;*

on pourroit dire tout au plus, *un Philoſophe, un Poëte, un Ancien*, ſi on ne vouloit nommer ni Ariſtote, ni Virgile : les grandes expreſſions ne conviennent pas aux petits ſujets. En badinant, on peut tout dire, & prononcer les plus grands noms juſques dans la converſation la plus libre, à l'exemple de M. le Mareſchal de Clerembaut, que M. le Chevalier de Méré fait parler ainſi : *J'ay déja fait amitié avec Epicure ; Socrate eſt aſſez de mes gens ; & j'eſpere qu'un de ces jours on m'entendra citer le divin Platon.*

ELEVER, EXHAUSSER. RELEVER, REHAUSSER.

Elever ſe dit dans le propre & dans le figuré ; *élever une muraille, élever les yeux, élever quelqu'un à une haute dignité ; les gens que la fortune éleve ; élever ſon eſprit aux choſes du ciel.*

Exhauſſer ne ſe dit que dans le propre, *exhauſſer un baſtiment.*

Relever & *rehauſſer* ſe diſent dans le propre, & dans le figuré : quand une muraille eſt abbatuë, on dit qu'il la faut *relever*. On *releve* une choſe qui eſt tombée à terre ; on *rehauſſe* une muraille, une digue, qui n'eſt pas aſſez haute ; on *rehauſſe* une tapiſſerie qui eſt trop baſſe. Mais on dit auſſi, *relever une fortune abbatuë ; relever le courage des ſoldats ; relever l'éclat, le mérite, le prix d'une choſe ; rehauſſer les endroits*

ſombres d'un tableau par des couleurs vives & éclatantes ; rehauſſer d'or & de ſoye une tapiſſerie, c'eſt-à-dire, *meſler de l'or & de la ſoye avec la laine ; rehauſſer le courage ; rehauſſer le prix d'une marchandiſe.*

M. de Vaugelas dit, en parlant du titre de Protecteur de l'Académie Françoiſe: *C'eſt par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehauſſer l'éclat de ſa pourpre & de ſa vie.* Et le Défenſeur du ſieur Vanopſtal dit du Roy: *Si Céſar aſſeûra ſes ſtatuës, en relevant celles de Pompée ; il n'aſſeûrera pas moins les ſiennes, en rehauſſant le mérite des beaux Arts, qui érigent des monumens éternels à ſon honneur.*

CAVALIER, CAVALIÉREMENT.

CE ſont des mots fort en uſage, & dont on commence meſme à abuſer ; *un air cavalier, un ſtile cavalier*, pour dire *un ſtile aiſé, libre, noble, qui n'eſt point trop aſſujéti aux régles, qui n'a rien de pedant, & qui ne ſent point l'école.* On dit, *il l'a traité cavaliérement ;* c'eſt à dire, *fiérement*, & *avec hauteur.* On dit encore, *c'eſt parler de la Religion un peu cavaliérement*, pour dire *librement.* M. Coſtar dit à M. l'Abbé de Lavardin, en luy parlant de je ne ſçay quels Païſans révoltez: *Les Braves de voſtre voiſinage s'eſtoient venus offrir à moy, pour les aller baſtonner juſques ſur leur fumier ; mais j'ay pensé que ce pro-*

cedé eſtoit un peu trop cavalier pour un homme de breviaire.

M. de Balzac n'approuvoit pas ces expreſſions; & il dit quelque part, en parlant de luy-meſme en troiſiéme perſonne : *Il avoit ouï parler d'un ſtile cavalier, & d'une éloquence cavaliére; mais c'eſtoit en une Cour gaſconne, qui ne doit pas eſtre la régle du bon François. Il aime donc mieux dire une éloquence de gentilhomme.* Cependant, malgré M. de Balzac, *cavalier* & *cavaliérement* ſe ſont établis à la Cour; peut-eſtre que les Gaſcons, qui y ſont en aſſez grand nombre, n'ont pas peu contribué à établir ces deux mots; peut-eſtre auſſi que cela eſt venu de ce que les cavaliers ſont ordinairement fanfarons, & de ce qu'ils ont l'air libre. Quoy-qu'il en ſoit, *un ſtile cavalier, une éloquence cavaliére*, eſt toute autre choſe qu'*un ſtile*, & *une éloquence de gentil-homme*; l'un eſt en uſage, & l'autre n'y eſt point.

EXALTER, EXALTATION.

EXalter peut trouver ſa place en quelques endroits. Un ſçavant homme s'en eſt ſervi dans la Comparaiſon de Pindare & d'Horace. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de Céſar : *La frayeur s'empare de l'eſprit de ſes ſoldats, ſur le rapport des Gaulois, qui exaltoient la taille & la valeur des Allemans.* Et M. Patru dit

dans l'argument de l'Oraiſon de Ciceron pour le poëte Archias : *Il eſt temps d'entendre cét incomparable Avocat ſoûtenir l'honneur des Muſes, exalter la gloire de la poëſie, & défendre en la cauſe de ſon précepteur, la cauſe commune de tous les hommes de lettres.*

On diſoit bien, *vous l'exaltez trop*, pour dire, *vous le loüez trop, vous le faites trop valoir. Exalter le Seigneur* ſe dit élegamment en poëſie; & M. de Benſerade écrit à M. le Cardinal Mazarin:

Je vous exalterois en termes plus puiſſans.

Exaltation ſe dit proprement des ſignes celeſtes, *un ſigne dans ſon exaltation.* On dit figurément, *l'exaltation de la Croix, la feſte de l'exaltation de la Croix; l'exaltation de la foy; prier pour l'exaltation de la foy; l'exaltation du Pape*, pour dire *la création; Clement X. fit cela un peu aprés ſon exaltation.* On ne laiſſe pas de le dire quelquefois d'un autre que du Pape, & nos bons Auteurs l'employent dans le ſtile ſublime. Un des plus celébres dit dans l'éloge de Pompone de Belliévre: *Souvenez-vous que les jours de ſon exaltation furent les jours de voſtre gloire;* & dans la Harangue à la Reine de Suéde, au nom de l'Académie Françoiſe : *Tandis que voſtre Majeſté conſultoit les morts, & s'inſtruiſoit avec eux en la ſcience de regner, elle faiſoit plus toute ſeule que ne faiſoient toutes ſes armées ; elle achevoit en effet*

effet la guerre, & travailloit d'une maniére inoüie à l'exaltation de ſon Trône, au ſalut ou au repos de ſes peuples.

Un autre dit, en parlant de Saül: *Trop heureux, s'il fût toûjours demeuré particulier, ou du moins s'il eût perſeveré dans l'humilité qu'il fit paroiſtre d'abord dans ſon exaltation.* *Hiſtoire de la Bible.*

MAUVAIS ARRANGEMENT.

EXEMPLE. *Il ſe perſuada qu'il répareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la ville par divers endroits.* Le ſens eſt, qu'*en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire:* cependant, ſelon l'ordre des paroles, il ſemble que *la perte qu'il venoit de faire*, ſoït joint avec *en attaquant la ville par divers endroits*, & qu'il n'ait fait cette perte, qu'*en attaquant la ville par divers endroits.* Pour oſter ces ſortes d'équivoques, qui ſont ſi contraires à la netteté que noſtre Langue aime tant, il n'y a qu'à bien arranger les paroles, & à dire, par exemple: *Il ſe perſuada qu'en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire.* Un de nos bons Ecrivains dit: *Employons toute cette vaine curioſité qui ſe répand au dehors, aux affaires de noſtre ſalut.* Cela n'eſt pas net: pour écrire réguliérement, il falloit mettre, *employons aux affaires de noſtre ſalut, toute cette vaine curioſité, qui ſe répand au dehors.*

CAPTIF, CAPTIVITE'.

ON ne dit pas qu'un homme eſt *captif*, pour dire qu'il eſt *priſonnier*. On ſe ſert cependant du mot de *captivité*, au lieu de *priſon*. Exemple. *Il a eſté priſonnier pluſieurs années, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit.* Un de nos plus celébres Ecrivains dit, en parlant de la priſon de Clement VII. *La captivité du Pape excitoit les deux Rois à faire leur principal effort du coſté de l'Italie.*

TROUVER MAUVAIS.

Mauvais eſt là neutre, & ne ſe doit point conſtruire avec le mot qui ſuit. On parleroit mal, ſi on diſoit, *je trouve mauvaiſe la liberté que vous avez priſe :* il faut dire, *je trouve mauvais ;* & c'eſt comme ſi on diſoit, *je trouve la liberté que vous avez priſe, une choſe mauvaiſe.* Quand M. de Balzac a dit autrement dans ſes Entretiens, on diroit qu'il n'ait pas parlé de ſon chef, & qu'il ait voulu ſe moquer. Car voicy comme il parle de luy en tierce perſonne: *Il vient icy des importuns quelquefois de plus de cent lieuës, & tout exprés, ſi on les veut croire, qui luy donnent le dernier coup de la mort ; luy diſant, pour leur premier compliment, que la haute réputation, & la celébrité qu'il a donnée au lieu où il eſt, les ont obligez de venir voir cette per-*

ſonne ſi connuë, & ce village ſi renommé, qu'il ne doit point trouver mauvaiſe une ſi juſte & ſi honneſte curioſité que la leur. Ne ſemble-t-il pas que M. de Balzac ſe mocque, & qu'il fait parler les provinciaux, pour les rendre ridicules ? Ce qui me le feroit preſque croire, c'eſt qu'il ajoûte qu'un de ces curieux importuns luy commença un jour ſa harangue par le reſpect & la vénération qu'il avoit toûjours eûë pour luy & pour Meſſieurs ſes Livres.

En un autre endroit il introduit Théophile, & cite M. le Duc de la Rochefoucault, pour autoriſer l'Hiſtoire de Saintonge, c'eſt à dire, ce qui ſe paſſa à Xaintes entre le Philoſophe Pitard & le Poëte Théophile. Voicy comme il parle : *Le Philoſophe ennuyé des équivoques & des mépriſes du Poëte, Monſieur Théophile*, luy dit-il, *il me ſemble que vous avez beaucoup d'eſprit, mais il eſt dommage que vous ne ſçachiez rien. Théophile ne fut point ſurpris, & luy répondit ſur le champ; j'avoûë ce que vous dites, Monſieur Pitard; & ne trouve point mauvaiſe voſtre liberté; mais permettez-moy de vous dire ſeulement avec la meſme liberté, qu'il me ſemble que vous ſçavez tout, mais qu'il eſt dommage que vous n'ayez point d'eſprit.*

Eſt-ce Théophile qui a fait la faute, ou celuy qui le fait parler ? Je croyois d'abord que M. de Balzac avoit rapporté fidellement les paroles du Poëte : mais je commence à en

douter. Il a bien la mine de faire dire à Théophile, *je ne trouve point mauvaiſe voſtre liberté*, pour *je ne trouve point mauvais*, auſſi-bien qu'*il eſt dommage*, pour *c'eſt dommage*. Il a meſme la mine de ne ſe point mocquer des fâcheux qui le venoient voir, quand il leur met en bouche ces paroles : *Qu'il ne doit point trouver mauvaiſe une ſi juſte & ſi honneſte curioſité que la leur.* Car enfin j'ay trouvé en ſuite qu'il dit luy-meſme de ſon chef, lors qu'il parle de Mecénas: *Il falloit bien qu'il fût honneſte homme, & bon homme tout enſemble, de vivre comme il faiſoit avec les moindres de ſes amis, & de ne trouver pas mauvaiſe la liberté qu'ils prenoient, quand ils traittoient avec luy.*

C'eſt en ces rencontres là-qu'il ne faut pas ſuivre aveuglément M. de Balzac.

RESSENTIR, SE RESSENTIR.

QUOY-QUE ces deux verbes paroiſſent ſemblables, ils ne le ſont pas tout-à-fait. *Reſſentir* ſe prend en bonne & en mauvaiſe part : on dit, *je reſſens le plaiſir qu'il m'a fait, l'injure qu'il m'a faite.* Mais *ſe reſſentir* ne ſe prend qu'en mauvaiſe part : on ne dit pas, *je me reſſens du plaiſir qu'il m'a fait, je m'en reſſentiray ;* on dit ſeulement, *je me reſſens de l'injure, de l'injuſtice qu'il m'a faite, je m'en reſſentiray.* *Reſſentir* marque plus le temps preſent : on

dit à une perſonne dont on reçoit un plaiſir, *je reſſens comme je dois le plaiſir que vous me faites. S'en reſſentir* n'eſt pas ſi attaché au temps preſent: *il m'a fait un déplaiſir, je m'en reſſens; je m'en reſſentiray toute ma vie. Je reſſens* ne ſignifie gueres qu'un mouvement qui paſſe: *je m'en reſſens* ſignifie quelque choſe de plus établi dans le cœur.

FAUX SENS.

IL n'y a rien qu'on doive plus éviter dans le langage que les faux ſens: c'en ſeroit un que de dire, *nous devons rendre graces à Dieu de celles qu'il nous fait tous les jours. Rendre graces*, c'eſt *remercier*, & *graces* en cét endroit ſignifie *remercimens;* au contraire, *celles*, qui ſuit, ſignifie *faveurs:* cependant *celles* ſe rapportant à *graces* qui précede, doit avoir la meſme ſignification que *graces*, & ſignifier par conſequent *remercimens:* ce qui fait un ſens & obſcur & faux; car c'eſt comme ſi on diſoit, *nous devons rendre des actions de graces à Dieu de celles qu'il nous fait.* Pour ne pas tomber en ces ſortes d'embarras, que noſtre Langue ne peut ſouffrir, il n'y a qu'à dire, *nous devons rendre graces à Dieu des biens qu'il nous fait.* On donne quelquefois dans cét écueïl, pour vouloir abreger chemin, & aller plus viſte; & c'eſt pour cela ſans doute qu'un celebre Traducteur y a donné, en diſant: *Je vous conjure de nous par-*

donner à tous deux, & de conſiderer le ſujet que vous aurez de rendre graces à Dieu, de celle qu'il nous fera de n'avoir point trempé nos mains dans le ſang. Mais il vaut mieux prendre un tour plus long, que de s'égarer, & que de ſe perdre.

PAROLE OISIVE.

M. de Balzac dit, *parole oiſive* dans une occaſion où l'uſage a établi *parole oiſeuſe.* C'eſt en parlant de luy-meſme, ſous un nom emprunté, dans l'Entretien qu'il adreſſe à M. Chapelain, & qui a pour titre, *Qu'il n'eſt pas poſſible d'écrire beaucoup, & de bien écrire.* Voicy comme il parle: *Parce qu'il a ſouvent ouï dire qu'il faudra rendre compte au dernier jugement de la moindre parole oiſive, il aime mieux en dire, & en écrire moins, & n'avoir pas un ſi grand compte à rendre à Noſtre Seigneur.* M. Godeau a ſuivi M. de Balzac, en traduiſant *omne verbum otioſum* de l'Evangile; *les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles oiſives.* D'autres Traducteurs du Nouveau Teſtament diſent, *une parole inutile.* Il ſemble qu'en cét endroit *oiſeuſe* eſt un mot conſacré. *Inutile* me paroiſt néanmoins beaucoup meilleur qu'*oiſive;* car, à y regarder de prés, *oiſif* va plus à la perſonne qu'à la choſe. On dit, *un homme oiſif, des gens oiſifs;* mais on ne dit pas, que je ſçache, *des diſcours oiſifs, des paroles oiſives,* quoy-qu'on diſe, *une vie oiſive.*

ROMPEMENT.

IL n'y a qu'une occaſion où ce mot eſt françois, *c'eſt un grand rompement de teſte.* Cela ne ſe dit que dans la converſation, & on ne l'écrit point. Il faut remarquer que *rompement* ne ſe dit point dans le propre, pour dire *rupture*, comme on ne dit que metaphoriquement, *il m'a rompu la teſte*, pour dire, *il m'a fort importuné*, & cela va au bruit & au diſcours.

On ne dit pas d'une teſte caſſée, *rompement de teſte, ni teſte rompuë*, quoy-qu'on diſe *il a le cou rompu, l'épaule rompuë, la jambe rompuë; rompre & rompement* ne ſe dit de la teſte qu'au figuré: mais quoy-qu'on diſe, *il s'eſt rompu l'épaule, la jambe; il a l'épaule rompuë, il a la jambe rompuë;* on ne dit point pour cela *rompement d'épaule, rompement de jambe.* On dit, *ſe rompre la teſte*, pour dire, *ſe travailler extrêmement; il s'eſt rompu la teſte à expliquer cette queſtion.*

ANCIEN, VIEUX.

CEs deux mots ſe confondent aſſez ſouvent. On ne dit pas, *il eſt plus ancien que moy*, pour dire préciſément qu'*il eſt plus âgé. Ancien* a rapport au ſiécle, & *vieux* à l'âge. Ainſi nous diſons qu'*Ariſtote eſt plus ancien que Ciceron*, parce qu'il vivoit dans un ſiécle qui

précedoit de beaucoup le siécle où Ciceron vivoit. Nous disons au contraire, que *Ciceron estoit plus vieux que Virgile*, parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le mesme siécle. Selon ce principe, on dit, *les anciens Auteurs, les Anciens* simplement. On dit, *il est mon ancien dans le Parlement*, c'est à dire, qu'*il est reçû devant moy*, quoy-qu'il soit peut-estre plus jeune que moy.

Nous disons, *une maison ancienne*, quand on parle de la famille; *une vieille maison*, quand on parle du bastiment : & ce ne seroit pas bien parler que de dire d'une maison qui tombe en ruine, *elle est fort ancienne*, non plus que d'un habit tout usé, *son habit est ancien*, à moins qu'on ne le dise en riant.

Nous disons pourtant, *le Vieux Testament*, comme *l'Ancien Testament;* & un de nos bons Ecrivains a donné pour titre à son livre, l'*Histoire du Vieux & du Nouveau Testament.* On dit presque également d'*anciennes histoires, de vieilles histoires; d'anciens manuscrits, de vieux manuscrits; d'anciens romans, de vieux romans.*

Villon sceût le premier, dans ces siécles grossiers
Débrouïller l'art confus de nos vieux Romanciers.

Mais on ne dit pas de mesme, *d'anciens livres, de vieux livres; d'anciens tableaux, de vieux tableaux. Anciens livres, anciens tableaux,* sont des livres, des tableaux, que les Auteurs & les Peintres

tres de l'Antiquité ont faits, & qui ſe ſont conſervez juſqu'à nous. *Vieux livres, vieux tableaux*, ſont des livres, des tableaux uſez & gaſtez par le temps, ſoit qu'ils ſoient des premiers ſiécles, ſoit qu'ils ſoient des derniers. Enfin *de vieux livres & de vieux tableaux* ſont en noſtre Langue comme *de vieux habits.*

On dit, *vieux ſtile*, en matiére de Palais, pour dire l'*ancienne pratique*; & en matiére de Langue, pour dire *un ſtile qui n'eſt plus en uſage.*

Regnier ſeul parmi nous formé ſur leurs modelles
Dans ſon vieux ſtile encore a des graces nouvelles.

IMMODERATION.

UN de nos plus celébres Ecrivains uſe de ce mot. Toutes les perſonnes que j'ay conſultées, ne le croyent pas françois: il plaira ſans doute à ceux qui aiment *improbation, infatuation*, & d'autres mots de cette nature; mais il ne s'enſuit pas pour cela qu'il faille en uſer.

PRENDRE CONFIANCE.

M. Coſtar dit dans ſes Lettres: *Si j'eſtois réduit à perdre la confiance que j'ay priſe en l'honneur de vos bonnes graces.* On dit, *prendre confiance en une perſonne; j'ay pris une entiére confiance en luy:* mais on ne dit pas, ce me ſemble, *prendre confiance en une choſe*; & on dit encore

moins, *prendre confiance en l'honneur de ſes bonnes graces.* Outre que la phraſe n'eſt pas trop correcte en ce qui regarde la Grammaire; il y a dans le ſens une petite ombre de galimatias; & cela fait voir que les eſprits les plus raiſonnables s'oublient quelquefois eux-meſmes. On diroit bien, *mettre ſa confiance en Dieu, en la miſericorde de Dieu; mettre ſa confiance en l'amitié des grands; mettre ſa confiance en ſes richeſſes;* & l'illuſtre Perſonne à qui nous devons la Morale du Sage, parle ainſi: *Quiconque met ſa confiance en ſes richeſſes, en éprouvera la fragilité par la ruine de ſa maiſon & de ſa fortune.* Il y a de la difference entre *prendre confiance*, & *mettre ſa confiance:* l'un ne regarde que la perſonne, l'autre regarde la perſonne & la choſe; l'un ſignifie *ſe fier à quelqu'un en prenant conſeil de luy, en luy communiquant ce qu'on a de plus ſecret;* l'autre ſignifie *s'appuyer ſur quelqu'un*, ou *ſur quelque choſe.*

OUÏR, ENTENDRE.

CEs deux verbes ſe diſent preſque indifferemment, quand il s'agit de l'ouïe. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, quand il eſt queſtion d'un prédicateur, d'un avocat, ou d'une autre perſonne qui parle en public, on ſe ſert *d'entendre; je vas entendre le Pere Bourdaloüe; je vas entendre M. Pageau; j'ay*

entendu aujourd'huy un excellent Prédicateur; j'ay entendu ce matin un excellent Avocat. Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *je vas ouïr le Pere Bourdaloüe; je vas ouïr M. Pageau; j'ay ouï un excellent Prédicateur; j'ay ouï un excellent Avocat.* On ne diroit pas bien auſſi, *je viens d'ouïr un beau Sermon, un beau Plaidoyer;* il faut dire, *je viens d'entendre. Ouïr* ne ſe dit proprement que d'un ſon, ou d'un bruit qui ne dure pas long-temps, & qui ne fait que paſſer; *en m'éveillant, j'ay ouï une voix; j'ay ouï un grand bruit. Entendre* ſe dit au contraire d'un diſcours qui a de l'étenduë & de la ſuite. Mais il ne laiſſe pas de ſe dire d'un bruit paſſager, *j'ay entendu un grand bruit en m'éveillant.* Ainſi *ouïr* a une ſignification moins ample qu'*entendre.* On ſe ſert d'*entendre* par tout où l'on ſe ſert d'*ouïr;* mais on ne ſe ſert pas d'*ouïr* par tout où l'on ſe ſert d'*entendre.*

Pour dire tout ce que je penſe là-deſſus, il me ſemble qu'on ne doit ſe ſervir d'*ouïr,* que quand il s'agit d'une choſe qu'on entend par hazard, & ſans deſſein; & qu'il faut toûjours ſe ſervir d'*entendre,* quand la choſe attire noſtre curioſité & noſtre attention. On diroit bien, *en paſſant dans une ruë, j'ay ouï une belle voix:* mais il faut dire, *j'ay eſté entendre une belle voix; j'ay entendu de belles Tenébres.* On dit cependant, *ouïr la Meſſe; condamner les gens,*

ſans les ouïr; quoy-qu'*entendre* ſoit beaucoup meilleur.

INE'VIDENT, IMPROPRE.

UN de nos bons Ecrivains dit, *des preuves inévidentes. Inévident* n'eſt point françois non plus qu'*inévidence.* Le meſme Auteur dit, *des raiſonnemens inutiles & impropres au deſſein qu'il a. Impropre* ne ſe dit point de la ſorte. On dit, *un mot impropre;* mais on ne dit pas, *cela eſt impropre au deſſein que j'ay.* Il faut dire, *cela n'eſt pas propre au deſſein que j'ay.*

COUSTER.

CE Verbe emporte dans le propre *valeur & dépenſe; cette étoffe coûte beaucoup; ce tableau m'a coûté cher.* Mais dans le figuré, il ſignifie *peine & travail; j'ay fait une lettre de conſolation, qui m'a beaucoup coûté; ces vers ne m'ont rien coûté. Son amitié coûte cher,* en parlant d'une perſonne, dont il faut eſſuyer les caprices, & les méchantes humeurs; ou dont l'amitié nous engage dans de mauvaiſes affaires. On doit avoir ſoin d'éviter les équivoques, en ſe ſervant de ce mot. Un Auteur fameux n'a pas eû ce ſoin-là, quand il a dit d'un Prélat fort charitable, *ces charitez luy coûtoient beaucoup;* car quoy-que dans la ſuite on voye bien que cela veut dire qu'il dépenſoit beaucoup pour

le ſoulagement des pauvres, on ne le voit pas d'abord; & il vient en l'eſprit que ces charitez *luy faiſoient de la peine;* du moins l'expreſſion de *coûtoient beaucoup*, mene là, & fait une legere équivoque, qui ne ſied gueres bien dans le diſcours, depuis que nous avons retranché de noſtre Langue tout ce qui eſt contraire à la clarté & à la netteté du ſtile.

SI pour AUSSI.

AUTREFOIS on mettoit *ſi* pour *auſſi;* & M. de Voiture dit, en écrivant à M. de Puy-Laurens: *Sans mentir, vous avez quelque intereſt d'avoir ſoin d'une perſonne qui vous honore ſi veritablement que je fais.* Il dit ailleurs: *J'ay une extrême triſteſſe de voir que mon ame ſoit diviſée en deux corps ſi foibles que le voſtre & le mien.* On met à cét heure *auſſi;* & je ne doute pas que ſi M. de Voiture vivoit, il ne dît: *Vous avez quelque intereſt d'avoir ſoin d'une perſonne qui vous honore auſſi veritablement que je fais; j'ay une extrême triſteſſe de voir que mon ame ſoit diviſée en deux corps auſſi foibles que le voſtre & le mien.* On met *ſi*, quand on ne fait point de comparaiſon: par exemple, *un corps ſi foible ne peut pas réſiſter à un grand travail; une amitié ſi ſolide eſt à l'épreuve de tout.*

PARLER avec un accuſatif ſans article.

ON ne dit pas ſeulement *parler une Langue, parler le langage de la Cour;* mais on dit encore, *parler guerre, parler blaſon, parler chaſſe,* &c. Cela ſe dit d'une perſonne qui ſçait tous les termes de la guerre, du blaſon, de la chaſſe, & qui les employe à propos en parlant. Cela s'étend à toutes les choſes dont on ſçait les termes propres, & dont on parle ſçavamment. On dit, *parler Fouïlloux;* c'eſt parler avec capacité de la chaſſe, & dans les termes de Fouïlloux qui en a écrit. M. de Balzac dit dans ſes Entretiens, *pour continuër à parler Epigrammes;* il dit auſſi, *parler Horace:* & c'eſt en parlant des ſages ignorans, comme il les appelle, qui ne ſçavent pas un mot de Grec, ni de Latin; qui n'ont étudié ni en Logique, ni en Rhetorique, & qui font néanmoïns des Piéces, où l'on remarque toutes les regles du raiſonnement & de l'éloquence. *Je me contenteray,* dit-il, *de vous en alleguer un ſeul, & encore ne veux-je pas vous le nommer, qui brille entre les autres comme le ſoleil entre les aſtres, pour parler Horace.*

M. de Balzac a *parlé Balzac* en cette rencontre plûtoſt qu'*Horace;* car Horace dit expreſſément, comme tout le monde ſçait:

Micat inter omnes
Julium ſidus, velut inter ignes
Luna minores.

L'Orateur françois a voulu ſans doute encherir ſur la penſée du Poëte latin en faveur de ce ſage ignorant qu'il ne nomme point; & comme ſi ce n'eſtoit pas aſſez pour luy d'eſtre lune, il en a voulu faire un ſoleil. Il a crû peut-eſtre redreſſer Horace, en mettant le ſoleil pour la lune; mais, ſi je l'oſe dire, il s'eſt égaré luy-meſme: il a dit une choſe fauſſe, en voulant dire une belle choſe. Le ſoleil, à proprement parler, ne brille point entre les aſtres; il les obſcurcit, il les efface; ils ne paroiſſent point en ſa preſence, & il ne paroiſt point auſſi quand on les voit. Cela n'appartient qu'à la lune, qui brille dans une belle nuit au milieu des étoilles, avec d'autant plus d'éclat, que nous la voyons de plus prés. M. de Balzac pouvoit dire de ſon illuſtre ami, qu'*il eſt entre les autres ce qu'eſt le ſoleil entre les aſtres;* ou s'il vouloit le faire briller, il devoit dire, qu'*il brille entre les autres, comme la lune entre les aſtres.* Il devoit le dire du moins, pour *parler Horace;* mais de la maniére dont il s'eſt exprimé, il n'a *parlé* que *Balzac.*

Quoy-qu'il en ſoit, *parler epigrammes, parler métaphores, parler Horace, parler Balzac,* ce ſont des expreſſions élegantes, & françoiſes; mais il faut prendre garde où on les met, & ſur tout il ne faut pas s'en ſervir ſouvent.

A L'AVEUGLE

QUELQUES-UNS disent, *il suit ses passions à l'aveugle; il ne fait rien qu'à l'aveugle.* Ceux qui parlent bien, disent toûjours, *aveuglément; il suit aveuglément son caprice; les impies s'abandonnent aveuglément à leurs passions.* On pourroit dire, *il a fait cela en aveugle*, mais on ne peut dire *à l'aveugle* adverbialement. C'est une locution basse & populaire, dont les personnes polies ne se servent point.

Deux ON dans la mesme periode avec divers rapports.

EXEMPLE. *On peut à peu prés tirer le mesme avantage d'un livre intitulé, Roma subterranea; & des autres, où on a gravé ce qui nous reste des antiquitez de cette premiére Ville du monde.* Ce n'est pas écrire nettement, que de mettre ainsi deux *on*, qui ne se rapportent pas à la mesme personne. Le premier *on* tient la place de *maistres;* car il s'agit en cét endroit des maistres qui instruisent les enfans, en leur mettant devant les yeux des livres de figures, & c'est comme si on disoit, *les maistres peuvent tirer le mesme avantage*, &c. Le second *on* n'a point de rapport aux maistres qui instruisent les enfans, car ce ne sont pas eux qui ont gravé dans ces livres ce qui nous reste des antiquitez Romaines.

Pour

Pour éviter cét embarras, il faut oſter le ſecond *on*, & dire, *où eſt gravé ce qui nous reſte des antiquitez de cette premiére Ville du monde.*

GRAND, PETIT.

Grand a rapport au mérite, ou à la taille, quand il ſe joint avec *homme*; *de grands hommes, c'eſt un grand homme:* la matiére détermine la ſignification. Quand aprés *grand homme*, on ajoûte immédiatement une qualité du corps, *grand* ſignifie la taille, & non pas le mérite, *c'eſt un grand homme brun. Grand* tout ſeul ſignifie *grand Seigneur, un grand, les grands.* Les Eſpagnols ont leurs *los grandes;* mais ce mot parmi eux a une ſignification particuliére, & ne s'applique pas généralement à toutes ſortes de grands Seigneurs. On ne dit point, *c'eſt une grande femme*, pour dire *une femme de grand mérite. Grande femme* ſignifie toûjours une grande taille; & on ne diroit pas, *les grandes femmes de l'Antiquité*, comme *les grands hommes de l'Antiquité.*

Petit joint à *homme*, ou à *femme*, ne ſignifie que la taille, *un petit homme, une petite femme:* & quoy-qu'en diſant, *c'eſt un plaiſant petit homme, c'eſt une bonne petite femme*, on entende je ne ſçay quoy qui marque autre choſe que la taille; ce qu'on dit a quelque rapport au corps: de-ſorte qu'on ne dira pas ce-

la d'un homme, ni d'une femme de grande taille, comme on dit d'un homme de petite taille, tel qu'eſtoit Alexandre, *c'eſt un grand homme.* A la verité les femmes ſe traittent quelquefois entre elles, de *ma petite*, quelque grandes qu'elles ſoient; mais c'eſt un jargon d'amitié, qui ne mérite pas d'eſtre compté entre les expreſſions de la langue, & qui n'entre point dans les diſcours.

Si la Remarque eſt vraye, un bel endroit de la Lettre écrite à une perſonne de la Cour ſur les Conqueſtes du Roy, pourroit bien eſtre un peu faux:

Ce n'eſt pas ſans ſujet que je tiens ce propos:
Sans parler du ſiécle où nous ſommes;
Dans les ſiécles paſſez, ſouvent de grands heros
Ont eſté de tres-petits hommes.

L'Auteur veut dire, comme il l'explique luy-meſme, que les heros les plus fameux qui ſe ſignaloient dans les combats, & qui rempliſſoient le monde de la gloire de leurs armes, eſtoient dans la vie civile, & par tout ailleurs, des hommes du commun, qui ſe retrouvoient confondus dans la foule; mais je ne ſçay s'il a dit ce qu'il vouloit dire: *de tres-petits hommes* ne ſont, ce me ſemble, en noſtre Langue, que des nains, & des pygmées. Il s'exprime plus heureuſement, quand, aprés avoir parlé de la majeſté, qui eſt comme naturelle à

noſtre auguſte Monarque, & qui paroiſt juſques dans ſes moindres actions, & dans ſes diſcours les plus ſimples, juſques dans ſes geſtes & dans ſes regards ; il ajoûte, par une eſpece d'inſpiration :

Mais parle-t-on de bonne foy?
Eſt-ce une fable, eſt-ce une hiſtoire?
Si ce qu'on dit eſt vray, rien ne manque à ſa gloire;
Et dans luy, qui le pourroit croire,
L'homme eſt auſſi grand que le Roy?

A la verité *petit* joint avec d'autres noms appellatifs, ſignifie dans le figuré *peu de choſe, peu de mérite*, & cela ſans nul rapport à la taille, *petit Prince, petit peuple, petites gens, petit prophete*, &c. & nous diſons, en riant, *de petits meſſieurs; mes petits meſſieurs, je vous trouve plaiſans d'en uſer comme vous faites:* mais il ne s'agit icy que de *petit* joint avec *homme;* & je croy qu'eſtant mis de la ſorte, il ne ſignifie que la taille.

QUIE'TUDE.

CE mot eſt François, & il y a des occaſions où il ſe met élegamment. Outre l'oraiſon de *quiétude* ſi fameuſe parmi les dévots myſtiques, & dont M. Godeau parle dans le Diſcours ſur la paraphraſe des Epiſtres de ſaint Paul, *on n'y trouve pas à chaque page ces grands noms de veûës, de quiétudes*, &c; on dit

quiétude en un autre ſens. M. Patru l'a employé dans l'Eloge de Pompone de Belliévre, en parlant de ſa fermeté & de ſa modération parmi les plus grands honneurs: *Mais qui pourroit dire quelle fut en cette rencontre la quiétude, ou la modeſtie de noſtre Heros?* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe: *Une ſerénité merveilleuſe regnoit continuellement ſur ſon viſage, qui eſtoit un ſigne de la ſerénité de ſon eſprit, de la quiétude & de la tranquillité de ſon ame.*

ANTIQUE.

CE mot ſe dit, en matiére de médailles, de ſtatuës, & de tableaux, comme ſubſtantif, & comme adjectif.

Nous diſons *une Antique, de belles Antiques.* *Tel qui ſe paſme d'admiration, en voyant ces belles Antiques, & qui veut paſſer pour grand connoiſſeur, eſt tres-ſouvent fort éloigné de ſçavoir la raiſon des beautez qu'il admire.*

Dialogue ſur le coloris.

Nous diſons auſſi, *l'Antique*, comme *l'héroïque*, *le merveilleux*, qui tient lieu de ſubſtantif. *Lors que quelqu'un s'eſt rendu capable de diſcerner les beautez de l'Antique, & de profiter de l'imitation des grands maiſtres*, &c.

Plaidoyer pour le ſieur Vanopſtal.

Il y a des Peintres qui ſe ſont entiérement attachez à l'Antique pour les draperies.

Remarques ſur l'Art de la Peinture.

Antique adjectif. *Les eſtampes que nous voyons des choſes antiques, peuvent contribuer infiniment à*

nous former le génie, & à nous donner de belles idées.

Il avoit l'esprit prompt & vif, & prenoit plaisir à representer les choses antiques, pour n'en pas laisser perir la memoire. L'on reconnoist dans cette frise une mesme idée de beauté que celle qui se voit dans les statuës antiques. Dans les plus beaux bas reliefs antiques, nous y voyons des defauts de jugement. *Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des Peintres.*

Cela s'étend à l'architecture. *Quand je pense à ces bastimens antiques, dont je faisois mon plus grand divertissement pendant le sejour que j'ay fait à Rome*, dit M. Felibien dans le mesme ouvrage.

Hors ces sujets-là, *Antique* ne se dit gueres en prose, que dans deux ou trois occasions; *un habit à l'antique, un habit antique, un air antique*, c'est à dire, *un habit, un air du vieux temps*, & cela se prend d'ordinaire en mauvaise part. A quoy il faut ajoûter, *les Loix antiques. Ces Loix ont esté recueïllies sous le titre de Code des Loix antiques en un seul volume, qui comprend les Loix des Visigots, un Edit de Théodoric Roy d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loy Salique, qui estoit celle des Francs*, &c. dit l'Auteur de l'Histoire du Droit François. Ce n'est qu'en cette rencontre qu'on peut dire, *Loix antiques;* car si on parle des autres Loix romaines, françoises, &c. quelque temps qu'il y ait qu'elles soient faites, il faut dire, *Loix anciennes*, comme *Coustumes anciennes, cerémonies anciennes; les anciennes Loix des*

Romains, les anciennes Loix des François. Ce n'eſt pas qu'en parlant *du Code des Loix antiques*, on ne ſe ſerve du mot d'*anciennes.* Par exemple, *les plus anciennes de ces Loix, ſont les Loix des Viſigots;* & qui diroit, *les plus antiques de ces Loix, ſont les Loix des Viſigots*, ne parleroit pas proprement. *Loix antiques* eſt une phraſe conſacrée en quelque façon; & on entend par là les Loix des Viſigots, des Bourguignons, des Francs, &c. recueïllies & jointes enſemble.

Hiſtoire du Droit françois.

J'ay dit que hors de la peinture, de la ſculpture, & de l'architecture, *antique* ne ſe diſoit gueres en proſe, que dans deux ou trois occaſions: car en vers, il ſe dit ſouvent, & a bien plus de grace qu'*ancien.* Auſſi nos meilleurs Poëtes l'employent en toutes rencontres:

Rome n'a rien de ſon antique orgueïl.

Vers les ſables brûlans de l'Affriquain rivage
Furent les murs hautains de l'antique Carthage.

Le Theatre perdit ſon antique fureur.

Je veux que la valeur de ſes Ayeux antiques
Ait fourni de matiére aux plus vieilles chroniques.

Un grand Orateur ne laiſſe pas de dire, en parlant des Stuarts: *Qui tenoient de leur chef, depuis pluſieurs ſiécles, le ſceptre d'Ecoſſe, & qui deſcendoient de ces Rois antiques, dont l'origine ſe ca-*

che ſi avant dans l'obſcurité des premiers temps; & il faut avouër que ſi *antique* peut ſe mettre en proſe, quand il ne s'agit point des arts, c'eſt en cét endroit, où ce qui précede, & ce qui ſuit, le rend ſi naturel, & ſi propre.

ESTRE D'HUMEUR, ESTRE EN HUMEUR.

IL y a de la difference entre ces deux façons de parler. La premiére marque en quelque ſorte l'inclination, le temperament, la conſtitution naturelle. La ſeconde ne marque qu'une diſpoſition preſente & paſſagére. Ainſi, quand on dit, *je ne ſuis pas d'humeur à rebuter les gens qui me demandent quelque choſe; il n'eſt pas d'humeur à ſouffrir une inſulte;* on entend par là le temperament & le naturel: mais quand on dit, *je ne ſuis pas en humeur d'écrire, de me promener, de faire des viſites,* on veut dire ſeulement qu'on n'eſt pas diſpoſé à tout cela dans le temps qu'on parle.

CENT, MILLE.

IL y en a qui croyent, nonobſtant la Remarque de M. de Vaugelas, que *cent* n'a point de pluriel, non plus que *mille ;* & qu'il faut écrire, *deux cent chevaux,* comme *deux mille chevaux,* & j'ay veû ſoûtenir ce parti à des perſonnes d'un grand ſçavoir. J'oſe dire,

avec tout le respect que je leur dois, qu'ils se trompent. A la verité on dit, *mille chevaux*, & *deux mille chevaux; mille hommes*, & *deux mille hommes;* mais on dit, *cent chevaux*, & *deux cens chevaux; cent hommes*, & *deux cens hommes.* Tous nos bons Auteurs écrivent ainsi ; & il ne faut qu'ouvrir les livres, pour en trouver des exemples. On demande pourquoy on ne dit point *deux milles hommes* ? Je pourrois répondre qu'il ne faut pas toûjours demander raison de l'usage, & qu'en toute Langue, l'usage prend plaisir quelquefois à estre contre la raison. J'ajoûte pourtant qu'on dit peut-estre *mille* sans *s*, au pluriel, pour le distinguer de *milles*, qui signifie une étenduë de chemin, *vingt milles d'Italie.* Quoy-qu'il en soit, sans avoir égard à *mille*, il faut dire *cent hommes, quatre cens hommes*, comme on dit, *vingt hommes, quatre-vingts hommes.*

ET C'EST POURQUOY.

QUELQUES-UNS de nos Ecrivains disent, *& c'est pourquoy il quitta le monde; & c'est pourquoy il prit la résolution de se retirer.* Il ne faut point *&* avec *c'est pourquoy ;* car *c'est pourquoy* répond au *quare, quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais *&* devant ; comme *ideo, eamobrem ; & ideo, & eamobrem.* Nous disons aussi de mesme, *& c'est pour cela, & c'est pour ce sujet.* Mais il faut dire, *c'est pourquoy*

quoy tout ſeul. M. de Vaugelas, M. Patru, & nos autres bons Ecrivains parlent toûjours de la ſorte.

MOTS CONSACREZ.

NOUS appellons ainſi en noſtre Langue certains mots particuliers, qui ne ſont bons qu'en un endroit; & on leur a peut-eſtre donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les Myſtéres n'ont pû eſtre exprimez qu'avec des mots faits exprés. *Trinité, Incarnation, Nativité, Transfiguration, Annonciation, Viſitation, Aſſomption*, &c. ſont des mots conſacrez auſſi-bien que *Cene, Cénacle, fraction du pain, Actes des Apoſtres*, &c.

De la Religion on a étendu ce mot de *conſacré* aux Sciences & aux Arts: de-ſorte que les mots propres des Sciences & des Arts s'appellent des mots *conſacrez*, comme *raréfaction, condenſation*, en matiére de Phyſique; *grouppes, attitudes*, en matiére de peinture.

Il y a deux ou trois réflexions à faire ſur les mots conſacrez. Il faut s'en ſervir, ſans nulle difficulté, aux endroits où ils ſont attachez; & qui voudroit dire, *la feſte de la naiſſance de Noſtre Seigneur, & de la viſite de la Vierge*, ne diroit rien qui vaille; l'uſage veut qu'on diſe, *la Nativité & la Viſitation*, en parlant de ces deux Myſtéres. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe

dire, *la naiſſance de Noſtre Seigneur, & la viſite de la Vierge.* Par exemple. *La naiſſance de Noſtre Seigneur eſt bien differente de celle des Princes; la viſite que rendit la Vierge à ſa Couſine, n'avoit rien des viſites prophanes du monde.* L'uſage veut auſſi qu'on diſe, *la Cene* & *le Cénacle;* & ceux qui diſent, *une chambre haute* pour le *Cénacle*, devroient dire *le ſouper* pour *la Cene.*

Ce ſeroit encore une fauſſe délicateſſe, de n'oſer dire, *les Actes des Apoſtres,* quand on parle de l'hiſtoire des Apoſtres compoſée par Saint Luc; & *la fraction du pain*, quand il s'agit des Diſciples d'Emaüs. Il faut dire tout cela ſans ſcrupule; mais il ne faut le dire qu'en ces endroits particuliers: hors de là, il ne faut point du tout uſer de ces mots, qui ſont conſacrez à la Religion; & ce ſeroit les prophaner en quelque ſorte, que de les employer ailleurs; que de dire, par exemple, *la nativité d'un homme,* pour *ſa naiſſance;* quoy-qu'on diſe en termes d'horoſcope, *le theme de la nativité; la Cene* pour *le ſouper; le Cénacle* pour *le lieu où l'on mange; les Actes des Rois de France* pour *l'hiſtoire des Rois de France.*

Quoy-que les termes des Arts ſoient propres & uſitez, il faut prendre garde à ne s'en point trop ſervir dans les diſcours ordinaires qui ne regardent point les Arts meſmes. Rien n'eſt plus inſupportable aux gens ſenſez, que d'entendre un prédicateur, ou un avocat, qui

affecte tous les mots de la Peinture, de la Musique, de l'Architecture, en faisant une comparaison, tirez de ces Arts; & qui fait, de gayeté de cœur, des descriptions exactes d'un tableau, d'un concert, & d'un palais. J'ay dit qu'il ne falloit point user de ces termes dans les discours ordinaires qui ne regardent point les Arts mesmes; car s'il s'agit de la peinture, par exemple, & que tout le discours roule sur des tableaux, il n'y a nul inconvénient d'user de tous les termes de l'art: le bon sens veut mesme qu'on le fasse; & c'est ce qu'a fait heureusement l'Auteur des Descriptions de divers ouvrages de peinture faits pour le Roy.

INTERMÉDE, ENTRE-ACTE.

ON demandera peut-estre pourquoy nous ne nous disons pas *entreméde*, comme nous disons *entre-acte*. La raison est que les mots composez qui viennent tous entiers du Latin, avec la signification latine, conservent la préposition *inter*, comme il paroist dans *intervalle, interregne, interstice, interruption, interrompre, interdit, interdire*, &c. qui ont esté formez sur ces mots latins *intervallum, interregnum, interstitium*, &c. au lieu que les autres doivent avoir *entre*, parce que la composition en est toute françoise, comme *entre-mets, entremettre, entremise, entreprendre, entreprise*, &c. & c'est pour

cela que nous disons, *entre-acte*, quoy-que nous disions, *interméde.*

REPETITIONS ELEGANTES.

COMME il y a des répetitions necessaires, qui regardent la construction & la pureté; il y en a d'élegantes, qui ne contribuënt qu'à la politesse & à l'ornement. Ce sont des redites, qui plaisent; & on pourroit dire que ces sortes de répetitions font dans le discours ce que font dans la peinture les seconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs & plus vives & plus fortes. En voicy de plusieurs especes.

Conversation des souhaits. On répete quelquefois agréablement le substantif tout seul. Par exemple. *Ces hommes qui ne sçavent que tuer des gens, sont d'étranges gens.*

Education d'un Prince. *Les grands se plaisent dans les defauts; dont il n'y a que les grands qui soient capables.*

Lettres de M. Costar. Souvent l'adjectif se répete avec grace. *Ceux qui sont nez grands Seigneurs, n'ont en cela qu'un fort petit avantage au-dessus des autres, s'ils n'ont travaillé avec succés à se faire de grands hommes.*

Eloge de Pompone de Belliévre. *Ce fut dans les agréables solitudes de Grignon, que Pompone, presque encore enfant, apprit la musique, l'architecture, la peinture; ce fut-là qu'il commença à connoistre les grands artisans, & les grands chefs-d'œuvres.*

Reflexions morales. *L'amour propre est plus habile que le plus habile homme du monde.* La répetition de *grands* aux

deux premiers exemples & d'*habile* au dernier, fait une beauté ; & qui voudroit mettre d'autres adjectifs, pour varier, n'y entendroit rien.

L'adjectif & le substantif se répetent quelquefois ensemble. *Dés qu'on sort de la nature, tout devient faux dans l'éloquence : la chaleur de ses mouvemens les plus passionnez, n'est qu'une fausse chaleur ; l'éclat le plus brillant de ses figures, n'est qu'un faux éclat.* *Réflexions sur l'Eloquence.*

La répetition se fait aussi élegamment par le verbe. *J'oublie que je sois malheureux, quand je songe que vous ne m'avez pas oublié.* *Lettres de M. de Voiture.*

Elle se fait encore par le verbe & le substantif. *En quittant le monde, on ne quitte le plus souvent ni les erreurs, ni les folles passions du monde.* *Plaidoyer pour M. de Guenegaud.*

Cét oyseau admirable, qui n'est rien que voix, & dont la voix n'est rien qu'harmonie. *Discours de l'amitié des animaux.*

Enfin on répete le verbe avec l'adjectif, ou le participe. *Il s'est efforcé de connoistre Dieu, qui par sa grandeur est inconnu aux hommes ; & de connoistre l'homme, qui par sa vanité est inconnu à luy-mesme.* *Plaidoyers de M. le Maistre.*

Les bons Auteurs sont heureux en ces répetitions figurées. Il y en a dans les livres de mille sortes differentes, qu'il est aisé de remarquer en lisant. Mais il faut observer aussi que quand les répetitions ne sont point necessaires, ou qu'elles ne font point figure, elles sont toûjours vitieuses en nostre Langue, qui aime la va-

riété, & qui hait naturellement les redites. En quoy la Langue Françoiſe eſt, ſi je l'oſe dire, plus exacte que la Latine, qui répete ſouvent les meſmes mots ſans neceſſité & ſans grace, comme le prouve M. de Vaugelas par des exemples tirez de Céſar, de Ciceron, & de Quinte Curce.

LETTRE, EPISTRE.

L'USAGE diſtingue ces deux mots, qui ne devroient avoir, ce ſemble, qu'une ſignification en François, non plus qu'en Latin. *Lettre* ſe dit généralement de toutes les lettres qu'on écrit d'ordinaire: à quoy il faut ajoûter, *Lettre de cachet, Lettre de change, Lettre de créance. Epiſtre* ne ſe dit qu'en deux ou trois cas. On dit, *une Epiſtre dédicatoire; les Epiſtres de Saint Paul; Saint Paul dans l'Epiſtre aux Romains; l'Epiſtre de la Meſſe; les Epiſtres de Ciceron, de Senéque, de Pline, & d'autres Anciens*, quoy-que ce ſoient de vrayes Lettres, comme celles de Ciceron; ou des Lettres faites à plaiſir, comme celles d'Horace. On n'appelle *Epiſtres* parmi nous que des Lettres en vers, qui ont le caractére de celles d'Horace; & c'eſt auſſi le titre que M. Des-préaux donne aux ſiennes: *Epiſtre au Roy, Epiſtre à M. de Guilleragues.* Quand il s'agit de vrayes lettres que les Modernes ont écrites, on ne ſe ſert point du mot d'*Epiſtres*; & nous diſons toûjours, *les Lettres du Cardinal*

d'Oſſat, les Lettres d'Antonio Perez, les Lettres de Paſquier, les Lettres de Balzac.

MAGNANIME.

M. de Gombauld employe mal ce mot dans une de ſes Epigrammes intitulée, *le Rodomont.*

Qu'ay-je fait à ce Magnanime,
Qui me regarde de travers;
Et dont le jugement ſublime
Ne ſçait de quoy ſervent les vers?

On ne dit point *magnanime*, ni ſerieuſement, ni en riant, pour marquer un Rodomont, & un faux brave. *Magnanime* ſignifie beaucoup plus que *brave & vaillant;* ou, pour parler juſte, il ſignifie toute autre choſe. Nous entendons par *magnanime* un homme vertueux, & gueri des erreurs vulgaires; qui a l'ame grande, & qui ne forme que de grands deſſeins; qui ne craint que les mauvaiſes actions; qui tâche de faire du bien à tout le monde, & à ſes ennemis meſme; qui eſt modeſte dans la bonne fortune, & conſtant dans la mauvaiſe, &c. Ariſtote a fait le portrait du *magnanime* dans ſes Morales; & M. Coſtar à copié Ariſtote dans une de ſes Lettres: il a meſme ajoûté quelques traits à l'original, qui peuvent donner une notion parfaite de ce mot. Il y a beaucoup de braves dans le monde, mais il y a peu de *ma-*

gnanimes. Charles-Quint ne mérita pas ce titre pour les victoires qu'il remporta ſur ſes ennemis en tant de rencontres; il le mérita peut-eſtre pour la victoire qu'il remporta ſur luy-meſme, quand il vit perir ſa flotte dans le Port d'Alger, ſans en eſtre ni abbatu, ni ébranlé.

Oraiſon Funébre de la Reine d'Angleterre.

M. de Condom appelle le Roy d'Angleterre, *magnanime*, dans un endroit où il ne s'agit point de valeur: *Nous ſçavons*, dit-il, *que ce Prince magnanime eût pû haſter ſes affaires, en ſe ſervant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un ſeul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas: il a crû qu'en quelque eſtat que fuſſent les Rois, il eſtoit de leur Majeſté de n'agir que par les loix, ou par les armes.* Bien qu'une femme ne ſoit point vaillante, que ce ne ſoit ni Thaleſtris, ni Zenobie, elle peut eſtre *magnanime.* Et le meſme Auteur donne ce titre à la feu Reine Mere dans le meſme ouvrage: *Ce n'eſt pas*, dit-il, *que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand: Anne la magnanime, la pieuſe, que nous ne nommerons jamais ſans regret, la receût d'une maniére convenable à la Majeſté des deux Reines.*

Je dis de *magnanimité*, ce que j'ay dit de *magnanime.* Nous concevons par *magnanimité* quelque choſe qui ſurpaſſe la vertu guerriére; & que le mot de valeur tout ſeul n'exprime point. Les exemples ſuivans en ſont des preuves.

On

On ne peut aſſez loüer la magnanimité de cette Princeſſe; la fortune ne pouvoit rien ſur elle; ni les maux qu'elle a préveûs, ni ceux qui l'ont ſurpriſe, n'ont point abbatu ſon courage. *Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.*

Ce ſont veritablement des actions dignes de vous, dignes de cette vraye magnanimité, qui regarde la gloire meſme avec mépris, & qui ne s'apprend qu'à l'école de Jeſus-Christ. *Epiſtre dédic. de l'Imit. à M. le Préſident de Meſmes.*

Cependant, en poëſie, nous diſons quelquefois *magnanime* pour *vaillant.*

Reviens, Prince magnanime:
Tant de ſuccés éclatans
Ont aſſez puni le crime
De ces orgueïlleux Titans.

Ode ſur les Conqueſtes du Roy.

Pourſui, vainqueur magnanime,
Fai ſentir à des ingrats
La peſanteur de ton bras
Dans un courroux legitime.

Poëſies à la loüange du Roy.

Ouï, généreux François, ouï guerriers magnanimes,
Tous vos projets ſont grands, ſont beaux, ſont legitimes.

Encore, à y regarder de prés, *magnanime*, dans ces exemples, dit quelque choſe de plus que *vaillant.*

EN & DONT.

QUAND ces deux mots tiennent lieu de pronoms en noſtre Langue, on ne les met gueres que pour des génitifs, ou des ablatifs. L'exemple le fera entendre; *il n'y a que les Heros dont on admire toutes les actions; il eſt mon ami, mais je n'en ſuis pas content.* *En* eſt mis là pour *de luy*, & *dont* pour *deſquels*. Ce ſeroit mal dit, *le zele dont il a parlé:* il faut dire, *le zele avec lequel il a parlé;* parce qu'on dit, *parler avec zele*, & non pas *de zele*. On ne diroit pas auſſi par la meſme raiſon, *il avoit de bonnes troupes, & il en a gagné la bataille*, pour dire, *qu'il a vaincu avec ſes troupes*. On dit à la verité, *l'argent dont j'ay acheté; j'avois de l'argent, & j'en ay acheté une maiſon:* mais *dont* & *en*, dans ces exemples, ſont mis ſelon la regle; car on dit, *acheter quelque choſe de ſon argent*, & non pas *avec ſon argent*. On dit auſſi, *le ton, l'air, dont il m'a parlé;* parce qu'on dit, *parler d'un air rude, d'un ton imperieux.*

PARLER DOUCEMEMT.

DOucement en cette phraſe ſignifie quelquefois *lentement;* quelquefois *avec douceur, & d'une maniére qui n'a rien d'aigre, ni de rude.* Quand *parler* ne ſe rapporte point à une perſonne, c'eſt à dire, quand on ne parle point, pour marquer à un autre ce qu'on a

dans le cœur, *doucement* a le premier ſens ; *il parle doucement ; parlez doucement*, dit-on à une perſonne qui parle trop viſte. Mais quand *parler* eſt rélatif, *doucement* a le ſecond ſens, & ſignifie *ſans aigreur, ſans emportement, avec douceur, avec moderation. Quelque ſujet que jeuſſe de m'emporter, je ne luy ay rien dit de faſcheux ; je luy ay parlé doucement.*

Doucement diras-tu, que ſert de s'emporter? *Satyre contre l'homme.*

Senéque & Plutarque nous apprennent que quand Socrate eſtoit en colere, c'eſtoit alors qu'il parloit plus rarement, & plus doucement. *Vie de Socrate.*

La diſtinction de *parler* abſolu & de *parler* rélatif, joints à *doucement*, eſt ſi vraye, que cét adverbe ſignifie toûjours *lentement* avec les verbes abſolus qui n'ont point de rélation à une perſonne, comme *lire, aller, marcher, couler*, &c.

Zephirs, ruiſſeaux, volez plus lentement,
Coulez plus doucement.

Les chanſons doivent eſtre comptées pour quelque choſe en matiére de langage, quand elles ſont faites par de grands maiſtres, comme celle-là qui eſt de M. Sarazin.

Ce que je viens de dire ne regarde que les deux ſignifications de *doucement, ſans précipitation, ſans aigreur.* Il y en a une troiſiéme, qui va plus à l'artifice qu'à la moderation :

Eſt-ce donc là médire, ou parler franchement?
Non non, la médiſance y va plus doucement.

Il y en a meſme une quatriéme, qui tient quelque choſe de toutes les trois, & nous en avons un exemple dans l'ouvrage que fit M. de Benſerade au retour du Cardinal Mazarin à Poictiers, aprés les guerres civiles. Comme il a un art particulier pour tourner finement les choſes, & qu'il ſçait ſur tout badiner avec les grands, ſans perdre le reſpect qui leur eſt deû; il commence par dire à ce grand Miniſtre:

Soyez bien revenu, Monſieur le Cardinal,
Vous à qui tant de gens ſouhaitent tant de mal:
Vous arrivez icy malgré toute la fronde;
Auſſi vous falloit-il de bonne heure accourir,
D'autant plus volontiers que la pluſpart du monde
Ne ſe diſpoſoit pas à vous aller querir.

Il dit enſuite, & aprés quelques loüanges délicates:

Je vous exalterois en termes plus puiſſans,
Mais deſaccoûtumé que vous eſtes d'encens,
Des vers à voſtre honneur vous ſembleroient étranges.

Il conclut enfin:

Il faut ſe moderer dans le commencement,
Le bien qu'on dit de vous, le dire doucement.

On peut ajoûter à toutes ces ſignifications, celle de *vivre doucement*, c'eſt à dire, *ſans paſſion, ſans inquiétude, hors du bruit & de l'embarras des affaires.* Qui voudroit y bien penſer, trouveroit peut-eſtre encore quelque autre ſigni-

fication de cét adverbe; & nous voyons par là qu'un mot ſeul en noſtre Langue, eſt un fonds riche, quand on ſçait le faire valoir.

MÉCONTENT, MAL-CONTENT.

TOUS deux ſont bons. *Mal-content* eſt plus noble, & plus de la Cour, pour marquer le déplaiſir qu'on a receû d'une perſonne; *je ſuis mal-content de luy.* On dit d'ordinaire, *les mécontens*, pour dire *les factieux; la guerre des mécontens. Qu'on donne cette ſatisfaction aux mécontens, de changer ceux qui gouvernent, pour en mettre d'autres à leur choix; dans trois mois ils regretteront les premiers.* *Lettres de M. Coſtar.*

Cét Arreſt fut un ſignal pour tous les mécontens, dit l'Auteur des Memoires ſur les guerres de Paris & de Guyenne. Le meſme Ecrivain dit auſſi: *La Cour ne manque point de mal-contens.* Au reſte, *mal-content* n'eſt pas un mot ſi nouveau que *mal-plaiſant* & *mal-agréable.* Nos anciens Auteurs s'en ſont ſervis, & Marot a un Rondeau intitulé, *du mal-content d'amours.*

LOGIS, MAISON.

IL y a quelque difference entre ces deux mots. On dit également, *c'eſt un beau logis, c'eſt une belle maiſon,* quand on parle d'une maiſon de la ville: mais ſi on parle d'une maiſon de la campagne, on ne dira pas proprement, *il*

a un beau logis, mais *il a une belle maiſon à la campagne; ſa maiſon de campagne*, & non pas *ſon logis de campagne*. Les honneſtes gens diſent, *il eſt venu au logis; il a diſné au logis*, pour dire qu'on eſt venu les voir, qu'on a diſné chez eux. Il n'y a que le petit peuple qui diſe, *il eſt venu à la maiſon*.

FOUDROYER.

CE mot dans ſa propre ſignification ne s'employe qu'en une rencontre; & c'eſt quand on veut exprimer qu'un homme a eſté frappé de la foudre en punition de ſes crimes. Ainſi on dit, *Jupiter foudroya les Titans*: & ſi un Saint faiſoit tomber le tonnerre ſur un impie; ou ſi un athée eſtoit frappé de la foudre d'une maniére qui marquaſt un effet viſible de la juſtice divine, on diroit que *l'impie & l'athée ont eſté foudroyez*. Hors de là, *foudroyer* n'a point de lieu dans le propre; & ce ſeroit mal dit qu'*un homme a eſté foudroyé*, qu'*une Egliſe a eſté foudroyée*, pour marquer un accident naturel. Il faut dire qu'*un homme a eſté frappé du tonnerre; & que le tonnerre eſt tombé ſur une Egliſe*.

Toutes les autres ſignifications de *foudroyer* ſont plus ou moins métaphoriques; *l'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis. Au bruit du carnage*, dit un bon Auteur, *ils ſortirent en bataille de leurs quartiers, s'emparérent des éminences, poin-*

térent de l'artillerie aux avenuës des principales ruës, & foudroyérent les Bourgeois, à meſure qu'ils approchoient.

Nous diſons des Papes & des Conciles, *qu'ils foudroyent les héreſies;* d'un Prédicateur zelé, qu'*il foudroye les vices.* M. de Condom a écrit dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans: *Dieu, qui foudroye toutes nos grandeurs juſqu'à les réduire en poudre.* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe, en parlant des Vierges folles: *Le divin Eſpoux les rejette de ſa preſence, & les foudroye de ces paroles: Retirez-vous, je ne vous connois point.*

On dit, *des yeux foudroyans, des regards foudroyans*, pour dire, *des yeux pleins de colere, des regards terribles.* Et l'Auteur de l'Arianiſme dépeint le barbare Roy des Huns, *jettant çà & là de certaines œillades foudroyantes, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides.* On dit auſſi, *des paroles foudroyantes. Ils le conjurent que perſonne d'entre eux n'entende cette parole foudroyante: Je ne vous connois point.*

Homélies de S. Chryſoſtome ſur S. Matthieu.

Foudroyer eſt quelquefois neutre, & n'a point de régime.

M. Coſtar dit à M. de Balzac dans la Défenſe de M. de Voiture: *Il s'eſt réſolu de vous laiſſer foudroyer, & tonner tout ſeul.*

Il ne conſidere ni ce qu'on peut eſperer, ni ce qu'on peut craindre: il ne penſe qu'au ſalut de ſa patrie;

il ne penſe qu'à la grandeur de ſon Roy. Pour cela il tonne, il foudroye, il meſle le ciel & la terre. C'eſt ainſi que M. Patru exprime le deſintereſſement, le zele, l'intrépidité, l'éloquence du grand Pompone de Belliévre.

Au milieu de leur plus grande violence, dit M. Des-préaux, en parlant de Pindare & de Sophocle, *durant qu'ils tonnent & foudroyent, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre.*

DEUX DATIFS DE SUITE.

ILS choquent extrêmement les oreilles délicates, quand ils ont tous deux le meſme article ; & ceux qui veulent écrire poliment, doivent les éviter avec ſoin.

On remédie, dit un de nos bons Auteurs, *à l'attache à ſon ſens par les réflexions continuelles qu'on doit faire ſur la foibleſſe de ſon eſprit.*

A moins que Dieu ne leur faſſe la grace, dit un autre Ecrivain celébre, *de renoncer à cette attache à leur ſentiment.* C'eſt quelque choſe de bien rude qu'*à l'attache à ſon ſens*, qu'*à l'attache à leur ſentiment.* Si les deux articles n'eſtoient pas les meſmes, cela ne choqueroit pas tant. Par exemple, *renoncer à l'attache au jeu.*

QUOTIDIEN,

QUOTIDIEN, JOUNALIER.

CEs deux mots, qui, ſelon leur étymologie, devroient avoir la même ſignification, en ont une fort differente ſelon l'uſage. On dit, *une fiévre quotidienne;* & ce ſeroit mal dit, *une fiévre journaliére.* Il ſemble que *noſtre pain quotidien,* dans l'Oraiſon Dominicale, ſoit un mot conſacré; & *noſtre pain de chaque jour,* comme parlent les Traducteurs modernes du Nouveau Teſtament, eſt une phraſe nouvelle, dont nous pourrions bien nous paſſer: & pour marque que *pain quotidien* eſt un mot conſacré, c'eſt qu'il a paſſé en proverbe, pour exprimer une choſe ordinaire, *c'eſt,* dit-on, *ſon pain quotidien. Pain journalier,* n'eſt pas plus en uſage que *fiévre journaliére.* Mais on dit, *le mouvement journalier du ciel, la révolution journaliére du premier mobile;* & on ne dit pas, *le mouvement quotidien, ni la révolution quotidienne.* On dit encore, l'*experience journaliére,* & de bons Auteurs parlent de la ſorte.

S'il en faut croire les experiences journaliéres que nous en avons, il n'y a point de verité dont on puiſſe moins douter que de celle-là. *Diſcours de l'amitié des animaux.*

Pluſt à Dieu que l'experience journaliére ne nous euſt pas appris combien ces ſortes d'exemples ſont frequens. *Pratique de la Perfection Chrétienne.*

Ce ſont de ces bizarreries de l'uſage, dont

il eſt malaiſé de rendre raiſon. Je ne parle point d'*homme journalier*, ni d'*armes journaliéres:* cela ne ſe dit que dans le figuré; & on ne regarde icy *journalier* que dans le propre.

GLORIEUX.

IL ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & pour marquer l'orgueïl d'une perſonne, *elle eſt extrêmement glorieuſe; c'eſt un glorieux.*

L'Auteur des Satyres fait parler ainſi ſon Campagnard Bel eſprit.

Je ne ſçay pas pourquoy l'on vante l'Alexandre,
Ce n'eſt qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.

Quand on joint *glorieux* avec un ſubſtantif qui ne ſoit pas une perſonne, ou qu'on met un infinitif aprés, il ſe prend toûjours en bonne patt, *actions glorieuſes, bleſſûres glorieuſes, nom glorieux.*

Converſations des ſouhaits. *Il eſt plus glorieux d'obéïr à la Loy, que de l'avoir faite.*

Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin. *Il n'y a rien de moins glorieux, que de rechercher la gloire, lors meſme qu'on la mérite.*

On dit cependant, *il a l'air glorieux*, pour dire, *il a l'air d'un homme vain & ſuperbe.*

C'eſt la matiére, & ſouvent le ton, qui détermine ce mot à bien ou à mal, comme pluſieurs autres.

Je ne me trouve jamais ſi glorieux, que quand je reçois de ſes lettres; ni ſi humble, que lors que j'y

veux répondre, dit M. de Voiture, en parlant de Madame la Marquiſe de Rambouïllet. *Glorieux* en cét endroit ne marque pas ſeulement de la gloire, mais auſſi de la vanité & de l'orgueïl. Car afin que l'oppoſition ſoit juſte, c'eſt comme s'il diſoit, *je ne ſuis jamais ſi vain, que quand je reçois des marques de ſon ſouvenir & de ſon amitié; ni ſi humble, que quand je veux faire réponſe à une perſonne, dont l'eſprit eſt ſi fort au-deſſus du mien.* M. de la Rochefoucault dit dans ſes Réflexions nouvelles: *Il eſt auſſi honneſte d'eſtre glorieux avec ſoy meſme, qu'il eſt ridicule de l'eſtre avec les autres.* Le mot de *glorieux*, qui eſt un peu bas, quand il ſe prend en mauvaiſe part, eſt relevé dans ces deux exemples par la beauté de la comparaiſon, & par la délicateſſe de la penſée.

COMPORTER.

CE verbe eſt actif. On dit, *ce ſont des plaiſirs que comporte la jeuneſſe*, pour dire, *qui conviennent à la jeuneſſe.* On dit, *noſtre langue ne comporte pas un ſtile ſi coupé*, pour dire, *ne ſouffre pas un ſtile ſi coupé.* Ces façons de parler ſont aſſez vieilles: mais elles ſont de la Cour; & les perſonnes qui ont le plus de politeſſe, s'en ſervent dans le diſcours familier. Je ne voy pas que cela ſoit en uſage dans les livres; & je ne ſçache pas un de nos bons

Ecrivains qui ſe ſerve de *comporter* en une ſignification active.

RESSENTIMENT.

IL y en a qui croyent que *reſſentiment* ſe prend toûjours en mauvaiſe part, & qu'on ne le doit employer que pour marquer ſon déplaiſir, *le reſſentiment d'une injure. Si vous vous abandonnez à l'indignation & à la colere, vous ſerez bleſſé non par l'injure qu'il vous a faite, mais par le reſſentiment que vous en avez.* Ce mot ſe prend auſſi en bonne part, & ſignifie quelquefois *reconnoiſſance.* Cela ſe pourroit prouver par l'autorité de tous nos bons Ecrivains. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de Céſar : *Le reſſentiment qu'elle avoit de l'eſtime qu'il faiſoit d'elle.* M. de la Chambre dit à Madame la Marquiſe de Sablé : *Quoy, j'aurois perdu le ſouvenir & le reſſentiment de toutes les bontez que vous m'avez témoignées?* Et Meſſieurs de l'Académie diſent eux-meſmes dans une Lettre qu'ils écrivirent à M. le Cardinal de Richelieu avant l'établiſſement de l'Académie, *qu'elle ne vouloit recevoir l'ame que de luy, & que l'eſperance de ſa protection l'obligeoit à un extrême reſſentiment.*

Homélies de S. Chryſoſtome ſur S. Matthieu.

A la verité *reſſentiment* tout ſeul, & ſans régime, ſignifie d'ordinaire, *dépit, chagrin, colére, indignation; je n'ay pû luy diſſimuler mon reſſentiment; je luy ay témoigné mon reſſentiment.* J'ay dit

tout seul, & sans régime; car si on mettoit *en* avec *ressentiment*, cela pourroit aller à *reconnoissance; je luy en ay témoigné mon ressentiment.* Ce mot prend une bonne ou mauvaise signification, par ce qui précede & ce qui suit, quand il regit quelque chose, ou qu'il est regi de quelque chose.

Ressentimens au pluriel n'a point de régime, & a le mesme sens que *ressentiment* tout seul. M. d'Ablancourt écrit dans les Annales de Tacite: *Il y eût esté plus glorieux de donner ses ressentimens aux interests de la République.* M. Costar dit, écrivant au Cardinal Mazarin, & faisant allusion au *Julium sidus* d'Horace: *Cette étoille dominante vous rend aussi-bien maistre de vous-mesme, que de tout le reste; & elle vous porte aussi-bien que cét autre Jules si celébre dans les Histoires, à sacrifier vos ressentimens aux interests de l'Estat.*

TOMBER EN DE'CADENCE.

CETTE phrase ne s'employe gueres qu'au figuré; *un Empire qui tombe en décadence; la grandeur Romaine estant tombée en décadence; la décadence des Arts à suivi la chûte de l'Empire Romain; depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence.*

Ce ne seroit pas bien parler que de dire, *la décadence d'un Palais*, pour *la ruine.* On pourroit peut-estre le souffrir en vers, & Saint Amand l'a dit dans sa Solitude:

Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux palais ruinez,
Contre qui les ans mutinez
Ont déployé leur insolence.

On dit bien à la verité *la décadence d'une maison; c'est une maison qui tombe en décadence;* mais alors *maison* se prend pour *famille*, & non pas pour *bastiment.*

NOMS PROPRES mis diversement.

QUAND les personnes de condition portent le nom d'une terre, & qu'on leur donne du *Monsieur*, ou qu'on ajoûte à leur nom quelque titre de dignité, on met *de* devant le nom de la terre; *Monsieur de Bussy, Monsieur de Montpesat; le Comte de Bussy, le Marquis de Montpesat.* Mais quand on parle de ces mesmes personnes, sans les traiter de *Monsieur*, ni leur donner aucun titre, comme les Historiens font quelquefois, on oste le *de*, & on dit, *Bussy, Montpesat.* C'est ainsi qu'ils signent eux-mesmes, & tous les gens d'épée en usent de la sorte, hors les Princes, qui mettent leur nom de bapteſme devant celuy de leur maison, *Louïs de Bourbon, Charles de Lorraine.*

Les gens de Robe, qui ont un *de* à leur nom, le conservent d'ordinaire, lors qu'ils signent; comme s'ils craignoient, en le retranchant, de perdre un des titres de leur no-

bleſſe. Car ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les François ſe ſont fait honneur d'avoir un *d* à leur nom; & le Cenſeur de Joachim du Bellay, aprés luy avoir reproché qu'il avoit mis au titre de ſon livre *par L. D. B. A.* ajoûte: *Tu devrois écrire au long ton ſurnom, attendu meſmement qu'il eſt honneſte & bien noble, comme je croy, car il y a un D.*

Quand les noms ont un article avec la prépoſition *de*, comme *le Duc de la Rochefoucault, le Mareſchal de la Ferté;* l'article demeure toûjours, quoy-qu'on retranche la prépoſition; *la Rochefoucault, la Ferté.*

Bien que les noms ne ſoient pas des noms de terre, on ne laiſſe pas d'oſter *de*, en oſtant *Monſieur.* Ainſi quoy-que nous diſions, *Monſieur de Voiture*, nous diſons *Voiture, les Lettres de Voiture;* & qui diroit *les Lettres de de Voiture*, ſeroit auſſi ridicule que celuy qui diſoit, *les Victoires de de Condé.*

Au reſte, je n'ay parlé que des noms qui commencent par une conſone; car ceux qui commencent par une voyelle, ſont d'une autre eſpece, à cauſe de l'éliſion; & on peut laiſſer le *d*, ou l'oſter, quand le nom a plus de deux ſyllabes, d'*Aubuſſon*, d'*Angenes*, d'*Ablancourt*; *Aubuſſon, Angennes, Ablancourt.*

Je dis quand le mot a plus de deux ſyllabes; car s'il eſt préciſément de deux ſyllabes, on

retient d'ordinaire le *d*, *d'Uſez*, *d'Ailly*, *d'Angeau*. On ne le retranche jamais, ſi le mot eſt monoſyllabe, ſoit qu'il y ait éliſion, ſoit qu'il n'y en ait point, *d'O*, *de Broc*, *de Thou*.

Il ne s'agit dans la Remarque que des noms qui ont *de*; les noms qui ont *des* ou *du*, ne perdent jamais leur *des*, ou leur *du*; *des Urſins*, *des Roches*, *des Eſſars*; *du Gueſclin*, *du Terrail*, *du Prat*.

MIL, MILLE.

IL faut écrire l'*an mil*, & non pas l'*an mille*; ce *mil* eſt comme adjectif, & vient de *milleſimus*; c'eſt comme ſi l'on diſoit, l'*an milliéme*; au lieu que dans *mille hommes*, *mille* vient du Latin *mille*, & eſt une eſpece de ſubſtantif. *Qui ne ſçait*, dit M. de Balzac, *que l'or ſe rafine en vieilliſſant, & que le Soleil ſon pere eſt encore auſſi clair l'année mil ſix cens quarante-deux, qu'il eſtoit le jour de ſa création?*

SOY, LUY.

SOY-MESME, LUY-MESME.

QUAND on parle en général, ſans marquer une perſonne particuliére qui ſoit le nominatif du verbe, il eſt certain qu'il faut toûjours ſe ſervir de *ſoy*; *on fait mille fautes, quand on ne fait nulle réflexion ſur ſoy; on aime mieux dire du mal de ſoy, que de n'en point parler.*

Mais

Mais quand il s'agit de quelqu'un en particulier, on met *luy* au lieu de *ſoy; c'eſt un homme qui ne fait point de réflexions ſur luy, qui parle de luy ſans ceſſe.* Cependant ſi on avoit parlé d'une perſonne à qui ce *luy* puſt ſe rapporter, on pourroit abſolument uſer de *ſoy*, afin d'oſter l'équivoque.

Il y a une autre occaſion, où l'on met *ſoy* plûtoſt que *luy*, & c'eſt quand *ſoy* ſe prend pour l'*exterieur*. Par exemple. *Quoy-qu'il fuſt tres-pauvre*, dit l'Auteur de la Vie de Socrate, *il ne laiſſoit pas d'eſtre propre ſur ſoy.* Et l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs dit de ce ſaint homme, *il ne portoit point de linge ſur ſoy.*

Quand il s'agit d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met d'ordinaire *ſoy.*

De deux corps meſlez enſemble, celuy qui a le plus de force, attire toûjours à ſoy la vertu & la puiſſance de l'autre. Cette figure porte avec ſoy le caractere veritable d'une paſſion forte & violente. Traité du Sublime. On pourroit dire néanmoins, *attire toûjours à luy, & porte avec elle.* Mais il y a cette difference entre *luy* & *elle*, que *luy* ne convient pas ſi généralement à la choſe qu'*elle*. Car on ne diroit pas, par exemple, *le vice a dans luy tout ce qui peut le rendre odieux*, comme on diroit, *la vertu a dans elle tout ce qui peut la rendre aimable;* & il faudroit dire, *le vice a dans ſoy*, à l'exemple du Traducteur de Longin, qui dit: *Encore*

qu'un membre ſeparé de l'autre n'ait rien en ſoy de remarquable. Ce ſont des diſtinctions de grammaire, qu'il eſt bon de remarquer en paſſant.

Il y a des endroits où quoy-que le mot ſoit feminin, *elle* ne pourroit venir, au lieu de *ſoy*. Par exemple: *L'Orateur doit ſçavoir que pas une de ces eſpeces n'eſt pas parfaite de ſoy, s'il n'y a du grand & du ſublime.* Il faut dire neceſſairement *parfaite de ſoy.*

Soy-meſme ſe dit *comme ſoy* en général; *pour ſe corriger de ſes fautes, il faut faire mille réflexions ſur ſoy-meſme; quand on ne trouve pas ſon repos en ſoy-meſme, il eſt inutile de le chercher ailleurs.*

Soy-meſme & *luy-meſme* ſe diſent preſque également d'une perſonne particuliére; *c'eſt un homme qui a bonne opinion de ſoy-meſme; qui a bonne opinion de luy-meſme.*

Réflexions morales. *Le ſilence eſt le parti le plus ſeur de celuy qui ſe défie de ſoy-meſme;* on diroit bien, *qui ſe défie de luy-meſme.*

Education d'un Prince. *Il n'y a rien de ſi haïſſable qu'un homme qui n'aime que ſoy-meſme;* on diroit bien auſſi, *qui n'aime que luy-meſme*, & il ſemble que *luy-meſme* ſoit plus ordinaire, & plus élegant en proſe que *ſoy-meſme:* au contraire, *ſoy-meſme* a plus de grace & plus de force en poëſie que *luy-meſme.*

Un Heros de ſoy-meſme empruntoit tout ſon luſtre.

Se regarde ſoy-meſme en ſevére cenſeur.

Méconnoiſt ſon génie, & s'ignore ſoy-meſme.

Cela ne s'entend que des cas obliques; car en proſe & en vers au nominatif, on met toûjours *luy-meſme; il a pris luy-meſme la peine; il y courut luy-meſme.*

Quand il eſt queſtion d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met preſque toûjours *ſoy-meſme; cela va de ſoy-meſme; cela parle de ſoy-meſme. Les Auteurs les plus polis*, dit M. Coſtar, *ne ſe contentent pas de leurs premiéres penſées; ils ont pour ſuſpect ce qui s'offre à eux de ſoy-meſme*; & M. Saraſin dit d'un ouvrage qui n'avoit point beſoin d'apologie: *Il ſe défendoit aſſez de ſoy-meſme.* Mais ce qui me confirme davantage dans ma penſée, c'eſt que M. Des-préaux met par tout, *ſoy-meſme* en ces occaſions.

Un diſcours que rien ne lie & n'embarraſſe, marche & coule de ſoy-meſme. *Traité du Sublime.*

Un diſcours où les figures ſont employées toutes ſeules, eſt de ſoy-meſme ſuſpect d'adreſſe, d'artifice, & de tromperie.

Tout ce qu'il avoit de noble & de grand, ſe fleſtrit, & ſe ſeche de ſoy-meſme.

On pourroit peut-eſtre mettre *luy-meſme* en

ces endroits, mais *ſoy-meſme* eſt aſſûrément meilleur.

BRAVE.

PLUSIEURS diſent, en parlant d'un prédicateur & d'un avocat, *c'eſt un brave homme.* Cela ne ſe peut dire que d'un homme d'épée; & il y a long-temps que M. de Balzac a condamné le mauvais uſage de ce mot, en ſe moquant d'un prédicateur, qui avoit appellé Sainte Paule, *cette brave veuve.* Il dit à cette occaſion que l'épithete de *brave* ne ſe peut donner à une femme qui ne va point à la guerre, & par conſequent qu'il n'appartient qu'à Pentheſilée Reine des Amazones, qu'à Thomiris Reine des Scythes, & qu'à Zénobie Reine des Palmiréniens. Il dit encore qu'au-delà de la riviére de Loire, on dit *un brave avocat, & un brave prédicateur;* & peut-eſtre qu'on dit, *un vaillant avocat, & un vaillant prédicateur*, en quelque lieu plus éloigné de Paris, & plus voiſin des Monts Pyrenées. *Nous avons veû à la Cour*, ajoûte-t-il, *un Auteur de ce païs-là, qui ſe vantoit de tailler ſa plume avec ſon épée. N'eſtoit-ce pas un vaillant Auteur? Un Prélat du meſme païs député à l'Aſſemblée des Eſtats généraux tenuë à Paris, répondit à un autre député qui luy conteſtoit quelque choſe dans l'Aſſemblée, hors d'icy vous n'oſeriez me le ſoûtenir l'épée à la main.*

C'eſt ainſi que M. de Balzac ſe réjouït ſur le ſujet de *brave* & de *vaillant* mis hors de leur place.

On ne laiſſe pas de dire dans le diſcours familier, & à demi en riant, *vous eſtes un brave homme de nous eſtre venu voir; vous eſtes une brave femme d'avoir fait ce que vous m'aviez promis.*

On diſoit autrefois *une brave poëſie*, pour *une bonne poëſie;* & le Cenſeur de Joachim du Bellay luy reproche en ces termes la préference qu'il avoit donnée aux Sonnets ſur les autres eſpeces de vers: *Vela une brave poëſie, pour en mépriſer, & dédaigner toutes les autres excellentes françoiſes.* Mais aujourd'huy *brave* ne ſe dit pas meſme des poëtes, à moins qu'ils ne portent l'épée, & qu'ils ne reſſemblent à M. de Montpleſir, qui a fait de tres-belles actions, & de tres-beaux vers: encore ce n'eſt pas en qualité de poëtes qu'on les traitte de *braves;* c'eſt ſeulement en qualité de guerriers.

APPRENDRE.

CE verbe a deux ſignifications differentes, & toutes deux bonnes. Il ſignifie tout enſemble le *diſcere* & le *docere* des Latins; *j'ay appris la Langue Greque, j'ay appris de vos nouvelles; je luy ay appris ce qu'il ne ſçavoit pas; vous ne m'apprendrez pas à vivre.* Je n'ay fait cette Remarque que parce qu'il y a des gens qui font

ſcrupule de dire, *apprendre*, pour *enſeigner*, & qui croyent qu'il faut toûjours dire *enſeigner*. Ce ſeul exemple peut les détromper. *On n'apprend pas aux hommes à eſtre honneſtes gens, & on leur apprend tout le reſte.*

Penſées de M. Paſcal.

Il y a meſme des endroits où *enſeigner* ne vaudroit rien, comme celuy-cy : *Sa preſence vous fit voir quelque choſe de plus merveilleux encore, que tout ce qu'un bruit confus, & la voix de tant de diverſes nations avoit pû vous en apprendre.* C'eſt ce que dit M. Patru, en parlant de Pompone de Belliévre, & adreſſant la parole à la Reine de Suéde.

SALUT.

CE mot ne ſe prend pas ſeulement dans un ſens chrétien, *travailler à ſon ſalut; la pluſpart des hommes ne ſongent point à leur ſalut; nous ne ſommes au monde que pour faire noſtre ſalut:* il ſe prend auſſi dans un ſens politique, *le ſalut de l'Empire, le ſalut de la patrie, le ſalut de la ville*, &c. Tous nos bons Auteurs parlent de la ſorte.

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

On dit quelquefois *ſalut* ſans régime, en matiére de guerre. *Comme c'eſtoit un des plus habiles Généraux d'armée qu'il y eût au monde, il ne manqua pas de juger que ſon ſalut conſiſtoit à prévenir le Duc d'Enguien.*

Un Ecrivain fort poli joint le ſens politique & le ſens chrétien de *ſalut* dans une meſ-

me période, en dédiant au Roy Casimir la Vie du Patron de la Pologne.

Le bienheureux Stanislas avoit travaillé pour le salut de la Pologne, lors qu'il vous avoit rendu victorieux des Cosaques, des Tartares, & des Suédois, qui en estoient presque déja maistres: il a voulu travailler pour le vostre, en vous inspirant de sacrifier à Dieu les douceurs de la Royauté, qui estoient les fruits legitimes de tant de victoires.

FLEURI.

CE mot est agréable, & fort en usage dans le figuré: nous disons *un teint fleuri;* & M. de Balzac dit à M. Chapelain: *Il ne tient ni à nos brindes, ni à nos souhaits que vous ne soyez aussi vermeil & aussi fleuri que Marc Antoine & Dolabella.* M. Des-preaux dit dans une de ses Satyres:

Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie,
Sembloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie?

Nous disons, *un stile fleuri, des termes fleuris, des maniéres de parler fleuries.*

Le stile fleuri, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac, *est le moins propre pour toucher les passions.* Le mesme Ecrivain dit, en parlant du stile de M. de Balzac: *Il est à craindre que ce grand nombre de termes fleuris, & d'imaginations éclatantes, n'ébloüissent les jeunes esprits.* Et M. le Chevalier de Méré, aprés avoir loüé M. le Mareschal de Clerembaut d'une

penſée délicate, exprimée agréablement; & luy avoir dit meſme, *on ne peut rien ſouhaiter de plus fleuri;* luy fait dire en ſuite, *je ſuis pourtant l'homme du monde qui cherche auſſi peu ces maniéres ſi fleuries.*

Au reſte *fleuri*, à l'égard du ſtile, ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, & on en peut juger par les exemples ſuivans.

Diſcours ſur la Paraphraſe des Ep. de S. Paul. Traité du Sublime.

J'ay crû qu'en traduiſant Saint Paul, il ne m'eſtoit pas permis de me ſervir d'un ſtile fleuri & affeté.

Il n'y a perſonne qui ne voye bien, que ce diſcours eſt en effet plus fardé & plus fleuri que grand & ſublime.

En fardant ainſi cette penſée, il la renduë baſſe & fleurie, de terrible qu'elle eſtoit.

COMMENT IL FAUT PRONONCER *de* au commencement des mots.

LA ſyllabe *de* eſt un autre écueïl, où les provinciaux ne manquent guéres d'échouër dans la prononciation. On a encore fait les réflexions ſuivantes pour l'amour d'eux; & s'ils ſe donnent la peine de les lire attentivement, il ne leur ſera pas difficile de bien prononcer. Tous les mots compoſez de la ſyllabe *de*, & d'un mot qui commence par une voyelle, ont un *e* muet, comme *deſarmer, deſaccoûtumer, deſeſperer, deſagréable, deſavantage:* car l'*s* qui ſe met aprés *de* ſe prononce comme

me ſi elle n'y eſtoit point jointe, & qu'elle fût attachée à la voyelle ſuivante, *deſ-armer, deſ-accoûtumer, deſ-eſperer, deſ-agréable, deſ-avantage*, &c. à quoy il faut ajoûter *deſormais*, qui vient de l'*oramai* des Italiens.

Tous les autres mots ont un *é* maſculin dans la prononciation auſſi-bien que dans l'orthographe, ſoit qu'ils viennent directement du Latin, & preſque ſans nulle alteration, comme *débiliter, débiteur, déclarer, déclamer, défendre, définir, dégénérer, déliberer, délicat, délices, dénoncer, dépendre, déplorer, dépoſer, dériver, déſiſter, déſoler, dévorer, dévoüer, dévot, dévotion*, &c. ſoit qu'ils viennent indirectement du Latin, ou qu'ils ayent une autre origine, comme *débourſer, débaucher, déchoir, décadence, décapiter, défaillance, défrayer, défricher, dégaſt, dégouſter, dégrader, dépourveû, dérober, déroute, déſiller;* &c. ſoit auſſi qu'ils faſſent un compoſé avec le verbe ſimple tout entier, & la propoſition *de* negative ſemblable au *dis* des Italiens, comme *déboûcher, déboutonner, débrider, découdre, décharger, défaire, déferrer, délier, déloger, démeſler, démeubler, démonter, dénoüer, déſaiſir, détendre*, &c. ſoit enfin qu'ils ſoient compoſez de la prépoſition *de* negative, & du verbe ſimple eſtropié, comme *débarraſſer, déballer, débarquer, décourager, détacher, développer*, qui ſont formez de la négative *de*, & des ſimples *embarraſſer, emballer, embar-*

quer, encourager, attacher, envelopper, qu'on abrége, & qu'on eſtropie, pour en faire des compoſez.

Ces principes ſont univerſels, & il n'y a que ſept ou huit mots d'exceptez. Par exemple, *devoir, demander, deſirer, demeurer, devancer, devincer, devin, deſaſtre, devenir, degoutter,* & en termes de Palais, *debouter,* qui eſt compoſé de la prépoſition *de* & du vieux mot *bouter,* qui ſignifie *mettre.*

SOUFFRANCE, DELIVRANCE.

LE mot *de ſouffrance* ſe joint avec les perſonnes & avec les choſes. On dit, *la ſouffrance des Galériens, la ſouffrance des Priſonniers.* On dit auſſi, *la ſouffrance du mal,* en l'oppoſant à la jouïſſance du bien; & le Traducteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt parle de la ſorte, auſſi-bien que le nouveau Traducteur de Rodriguez : *Le parfait mépris du monde, l'ardent deſir d'avancer dans la vertu, l'amour de la diſcipline, le travail de la penitence, & la ſouffrance de tous les maux pour l'amour de Jeſus-Chriſt, donnent une merveilleuſe confiance à une ame.*

Imitation de Jeſus-Chriſt.

Pratique de la perfection Chrétienne.

Un Religieux ne doit pas ſeulement chercher ſon avancement ſpirituel dans l'oraiſon, dans la méditation, & dans les conſolations interieures; mais auſſi dans la réſiſtance aux tentations, dans la mortification de ſes ſens, dans la ſouffrance des injures.

Pour *delivrance,* il ſe joint avec les perſon-

nes & avec les lieux; il ne ſe joint pas avec les choſes: on dit, *la delivrance d'un Priſonnier, la delivrance de la Terre Sainte, la delivrance de la ville de Paris;* mais on ne dit pas fort bien, *la delivrance des maux, la delivrance des peines,* comme le diſent d'autres Traducteurs.

Il annonce à tous, aux méchans, aux impies, aux ennemis de Dieu, aux aveugles aſſis dans les ténébres & dans l'ombre de la mort, le pardon des pechez, la delivrance des peines, &c.

Ils n'avoient pas eû ſoin de couper cette racine malheureuſe, qui produiſoit tous les maux dont ils demandoient la delivrance.

On ne laiſſe pas d'uſer de *delivrance*, en parlant d'un mal: mais on ne luy donne point alors de régime; & nous en avons un bel exemple dans l'Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre, en un endroit où il eſt parlé du naufrage dont la Princeſſe fut delivrée: *Elle vit perir ſes Vaiſſeaux, & preſque toute l'eſperance d'un ſi grand ſecours; l'Amiral où elle eſtoit, conduit par la main de celuy qui domine ſur la profondeur de la mer, & qui dompte ſes flots ſoulevez, fut repouſſé aux Ports de Hollande, & tous les peuples furent étonnez d'une delivrance ſi miraculeuſe.*

TOURS IRRÉGULIERS, ELEGANS.

LEs exemples feront entendre ce que je veux dire. M. Maucroix dit dans la ſe-

conde Homélie de ſaint Jean Chryſoſtome au peuple d'Antioche: *Ce lieu, qui nous a donné la naiſſance, nous l'évitons comme une embûche;* & M. Patru dit dans le Plaidoyer pour Madame de Guenegaud: *Cependant cette ſouveraine, les nouvelles conſtitutions la dégradent, toute ſon autorité eſt anéantie, & pour toute marque de ſa dignité, on ne luy laiſſe que des réverences. La Superieure ne fait rien qu'on ne condamne; ſes plus innocentes actions, on les noircit.*

Il ſemble qu'il faudroit dire réguliérement, *nous évitons comme une embûche, ce lieu qui nous a donné la naiſſance; cependant les nouvelles conſtitutions dégradent cette ſouveraine; on noircit ſes plus innocentes actions.* On parle ainſi dans la converſation & dans un livre tout ſimple; mais dans une action publique, qui eſt animée de la voix, & qui demande une éloquence plus vive, le tour irrégulier a meilleure grace. C'eſt en ces rencontres qu'il eſt permis quelquefois aux orateurs, auſſi-bien qu'aux poëtes, de ſe diſpenſer des regles ſcrupuleuſes de la conſtruction ordinaire; & on peut preſque dire du Sermon & du Plaidoyer, ce que l'Auteur de l'Art poëtique dit de l'Ode:

Son ſtile impetueux ſouvent marche au hazard;
Chez elle un beau deſordre eſt un effet de l'art.

Mais ſi ces ſortes d'irrégularitez ſont élegantes dans la proſe, elles le ſont encore plus dans

la poëſie, qui eſt d'elle-meſme un peu impetueuſe, & qui n'aime pas tant un langage tout uni. Il y en a un exemple dans l'Ode à Acanthe :

Je jouïs d'une paix profonde ;
Et pour m'aſſûrer le ſeul bien
Que l'on doit eſtimer au monde,
Tout cé que je n'ay pas, je le compte pour rien.

On diroit réguliérement, *je compte pour rien tout ce que je n'ay pas ;* mais *tout ce que je n'ay pas, je le compte pour rien*, eſt plus poëtique, & plus beau. Auſſi nos excellens Poëtes prennent ce tour-là dans les endroits animez :

Ces moiſſons de lauriers, ces honneurs, ces conqueſtes,
Ma main, en vous ſervant, les trouve toutes preſtes.

MAISON, FAMILLE.

QUAND on parle des Princes, ou des gens de qualité, on dit, *la maiſon ; la maiſon de Bourbon ; la maiſon de Montmorency ; la maiſon d'Aubuſſon ; il eſt de cette maiſon ; c'eſt une grande maiſon :* & ce ſeroit parler improprement, que de dire d'un grand ſeigneur, ou meſme d'un gentil-homme d'ancienne nobleſſe, *il eſt de cette famille*, pour marquer ſa race. Au contraire, quand on parle de perſonnes moins élevées, comme de bourgeois, de marchands, de gens d'affaires, on dit *famille*, au lieu de *maiſon ; il eſt d'une bonne famille de Paris ; c'eſt une ancienne fa-*

mille. Cela ſe dit auſſi des gens de Robbe, quand ils ſont de famille de Robbe, & qu'ils ne viennent pas de Seigneurs; comme, *il y a eû des Conſeillers de la maiſon de Foix.*

Néanmoins on uſe quelquefois du mot de *famille*, au lieu de *maiſon*, quand on y joint une épithète qui le releve, & qui l'annoblit en quelque ſorte. M. l'Archeveſque d'Ambrun Eveſque de Metz, qui parle ſi bien, & qui a fait paroiſtre ſon éloquence en tant d'occaſions importantes, dit dans la Défenſe du droit de la Reine à la ſucceſſion des Couronnes d'Eſpagne: *C'eſt la divine Providence qui éleve, qui abbaiſſe, & qui anéantit, ainſi qu'il luy plaiſt, les familles Royales des Xerxes & des Alexandres.* Il dit encore dans le meſme livre, en parlant des deſcendans du Roy Pelage: *Toute la famille Royale a eſté appellée généralement à la ſucceſſion de la Couronne.* M. de Condom dit dans l'Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre: *Elle eût de quoy ſatisfaire ſa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maiſon de France à la Royale famille des Stuarts.* On peut ajoûter ce que dit M. Fléchier dans l'Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier: *Si javois à parler devant des perſonnes que l'ambition, ou la fauſſe gloire attache au monde, je m'accommoderois à leur foibleſſe, & à la coûtume; & relevant la naiſſance de noſtre illuſtre Ducheſſe, j'irois leur chercher dans*

l'hiſtoire ancienne les ſources de la noble famille d'Angennes.

Famille ſe dit au lieu de *maiſon* en matiére de médailles; *les médailles conſulaires ſe diſtinguent par les familles Romaines; les curieux diſpoſent toutes ces médailles, que nous appellons conſulaires, par l'ordre des familles Romaines; la médaille que Trajan fit fabriquer en faveur d'Horatius Cocles, ſe rapporte à la famille Horatia;* & c'eſt pour cela peut-eſtre qu'on dit, *la famille des Scipions, la famille des Céſars*, quand meſme il n'eſt point queſtion de médailles. *Octavius Céſar*, dit l'Auteur des Hommes Illuſtres de l'ancienne Rome, *paſſa de la famille des Octaviens en celle des Jules;* & M. de Segrais dit dans ſa Préface ſur l'Enéide : *Pluſieurs Auteurs Grecs eſtoient de leur ſentiment, ſans parler de Jules Céſar, & d'Auguſte ſon fils adoptif, qui prenoient un grand intereſt à autoriſer cette chimére, pour faire croire que la famille des Céſars eſtoit deſcenduë d'Enée.* Amiot parle toûjours de la ſorte.

N'eſt-ce point auſſi que nous traitons en bourgeois de Paris ces Bourgeois qui eſtoient les maiſtres du monde, & que nous confondons les Conſuls & les Sénateurs de Rome avec nos Préſidens & nos Conſeillers, qui tirent leur nobleſſe de la Robbe?

Quoy-qu'il en ſoit, *famille* ſe dit, à l'égard des anciens Romains, plûtoſt que *maiſon*, com-

me *maiſon* ſe dit plûtoſt que *famille* à l'égard de tout le reſte qui eſt noble par l'épée.

Il y a une autre occaſion où *famille* ſe dit des gens de qualité, auſſi-bien que des bourgeois & du peuple; c'eſt quand on prend ce mot dans une ſignification plus étroite, & qu'on entend par *famille* le pere, la mere, les enfans, & les parens les plus proches. Ainſi nous diſons d'un grand Seigneur, *il eſt brouïllé avec ſa famille:* nous dirions d'un homme de la premiére qualité qui ſeroit criminel d'Eſtat, *toute ſa famille s'eſt allé jetter aux pieds du Roy, pour demander ſa grace.* Le mot de *famille* en ce ſens ſe dit des Rois meſmes; & il y a de là difference parmi nous entre *la famille Royale* & *la maiſon Royale. La famille Royale* ne comprend gueres que le Roy, la Reine, les Enfans de France; & c'eſt ce que M. de Condom fait entendre, en diſant de la feu Reine mere: *Aprés nous avoir donné une Reine ſeule capable par ſa piété & par ſes autres vertus Royales, de ſoûtenir la réputation d'une Tante ſi illuſtre; elle voulut, pour mettre dans ſa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que Philippe de France ſon ſecond fils épouſaſt la Princeſſe Henriette. La maiſon Royale* comprend tous les Princes du Sang de France. Cependant, ſi on diſoit, *la famille Royale des Bourbons,* le mot de *Bourbon* donneroit à *famille* la ſignification de *maiſon.*

Enfin,

Enfin, pour n'avoir plus rien à dire ſur ce ſujet, *maiſon* & *famille* ſe confondent quelquefois, quand il s'agit du domeſtique & du meſnage; *une femme qui a ſoin de ſa maiſon, qui a ſoin de ſa famille; qui gouverne bien ſa maiſon, qui gouverne bien ſa famille; le jeu & la débauche ruinent les plus riches maiſons, les plus riches familles; c'eſt une maiſon ruinée, c'eſt une famille ruinée.* Cependant, quand on parle des gens de qualité, *maiſon* eſt plus propre en ces endroits-là meſmes, que *famille.* Mais auſſi, quand on ne parle que de bourgeois, *maiſon* ſe dit bien; *c'eſt une maiſon fort reglée, c'eſt une maiſon d'honneur; les marchandes gouvernent mieux leur maiſon que les dames de la Cour.*

Il y a néanmoins de la difference entre *établir ſa famille,* & *établir ſa maiſon.* On dit d'un homme qui a bien pourveû tous ſes enfans, *il a bien établi ſa famille;* & on dit d'un homme qui a amaſſé des richeſſes, *il a bien établi ſa maiſon.* Et c'eſt en ce dernier ſens qu'on dit, *un tel a fait une bonne maiſon.* Nous diſons encore, *avancer ſa maiſon; il n'a rien épargné pour avancer ſa maiſon;* & M. Regnier parle de la ſorte dans la Pratique de la Perfection Chrétienne: *Imaginez-vous un pere de famille, qui a du cœur, & qui a beaucoup d'enfans, qui ſont tous capables d'avancer ſa maiſon.* Qui diroit, *avancer ſa famille,* ne parleroit pas correctement.

HABILISSIME, GRANDISSIME, BELLISSIME, RARISSIME.

CEs ſuperlatifs ſe diſent dans le diſcours familier, & les gens de la Cour en uſent ſouvent. Quand on leur demande ſi un homme eſt habile, ils répondent, *habiliſſime*. On dit, *il a fait une grandiſſime fortune; elle eſt belle, belliſſime; ce livre eſt rare, rariſſime*. Tout cela ne s'écrit point, & ne ſe dit point en public; & il n'y a gueres d'apparence que ces ſuperlatifs, qui ſont contre le génie de noſtre Langue, entrent jamais dans les livres; c'eſt bien aſſez pour eux d'eſtre ſoufferts dans la converſation. Les Italiens & les Eſpagnols ont en cela de grands avantages ſur nous; ſi c'en eſt un, d'eſtre riche en ſuperlatifs, & d'avoir la liberté de s'en ſervir quand on veut. Leurs Langues ſont pleines de ces termes propres à exagérer les choſes, & leurs livres en ſont remplis: mais ce qui doit nous conſoler, c'eſt qu'ils n'ont pas plus de comparatifs que nous, & qu'ils ſont contraints de dire, *più dotto, mas dóto*, comme nous diſons *plus docte*: car s'ils ont *migliore, peggiore, maggiore, minore, mejor, mayor;* nous avons auſſi *meilleur, pire, majeur, mineur*. A la verité ces deux derniers mots ne ſont point des termes de comparaiſon, pour exprimer *plus grand, plus petit;* & il faut avoûër de

bonne foy qu'à cét égard les François doivent ceder aux Italiens & aux Eſpagnols: mais les Hebreux leur cedent auſſi; & ils ſont meſme de ce coſté-là plus pauvres que nous, n'ayant ni ſuperlatifs, ni comparatifs: ce qui me fait croire que ce ne ſont pas-là les veritables beautez d'une Langue, & que la Françoiſe peut en manquer comme l'Hebraïque, ſans ceſſer d'eſtre la plus belle Langue du monde.

J'ay dit qu'*habiliſſime*, *grandiſſime*, &c. ne s'écrivent point; cela s'entend dans des ouvrages ſérieux: car dans une lettre familiére & enjoüée, ou dans quelque autre piéce de ce caractére, on pourroit ſe ſervir d'*habiliſſime*, comme M. de Balzac s'eſt ſervi de *circonſpectiſſime*, en écrivant à M. Chapelain: *La ſageſſe eſt le caractére univerſel de tous vos écrits; vous eſtes circonſpectiſſime dans les moindres actions de voſtre vie.*

MECHANCETE'.

CE mot ſignifie quelquefois un mauvais office; *il m'a fait une méchanceté; on luy a fait mille méchancetez*; mais cette façon de parler n'eſt gueres que du diſcours familier, & on ne s'en ſert point trop dans les livres. Car c'eſt le deſtin des dictions nouvelles, de demeurer long-temps dans la converſation, avant que de paſſer outre: il y en a meſme pluſieurs qui y demeurent toûjours, & qui

n'entrent tout au plus que dans les billets & dans les lettres. Cependant un de nos maiſtres croit que *méchanceté* pour *mauvais office* peut dés à cette heure trouver ſa place par tout.

EPINEUX.

IL ſe dit toûjours dans un ſens métaphorique, *une queſtion épineuſe, une négotiation épineuſe, des affaires épineuſes.*

Diſcours ſur les Epiſtres de S. Paul. *Les hautes ſpeculations des ſciences*, dit M. Godeau, *ſont trop épineuſes pour des eſprits ſi délicats.*

Homélies de S. Chryſoſt. au peuple d'Antioche. *Engagez-vous*, dit M. Maucroix, *dans cette voye étroite & épineuſe du ſalut.*

Nos bons Auteurs n'employent *épineux* que de cette ſorte; & ils ne diſent jamais dans le propre, *une terre épineuſe, un champ épineux:* ils diſent, *une terre toute couverte d'épines, un champ plein de ronces.* On ne dit pas meſme *une roſe épineuſe*, ou on ne le dit tout au plus qu'en vers; encore ne ſçay-je ſi *épineux* ſe diroit bien directement de la roſe, & ſans prendre le tour que M. Godeau prend dans ſon Cantique:

Roſe à la feuïlle délicate,
Qui d'un éclat ſi lumineux,
Au milieu d'un trône épineux,
Etalles ta pourpre incarnate.

Epineux joint à *trône*, & ſuivi de *pourpre*, ſemble avoir avec le propre quelque choſe de figuré, qui le fait paſſer.

ELEVE.

CE mot, en termes de peinture, ſignifie diſciple; & nous l'avons pris du mot Italien *allievo*, qui veut dire la meſme choſe; *un tel eſt l'éleve de M. Mignard; c'eſt ſon éleve.* Nous ne renfermons pas ce mot dans la peinture; & nous diſons tous les jours d'un homme, qui eſt formé de la main d'un autre; qui s'attache à un autre, pour apprendre à bien preſcher, ou à bien écrire, en prenant ſes inſtructions, & en ſuivant ſes exemples, *c'eſt ſon éleve.*

DISGRACE, DISGRACIE'.

CE mot de *diſgrace* ſe dit proprement, pour marquer le malheur d'une perſonne: *la diſgrace d'un favori; tout le monde luy a témoigné de l'amitié dans ſa diſgrace.* Il y en a qui prennent *diſgrace* pour *indignation; encourir la diſgrace du Prince; tomber dans la diſgrace de Dieu.*

Ces malheurs ne ſont malheurs que de nom; mais la veritable miſére eſt de tomber dans la diſgrace du Dieu vivant. *Homélies de S. Chryſoſtome au peuple d'Antioche.*

Vous devriez bien plûtoſt choiſir de tomber dans l'inimitié de tous les hommes, que dans la diſgrace de Jeſus. *Imitation de Jeſus-Chriſt.*

Je connois des perſonnes tres-intelligentes, qui n'aiment point ces façons de parler, &

qui feroient ſcrupule de s'en ſervir.

Diſgracié ſe dit de celuy qui eſt mal auprés du Prince, & que l'on a chaſſé de la Cour; ou qui a perdu les bonnes graces d'une autre perſonne : mais il ne ſe dit pas élegamment d'une perſonne malfaite; *c'eſt une perſonne diſgraciée*, diſent quelques-uns; il faudroit au moins ajoûter *de la nature*, quand ce ne ſeroit que pour oſter l'équivoque. Cependant je pourrois bien me tromper aprés ce qu'a dit l'Auteur des Réflexions morales: *Il y a des perſonnes à qui les defauts ſiéent bien, & d'autres qui ſont diſgraciées avec leurs bonnes qualitez.* J'aimerois encore mieux *une perſonne diſgraciée*, qu'*une matiére diſgraciée*, comme diſoit un gentil-homme que cite M. de Balzac : *Il ne fut jamais une matiére ſi ſeche, ſi ſterile, & comme parle le gentil-homme de Poitou, une matiére ſi diſgraciée.*

DEUX PARTICIPES, dont l'un commence, & l'autre finit la pétiode.

EXEMPLE. *V. A. Royale ayant receû de Dieu une éminence d'eſprit proportionnée à la grandeur de ſa naiſſance, & une lumiére qui luy fait diſcerner & honorer avec une piété reſpectueuſe les choſes ſaintes; j'oſe me promettre qu'elle ne deſagréra pas que je me donne l'honneur de luy offrir cette traduction nouvelle, ne doutant point qu'elle n'ait une eſtime toute particuliére pour un ouvrage qui s'en eſt*

aquis une ſi générale dans le monde. Ces deux participes, *ayant receû*, & *ne doutant point*, dont l'un commence, & l'autre finit la période, ne font pas, ce me ſemble, un bon effet; je croy que la période auroit plus de grace, s'il y avoit un participe de moins.

AVOIR OBLIGATION DE FAIRE.

PLUSIEURS diſent & écrivent, *j'ay obligation de faire cela; les enfans ont une obligation naturelle d'aſſiſter leur pere; l'obligation qu'ont les Sujets de ſervir leur Prince, eſt indiſpenſable.* Quelques-uns de nos Maiſtres diſent que cette phraſe n'eſt point françoiſe, & qu'il faut dire toûjours, *je ſuis obligé de faire cela; les enfans ſont obligez d'aſſiſter leur pere; les Sujets ſont obligez de ſervir leur Prince.* Ils avoûënt néanmoins qu'on peut dire, *c'eſt une obligation naturelle d'aſſiſter ſon pere, de ſervir ſon Prince; c'eſt une obligation indiſpenſable.* Suivant ce principe, *obligation* ne ſe joint en noſtre Langue avec le verbe *avoir*, que pour exprimer qu'on eſt redevable, à cauſe des ſervices qu'on a receûs; *je vous ay obligation de ce que vous avez fait pour moy; c'eſt un homme à qui j'ay obligation.*

Aprés tout, *avoir obligation de faire, d'aſſiſter, de ſervir*, &c. eſt ſi commode, & tant de gens parlent de la ſorte, qu'il y a grande apparence que cette méchante phraſe deviendra bonne

avec le temps, ſi elle ne l'eſt déja devenuë: car le temps fait aux expreſſions ce qu'il fait aux fruits; il les meurit inſenſiblement, pour ainſi parler, & leur oſte peu à peu ce qu'elles avoient de rude à leur naiſſance. On dit auſſi, *avoir obligation d'eſtre, avoir des obligations d'eſtre.*

Lettres de M. de Voiture. *Outre que mon inclination & ma raiſon me donnent à vous, je ſuis bien-aiſe d'avoir encore des obligations infinies d'eſtre toûjours*, &c. On dit meſme, *eſtre dans l'obligation de faire.*

Lettres de M. de la Chambre. *L'obligation où j'eſtois de luy en rendre mes tres-humbles actions de graces*, écrit M. de la Chambre à M. le Marquis de Pianeſſe. C'eſt la commodité, qui a introduit toutes ces phraſes; car elle ſert beaucoup à introduire les locutions les moins françoiſes, juſqu'à celles qui ſont le plus oppoſées au génie de noſtre Langue: tellement que ſi un mot nous vénoit d'un païs barbare, & qu'il fût fort à noſtre bienſéance, nous nous en ſervirions à peu prés comme nous nous ſervons de ces Indiennes, que l'on porte dans la chambre depuis quelques années, & qui pour eſtre un habillement étranger tout-à-fait contraire aux modes françoiſes, ne laiſſent pas d'eſtre communes, parce qu'elles ſont commodes.

MIGNON.

CE mot n'a gueres lieu que dans le diſcours familier, encore ſa ſignification eſt-elle

eſt-elle aſſez reſſerrée. Du temps de Henri III. les Favoris s'appelloient, *les mignons du Roy:* mais ſous le Regne de Louïs XIV. on ne donne ce nom qu'aux enfans, quand on les careſſe; ou ſi on le donne à d'autres, c'eſt en ſoûriant, & un peu en colere, *vous eſtes un joli mignon.* Les femmes diſent cela plûtoſt que les hommes; & j'ay veû dans une Lettre qu'une dame de grand mérite écrivoit à un homme de qualité ſon parent & ſon ami: *Je vous trouve un plaiſant mignon, de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois.*

L'adjectif ſe dit quelquefois, & ſe dit élegamment, *un viſage mignon; elle a quelque choſe de fort mignon dans le tour du viſage; cela eſt bien mignon*, en parlant d'un ouvrage de l'art travaillé délicatement, & meſme d'un ouvrage d'eſprit, où il y a beaucoup de fineſſe.

VENUSTE'.

SI nous en croyons M. Ménage, ce n'eſt pas ſeulement un bon mot, c'eſt un beau mot que *venuſté.* Il s'en déclare nettement dans la premiére édition de ſes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, & il trouve mauvais dans la ſeconde que l'Auteur des Doutes ait eû un ſcrupule ſur ce mot. Il ſe plaint meſme de luy, comme d'un homme qui a eû de méchantes intentions. *L'Auteur des Doutes,* dit-il, *m'a voulu*

l'intention du provincial par ſes paroles: elles ſont ſimples & naturelles; & de quelque coſté qu'on les regarde, il n'y a rien qui ſente la raillerie. Les voicy: *Ce ſçavant homme, qui a une ſi profonde connoiſſance des Langues, & qui a fait de ſi curieuſes obſervations ſur la noſtre, ſe déclare hautement pour* venuſté: *il le trouve fort à ſon gré, & l'on diroit que c'eſt ſon mot favori.* Eſt-ce ſe moquer de M. Ménage, que de l'appeller *ſçavant homme?* Ne l'eſt-il pas en effet, & avons-nous en France un homme plus univerſel? En avons-nous un qui ſoit tout enſemble, comme luy, grammairien, poëte, juriſconſulte, hiſtorien, philoſophe? C'eſt dommage qu'il ne ſoit auſſi theologien: s'il avoit leû Saint Auguſtin & Saint Thomas autant qu'il a leû Coquillart & Rabelais, qu'il cite à toute heure, ce ſeroit le premier homme du monde.

Eſt-ce railler M. Ménage, que de dire qu'*il a une profonde connoiſſance des Langues*, & qu'*il a fait de curieuſes obſervations ſur la noſtre?* Il ne faut que lire ſes livres, pour eſtre convaincu que le Provincial parle ſerieuſement; & il faudroit que ce Bas-Breton fuſt fou, pour faire le plaiſant ſi mal-a-propos. Il faut donc que la plaiſanterie ſoit cachée dans ce qui ſuit. Mais je ne voy pas qu'on rende ridicule M. Ménage, en diſant qu'*il ſe déclare hautement pour* venuſté, qu'*il le trouve fort à ſon gré*, & qu'*on di-*

roit que c'eſt ſon mot favori. Car enfin on ne rend pas d'ordinaire un Auteur ridicule, en le citant, quand on ne luy fait dire que ce qu'il dit. Or M. Ménage ne dit-il pas ſur le mot de *venuſté: ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers?* N'eſt-ce pas ſe déclarer pour *venuſté*, que de parler de la ſorte? N'eſt-ce pas dire que ce mot luy plaiſt, & qu'il l'aime fort? L'Auteur des Doutes ne dit que cela, quoyqu'il s'exprime d'une autre maniére: ou s'il dit quelque choſe de plus, ce n'eſt que pour ſçavoir ſi ce mot que M. Ménage trouve tres-beau, & dont il ſe ſert volontiers, eſt au gouſt de Meſſieurs de l'Académie; ce n'eſt que pour avoûër ſon ignorance, en diſant qu'il ne l'a jamais ouï dire à perſonne. *Je ne ſçay, Meſſieurs*, dit-il, *ſi ce mot, avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant qu'à M. Ménage, & ſi vous vous en ſervez auſſi volontiers que luy: je ne ſçay meſme s'il ſe dit, du moins je ne l'ay jamais ouï dire à perſonne.* Il n'y a, ce me ſemble, qu'en matiére de Foy, qu'il n'eſt pas permis de douter: mais dans tout le reſte les doutes ſiént bien, particuliérement aux Provinciaux & aux Campagnards; qui, quelque étude qu'ils faſſent, ignorent toûjours la moitié des choſes, ou ſçavent mal ce qu'ils ſçavent. Je ne m'étonne pas que M. Ménage ne doute de rien, luy qui a demeuré quarante-trois ans à Paris, comme il nous

fait la grace de nous l'apprendre; mais je m'étonne qu'il ſoit ſurpris qu'un Bas-Breton, qui n'y a jamais eſté, ou qui n'y a eſté qu'en paſſant, doute de tout. M. Ménage dira peut-eſtre qu'on doit le croire ſur ſa parole, & qu'une autorité comme la ſienne vaut bien celle de l'Académie Françoiſe : je veux que cela ſoit; mais les Bas-Bretons ſont des gens de dure créance, & ſur tout l'Auteur des Doutes, qui s'eſt mis en teſte, ſuivant les principes de M. de Vaugelas, que l'autorité d'un ſeul homme, quelque intelligent qu'il ſoit, ne regle jamais l'uſage en matiére de Langue.

Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edit. p. 545.

Au reſte, je ne comprens pas pourquoy M. Ménage reproche au Provincial que la paſſion l'aveugle: car puis que j'ay commencé à le défendre, il ne faut pas que je l'abandonne. *La paſſion que l'Auteur des Doutes a de me reprendre*, dit M. Ménage, *l'a tellement aveuglé en cét endroit, qu'il ne s'eſt pas apperceû que l'exiſtence du mot de* venuſté *eſtoit clairement prouvée dans le Chapitre de mes obſervations, contre lequel il écrit. Car il paroiſt par ce Chapitre, que Joachim du Bellay s'eſt ſervi de ce mot, & Charles Fonteine de celuy de* venuſteté. Je n'avois point encore ouï parler de *l'exiſtence d'un mot clairement prouvée*; & je ne ſçay ce que M. Ménage entend préciſément par l'*exiſtence* de *venuſté*. S'il veut dire que ce mot eſtoit autrefois en uſage, il ſe contredit

un peu luy-meſme, en diſant que Joachim du Bellay a employé *venuſté*, & que Charles Fonteine l'a repris d'avoir dit *venuſté*, au lieu de *venuſteté*. Le Provincial ne peut pas eſtre aſſez aveugle, pour ne s'eſtre pas apperceû de ces deux témoignages contraires, en liſant le chapitre des Obſervations, qui a pour titre *Venuſté*. Mais il ne s'agit pas de cela; & l'Auteur des Doutes pourroit dire à l'Auteur des Obſervations: Je ne ſuis pas en peine ſi *venuſté* ſe diſoit il y a ſix ou ſept vingts ans; ce qui m'embarraſſe, c'eſt ſi on peut maintenant uſer de ce mot dont vous vous ſervez volontiers, & c'eſt ſur cela que j'ay conſulté Meſſieurs de l'Académie; il m'importe peu que nos vieux Auteurs ayent dit *venuſté*, à moins que les bons Ecrivains de noſtre temps ne le diſent.

Si M. Ménage entend par *l'exiſtence de ce mot clairement prouvée*, que *venuſté* eſt un mot établi & uſité parmi nous; il ne prouve rien en produiſant le témoignage de Joachim du Bellay. Ce n'eſt pas raiſonner juſte en matiére de Langue, que de dire: Joachim du Bellay s'eſt ſervi d'un mot; donc nous pouvons nous en ſervir. Selon cette logique, *tourbe, moleſtie, vocable*, & pluſieurs autres termes qu'employe cét Auteur dans le meſme Livre, où il uſe de *venuſté*, ſeroient de bons mots preſentement: ce n'eſt pas, dis-je, raiſonner juſte; car le mot qui eſtoit

alors en uſage, n'y eſt plus peut-eſtre ; & c'eſt à quoy M. Ménage ne fait pas, ſi je l'oſe dire, aſſez de réflexion, en décidant d'ordinaire les queſtions preſentes de la Langue, par le témoignage de Coquillard, de Marot, de Rabelais, & des autres Ecrivains des regnes paſſez.

L'Auteur des Doutes confeſſe bonnement qu'il n'a jamais ouï dire *venuſté* à perſonne. *Je le croy*, dit M. Ménage : *car ce mot n'eſt pas un mot de province ; & j'apprens de ſon Epiſtre Dédicatoire à Meſſieurs de l'Académie, qu'aprés avoir voyagé dans ſa jeuneſſe, il s'eſt retiré aux champs dans le fond de la Bretagne le lieu de ſa naiſſance, & qu'il n'a jamais eû de commerce ni avec le grand monde, ni avec les honneſtes gens de Paris. Mais moy, qui ay veû toute ma vie, & le grand monde, & les honneſtes gens de Paris*, c'eſt toûjours M. Ménage qui parle, *je luy proteſte de mon coſté que j'ay ſouvent ouï dire ce mot à pluſieurs gens de Lettres, & particuliérement à M. Chapelain, qui eſt un de nos meilleurs Auteurs, & un des plus grands ſujets de l'Académie Françoiſe.*

Voilà bien des choſes en peu de paroles. Puis que le mot de *venuſté* n'eſt pas un mot de province, M. Ménage ne doit pas trouver étrange qu'un provincial doute s'il eſt bon. Mais depuis quand un mot eſt-il tellement renfermé dans la Cour & dans Paris, qu'il ne s'échappe point dans les provinces, où tant

de gens de la Cour & de Paris vont inceſſamment ? Il eſt vray que M. Chapelain, à qui M. Ménage a ouï dire *venuſté*, n'eſtoit pas un grand voyageur ; mais c'eſtoit un aſſez grand faiſeur de Lettres, & comment n'a-t-il point communiqué *venuſté* aux provinciaux avec qui il avoit commerce ? Mais d'où vient que M. Ménage cite ſeulement M. Chapelain ? Ne ſçait-il pas luy, qui a fait de ſi agréables obſervations ſur le Droit, que le témoignage d'un mort n'eſt pas recevable, quand il n'y a nul écrit qui l'autoriſe ? Que ne citoit-il Madame de la Fayette & Madame de Sévigny, qui ſont de ſa connoiſſance, & qui ſont des perſonnes du grand monde ? Leur témoignage, à l'égard de *venuſté*, auroit beaucoup mieux valu que celuy de M. Chapelain.

Amœnitates juris.

Quoy-que le Bas-Breton n'ait pas nié que *venuſté* fût un beau mot, & qu'au contraire il l'ait ſuppoſé beau ſur la parole de M. Ménage, en diſant à Meſſieurs de l'Académie, *je ne ſçay ſi ce mot, avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant*, &c. M. Ménage, qui a entrepris de bien établir *venuſté*, dit contre ſon adverſaire prétendu : *Aprés avoir montré que le mot de* venuſté *avoit eſté employé il y a plus de ſix ou ſept vingts ans par deux célébres Ecrivains, il me reſte à prouver que c'eſt un beau mot. Mais qui en peut douter que noſtre Provincial, puis que ce mot nous fait ſouvenir de Venus*

& des

& des Graces? La jolie raiſon! Par malheur cela prouve trop; car *venuſteté*, que M. Ménage condamne, nous fait ſouvenir de Venus & des Graces, auſſi-bien que *venuſté*: ainſi, ſans y penſer, il dit le pour & le contre.

Mais quoy-que venuſté *ſoit un tres-beau mot*, ajoûte-t-il, *ce n'eſt pourtant pas mon favori, comme le dit, en raillant, noſtre Gentilhomme campagnard.* M. Ménage s'eſt mis en teſte que le Bas-Breton raille, & on ne ſçauroit luy oſter cela de l'eſprit. Cependant, ſi nous en croyons les amis du Bas-Breton, il n'entend par ces paroles, *l'on diroit que c'eſt ſon mot favori*, que ce que M. Ménage entend luy-meſme, quand il dit, *ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers.* Il n'y a rien en cela que de ſerieux: ce qui eſt plaiſant, c'eſt que M. Ménage veut faire croire que le Bas-Breton a autant d'amitié pour *griéveté*, qu'il en a luy-meſme pour *venuſté*. Car, aprés avoir avancé comme un principe certain qu'il n'y a point d'Auteur qui n'ait une amitié particuliére pour quelque mot, & l'avoir prouvé par l'exemple de Ciceron & d'Arruntius, il dit en ſuite: *Il n'y a pas juſques à noſtre Provincial qui n'ait ſon mot favori; & ce mot, qui le croiroit, c'eſt* griéveté. *Il dit à Meſſieurs de l'Académie qu'il eſt accoûtumé à ce mot, & qu'il ſent bien qu'il auroit de la peine à s'en paſſer.* Pour entendre le raiſonnement de

M. Ménage, il faut ſçavoir de-quoy il s'agit. L'Auteur des Doutes eſtant en peine s'il faut dire *bréveté, brévement*, avec deux ou trois Ecrivains, ou *briéveté, briévement*, avec tout le monde; & ayant remarqué que *bréveté, brévement*, ne ſe trouvent point dans les livres de M. de Vaugelas & de M. d'Ablancourt, parle ainſi à Meſſieurs de l'Académie : *Comme je ſuis accoûtumé à* briéveté *& à* briévement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement; *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire.* Voilà tout le fondement que M. Ménage a de dire que *griéveté* eſt le mot favori du Bas-Breton. Il devoit dire par la meſme raiſon que *griévement, briévement, briéveté*, ſont auſſi ſes favoris; ou plûtoſt, il ne devoit dire ni l'un ni l'autre. Car enfin, pour ce qui eſt de *griéveté*, le Bas-Breton ne la pas employé une ſeule fois, que je ſçache; & s'il parle en cét endroit de *griéveté*, ce n'eſt que pour faire voir la penſée qu'il a qu'on dit *briéveté*, auſſi-bien que *griéveté*. *Comme je ſuis accoûtumé à* briéveté *& à* briévement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement; *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire;* cela ſignifie en bon françois que le Provincial a toûjours ouï dire *briéveté, briévement, griéveté, griévement*, que ſes oreilles y ſont accoûtumées, & qu'il auroit de la peine à employer *bréveté, brévement, gréveté, grévement*, pour *brié-*

veté, briévement, griéveté, griévement. Si le Provincial avoit dit, *griéveté eſt un tres-beau mot, & je m'en ſers volontiers,* M. Ménage auroit eû raiſon de dire que ce Provincial a de l'amitié pour ce mot: mais, pour le faire accroire au public, a-t-il eû droit d'alterer ſes paroles, & d'en changer meſme le ſens? Le Provincial dit, *comme je ſuis accoûtumé à* briéveté *& à* brievement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement; *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire;* & M. Ménage luy fait dire, qu'*il eſt accoûtumé à griéveté, & qu'il ſent bien qu'il auroit de la peine à s'en paſſer.* M. Ménage, qui eſt un homme d'honneur, ſemble oublier la bonne foy en cette rencontre: croit-il qu'il n'en faille point avoir avec les provinciaux & les campagnards? Il dit que le Bas-Breton eſt accoûtumé à *griéveté*, ſans parler de *briéveté* qui marche devant, & dont il eſt queſtion ſimplement. Il luy fait dire, *je ſens bien que j'aurois de la peine à m'en paſſer*, faiſant tomber cela ſur *griéveté* ſeul; au lieu de, *j'aurois de la peine à m'en défaire*, qui tombe proprement ſur *briéveté.* Il y a de la difference entre *s'en paſſer*, & *s'en défaire;* & il ne faut que changer un mot, pour falſifier un écrit. C'eſt à la faveur de cette falſification que M. Ménage inſulte au Provincial, en mettant dans un des titres de ſes Obſervations nouvelles, *griéveté* mot favori de

Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edit. pag. 542.

l'Auteur des Doutes ſur la Langue Françoiſe. Au reſte, aprés luy avoir donné ce favori, il luy reproche que c'eſt un favori ſans mérite. *Il y a long-temps,* dit-il, *que* griéveté *n'eſt plus du beau ſtile: on dit la grandeur du peché, l'énormité du crime; & je mets en fait que depuis l'établiſſement de l'Académie, aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réſerve de noſtre Gentilhomme.*

Comme j'ay pour M. Ménage toute la déference qu'on doit avoir pour un homme de ſon âge & de ſon mérite, j'ay crû d'abord que *griéveté* eſtoit en noſtre Langue, comme *mauvaiſtié;* & ce *je mets en fait* m'a fait croire que l'Académie avoit condamné ce mot abſolument: mais en ouvrant par hazard le Rodri-
Pag. 161. guez de M. Regnier, j'ay trouvé: *La griéveté de ce peché ſe pourra encore aiſément comprendre par cette comparaiſon;* & j'avoûë que cela m'a fait revenir. Car enfin ce livre eſt écrit depuis l'établiſſement de l'Académie; & M. Regnier eſt un écrivain poli, du conſentement meſme de M. Ménage. Voilà ce que c'eſt que de parler ſi affirmativement, quand on n'eſt pas bien ſeûr de ſon fait: mais, quoy-qu'il en ſoit de *griéveté,* à quoy je prens peu d'intereſt, je ne puis demeurer d'accord avec M. Ménage que *venuſté* ſoit un tres-beau mot; & pour moy, ſi j'avois à loûër ſes ouvrages, je ne dirois jamais qu'ils ſont écrits avec beaucoup de *venuſté.*

PLUS, DAVANTAGE.

PLUSIEURS, en parlant & en écrivant, confondent ces deux adverbes de comparaiſon; il eſt bon de les diſtinguer. *Plus* ne ſe doit jamais mettre à la fin; *davantage* s'y met d'ordinaire. Exemple : *Les Romains ont plus de bonne foy que les Grecs; les Grecs n'ont gueres de bonne foy, les Romains en ont davantage.* Ce ne ſeroit pas bien dit, *les Romains ont davantage de bonne foy que les Grecs; les Romains en ont plus.* J'ay dit que *davantage* ſe met d'ordinaire à la fin: car il y a des endroits où l'on peut le mettre devant *que*, comme *plus*. Par exemple: *Vous avez tort de me reprocher que je ſuis emporté; je ne le ſuis pas davantage que vous.* Ce ne ſeroit pas bien dit, *je ne ſuis pas davantage emporté que vous*: ſi on vouloit répeter *emporté*, il faudroit dire, *je ne ſuis pas plus emporté que vous.*

Quand *davantage* eſt éloigné du *que*, il a bonne grace au milieu du diſcours. Par exemple: *Il n'y a rien qu'il faille davantage éviter en écrivant, que les équivoques.* Mais quand il ne ſuit point de *que*, on met *davantage* au milieu & à la fin. Par exemple: aprés avoir parlé d'un malade, ou d'un affligé, qui n'uſe de ſa raiſon que pour ſe rendre plus malheureux; on pourroit dire, *les belles maiſons & les beaux meubles, ne ſervent pas davantage à celuy qui ne s'en peut*

ſervir. On peut dire auſſi, *les belles maiſons & les beaux meubles ne luy ſervent pas davantage.*

C'eſt la meſme choſe s'il ſuit un *que*, qui ne ſe rapporte pas à *davantage. Jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

EMBELLIR.

CE verbe eſt neutre & actif; *il ne fait que croiſtre & embellir; elle embellit tous les jours; embellir une maiſon, embellir un conte.* Noſtre Langue a pluſieurs verbes de cette nature, comme *brûler, blanchir, noircir, rompre, plier,* &c. On dit au figuré dans la converſation, & en riant: *Cela ne fait que croiſtre & embellir,* en parlant d'une choſe qui augmente avec le temps, par exemple, d'une amitié, d'une paſſion.

RENDRE GRACES, RENDRE DES ACTIONS DE GRACES.

TOUS deux ſont bons. *Rendre graces* eſt plus de la converſation & du ſtile médiocre. *Je vous rends graces, je vous rends mille graces.* En écrivant, nous diſons plûtoſt *rendre des actions de graces,* ſur tout dans le ſtile ſublime. Par exemple: *Aprés avoir fait un grand maſſacre des ennemis, il ſe mit à genoux au milieu du champ de bataille, & rendit des actions de graces à Dieu pour la victoire qu'il venoit de remporter.*

Auſſi le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Mathieu dit, en parlant des Solitaires: *Ils loüënt le Seigneur commun de tous, & luy rendent avec ferveur de tres-humbles actions de graces pour toutes les faveurs générales & particuliéres, dont ſa bonté comble les hommes.*

Mais ſoit qu'on diſe *rendre graces*, ou *rendre des actions de graces*; *graces* eſt toûjours au pluriel, pour le moins en proſe. Car comme la poëſie a des droits que n'a pas la proſe, on pourroit dire en vers, *rendons grace au Seigneur*; nos meilleurs Poëtes diſent l'un & l'autre, ſuivant le beſoin qu'ils en ont:

J'en rends graces au Ciel, qui m'arreſtant ſans ceſſe,
Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grece.

Rendez grace au ſeul nœud qui retient ma colere.

AU CAS, EN CAS.

ON dit l'un & l'autre, quand il ſuit un *que*. Par exemple; *au cas qu'il meure, en cas qu'il meure*; mais quand il ſuit un ſubſtantif, on ſe ſert toûjours d'*en cas*; *en cas de mort, en cas de mariage*.

ATTIE'DISSEMENT.

L'AUTEUR qui a tâché d'introduire *inſidiateur* & *inſidiatrice*, fait ce qu'il peut pour

établir *attiédiſſement*, & il ne tient pas à luy qu'on ne s'en ſerve. Il dit dans un de ſes livres que l'oraiſon fervente & continuelle étouffe en nous l'*attiédiſſement* & la pareſſe; que la vaine gloire eſt la mere de l'*attiédiſſement*, qu'on appelle pareſſe; que l'*attiédiſſement* & la pareſſe nous fait la guerre, lors que nous prions ſeuls dans la ſolitude; que les ames tombent dans l'*attiédiſſement* par l'ardeur de leur concupiſcence, comme les brebis tombent dans l'*attiédiſſement* par la chaleur du Soleil; il dit encore que l'eſperance eſt comme une épée, dont le vray ſolitaire ſe ſert pour combatre, & mettre en fuite l'*attiédiſſement;* qu'il faut obſerver à toute heure quels ſont les differens mouvemens, les ſurpriſes, les tours, & les retours de cét *attiédiſſement:* enfin je n'ay jamais tant veû d'*attiédiſſement;* & je ne ſçay pourquoy cét Ecrivain ne ſe ſert jamais de *tiédeur*, qui eſt le mot propre. Il faut ſans doute qu'il ait apperceû dans *attiédiſſement* je ne ſçay quoy d'agréable, que les autres n'y voyent pas. Le nouveau Traducteur de Rodriguez avoit belle occaſion de s'en ſervir dans le premier Traité qui eſt tout de cette matiére; mais apparemment il n'a pas crû *attiédiſſement* françois, & c'eſt pour cela, ſi je ne me trompe, qu'il s'eſt toûjours ſervi de *tiédeur*, de *nonchalance*, de *négligence*, de *relâchement*, & d'autres termes ſemblables.

S'IMAGINER,

S'IMAGINER, IMAGINER.

IL y a des gens qui ne diſtinguent pas aſſez ces deux mots; & j'ay ouï dire ſouvent à un Gaſcon qui ſe piquoit de parler bien, *j'imagine* pour *je m'imagine.*

S'imaginer ſignifie *croire* & *ſe perſuader*, quand il a un infinitif, ou un *que* aprés ſoy. *Qu'elle nous parut au-deſſus de ces lâches Chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort, quand ils préparent leur confeſſion,* dit M. de Condom dans l'Oraiſon Funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans. *Je m'imagine avoir fait mon devoir; je m'imagine que vous ſerez de mon avis.*

Quand s'*imaginer* regit un accuſatif, il ſignifie *concevoir. On ne ſçauroit s'imaginer rien de plus ridicule; les eſprits mélancholiques ſont ſujets à s'imaginer des choſes funeſtes.*

Imaginer ſignifie toûjours *concevoir*, ou *inventer. On ne peut rien imaginer de plus extravagant. Peut-on rien imaginer de plus noble & de plus grand, que ce deſſein?*

L'Auteur des Réflexions morales dit de l'amour propre : *Il voit, il ſent, il entend, il imagine, il ſoupçonne, il pénétre, il devine tout.* Et l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence dit, en parlant des anciens Auteurs : *C'eſt d'eux qu'on peut apprendre cette juſteſſe, qui donne à l'eſprit un tour agréable, & que l'eſprit donne en*

ſuite à tout ce qu'il penſe, & à tout ce qu'il imagine.

Enfin on dit, *imaginer une choſe plaiſante, imaginer un expédient*, &c. mais on ne met jamais de *que*, ni d'infinitif aprés *imaginer*.

SUIVANT.

CE mot ſignifie quelquefois *ſelon*, & ſe met comme adverbe; *ſuivant ce que dit Saint Auguſtin; ſuivant les principes de la morale chrétienne, c'eſt pecher*, &c. Des perſonnes délicates dans la Langue croyent qu'il ne faut uſer de ce mot que dans un fort grand beſoin, à cauſe de l'équivoque de *ſuivant* participe du verbe *ſuivre*. A la verité il n'y a rien qu'il faille éviter avec plus de ſoin dans le diſcours, que les équivoques: elles ſont inſupportables à noſtre Langue, qui aime la clarté par-deſſus toutes les Langues du monde. Mais il ne faut pas ſe geſner trop, ni prendre l'ombre d'une équivoque pour une équivoque réelle. La ſuite du diſcours diſſipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot détaché, & pris à part, pourroit faire naiſtre. Aprés tout, *ſuivant* adverbe eſt employé par nos meilleurs Ecrivains.

Vie de Socrate. *Les premiéres études de Socrate furent des choſes naturelles, ſuivant la coûtume de ce Païs.*

Hiſtoire de l'Académie. *Suivant l'opinion commune, moins les yeux ont de peine à lire un ouvrage, plus l'eſprit a de liberté pour en juger.*

Il n'y a qu'à ouvrir les livres, pour trouver de pareils exemples. On rencontre *ſuivant* par tout; & c'eſt ce qui me fait croire que ce ſeroit une trop grande délicateſſe, de ne vouloir jamais s'en ſervir: on ne ſçauroit pourtant manquer en l'employant avec précaution; c'eſt à dire, en ne le mettant que dans des endroits où il ne fait point d'embarras viſible, & où *ſelon* feroit peut-eſtre un mauvais effet.

Par exemple, je dirois ſans difficulté, *cela eſt vray ſuivant la doctrine de Platon, ſuivant l'opinion d'Ariſtote*; & je le dirois plus volontiers que *ſelon la doctrine de Platon, ſelon l'opinion d'Ariſtote*: non-ſeulement parce que *ſuivant* ne fait point-là d'équivoque; mais encore à cauſe de la rime de *ſelon* & de *Platon*, de *ſelon* & d'*opinion*. Au contraire, je dirois plûtoſt, *il alla luy faire des excuſes ſelon l'ordre qu'il en avoit des Mareſchaux de France*, que *ſuivant l'ordre*; parce que *ſuivant* aprés *il alla*, a l'air d'un participe; & c'eſt, ce ſemble, comme ſi on diſoit, *il alla luy faire des excuſes, pour ſuivre*, ou *en ſuivant l'ordre des Mareſchaux de France*.

Il y a une occaſion où ſuivant ne peut faire aucune peine, c'eſt quand on met *que* aprés. Par exemple: *Nous avons accoûtumé de rechercher les choſes, & de travailler pour les acquerir*, dit M. Regnier, *ſuivant que la volonté ſe porte*

à les desirer. Et M. Pelisson dit, en formant le caractére d'un excellent Historien: *Il sçait étendre, ou resserrer les divers sujets suivant qu'il le faut pour la beauté de son ouvrage.*

CERTAIN.

CE mot change de signification selon le rang qu'on luy donne. Si on le met devant le substantif, il signifie le *quidam* des Latins; si on le met aprés, il signifie *certus.* Cela se voit dans ces exemples. *M. des Cartes a un certain principe, qui ne s'accorde pas trop bien avec les veritez de la Foy; M. des Cartes a un principe certain, pour prouver l'existence des hommes.* On doit dire le mesme de *certaine nouvelle,* & de *nouvelle certaine. On m'a dit certaines nouvelles, que j'ay oubliées; j'ay appris des nouvelles certaines du combat naval.*

RAPPORT A UNE CHOSE.
RAPPORT AVEC UNE CHOSE.

UNE chose a rapport à une autre, quand une chose conduit à une autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou pour quelque autre raison: ainsi les Sujets ont rapport aux Princes, les effets aux causes, les copies aux originaux. On dit, *cela n'a rapport à rien; les prédicateurs ne doivent jamais descendre dans un détail qui ait rapport aux personnes particuliéres.*

Une choſe a rapport avec une autre choſe, quand elle luy eſt proportionnée, conforme, ſemblable; *mon humeur a rapport avec la voſtre*, c'eſt-à-dire, *que nous ſommes tous deux à peu prés de meſme humeur.*

Ces loix antiques, priſes ſéparément, ont grand rapport avec celles des autres Barbares, dit l'Auteur de l'Hiſtoire du Droit François. Il avoit dit auparavant: *Comme il faudroit faire un gros volume, pour examiner chacune de ces Loix en particulier, je me contenterai de celles qui ont le plus de rapport à la France.* Ces deux exemples ſemblent faits exprés pour la Remarque, *ont rapport à la France, ont grand rapport avec celles des autres Barbares.*

L'Auteur des Réflexions morales, qui m'a fourni juſqu'à cette heure pluſieurs exemples tres-propres pour la pluſpart de mes Remarques, dit tres-à-propos pour celle-cy: *On peut dire de l'agrément ſéparé de la beauté, que c'eſt une ſymetrie dont on ne ſçait point les regles, & un rapport ſecret des traits enſemble, & des traits avec les couleurs, & avec l'air de la perſonne.* Ces traits ont un rapport ſecret non pas *aux* couleurs & *à* l'air de la perſonne, mais *avec* les couleurs & *avec* l'air de la perſonne.

Enfin, pour m'expliquer plus clairement, une copie, en matiére de peinture, a rapport avec l'original, ſi elle luy reſſemble, & qu'elle en repreſente tous les traits; mais

bien qu'elle ſoit imparfaite, elle ne laiſſe pas d'avoir rapport à l'original.

Les gens qui n'ont pas le gouſt de la Langue, trouveront ſans doute ces diſtinctions trop ſubtiles, & traitteront cela de minuties. Mais ce n'eſt qu'en faiſant ces diſtinctions qu'on apprend à parler & à écrire correctement.

ETOURDERIE, ETOURDIMENT.

CEs mots ſont aſſez nouveaux, & ſe diſent dans le diſcours familier; *il a fait une grande étourderie; il entra étourdiment. Etourdiment* ſemble plus en uſage qu'*étourderie;* & il trouve meſme ſa place dans les ouvrages d'eſprit, qui ont un caractére libre & plaiſant, témoin l'Epiſtre de M. de la Fontaine à M. de Turenne.

Hé quoy, Seigneur, toûjours nouveaux combats!
Toûjours dangers! vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir. Tout meurt, tout heros paſſe:
Cloton ne peut vous faire d'autre grace,
Que de filer vos jours tres-lentement;
Mais Cloton va toûjours étourdiment.

AU MESME TEMPS.
EN MESME TEMPS.

TOUS deux ſont bons, & on peut les employer preſqu'indifferemment, ſelon les occaſions qui ſe preſentent. *Vous me faites des careſſes, & au meſme temps vous me rendez de mau-*

vais offices; & en meſme temps vous me rendez de mauvais offices.

Il y a pourtant des endroits où l'élegance demande qu'on ſe ſerve de l'un plûtoſt que de l'autre. Par exemple, pour éviter la rencontre de deux *en*, ou de deux *au*, qui n'eſt pas fort agréable à l'oreille: ainſi M. Patru dit dans l'eloge du premier Préſident de Belliévre: *Le Roy le met dans ſon Conſeil, & l'envoye au meſme temps en Ambaſſade de-là les Monts.* Il n'a eû garde de dire, *l'envoye en meſme temps en Ambaſſade.* Je ne dirois jamais, *il leva les yeux au Ciel au meſme temps*, je dirois *en meſme temps*; & les oreilles un peu délicates ſentent bien cette difference.

Il y a encore d'autres endroits où il ſemble que l'un vient mieux que l'autre. Quand il s'agit d'une heure préciſe, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plûtoſt dire, ce ſemble, *au meſme temps*, qu'*en meſme temps.* Par exemple, *il receût un paquet de la Cour à cinq heures du matin, & il partit au meſme temps*, c'eſt à dire, *à la meſme heure.*

Au contraire, quand il ne s'agit pas d'un temps précis, ou qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre; on dit d'ordinaire *en meſme temps. Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu dans la Mort des Juſtes, *donnez en meſme temps le courage de les ſupporter.*

En meſme temps ſignifie d'ordinaire *tout enſemble, tout à la fois.*

Il arrive ſouvent qu'une choſe qui eſt tres-ſerieuſe, eſt en meſme temps tres-agréable. Des paſſions diverſes, & quelquefois contraires, ſe rencontrent en meſme temps dans une meſme perſonne. Au meſme temps ne viendroit pas bien en ces endroits-là.

Il y en a qui diſent *à meſme temps* pour *au meſme temps, en meſme temps*; & un de nos bons Ecrivains le dit toûjours. *A meſme temps il entendit une voix effroyable du ciel; leur pere apprend à meſme temps que ſon aiſné a eû quelque diſgrace; à meſme temps il envoya des gens de guerre à Bethleem. A meſme temps* eſt bon; mais *au meſme temps, & en meſme temps* ſont meilleurs, & plus uſitez.

SATISFAIRE.

CE Verbe a deux régimes differents: il regit quelquefois l'accuſatif, & quelquefois le datif. Il y a des endroits où il regit toûjours l'accuſatif, comme *tous les biens du monde ne ſont pas capables de ſatisfaire le cœur humain; toutes les connoiſſances naturelles ne peuvent pas ſatisfaire l'eſprit de l'homme.* On diroit mal, *ſatisfaire au cœur humain, ſatisfaire à l'eſprit de l'homme.* Il y a des endroits où ſatisfaire regit toûjours le datif; *ſatisfaire à ſon devoir, ſatisfaire à ſes obligations, ſatisfaire à ſa promeſſe,*

ſe, ſatisfaire à une queſtion. Mais il y a des endroits où l'on peut mettre l'accuſatif & le datif avec *ſatisfaire.* Par exemple: *J'ay voulu en cela ſatisfaire ma curioſité, ſatisfaire à ma curioſité. Il en a usé de la ſorte, pour ſatisfaire ſon ambition, pour ſatisfaire à ſon ambition.* Cependant l'accuſatif eſt d'ordinaire plus élegant que le datif; & on dit mieux *ſatisfaire ſa curioſité, ſon ambition*, que *ſatisfaire à ſa curioſité, à ſon ambition.*

Quand le régime du verbe eſt une perſonne, & qu'il eſt queſtion d'argent, *ſatisfaire* regit l'accuſatif; *je l'ay ſatisfait; il faut ſatisfaire ſes créanciers.* Mais quand il s'agit d'honneur, *ſatisfaire* regit, ce ſemble, le datif; *je luy ay ſatisfait; la bienſéance & la juſtice veulent qu'on ſatisfaſſe aux gens qu'on a offenſez.* Il y a néanmoins une remarque à faire là-deſſus: quand des Souverains ſe font ſatisfaction en matiére d'honneur, nous diſons plûtoſt *ſatisfaire* avec l'accuſatif qu'avec le datif; *le Roy d'Eſpagne a ſatisfait le Roy de France.* C'eſt ainſi qu'on devroit parler, ſi on parloit de l'attentat du Baron de Batteville, & de la réparation qu'en fit le Marquis de la Fuente; & c'eſt auſſi ce que porte le titre du Procés verbal qui regarde cette affaire, & que M. Bulteau a inſeré dans ſon Livre de la Préſéance des Rois de France ſur les Rois d'Eſpagne: *Procés verbal, contenant la déclaration que le Marquis de la Fuente Ambaſſadeur extraordinaire*

du Roy Catholique prés du Roy, a faite à Sa Majeſté de la part de ſon Maiſtre, pour ſatisfaire Sa Majeſté ſur ce qui eſtoit arrivé en la Ville de Londres le 10. Octobre de l'année 1661. entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, &c. Comme celuy qui ſatisfait à un autre, devient en quelque façon ſon inferieur au moment qu'il luy ſatisfait ; & que la ſatisfaction que font les Rois ne doit pas les dégrader un inſtant: peut-eſtre que noſtre Langue, qui eſt ſage & honneſte, ne veut pas dire, *le Roy d'Eſpagne a ſatisfait au Roy de France*, de-peur de bleſſer en quelque façon la dignité Royale par une expreſſion trop forte.

Nous diſons preſque également, *ſatisfaire à la juſtice divine, ſatisfaire la juſtice divine.* Le premier me paroiſt néanmoins plus propre & plus uſité en quelques occaſions ; *ce n'eſt que par les auſteritez de la penitence qu'un pecheur peut ſatisfaire à la juſtice divine ; le Fils de Dieu expirant ſur la Croix, ſatisfit entiérement à la juſtice de ſon Pere.*

SAINT ESPRIT, ESPRIT SAINT.
MALIN ESPRIT, ESPRIT MALIN.

L'ADJECTIF mis devant, fait une autre ſignification qu'eſtant mis aprés. *Saint Eſprit* ſignifie la troiſiéme Perſonne de la Trinité; *le Saint Eſprit deſcendit ſur les Apoſtres le*

jour de la Pentecoſte; les Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit.

Eſprit Saint convient également aux trois Perſonnes de la Trinité, & ſignifie d'ordinaire *l'eſprit de Dieu. Sans l'aſſiſtance de Dieu, c'eſt en vain que l'on prétendroit à l'aquiſition de la ſageſſe; puis qu'il n'y a de ſageſſe veritable que celle qui procede de ſon eſprit Saint.* *Morale du Sage.*

Ce n'eſt pas qu'*eſprit Saint* ne puiſſe quelquefois ſignifier la troiſiéme Perſonne de la Trinité. Par exemple, *l'Eſprit Saint qui eſt deſcendu ſur les Apoſtres, l'Eſprit Saint que le Fils de Dieu a promis à ſes Apoſtres, ne peut s'accorder avec l'eſprit profane du monde.* Ce qu'on ajoûte à *Eſprit Saint* luy donne la ſignification de *Saint Eſprit:* mais *eſprit Saint* tout ſeul ne veut dire que l'*eſprit de Dieu* commun au Pere, au Fils, & au Saint Eſprit.

Malin eſprit ſignifie *le Démon; il a eſté tenté du malin eſprit; c'eſt une ſuggeſtion du malin eſprit.* M. de Balzac dit de Monſignor de la Caſa, un des plus beaux eſprits, & des meilleurs écrivains de l'Italie: *Cét excellent homme avoit accoûtumé de dire, en riant avec ſes amis, qu'il rejettoit les premiéres penſées qui luy venoient comme autant de tentations du malin eſprit.*

Eſprit malin ne ſignifie qu'*un homme malitieux; c'eſt un eſprit malin; je n'ay jamais veû d'eſprit plus malin:* & qui diroit, *il a eſté tenté de l'eſprit malin,*

c'eſt une ſuggeſtion de l'eſprit malin, ne parleroit pas correctement. Ce ſont des délicateſſes de la Langue, à quoy il faut prendre garde, quand on veut parler fort juſte. On dit pourtant quelquefois, en parlant d'un homme, *c'eſt un malin eſprit*; mais alors on dit plus, ce ſemble, que ſi on diſoit, *c'eſt un eſprit malin*. Comme *malin eſprit* convient proprement au *Démon*, c'eſt donner à l'homme la malice du Démon, que de l'appeller *malin eſprit*.

URBANITE'.

M. Ménage a décidé que ce mot eſtoit François; mais que ce n'eſtoit pas un mot *d'à tous les jours: On en peut uſer*, dit-il, *deux ou trois fois le mois*. C'eſt la concluſion du diſcours qu'il fait ſur le mot d'*Urbanité*, dans la ſeconde édition de ſon livre. Pour en venir-là, il prend de grands tours; & ce n'eſt qu'aprés avoir raiſonné extrêmement, qu'il tire une ſi belle conſequence. Mais, à parler de bonne foy, on a de la peine à le ſuivre dans des raiſonnemens où, ſi je l'oſe dire, il ſe perd un peu luy-meſme.

M. Ménage eſt ſans doute un des premiers grammairiens du Royaume; car quoy-qu'il ait l'eſprit univerſel, & que ce ſoit une des plus grandes mémoires du monde, il s'eſt attaché toute ſa vie à la grammaire: mais c'eſt parti-

culiérement dans les étymologies où il excelle; il ſemble avoir l'eſprit fait tout exprés pour cette ſcience; il ſemble meſme quelquefois inſpiré, tant il eſt heureux à découvrir d'où viennent les mots. Par exemple, n'a-t-il pas eû beſoin d'une eſpéce d'inſpiration, pour trouver la veritable origine de *jargon* & de *baragoüin*. *Jargon*, ſelon luy, vient de *barbaricus*, & voicy ſa généalogie en droite ligne: *Barbarus*, *barbaricus*, *baricus*, *varicus*, *üaricus*, *guaricus*, *guargus*, *gargus*, *gargo*, *gargonis*, *jargon*. *Baragoüin* eſt le proche parent de *jargon*: *Barbarus*, *barbaracus*, *barbaracuinus*, *baracuinus*, *baraguinus*, *baragoüin*.

Il n'y a rien de plus clair, & de plus net; & je ne doute pas que M. Ménage ne ſe ſçache tres-bon gré de cette nouvelle découverte: car autrefois il ne croyoit pas que *jargon* & *baragoüin* fuſſent originaires du meſme païs, ni qu'ils ſortiſſent de la meſme tige. Il veut dans ſes Origines de la Langue Françoiſe que *jargon* ſoit eſpagnol, & *baragoüin* bas-breton. Il fait deſcendre l'un de *gerigonza*, & l'autre de *bara* & *guin*, qui ſignifient en Bas-Breton *pain* & *vin*. Tant il eſt vray que les mots, comme les hommes, viennent d'où l'on veut.

Quoy-qu'il en ſoit, nous devons à M. Ménage une infinité de connoiſſances ſemblables:

& c'eſt luy qui avec cette *faculté divinatrice* que M. de Balzac luy attribuë, a découvert que *laquais* venoit de *verna; vernula, vernulacus, vernulacaïus, lacaïus, laquay, laquais :* que *boire à tire larigot,* venoit de *fiſtula; fiſtula, fiſtularis, fiſtularius, fiſtularicus, laricus, laricotus, larigot,* & de-là, dit-il, *boire à tire larigot.* Tout cela eſt beau & curieux. M. Ménage triomphe en ces ſortes de matiéres; c'eſt ſon fort que les étymologies. Auſſi dans ſes Obſervations ſur la Langue il réüſſit admirablement, quand il s'agit un peu d'étymologie: comme on peut juger par les chapitres de *jargon*, de *baragoüin*, de *laquais*, de *larigot*, & par les chapitres où il demande s'il faut dire *trou de chou, ou tronc de chou; letrin, lutrin, ou lieutrin; ſalmigondin, ſalmigondis, ou ſalmigondi*, &c. Dés qu'il ſort de l'étymologie, il ſort en quelque façon de ſon caractére; & c'eſt pour cela peut-eſtre qu'il ne raiſonne pas ſi juſte dans le chapitre 230. de ſes Obſervations nouvelles, où il entreprend de confondre l'Auteur des Doutes.

Pour revenir à *Urbanité*, M. Ménage dit dans la premiére édition de ſon livre, que c'eſt un mot de la façon de M. de Balzac. Il s'en dédit dans la ſeconde, par ces paroles, qui marquent ſa modeſtie & ſa bonne foy. *Car enfin il le faut avoüer: je me ſuis trompé, en diſant que M. de Balzac avoit fait le mot d'*urbanité; *& en me trompant, j'ay*

trompé l'Autcur des Doutes, qui a dit la meſme choſe ſur mon témoignage. Ces derniéres paroles font voir que le Gentil-homme provincial a quelquefois une déference aveugle pour M. Ménage; & je m'étonne aprés cela que M. Ménage ait tant de chagrin contre luy. A la verité le Bas-Breton ne croit pas toûjours aveuglément l'Angevin; car M. Ménage eſt d'Anjou, quoyqu'il ne ſoit pas provincial, comme il dit luy-meſme: *Mais afin que noſtre Provincial ne me traite pas auſſi de Provincial, parce que je ſuis né dans une province, & dans une province voiſine de la ſienne; je veux bien l'avertir qu'il y a quarante-trois ans que je demeure à Paris, & que les Juriſconſultes n'appellent provinciaux que ceux qui demeurent dans les provinces.* Quand M. Ménage ſeroit de Paris, le Gentil-homme de province ne le croiroit pas peut-eſtre en tout. C'eſt proprement l'Académie Françoiſe qui eſt ſon oracle; & je croy que ſi elle avoit décidé qu'*Urbanité* a eſté receû, il n'en douteroit pas un moment. M. Ménage trouve étrange qu'aprés ſa déciſion, le Provincial ait eû un doute là-deſſus, & qu'il ait voulu s'en éclaircir.

Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Ed. p. 543.

Cependant, mettant à part l'autorité de M. Ménage, les raiſons que le Provincial a eû de douter, me paroiſſent aſſez bonnes. Car enfin, M. de Balzac avoûë luy-meſme, en ſe ſervant d'*urbanité*, que c'eſt un mot de mauvais gouſt,

qui a l'amertume de la nouveauté, & que l'uſage n'a pas meûri. M. Peliſſon & M. d'Ablancourt ne l'employent qu'avec des précautions qui font voir que ce n'eſtoit pas un mot receû, lors qu'ils écrivoient: ils ne l'employent, dis-je, qu'en le marquant d'un caractére particulier; qu'en déclarant que noſtre Langue n'a point trouvé encore de nom aſſez propre, pour exprimer ce que les Romains entendoient par *urbanité*, & qu'*urbanité* eſt ce que nous appellerions en François une raillerie fine & délicate. Voilà ce que le Provincial repreſente à Meſſieurs de l'Académie; c'eſt ſur cela qu'il leur demande ſi le mot d'*urbanité* a perdu avec le temps le mauvais gouſt que M. de Balzac y trouvoit; & ſi M. Coſtar a eû droit de s'en ſervir ſans le marquer d'un autre caractére, ou y mettre un corectif; & enfin ſi on pourroit maintenant l'employer avec la meſme liberté que nous employons les mots ordinaires de noſtre Langue.

Mais ſi nous en croyons M. Ménage dans ſa ſeconde édition; quand il a dit dans la premiére que le mot d'*urbanité* a eſté bien receû parmi nous, il n'a pas voulu dire que ce fuſt un mot établi. Il devoit ſe mieux expliquer en faveur des provinciaux, dont l'eſprit eſt de prendre tout au pied de la lettre: & qui ne croiroit qu'un Auteur d'Obſervations ſur la Langue, qui doit

doit parler préciſément, ne mette au rang des mots établis, un mot qu'il déclare avoir eſté bien receû parmi nous, ſans en rien dire davantage?

Ce qui me ſurprend le plus, c'eſt que M. Ménage oubliant ce qu'il a dit au milieu du chapitre intitulé, *Juſtification du chapitre précedent contre la critique de l'Auteur des Doutes,* il prouve en ſuite qu'*urbanité* eſt un mot établi, & le prouve par une lettre de M. Chapelain, qu'il cite en l'air; à quoy il ajoûte le témoignage de M. l'Abbé de Pure, & ſur tout celuy de M. Danet: *Ce qui décide la queſtion,* dit-il, *vous trouverez ce mot dans le nouveau Dictionaire de M. Danet; qui eſt un livre tres-docte & tres-judicieux, & qui vaut beaucoup mieux que l'Abbaye dont il a eſté récompenſé.* Un Dictionaire eſt une grande autorité pour M. Ménage, & c'eſt pour cela ſans doute qu'il cite ſi ſouvent Nicod. Mais je ne ſçay ſi un autre Dictionaire que celuy de l'Académie Françoiſe peut décider abſolument ces ſortes de queſtions: & ce qui me rend ſuſpect le nouveau Dictionaire, qui vaut mieux qu'une Abbaye, au jugement de M. Ménage; c'eſt que j'y trouve *hydrie, conopée,* & quelques autres mots inconnus en noſtre Langue.

Comme M. Ménage ne pardonne rien à l'Auteur des Doutes, il ſe réjouït aux dépens de ce Provincial, qui dit que M. Peliſſon &

M. d'Ablancourt ont écrit *urbanité* en lettre italique, pour preuve que ce n'eſtoit pas un mot receû lors qu'ils écrivoient. *Pour ce qui eſt de l'argument tiré de l'écriture italique*, dit-il, *c'eſt un argument puérile.* Il n'a pas ſongé, en diſant cela, qu'il offenſoit M. de Balzac, dont il a eſté autrefois la belle paſſion, juſqu'à luy avoir fait faire une infidélité au bon M. Chapelain, comme M. de Balzac confeſſe luy-meſme. Car enfin M. de Balzac avoit coûtume de marquer d'italique les mots douteux dont il ſe ſervoit; & M. Chapelain s'eſtant ſervi dans une de ſes lettres du mot de *ſublimité*, qui n'eſtoit pas encore établi, il luy répond en ces termes: Si je » me portois bien, je vous contenterois bien » d'une autre ſorte; & mon eſprit ayant plus » de liberté, ſes élevations auroient plus de » force; vous donnez pourtant de la *ſublimi-* » *té* au dernier écrit que vous avez eû de moy. Il répond, dis-je, en ces termes; mais il marque *ſublimité* d'italique, quoy-que tout le reſte ſoit de romain; & tous les Auteurs un peu exacts, en uſent ainſi. Il n'y a que M. Ménage qui n'aime pas l'italique; & ſon averſion pour ce caractére va ſi loin, qu'il fait là-deſſus un procés non-ſeulement au Gentil-homme de province, qu'il regarde comme ſon adverſaire; » mais auſſi à un de ſes meilleurs amis. Mon bon » ami M. Fabrot, dit-il, en a uſé de meſme dans le

Lettres de M. de Balzac à M. Chapelain. Li. 4. lett. 29. Li. 6. lett. 21.

Li. 1. lett. 18.

Traité *de numero puerperii*, & dans celuy *de tempore humani partus*, qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer. Pourquoy cette bigarûre?

On pourroit luy dire que c'eſt pour diſtinguer les choſes, & pour les faire mieux ſentir. Mais quoy-qu'il en ſoit de l'italique en général ſur laquelle M. Ménage raiſonne fort au meſme endroit, je la croy tres-neceſſaire à l'égard des mots douteux; ou afin que M. Ménage ne me chicane pas ſur l'italique & ſur le romain, comme il chicane l'Auteur des Doutes, je croy qu'il eſt à propos de marquer d'un caractére particulier les termes nouveaux qu'on employe, quand ils ne ſont pas encore établis. Pour ce qui eſt d'*urbanité*, je ſuis aſſez du ſentiment de l'Auteur des Doutes: je croiray ce mot tout-à-fait François dés que l'Académie l'aura déclaré: mais en attendant que l'Oracle parle; ſi je me ſervois de ce mot, j'y apporterois les précautions que M. d'Ablancourt & M. Peliſſon y ont apportées, ſans avoir égard ni au Quintilien de M. l'Abbé de Pure, ni au Dictionaire de M. l'Abbé Danet, ni aux déciſions de M. l'Abbé Ménage. Je croy ces trois Abbez tres-ſçavans, & tres-dignes de la réputation qu'ils ont dans le monde; mais je ne les croy pas infaillibles.

HARDIESSE, AUDACE.
HARDI, AUDACIEUX.

HArdieſſe ſe prend en bonne & en mauvaiſe part, ſelon le ſujet dont il s'agit, ſoit au propre, ſoit au figuré. *Un homme qui parle en public, doit avoir de la hardieſſe;* c'eſt à dire, *de l'aſſûrance. On croit celuy qui parle le plus haut & le plus ferme*, dit l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence, *& c'eſt ſouvent à la hardieſſe qu'on ſe laiſſe perſuader. Il n'y a perſonne*, dit un autre Ecrivain, *qui ait plus de hardieſſe qu'un méchant poëte, & un méchant peintre, qui ne connoiſſent pas leur ignorance.* Nous diſons tous les jours; *il a eû la hardieſſe de me réſiſter en face; il a eû la hardieſſe de me contredire.* Voilà pour le propre. Voicy pour le figuré.

L'Art de la Peinture.

Euripide, dit M. Des-préaux, *ne manque pas quelquefois de hardieſſe à peindre les choſes. Vos originaux*, dit M. Coſtar à M. Ménage, *méritent d'eſtre copiez en toutes les Langues; & vos copies paſſeront quelque jour pour originaux, tant je leur trouve de naïveté, de génie, & de hardieſſe.* Cela ſe dit en bonne part; mais on pourroit dire en mauvaiſe part, *la hardieſſe d'une penſée, la hardieſſe d'une métaphore.* On pourroit dire du Vicechancelier de Navarre Auteur de l'*Avant-victorieux*, que *la hardieſſe de ſes métaphores dégénére ſouvent en extravagance.*

On dit au pluriel en bonne part, *hardieſſes* avec une épithete; *de belles, de nobles hardieſſes;* & le Traducteur de Longin parle ainſi aprés M. de Vaugelas: *Eſchile a quelquefois des hardieſſes & des imaginations tout-à-fait nobles & héroïques.*

Hardieſſes tout ſeul ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. *Les hardieſſes de la langue Italienne.* Néanmoins la matiére donne quelquefois un bon ſens à *hardieſſes;* & M. de Vaugelas n'a pas eû ſans doute intention de blâmer la Langue Françoiſe, en parlant de ſes *hardieſſes,* & diſant qu'elle ſçait temperer ſes *hardieſſes* avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monſtrueuſes où donnent aujourd'huy nos voiſins: *hardieſſes* ſe prend-là pour *élevations.*

Audace ſignifie plus que *hardieſſe:* auſſi M. de la Chambre, parlant de la joye que les actions glorieuſes du Cardinal Mazarin luy avoient cauſée, dit fort bien: *C'eſt elle, Monſeigneur, qui m'a donné non-ſeulement la hardieſſe de vous écrire ces lignes; mais encore l'audace de vous dire mes ſentimens ſur les grandes choſes que vous venez d'achever.*

Audace ſe prend toûjours en mauvaiſe part, à moins qu'il ne ſoit adouci, ou par une épithete, comme *une belle audace, une ſainte audace;* ou par un autre ſubſtantif qui l'accompagne.

Par exemple, *il avoit de l'audace & de la civilité, de la douceur & de la fierté, & on ne le pouvoit voir, ſans le craindre, & ſans l'aimer.* C'eſt le portrait que Mademoiſelle de Scudery a fait du Roy, en décrivant l'Entrée de la Reine.

Le ſujet qu'on traite, & la perſonne dont il s'agit, peuvent encore rectifier ce mot, ſur tout en vers; comme il paroiſt dans ces deux exemples:

Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace.

Que Corneille pour luy rallumant ſon audace,
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace.

Hardi a un bon & un mauvais ſens comme *hardieſſe: Dumnorix*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Céſar, *eſtoit un homme hardi & entreprenant;* & le Pere Maimbourg dans l'Hiſtoire de l'Arianiſme: *Attila eſtoit ſage & prudent dans le conſeil, prompt & hardi dans l'exécution.*

On dit, *c'eſt un hardi menteur; vous eſtes bien hardi de me parler comme vous faites;* & nous liſons dans l'Oraiſon Funébre de la Reine d'Angleterre: *Les Calviniſtes, plus hardis que les Lutheriens, ont ſervi à établir les Sociniens, qui ont eſté plus loin qu'eux.*

Nous diſons dans le figuré, *une métaphore*

hardie, une hyperbole tres-hardie ; & nous le disons en mauvaise part. *On rencontre dans les anciens des hyperboles extrêmement hardies,* dit l'auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac.

Nous disons aussi *hardi* en bonne part dans le figuré. *Si l'on regarde avec attention ces statuës qui conservent encore la ressemblance de Pompée ; ce geste hardi, & cét air martial donnent de l'émulation.* *Plaidoyer pour le sieur Vanopstal.*

Ces traits hardis de l'architecture, qui sont des miracles de l'art pour les yeux sçavans, mais qui paroissent des defauts à ceux qui ne sçavent pas juger. *Lettres de M. Costar.*

Que ne puis-je representer par quelque grand & hardi coup de pinceau les charmes de sa conversation ? *Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin.*

Audacieux se prend toûjours en mauvaise part, soit dans la prose, soit dans les vers. *Un de ces esprits remuans & audacieux, qui semblent estre nez pour changer le monde,* dit M. de Condom, en faisant le portrait de Cromvel.

Juppiter d'un coup de foudre
Fit mordre bientost la poudre
A ce Grec audacieux ;
Et cét enfant de la terre
Sentit combien son tonnerre
Cedoit à celuy des Cieux.

C'est ce qu'a dit Mademoiselle de la Vigne dans son Ode sur les Conquestes du Roy, en parlant de Salmonée.

MONTER A CHEVAL, MONTER UN CHEVAL.

LES Etrangers qui apprennent le François, ont coûtume de confondre ces deux phraſes. Quoy-que les François, qui ſçavent un peu leur Langue, ne s'y méprennent preſque jamais; il eſt bon de diſtinguer icy les deux uſages de cette façon de parler.

Quand on va d'un lieu à un autre, ou que l'on s'exerce dans un meſme lieu, ſans avoir égard à la qualité du cheval, on dit *monter à cheval; je partis de grand matin, je montay à cheval avant le jour; il monte à cheval tous les matins dans l'Académie de M. Bernardi. Les Médecins luy ont ordonné de monter à cheval, pour faire exercice.*

Epiſtre à M. de Guilleragues.

Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville ainſi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval, pour tromper ſon ennuï:
Le chagrin monte en croupe, & galoppe avec luy.

Quand on a égard à la qualité du cheval, & qu'on parle d'un cheval, ou de pluſieurs chevaux en particulier, on dit *monter un cheval. Je n'ay jamais monté de cheval plus rude; c'eſt le cheval que je monte tous les jours; les Académiſtes de M. Bernardi montent d'excellens chevaux; il n'y avoit qu'Alexandre qui pût monter Bucéphale.* La Dame d'Italie, dont la mule, de douce qu'elle eſtoit

estoit, devint si fâcheuse, aprés avoir porté le Pape, qu'on n'en pouvoit approcher, eust pû dire: *Ma mule a changé d'humeur, depuis que le Pape l'a montée.*

EFFICACITE'.

IL y a des Prédicateurs & des Ecrivains qui usent de ce mot ; il n'est point François. Il faut dire *efficace:* le mesme mot est adjectif & substantif tout ensemble. On dit, *la grace efficace, l'efficace de la grace.*

La Sagesse divine éclate en cette conduite, dit M. Godeau : *on y voit paroistre l'efficace de la grace de Jesus-Christ, qui amolit un cœur si endurci, sans luy oster la liberté.* *Vie de S. Paul.*

Comment pouvoit-il mieux concevoir la nécessité & l'efficace de ce celeste reméde, que par sa propre experience?

L'Auteur de l'Education d'un Prince dit, en parlant des Grands: *Leur exemple a une efficace toute particuliére ;* & le nouveau Traducteur de Rodriguez dit, en parlant de la presence de Dieu: *De quelle efficace sera-t-il de se remettre toûjours Dieu devant les yeux, & de songer à tout moment qu'il nous regarde?*

Ce n'est pas le seul mot que nous ayons de cette espece. *Adultére & sacrilége* sont aussi adjectifs & substantifs. On dit qu'*un homme est adultére*, & qu'*il a commis un adultére.* On dit

un Preſtre ſacrilége, une Communion ſacrilége, commettre un ſacrilége : car il faut dire toûjours *ſacrilege ;* & ceux qui diſent *un homme ſacrilegue, une action ſacrilegue*, pour diſtinguer l'adjectif du ſubſtantif, à l'exemple des Italiens & des Eſpagnols, qui ont *ſacrilego* adjectif & *ſacrilegio* ſubſtantif ; ceux, dis-je, qui parlent de la ſorte, ne parlent pas comme font nos bons Auteurs. *Dans les loix des peuples nouvellement domptez & convertis, il y a des peines contre les rebelles & contre les ſacriléges.*

Hiſtoire du Droit François.

Ils ne peuvent encore aujourd'huy ſe défendre de tant d'uſurpations ſacriléges.

Plaidoyers de M. Patru.

Nous fermerons ces bouches ſacriléges, qui ſont autant de fontaines empoiſonnées.

Homélies de S. Chryſoſtome au peuple d'Antioche.

MIGNARD, MIGNARDISE.

MIGNARD eſt un de ces mots dont noſtre Langue s'eſt preſque défaite depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable ; peut-eſtre parce qu'il luy a paru trop mol, & qu'il ſent un peu le diminutif. Néanmoins nous diſons encore, *un parler mignard, un air mignard, un viſage mignard.* Ce mot plaiſoit extrêmement aux Poëtes de la Cour des Valois, & il entroit dans tous les vers, qui avoient un caractére tendre & délicat. Il peut quelquefois trouver ſa place dans les noſtres ; & j'ay veû une jolie piéce, où une honneſte perſonne dit d'elle-

meſme, en faiſant ſon portrait ſous le nom d'une bergére:

Je ſuis une jeune bergére,
Qui ne ſçais ce que c'eſt qu'artifice & que fard;
Qui plais, ſans chercher meſme à plaire;
Et qui n'ay rien de trop mignard.

Mignardiſe eſt plus en uſage que *mignard*. Non-ſeulement on s'en ſert dans le diſcours familier, & dans de petites piéces galantes; mais on l'employe auſſi dans les ouvrages les plus ſérieux. Outre que M. d'Ablancourt dit, en parlant de Lucien: *On ne peut nier que ce ne ſoit un des plus beaux eſprits de ſon ſiécle, qui a par tout de la mignardiſe & de l'agrément avec une humeur gaye & enjoüée;* M. Des-préaux dit dans ſa Traduction de Longin, en parlant de la meſure des périodes: *Toutes ces ſortes de piés & de meſures n'ont qu'une certaine mignardiſe, & un petit agrément, qui a toûjours le meſme tour, & qui n'émeut point l'ame.* M. l'Abbé de la Chambre dit meſme dans le Panégyrique de Saint Charles Borromée: *Les cœurs les plus forts & les plus fermes s'amoliſſent & ſe fondent, pour peu que la volupté les touche: elle vient avec toutes les mignardiſes & toutes les parures des graces*, &c.

TRANSPORT, TRANSLATION.

CEs deux mots, qui ſemblent dire la meſme choſe, ont un uſage different. On dit, *le tranſport des marchandiſes, le tranſport de*

l'artillerie, le transport de l'argent; la translation de l'Empire, la translation du Concile, la translation des reliques, la translation d'une Feste. On dit encore, *la translation d'un Evesque.* Cela se dit aussi d'une autre personne qui change de lieu: *L'une des révoltées voulut quitter l'Hostel-Dieu, pour aller à Port-Royal; on remüa ciel & terre pour cette translation.*

Plaidoyer pour Mad. de Guenegaud.

Ce seroit mal dit, *la translation des marchandises, de l'artillerie,* &c. *le transport de l'Empire, du Concile,* &c. Il y a encore cette difference entre *translation* & *transport*, que *translation* ne se dit point en matiére de commerce, ou de morale, & que *transport* s'y dit élegamment; *je luy ay fait un transport de ma debte; il estoit dans un grand transport de colere, de joye,* &c.

ELLE aux cas obliques.

IL est certain qu'*elle* au nominatif ne convient pas moins à la chose qu'à la personne; & qu'on dit également bien d'une maison & d'une femme, *elle est agréable:* mais aux cas obliques, *elle* ne convient pas à la chose comme à la personne; & on ne diroit pas, par exemple, en parlant d'un homme à qui la philosophie nouvelle plairoit extrêmement, *il s'attache fort à elle, il est charmé d'elle:* il faut dire, pour bien parler, *il s'y attache fort, il en est charmé.* On ne diroit pas aussi, en parlant

d'une victoire, ou de quelque autre action glorieuse, *j'ay fait un discours sur elle.* On diroit bien néanmoins, *une action si importante traisne de grands avantages aprés elle.* Quoy-qu'il n'y ait proprement que l'usage qui puisse nous instruire à fonds là-dessus, & qu'il soit difficile de rendre raison pourquoy l'un se dit plûtost que l'autre; il ne sera pas inutile peut-estre de marquer quelques occasions où *elle* se met fort bien dans les cas obliques.

I. Quand la chose se prend pour une personne; par exemple, *si la vertu paroissoit à nos yeux avec toutes ses graces, nous serions tous charmez d'elle.*

Il n'aime que la gloire, il ne regarde qu'elle:
De toutes les beautez, c'est pour luy la plus belle.

Poësies à la loüange du Roy.

II. Quand *elle* est entrelassé dans la période, & ne finit point le discours: ainsi, quoy-qu'on ne puisse pas dire, en parlant de la Philosophie, *de toutes les sciences, il n'y en a point qui me plaise davantage; & plus je l'étudie, plus je suis charmé d'elle;* je diray bien, *c'est d'elle que les hommes ont appris à vivre; c'est à elle qu'ils doivent leurs plus belles connoissances.*

III. *Elle* peut finir le discours, quand la phrase qu'on employe a rapport d'elle-mesme aux personnes. En voicy un exemple, qui le fera entendre. *Il ne faut pas s'étonner*, dit M. de la Rochefoucault, en parlant de l'amour propre, *s'il se joint quelquefois à la plus rude au-*

ſtérité, & s'il entre ſi hardiment en ſociété avec elle. Cette locution, *entre en ſociété*, qui eſt un terme de commerce, & qui regarde directement les perſonnes, fait qu'*auſterité* jouït en quelque ſorte des droits de la perſonne ; & qu'*avec elle*, à la fin de la période, n'a rien qui choque. Le meſme Ecrivain a pû dire, ſelon le meſme principe ; *la philoſophie triomphe aiſément des maux paſſez, & de ceux qui ne ſont pas preſts d'arriver ; mais les maux preſens triomphent d'elle.*

Il y a ſans doute d'autres rencontres où *elle* ſe peut mettre aux cas obliques, mais elles ne ſe preſentent pas à ma mémoire.

LIBERTIN.

CE mot ſignifie d'ordinaire un homme impie, qui ne croit rien, & dont les ſentimens ſont corrompus ; *c'eſt un libertin ; les libertins ; les Cours des Princes ſont pleines de libertins.* Il ſignifie quelquefois une perſonne qui hait la contrainte, qui ſuit ſon inclination, qui vit à ſa mode, ſans néanmoins s'écarter des regles de l'honneſteté & de la vertu. Ainſi, on dira d'un homme de bien, qui ne ſçauroit ſe geſner, & qui eſt ennemi de tout ce qui s'appelle ſervitude ; *il eſt libertin ; il n'y a pas un homme au monde plus libertin que luy.* Une honneſte femme dira meſme d'elle, juſqu'à s'en faire honneur ; *je ſuis née libertine. Libertin & libertine* en ces

endroits ont un bon ſens, & une ſignification délicate. C'eſt ainſi, quand il plaiſt à l'uſage, que les mots les plus odieux changent de nature; & que ce qui eſt criminel dans une occaſion, devient innocent dans une autre.

COMMENCER.

M. de Vaugelas dit que ce verbe, dans la pureté de noſtre Langue, demande toûjours la prépoſition *à* aprés ſoy; & que, pour bien parler François, il faut dire, par exemple, *il commence à ſe mieux porter*, & non pas, *il commence de ſe mieux porter*. M. de Vaugelas ajoûte, que meſme au préterit défini à la troiſiéme perſonne ſinguliére *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme diſent pluſieurs Provinciaux, & meſme quelques Pariſiens, ſoit par contagion, ſoit pour oſter la cacophonie des deux *à*; ne ſe ſouvenant pas de cette maxime générale, qu'il n'y a jamais de mauvais ſon qui bleſſe l'oreille, lors qu'un long uſage l'a établi, & que l'oreille y eſt accoûtumée. De-ſorte que, ſelon M. de Vaugelas, il faut toûjours dire, *il commença à*, meſme quand le verbe qui ſuit commenceroit encore par un *à*. Il faut dire, par exemple, *il commença à avoûër*, & non pas, *il commença d'avoûër*, qui eſt bien plus doux. J'avoûë que j'ay crû long-temps que c'eſtoit une faute de dire,

il commence de ſe bien porter, tant j'ay déferé toûjours à l'autorité de M. de Vaugelas. Mais j'avoûë auſſi que j'ay changé de ſentiment, en liſant pluſieurs bons livres de noſtre Langue, où j'ay trouvé *commencer de;* & afin qu'on voye que je ne parle pas en l'air, je ſuis bien-aiſe de citer les principaux Auteurs que j'ay leûs.

Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.

L'Académie ne deſiroit plaire qu'au plus ſage de tous les hommes, & non pas à des foux, qui commençoient d'eſtre éblouïs de la gloire qu'elle recevoit d'un ſi grand Protecteur.

Diſcours de l'amitié & de la haine des animaux.

L'amour des meres a ſes temps reglez, ſelon les eſpeces des animaux, & celle de l'aigle commence de finir en ce temps-là.

Vie de S. Paul.

Ce fut-là encore que le nom de Chrétien commença d'eſtre donné aux diſciples de Jeſus-Chriſt.

Vie de D. Barthelemy des Martyrs.

Il eſtoit vray de dire de luy ce qui a eſté auſſi écrit du Sauveur; qu'il avoit commencé de faire, avant que d'enſeigner.

Hiſtoire Sainte du N. Teſt.

C'eſt la premiére guerre que le monde, dont Herode eſt la figure; commence de faire à Jeſus-Chriſt.

Réflexions ſur l'Eloquence.

Son exterieur eſtoit ſi dévot, qu'on eſtoit recueïlli dés qu'on le voyoit; & l'on commençoit d'eſtre perſuadé de ce qu'il alloit dire, avant qu'il eût ouvert la bouche pour parler.

Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.

Le Roy Henri VIII. Prince en tout le reſte accompli, s'égara dans les paſſions qui ont perdu Salomon & tant d'autres Rois, & commença d'ébranler l'autorité de l'Egliſe.

Il

Il ne dit point aprés que vous aurez offert le ſacrifice, ou avant que vous l'offriez; mais lors meſme que vous avez commencé de l'offrir. — *Homélies de S. Chryſoſt. ſur Saint Matthieu.*

Il avoit commencé de prendre gouſt à la vie de la Cour, qui charme d'ordinaire inſenſiblement ceux meſme qui y ſont entrez avec le plus de répugnance. — *Vie de S. François de Borgia.*

Depuis cent ans l'on a commencé de faire icy des travaux, qui donnent ſujet d'eſperer qu'un jour nous ne céderons en rien à toutes ces anciennes Monarchies, auſſi-bien en ce qui regarde les Arts, comme en toute autre choſe. — *Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des Peintres.*

Ils trouvérent que les Bavarois, aprés avoir commencé de remüer la terre pour s'y retrancher, avoient paſſé outre, avec une diligence encore plus grande que celle des François. — *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Je conclus de tous ces paſſages, que la déciſion de l'Auteur des Remarques n'eſt pas maintenant une regle certaine à l'égard de *commencer;* car enfin, ſelon ſes principes meſmes, un grand nombre de bons Auteurs rend pour le moins l'uſage douteux. Je croy donc que *commencer à* eſt le meilleur, & le plus françois: mais je ne croy pas que commencer *de* ſoit ni mauvais, ni barbare; & quoy-que je ne vouluſſe pas m'en ſervir, je ne voudrois pas le condamner dans les autres, comme ſemble faire l'Auteur des Doutes. C'eſt ſur quoy M. Ménage devoit redreſſer ce Campagnard:

car l'amitié que j'ay pour les Bas-Bretons ne m'aveugle pas ; & quoy-que mon inclination me porte à défendre le Gentil-homme de Baſſe-Bretagne, je pourray bien l'abandonner, quand il aura tort.

Au reſte, ſi *commencer de* ſe peut ſouffrir dans la proſe, à plus forte raiſon dans les vers, où il eſt quelquefois tres-commode. Auſſi de fort bons Poëtes ne font aucune difficulté de s'en ſervir. M. de Benſerade, dans le ballet de la nuit, fait ainſi parler le Roy repreſentant le Soleil levant :

Sur la cime des monts commençant d'éclairer,
Je commence déja de me faire admirer.

Et M. Regnier, dans ſon Ode à Acanthe, parle en ces termes :

Qui peut dire les ſoins cuiſans,
Qui travaillent les Courtiſans,
Et quel noir chagrin les devore ;
Il peut dire combien de pleurs
L'aurore verſe ſur les fleurs,
Quand le jour commence d'éclore.

Mais quoy-que la poëſie ait beaucoup de liberté, il ne faut pas qu'elle en prenne trop. Ce ſeroit, je penſe, une eſpece de libertinage, que de mettre en un meſme vers *commencer* avec *de* & *à*, comme a fait un de nos Poëtes dans l'Epitaphe du Cardinal de Richelieu. Car aprés avoir dit :

Cy giſt le plus fameux des illuſtres François,
Le plus heureux mortel que le Ciel ait veû naiſtre,
Le vaſſal le plus grand qu'on ait craint autrefois,
Et l'exemple éternel de ceux qui doivent eſtre.

Il continuë de la ſorte:

Il commença de vaincre auſſitoſt qu'à paroiſtre:
L'honneur ſuivit toûjours ſes auguſtes exploits:
Il fut trop abſolu ſur l'eſprit de ſon Maiſtre;
Mais ſon Maiſtre par luy fut le maiſtre des Roys.

C'eſt quelque choſe de tres-irrégulier que ce vers,

Il commença de vaincre auſſitoſt qu'à paroiſtre;

& cette ſeule irrégularité ſeroit capable de gâter le plus beau ſonnet du monde. *Il commença de vaincre* eſt bien ; mais le Poëte ayant pris ce parti-là, devoit s'y tenir ; c'eſt à dire, qu'il devoit donner à *commencer* le meſme régime à la fin qu'au commencement. Cette bigarûre *de vaincre* & *à paroiſtre* fait un effet deſagréable, bien loin d'eſtre un ornement & une beauté.

MERITE.

CE mot ſe dit de la perſonne & de la choſe. Nous diſons, *un homme de mérite ; je connois ſon mérite. Si ſon rang la diſtinguoit, elle eſtoit encore plus diſtinguée par ſon mérite.* Mais nous diſons auſſi, *le mérite d'un ouvrage*, quoy-que nous ne diſions pas *un ouvrage de mérite. C'eſt*

une grande preuve du mérite & de l'excellence de ſes ouvrages, qu'ils ſe ſont conſervez juſqu'à nous, dit M. d'Ablancourt dans l'Epiſtre dédicatoire de ſon Lucien. *Je défie les plus habiles*, dit M. de la Chambre à M. le Cardinal Mazarin ſur la paix des deux Couronnes, *de donner des exemples d'une politique ſi admirable, & de trouver des penſées, ni des paroles qui puiſſent en repreſenter la gloire & le mérite.* M. de Segrais dit auſſi, en parlant modeſtement de luy-meſme: *J'ay bien plus à défendre les imperfections de ma traduction, qu'à publier le mérite de l'Enéide.*

Mérite ſe prend quelquefois pour *les perſonnes de mérite*, comme *vertu* pour *les perſonnes vertueuſes. Les Princes ſages & éclairez honorent le mérite & la vertu. La fortune prend plaiſir quelquefois à élever le mérite & la vertu.*

Mais ce qui eſt remarquable, c'eſt que *mérite* ſe dit ſeulement au ſingulier, pour marquer les bonnes qualitez de l'eſprit, ou du cœur. *Mérites* au pluriel ne ſignifie que les effets de la grace; *les mérites de Jeſus-Chriſt; les mérites des Saints; les mérites des bonnes œuvres:* & qui diroit, *c'eſt un homme qui a de grands mérites*, pour exprimer des vertus purement naturelles & morales, ne parleroit pas François. Ce ne ſeroit pas meſme bien parler, ſi on vouloit exprimer des vertus chrétiennes, & faire entendre, par exemple, qu'un homme eſt hum-

ble, charitable, patient, &c. Il faudroit dire, *c'eſt un homme qui a de grandes vertus chrétiennes.*

Quoy-que *mérite* au ſingulier ſignifie autre choſe que *mérites* au pluriel, il ne laiſſe pas d'avoir quelquefois la meſme ſignification; & nous diſons bien dans un ſens théologique, *le mérite de bonnes œuvres.*

DONNER COEUR, DONNER DU COEUR.

ON demande lequel il faut dire, ou ſi tous deux ſont bons. M. de la Chapelle dit toûjours, *donner cœur*, dans la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg. *La preſence du Prince donna cœur aux ſoldats; cette action redonne cœur aux ſoldats.* Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, *donner du cœur: Que noſtre magnanimité anime les plus hardis, & donne du cœur aux plus lâches.* Le Pere Rapin dit auſſi dans ſes Réflexions ſur l'éloquence, en parlant de l'Eloquence meſme: *On la veûë dans les armées aller de rang en rang redonner du cœur aux ſoldats par la bouche des conquerans.* Ces autoritez me font croire qu'on peut dire l'un & l'autre. Le premier me ſemble néanmoins plus François, & plus ſoûtenu en quelques rencontres.

ANTIQUITE', ANCIENNETE'.

CEs deux mots ſe doivent quelquefois diſtinguer, & ſe peuvent auſſi quelquefois confondre.

Antiquité ſe prend d'ordinaire pour les ſiécles paſſez, ou pour les ouvrages des ſiécles paſſez; *les heros de l'antiquité; ce ſont des reſtes de l'antiquité; cela ſent la bonne antiquité.*

Antiquité ſe prend quelquefois pour les perſonnes des ſiécles paſſez; & c'eſt dans cette ſignification que M. de Balzac a pris ce mot, quand il a dit: *Les deux Scaligers ont eſté deux merveilles des derniers temps; & ſans leur faire faveur, on peut les oppoſer à la plus ſçavante antiquité.*

On ne dit point *ancienneté* en tous ces ſens-là, & *antiquité* pris de la ſorte n'a point de régime.

Ancienneté dans ſa propre ſignification marque le temps qu'il y a qu'une perſonne eſt receûë ou en une charge, ou en une ſociété. Ainſi nous diſons d'un ancien Conſeiller, *ſon ancienneté le fait paſſer devant les autres*; & d'un ancien Religieux, *ſon ancienneté luy donne du credit:* nous diſons *le droit d'ancienneté; c'eſt l'ancienneté qui regle les rangs. Antiquité* ne vaut rien en ces endroits-là.

Ancienneté ne ſe dit pas ſeulement des per-

ſonnes en particulier, il ſe dit en général des maiſons & des familles. *L'ancienneté des maiſons eſt une des principales marques de leur nobleſſe.* Auſſi M. Fléchier dit dans l'Oraiſon Funébre de Madame de Montauſier: *La noble famille d'Angennes, dont la grandeur, la gloire, & l'ancienneté ſont connuës. Antiquité* ſe diroit bien en cét endroit, & ſeroit peut-eſtre plus beau qu'*ancienneté*. C'eſt comme parle M. Patru dans le Plaidoyer pour M. le Duc de Rohan: *La ſplendeur, l'antiquité des maiſons*, &c.

Quand il s'agit d'un peuple, ou d'une ville, on ne peut ſe ſervir que d'*antiquité; l'antiquité de Babylone; l'antiquité des Egyptiens*, & non pas *l'ancienneté.*

Nous diſons, *les antiquitez d'une ville*, les *antiquitez Romaines*, pour ſignifier d'anciens monumens. Ce ſeroit parler Allemand en François, que de dire, *les anciennetez d'une ville, les anciennetez Romaines.*

On dit *de toute ancienneté*, pour dire *de tout temps*; & M. Patru dit dans le Plaidoyer de Madame de Guenegaud: *Ces appartemens ont dix pieds de plus qu'ils n'avoient de toute ancienneté.* On ne diroit pas *de toute antiquité* en ce lieu-là; mais on le diroit bien ailleurs. Dans les endroits qui demandent plus d'élevation & de véhémence, *de toute antiquité* paroiſt plus noble que *de toute ancienneté*. Au contraire, dans

les endroits ſimples & unis, *de toute ancienneté* paroiſt plus propre que *de toute antiquité.*

DE QUI.

IL faut prendre garde où l'on met *de qui*, en parlant des perſonnes ; car je ne répete pas ce que M. de Vaugelas a dit, qu'on ne l'attribuë point aux choſes, à moins qu'on ne leur donne des phraſes perſonnelles, pour me ſervir de ſes termes. *De qui* tient proprement lieu d'ablatif en noſtre langue, & c'eſt-là ſa ſituation naturelle. *L'Auteur de qui ils ont pris ce paſſage ne dit pas cela ; nous avons un ennemi irréconciliable, de qui nous ne devons attendre ni paix, ni tréve ; c'eſt l'homme de qui j'ay receû une grace ; c'eſt luy de qui ma terre releve ; il n'y a perſonne de qui on puiſſe dire avec plus de raiſon*, &c. Ce *de qui* eſt *l'à quo* & le *de quo* des Latins.

Cependant de fort bons Auteurs font *de qui* genitif. *J'ay cent fois admiré que les hommes, qui ſont naturellement curieux, de qui l'eſprit veut ſonder les ſecrets les plus cachez, penétrer juſques au centre de la terre, & s'élever au-deſſus des cieux, pour tâcher de connoiſtre ce qui paſſe leur connoiſſance, s'appliquent ſi peu à connoiſtre la gloire qu'ils deſirent ſi ardemment.*

Diſcours de la gloire.

Malheur à ceux, de qui toute la vie ſe paſſe en ſouhaits, & que la mort ſurprend, ſans qu'ils ayent fait aucunes œuvres.

Pratique de la Perfection Chrétienne.

Quelques-uns

Quelques-uns ſe perſuadent, nonobſtant ces autoritez qui ſont de grand poids, que *de qui* génitif n'a pas ſi bonne grace en proſe; & qu'il faut le laiſſer aux poëtes, qui en ont beſoin pour la meſure de leurs vers: témoin l'Ode de M. Saraſin ſur la priſe de Dunkerque:

Montauſier, de qui la gloire
Vole aux climats étrangers;
Toy, qui pris part aux dangers
D'une ſi noble victoire;
Toy, qu'on ne peut trop vanter,
Veüille me faire écouter
De ce heros magnanime,
De qui la main doit planter
Nos lys aux champs de Solyme.

Mais quand on ſeroit ſi ſcrupuleux, que de ne vouloir pas mettre en proſe *de qui* au génitif pour *dont;* ni dire, par exemple, *l'Auteur de qui j'ay leû le livre, le Prince de qui j'ay gagné la faveur;* on ne pourroit ſe diſpenſer de s'en ſervir, quand il ſuit un point interrogant. *De qui déplorera-t-on le malheur? De qui trouvera-t-on le pere infortuné, ſi ce n'eſt de celuy qui s'abandonne à la débauche?* *Morale du Sage.*

Il y a une occaſion où *de qui* au génitif ne vaut rien du tout; & c'eſt quand *de qui* eſt mis aprés le ſubſtantif qui le regit. Par exemple. *Le Prince à la vengeance de qui les François s'obſtinérent avec une valeur deſeſperée; le Prince au*

ſervice de qui j'ay paſſé les plus belles années de ma vie. Il faut dire, *à la vengeance duquel, au ſervice duquel ;* & nos bons Auteurs parlent de la ſorte. *Dieu aux yeux duquel la diſpoſition de noſtre ame eſt toûjours connuë. Herode apprenant ſa delivrance, fut ſaiſi d'une rage, qui éclata ſur les ſoldats, à la garde deſquels il l'avoit commis.*

Morale du Sage.

Vie de S. Paul.

IL A PASSÉ, IL EST PASSÉ.

J'AY veû des gens bien en peine de ſçavoir lequel il faut dire. Quand *paſſer* a un régime, & qu'il a rapport ou aux lieux, ou aux perſonnes, il faut dire *a paſſé*, ſoit dans le propre, ſoit dans le figuré. *Il a paſſé par le Pont-neuf allant au Louvre; il a paſſé chez un tel; le Roy a paſſé par Compiégne; l'armée a paſſé par la Picardie; par tout où l'armée a paſſé, elle a fait de grands dégats; l'Empire des Aſſyriens a paſſé aux Médes,* &c. Ceux qui écrivent purement en noſtre Langue, gardent inviolablement cette regle. *Elle eſt ſortie de l'Egypte,* dit M. Flechier dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier; *& par des deſerts ſecs & ſteriles elle a paſſé dans cette terre heureuſe, où coule le lait & le miel.* M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe, en parlant de la veritable Religion qui a eſté autrefois ſi floriſſante dans l'Afrique : *Elle a paſſé de ce lieu chez nous, & elle paſſera encore de chez nous dans ces nouvel-*

les terres qui se découvrent tous les jours. L'Auteur de l'Education d'un Prince dit aussi : *Vous imaginez-vous que ce soit par quelque loy naturelle que ces biens ont passé de vos ancestres à vous ?* Enfin *passer* se met avec le verbe auxiliaire *avoir*, quand il se prend tout-à-fait dans le figuré, & qu'il se rapporte à quelque chose ; & nous en avons un exemple dans le Discours que M. Godeau a composé sur les Epistres de Saint Paul : *Il me semble encore que quand, aprés avoir instruit l'entendement de ses disciples sur les veritez de la Foy, il a passé à la réformation des mœurs, & à la pratique de la doctrine, il ne leur donne que des enseignemens faciles.*

Quand *passer* n'a ni régime, ni relation, on dit *est passé*, & dans le propre & dans le figuré. *Le Roy est passé ; l'armée est passée ; l'Empire des Romains est passé ; le bon temps est passé ; cette femme est passée*, pour dire qu'elle n'est plus ni belle, ni jeune.

Ce fameux Rondeau, qui fut fait aprés la mort du Cardinal de Richelieu, & qui commence par :

Il est passé, il a plié bagage
Ce Cardinal, dont moult est grand dommage.

Ce Rondeau, dis-je, peut servir à éclaircir la Remarque. *Il est passé* mis d'abord est régulier, & selon l'usage : car cela n'a point de rapport au lieu ; cela se dit absolument :

Il eſt paſſé, il a plié bagage.

La premiére repriſe du Rondeau eſt auſſi fort bien:

Mais maintenant ce n'en eſt plus le temps:
Il eſt paſſé.

La ſeconde repriſe eſt mal, à regarder les choſes de prés, & à les examiner dans toute la rigueur de la langue:

Le Roy de Bronze en eût le paſſetemps,
Quand ſur le Pont avec ſon attelage
Il eſt paſſé.

Il faudroit dire, *il a paſſé*, pour parler tout-à-fait correctement, parce que *paſſer* en cét endroit a rapport au lieu: mais comme la poëſie n'eſt pas toûjours ſi exacte que la proſe; & qu'on doit pardonner quelque choſe aux poëtes, *il eſt paſſé* ſe peut ſouffrir dans la derniére repriſe du Rondeau, en conſideration des deux autres; & s'il y a un endroit où l'on puiſſe mettre, *il eſt paſſé*, pour *il a paſſé*, c'eſt aſſûrément en celuy-là.

Au reſte, il faut remarquer que *paſſer* ſe prend icy en ſa ſignification naturelle, c'eſt à dire, que *paſſer* dont il eſt queſtion dans la Remarque, répond au *tranſire* des Latins. Car quand *paſſer* a une autre ſignification, on met *a paſſé* en des endroits où il n'y a nul rapport ni aux lieux, ni aux perſonnes. Par exemple. *Ce mot a paſſé*, pour dire, *ce mot a eſté receû*. Car il y

a bien de la difference entre *ce mot eſt paſſé* & *ce mot a paſſé. Ce mot eſt paſſé* ſignifie qu'un mot eſt vieux, qu'il eſt aboli, qu'il n'eſt plus du tout en uſage. *Ce mot a paſſé* ſignifie qu'un mot a eſté introduit, & qu'il a cours dans la Langue.

PROSATEUR.

PROSATEUR n'eſt pas de ces enfans expoſez, dont le pere eſt incertain & inconnu. Toute la France ſçait maintenant que M. Ménage a fait ce mot; & aprés qu'il nous l'a dit plus d'une fois, on ſeroit ridicule de ne le pas croire. Auſſi le Provincial qui doute de tout, n'a pas douté de ce fait; & je ſuis ſurpris que M. Ménage luy faſſe une querelle d'Allemand là-deſſus. L'Auteur des Doutes a parlé de *proſateur* en deux endroits. Voicy le premier. *L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe avoüe de bonne foy que* proſateur *eſt un mot de ſa façon:* J'ay fait *proſateur, dit-il,* à « l'imitation de l'Italien *proſatore,* pour dire un « homme qui écrit en proſe. «

M. Ménage conclut de-là que le Bas-Breton l'accuſe d'un crime. En liſant ces paroles, dit-il, « *l'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe avoüe de bonne foy que* proſateur *eſt un mot de ſa façon;* ne diroit-on pas que l'Auteur des Doutes « eſt perſuadé que c'eſt faire un crime que de « faire un mot? «

Pour moy je ne le dirois jamais, & je ne voy pas quelle liaiſon il y a entre ces deux propoſitions. L'Auteur des Doutes conte ſimplement un fait; & c'eſt M. Ménage qui raiſonne à ſa mode ſur ce fait. Les paroles du Provincial ſont innocentes, & elles le ſeront toûjours, pourveû qu'on ne les empoiſonne point.

L'autre endroit où l'Auteur des Doutes parle de *proſateur* eſt plus remarquable que le premier, mais il n'eſt pas plus criminel. Ce Provincial s'eſt imaginé que les bons Auteurs, qui font des mots, ne doivent pas dire qu'ils les ont faits, de-peur de révolter le public contre le pere, & contre l'enfant. *Le public eſt délicat*, dit-il; *il faut luy laiſſer croire qu'il ne doit ce mot à perſonne, ou qu'il ne le doit qu'à luy-meſme. C'eſt aſſez pour l'obliger à deſavoûer cét enfant expoſé, que quelqu'un s'en déclare le pere; & c'eſt ce qui me fait craindre que* proſateur *ne paſſe point, quelque beau, & quelque commode qu'il ſoit; il paſſeroit peut-eſtre, ſi M. Ménage n'avoit point dit ſi affirmativement, & ſi hautement*, J'ay fait proſateur.

Cette raiſon n'eſt peut-eſtre que trop fine pour un Campagnard Bas-Breton; je laiſſe à juger aux habiles gens ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe; & je me contente de dire qu'elle n'eſt point injurieuſe à M. Ménage. Il n'a que faire de ſe juſtifier, comme ſi on l'avoit accuſé d'un crime: l'Auteur des Dou-

tes ne ſçait ce que c'eſt que d'accuſer les gens à faux ; la Baſſe-Bretagne n'eſt pas le païs des faux témoins ; & ce Bas-Breton dit poſitivement en plus d'un endroit qu'il eſt permis aux particuliers d'inventer quelquefois dès mots. C'eſt eſtre bien éloigné de croire que ce ſoit faire un crime, que de faire un mot: ainſi tout ce que M. Ménage avance, pour prouver qu'il a eû droit d'inventer *proſateur*, me paroiſt aſſez inutile & hors d'œuvre. *C'eſt une choſe décidée dans tous les Tribunaux des Grammairiens*, s'écrie-t-il:

Licuit ſemperque licebit
Signatum præſente nota procudere verbum.

Il n'y a que le ſeul M. de Vaugelas qui ſoit d'une opinion contraire, & l'Auteur des Doutes, qui eſt ſon ſinge en toutes choſes. N'en déplaiſe à M. Ménage, M. de Vaugelas ne croit pas qu'il ſoit défendu abſolument d'inventer quelquefois des mots; & à l'occaſion d'un mot qu'un bel Eſprit de ſon temps avoit inventé, il cite luy-meſme:

Licuit ſemperque licebit.

Il dit ſeulement qu'il eſt des mots comme des modes, & que les ſages ne ſe hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre: & s'il dit ailleurs qu'il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas meſme au Souverain; il entend par là qu'il n'eſt permis

à perſonne de les établir, & de leur donner cours dans le monde, comme on voit par l'exemple qu'il ajoûte de Pomponius Marcellus, qui dît à Tibére qu'un Empereur pouvoit bien donner droit de bourgeoiſie aux hommes, mais non pas aux mots. Car il y a bien de la difference entre inventer un mot, & établir un mot. Les particuliers, qui ont le gouſt de la Langue, & qui parlent bien, peuvent ſans doute, comme dit le Gentilhomme de province, inventer quelquefois des mots; mais c'eſt au public à les recevoir, & à les autoriſer: & ne pourroit-on pas dire que les bons Auteurs ſont à-peu-prés comme les ouvriers de la Monnoye, auſquels il appartient de fabriquer les eſpeces; mais qui n'ont pas droit de leur donner cours? Il n'y a que l'autorité publique qui puiſſe faire valoir la monnoye & les mots: & les Ecrivains qui ſe ſervent librement d'un terme de leur façon, avant que le public l'ait receû, ou aprés qu'il la rebuté; reſſemblent à ces gens qui mettent dans le commerce des piéces de monnoye qui ne ſont point receûës en France, ou qui y ſont décriées. C'eſt tout ce qu'a voulu dire l'Auteur des Doutes, en diſant, aprés M. de Vaugelas, qu'il n'appartenoit pas aux particuliers d'établir des mots, quoy-qu'il leur appartienne de les inventer.

Le

Le Provincial juge meſme à propos que les bons Auteurs propoſent au public les mots qu'ils inventent ; pourveû qu'ils le faſſent avec de certaines précautions, dont la principale eſt qu'ils ne ſe déclarent point d'abord les peres du mot qu'ils propoſent. M. Ménage n'a pas jugé à propos d'uſer de cette précaution : il a dit hautement, *J'ay fait proſateur ;* & il la dit ſans doute, à l'imitation de Ronſard, qui déclare luy-meſme dans la premiére impreſſion de ſes Odes, que c'eſt luy qui a fait *ode : Et oſay le premier des noſtres enrichir ma langue de ce nom, ode.* Mais je trouve qu'il y a un peu à dire entre le procedé de Ronſard & celuy de M. Ménage. Ronſard déclara qu'il avoit fait *ode ;* aprés que le public eût receû *ode,* ſans ſçavoir préciſément qui eſtoit le pere de ce mot. Au contraire, avant que le public ait receû *proſateur,* M. Ménage dit qu'il l'a fait ; & le Provincial n'a peut-eſtre pas trop mauvaiſe raiſon de dire, que c'eſt ce qui nous a empeſché de le recevoir.

Un mot inventé & propoſé au Public, eſt comme un enfant expoſé, pour me ſervir de la penſée du Bas-Breton. Si cét enfant eſt heureux ; ſi tout le monde le trouve à ſon gré ; s'il réuſſit avec le temps : celuy qui en eſt le pere, peut alors ſeûrement ſe déclarer ; & c'eſt ce qu'a fait Ronſard à l'égard d'*ode.* M. Ménage n'a pas at-

tendu les ſuffrages du public, pour reconnoiſtre ſon bien-aimé *proſateur*. Il a avoûé cét enfant, qui ne faiſoit que de naiſtre; car ce n'eſt pas d'aujourd'huy qu'il s'eſt expliqué là-deſſus; & il n'avoit pas encore commencé à faire des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, qu'il avoit déja dit, *J'ay fait proſateur*. Il a avoûé, dis-je, cét enfant, ſans avoir fait ſon horoſcope, & ſans conſiderer que pour un enfant expoſé qui fait fortune, il y en a mille qui ſont malheureux; ou plûtoſt il n'a pas ſongé qu'il ruineroit la fortune de *proſateur*, dés qu'il s'en avoûëroit le pere.

Car enfin il a beau dire: *Non-ſeulement je ne croy pas avoir fait un crime, pour avoir fait ce mot; mais je croy au contraire avoir bien merité de noſtre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faiſoit beſoin*. Pour un crime, on demeure d'accord avec luy qu'il n'en a point fait; & afin qu'il ne nous chicane pas ſur la comparaiſon de l'Auteur des Doutes, on luy déclare que les enfans expoſez en matiére de Langage, ne ſont pas tout-à-fait de la nature des autres. Mais pour *avoir bien mérité de noſtre langue*, comme il parle; c'eſt ce qu'on pourroit luy diſputer: il croit tout ſeul apparemment l'avoir enrichie. *Proſateur* eſt né ſous une étoile malheureuſe; il a vieilli ſans faire aucun progrés à la Cour, ni meſme ſans s'établir

dans les provinces. Perſonne ne l'employe, ni en parlant, ni en écrivant; enfin le public l'a rebuté, bien loin de le recevoir; & de tous les Italiens qui ont paſſé les monts pour venir en France, je n'en ſçache pas un qui ait moins fait ſes affaires avec nous que *proſateur*. Aprés tout je ne m'en étonne pas; car pour ne plus rien dire de cét aveû qui luy a porté malheur, d'autres mots qui le valoient bien, n'ont pas eſté plus heureux; ce n'eſt pas ſeulement en généalogie que les mots & les hommes ſe reſſemblent, c'eſt auſſi en bonne & en mauvaiſe fortune.

Comme M. Ménage s'eſt imaginé que l'Auteur des Doutes l'avoit accuſé d'un crime, pour avoir fait *proſateur;* il s'imagine que ce Provincial l'accuſe de vanité, pour avoir dit, qu'il l'avoit fait. Voicy comme il parle: *N'y ayant donc point de crime à faire un mot nouveau, il faut voir maintenant s'il y a de la vanité à le dire, de la façon que je l'ay dit dans l'Obſervation précedente.* Où M. Ménage trouvera-t-il que l'Auteur des Doutes l'accuſe de vanité? Les paroles de ce Bas-Breton ne renferment rien, qui donne lieu à M. Ménage de faire un jugement ſi deſavantageux; car dire, en parlant de *proſateur, il paſſeroit peut-eſtre; ſi M. Ménage n'avoit point dit ſi affirmativement & ſi hautement, J'ay fait proſateur;* ce n'eſt point l'accuſer de

vanité, ce me ſemble ; ce n'eſt que répeter ce qu'il dit luy-meſme. Comme il parle preſque toûjours affirmativement, quand il décide ; & qu'il ajoûte d'ordinaire *inconteſtablement* à ſes déciſions, pour leur donner plus de poids : comme il parle, dis-je, ſouvent de la ſorte, & que le ton affirmatif luy plaïſt fort ; le Provincial n'a eû garde de penſer que cét *affirmativement* & ce *hautement* deuſſent luy déplaire.

Mais pourquoy M. Ménage ſe perſuade-t-il ce qui n'eſt pas ? & quel ſujet auroit l'Auteur des Doutes de le croire vain ? Il eſt vray que M. Ménage parle un peu de ſoy dans ſon Epiſtre à M. le Chevalier de Meré, & qu'en d'autres rencontres il ne s'oublie pas ; il eſt vray encore qu'il ſe cite ſouvent luy-meſme dans ſes Obſervations : *J'ay dit dans mon Eglogue, pour la Reine de Suéde ; j'ay dit dans mon Oiſeleur ; je m'en ſuis ſervi dans mon Jardinier, & j'ay eſté plus hardi que M. Chapelain, qui n'a osé s'en ſervir dans la Pucelle*, &c. Avec tout cela il eſt modeſte ; il avoûë franchement ſes fautes, *il le faut avoûër*, dit-il, *je me ſuis trompé*. Juſques dans l'Epiſtre dédicatoire, où il parle de ſon mérite, il déclare à ſon Ami qu'il a compoſé ſes Obſervations » avec la plus grande précipitation du monde, & » dans le cours de l'impreſſion ; que comme le » temps & la méditation contribuënt particuliérement à la perfection des écrits, il ne ſe peut

faire qu'il n'y ait dans cét ouvrage précipité « beaucoup de choſes à dire & pour les déciſions « & pour l'expreſſion. «

Peut-on rien voir de plus modeſte, & meſme de plus humble, qu'une telle déclaration? Mais ce qui marque en général la modeſtie de M. Ménage, c'eſt qu'il confeſſe humblement aux gens qui le viennent voir, que depuis pluſieurs années il n'eſt plus à la mode; comme s'il vouloit dire, que la faveur du public paſſe auſſi-bien que celle des grands; & qu'il voulût faire en ſa perſonne, une leçon à tout le monde, de l'inconſtance des choſes humaines. Le Provincial n'eſt pas ſi peu inſtruit de ce qui ſe paſſe à Paris, qu'il ignore ce dernier article; & il faudroit aprés cela qu'il eût perdu l'eſprit, pour reprocher de la vanité à M. Ménage.

Nonobſtant toutes ces raiſons, M. Ménage ſe perſuade que l'Auteur des Doutes le croit un homme vain & préſomptueux, & c'eſt particuliérement ſur ce pied-là qu'il ſe plaint de luy. *Veritablement*, dit-il, *ſi j'avois fait ſignifier à Meſſieurs de l'Académie que j'ay enrichi noſtre Langue du mot de* profateur; *qu'ils euſſent à ſe ſervir de ce mot dans leurs écrits, & à le mettre dans leur Dictionnaire, ce ſeroit non-ſeulement une grande vanité, mais une grande impertinence.*

M. Ménage a raiſon. Ce n'eſt pas à Meſſieurs de l'Académie; ce n'eſt qu'au Public

qu'il a ſignifié, *J'ay fait proſateur; je croy avoir bien mérité de noſtre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faiſoit beſoin.* Mais je croy à mon tour qu'il n'a fait cette ſignification au Public, qu'afin que nous nous ſervions d'un mot ſi neceſſaire, & que nous nous en ſervions, à ſon exemple, dans nos diſcours & dans nos écrits. Il ajoûte qu'aprés avoir cité les inventeurs des mots nouveaux, & entre autres Ronſard, du Bellay, des Portes, Malherbe, le Cardinal de Richelieu, M. de Balzac, Madame la Marquiſe de Rambouïllet, Mademoiſelle de Scudery, il luy ſemble qu'il n'a rien fait contre la modeſtie, en diſant que de ſon coſté il avoit auſſi fait *proſateur.* Pour moy, je ſuis de ſon avis; la modeſtie de certaines gens n'empeſche pas qu'ils ne ſe mettent au premier rang ſans façon, & qu'ils ne s'élevent s'ils peuvent au-deſſus du leur.

Mais M. Ménage me permettra s'il luy plaiſt de n'eſtre pas de ſon ſentiment ſur la contradiction qu'il reproche en ſuite à l'Auteur des Doutes, & qu'il luy reproche en ces termes:

» Aprés avoir dit que ceux qui font des mots,
» doivent bien prendre garde de faire connoi-
» ſtre au Public qu'ils en ſont les auteurs, il ſe
» contrarie, & voicy comment. *Il me ſemble,* dit-il, *que les Auteurs qui propoſent un mot au public, ſe doivent bien donner de garde d'uſer de ce mot,*

comme ſi l'uſage l'avoit receû; il faut qu'ils le propoſent d'un air modeſte, & qu'ils y mettent les adouciſſemens que M. de Vaugelas demande. Par exemple, ſi j'oſe parler de la ſorte; pour uſer de ce mot; s'il m'eſt permis de me ſervir d'un terme qui n'eſt pas François, ou qui n'eſt pas encore établi. Car en uſant « de ces correctifs, *ajoûte M. Ménage*, s'il en « falloit neceſſairement uſer, ce ſeroit faire pa- « roiſtre au public qu'on ſeroit auteur de ces « mots, qui ſeroit la meſme choſe que de le « dire en termes exprés. «

J'avoûë ingénument ma foibleſſe ; ce raiſonnement me paſſe ; & je ne vois pas la contradiction qui eſt évidente à M. Ménage. Car enfin ſuppoſons qu'aucun homme en France ne ſçait que M. Ménage a inventé *proſateur ;* ſuppoſons qu'il a fait un myſtére de ce mot à tous ſes amis ; & qu'en parlant, ou en écrivant, il diſe *proſateur* avec un correctif, *ſi j'oſe parler de la ſorte*, ou *pour uſer de ce mot:* qui devinera que M. Ménage a fait *proſateur ?* qui le dira poſitivement ? On s'en doutera peut-eſtre ; mais on croira peut-eſtre auſſi qu'il a appris ce mot d'un autre, ou qu'il la trouvé dans quelque vieux Dictionnaire : de-ſorte que le correctif ne déclare rien ; cela ne va tout au plus qu'à un peut-eſtre ; & ce peut-eſtre ſuffit, pour empeſcher que le Public ne ſe révolte contre un mot. Il n'y a qu'une décla-

ration préciſe, & faite d'un ton affirmatif, qui gaſte tout.

Mais, pour convaincre M. Ménage qu'il n'eſt pas toûjours heureux en raiſonnemens & en réflexions; ſuppoſé que le pere de *proſateur* ſoit inconnu, & que je diſe moy, qui n'ay pas l'honneur de l'avoir fait, *M. Ménage eſt un excellent proſateur, ſi j'oſe parler de la ſorte;* croira-t-on en bonne foy que j'aye inventé ce mot? Ne mettons nous pas tous les jours des correctifs à des mots douteux, ſans que perſonne s'imagine que ce ſoient des mots de noſtre façon?

Mais M. Ménage n'aime point ces correctifs; & à moins que les mots nouveaux ne ſoient ou inſolens, ou trop hardis, il ne juge pas à propos qu'on y en mette. Il s'appuye pour cela ſur l'autorité de Quintilien, ſans conſiderer que le paſſage qu'il cite ne luy eſt point du tout favorable. Le voicy en Latin & en François. *Si quid periculoſius finxiſſe videmur, quibuſdam remediis præmuniendum eſt; ut ita dicam, ſi licet dicere, quodammodo, permitte mihi ſic.* C'eſt à dire, *ſi nous faiſons quelque mot qui courre riſque d'eſtre rebuté, ou de n'eſtre pas bien receû; en le hazardant, il ne faut pas manquer d'y apporter des précautions & des adouciſſemens, qui aident à le faire paſſer: par exemple; pour parler ainſi; en quelque façon; s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte; permettez-moy d'uſer de ce terme.*

Comment

Comment M. Ménage, qui ſçait tant de Latin, n'a-t-il pas pris garde que *periculoſius* ne ſignifioit ni *inſolent*, ni *hardi*? Comment n'a-t-il pas remarqué que M. de Vaugelas cité par l'Auteur des Doutes au ſujet des correctifs, ne dit que ce qu'entend Quintilien? Et à quoy bon nous prouver que ce mot de *proſateur* n'a rien ni d'inſolent, ni de trop hardi, ayant eſté fait ſur l'Italien *proſatore*? Ce n'eſt pas que cette raiſon ſoit trop bonne: car la Langue italienne eſtant peut-eſtre de toutes les Langues vivantes celle qui a le plus de hardieſſes; rien ne ſçauroit gueres mieux prouver qu'un mot eſt trop hardi, que de ce qu'il a eſté fait ſur l'italien. Je ne m'arreſte pas à cela; & je dis ſeulement que Ciceron n'eſtoit pas du gouſt de M. Ménage: il mettoit des correctifs à des mots qui n'eſtoient ni inſolens, ni trop hardis; & comme a obſervé l'Auteur des Doutes, il n'oſoit dire *indolentia*, *medietates*, *declamitans*, ſans y ajoûter un de ces adouciſſemens que marque Quintilien. Ces mots néanmoins bien loin d'eſtre trop hardis, ſont ſimples & modeſtes; & au temps meſme de Ciceron, ils n'avoient rien d'extraordinaire que leur nouveauté.

Mais M. Ménage nous aſſeûre que la premiére fois qu'il a employé ce mot de *proſateur*, ç'a eſté non-ſeulement avec toutes les précautions, tous les correctifs, & tous les

adouciſſemens que M. de Vaugelas demande pour un mot nouveau; mais encore avec toutes les raiſons qu'il avoit d'uſer de ce mot tout neuf. Ce *fut*, dit-il, *dans une lettre critique que j'écrivis il y a plus de trente ans à M. Bautru Introducteur des Ambaſſadeurs, au ſujet des Obſervations de M. Coſtar ſur l'ode de M. Chapelain au Cardinal de Richelieu, & ſur celle de M. Godeau. M. Bautru & M. Coſtar approuvérent ce mot; & c'eſt ce qui m'obligea de m'en ſervir en ſuite, ſans aucun adouciſſement, en pluſieurs endroits de mes Obſervations ſur Malherbe*, &c.

Je ſçais bon gré à M. Ménage d'avoir ſuivi au moins une fois le conſeil de M. de Vaugelas, qu'il ne veut pas néanmoins qu'on ſuive. Pour l'approbation de M. Bautru & de M. Coſtar, j'avoûë qu'elle m'eſt un peu ſuſpecte: l'un eſtoit d'humeur à ſe réjouïr de tout; & l'autre avoit une complaiſance infinie, qui luy faiſoit ſouvent approuver ce qu'il n'eſtimoit pas.

Quoy-qu'il en ſoit, je ſouhaite pour la ſatisfaction & pour l'honneur de M. Ménage, que *proſateur* trouve ſa place dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, comme *proſatore* a trouvé la ſienne dans le Dictionnaire de la Cruſca. Je n'ay qu'une petite difficulté là-deſſus.

Outre que l'uſage eſt contraire à *proſateur*, l'analogie de noſtre Langue ne luy eſt pas trop

favorable. Car enfin tous les mots François qui ont la terminaiſon de *proſateur*, ſont des mots verbaux, comme parlent les grammairiens; c'eſt à dire, qu'ils ſont dérivez de verbes ou françois, ou latins: ainſi *admirateur* vient *d'admirer*, *réparateur* de *réparer*, *calomniateur* de *calomnier*, *orateur* d'*orare*, &c.

Or *proſateur* n'eſt point verbal, n'y ayant ni en noſtre Langue, ni en la Langue latine aucun verbe d'où il ſoit formé; & il eſt en cela plus malheureux qu'*inſidiateur*, que ſon origine pourroit faire valoir, s'il n'avoit d'un autre coſté de fort grands deſavantages, comme j'ay fait voir dans une Remarque expreſſe. Il n'eſt pas meſme ſi heureux que *proſatore* qui vient de *proſare*: car quoy-que ce verbe italien ne ſignifie pas préciſément écrire en proſe, il ne laiſſe pas d'eſtre l'origine du ſubſtantif *proſatore*; de meſme qu'*armer* eſt l'origine d'*armateur*, bien qu'*armer* & *armateur* ayent une ſignification differente. Si nous avions *proſer*, tout iroit mieux pour *proſateur*; & en verité M. Ménage ne devoit point faire les choſes à demi: il devoit faire hardiment le verbe *proſer*, avant le ſubſtantif *proſateur*; l'un auroit frayé le chemin à l'autre; & quand on auroit eſté accoûtumé à dire, *les Auteurs qui proſent*, *il proſe bien*, on auroit dit ſans peine *les proſateurs*, *c'eſt un bon proſateur*. Mais *proſer* n'eſtant ni fait, ni établi; je ne

m'étonne pas que *proſateur* ait échoüé : & pour dire tout ce que je penſe là-deſſus, le mot italien ne fait nulle conſequence pour le mot françois.

Car enfin comme *proſe* ſignifie en Italien des ouvrages en proſe, témoin *le proſe di Bembo*; *proſatore* ſignifie bien un faiſeur d'ouvrages en proſe, de meſme que *verſificateur* ſignifie bien parmi nous, un faiſeur d'ouvrages en vers : parce que *vers* tout ſeul ſignifie des ouvrages en vers, *les vers d'un tel.* Mais comme *proſes* ne ſignifie en François que les proſes de l'Egliſe, *proſateur* ne pourroit gueres ſignifier qu'un faiſeur de ces proſes que l'Egliſe chante à l'office des morts, ou ailleurs : & qui diroit à l'italienne, d'un Auteur qui a beaucoup écrit; *il a fait pluſieurs proſes*, pour dire pluſieurs ouvrages en proſe, parleroit pis que Bas-Breton : parce que *proſe* ne ſe prend point parmi les François ainſi que parmi les Italiens pour un ouvrage écrit en proſe. On ne diroit pas meſme, *il fait de la proſe*, pour dire, *il écrit en proſe*, à moins qu'on ne voulût parler comme le Gentil-homme Bourgeois, à qui Moliére fait dire : *Il y a plus de quarante ans que je dis de la proſe, ſans que j'en ſceuſſe rien.*

Toutes ces conſiderations me font croire que *proſateur* ne vaut pas tout-à-fait *proſatore.*

A PARIS, DANS PARIS.

QUAND il ne s'agit que d'une ſimple demeure, ou fixe, ou paſſagére, on dit *à Paris; il eſt à Paris, il demeure à Paris depuis ſix mois; je n'ay eſté que quinze jours à Paris;* mais s'il s'agit d'autre choſe que de la demeure, on dit d'ordinaire *dans Paris.* Par exemple : nous diſons d'un homme qui s'eſt caché, ou pour ſe dérober à la juſtice, ou pour quelque autre raiſon, *on le cherche par tout, ſans qu'on le puiſſe trouver; il eſt néanmoins dans Paris.* Nous diſons encore, *il y a plus d'un million de perſonnes dans Paris.* Car quoy-qu'il s'agiſſe-là en quelque ſorte de la demeure, il s'agit encore d'autre choſe, & nous entendons que la ville de Paris contient plus d'un million de perſonnes. Nous diſons enfin, *il n'y a perſonne dans Paris que j'eſtime plus que vous; il s'eſt fait un meurtre dans Paris à la veûë de tout le monde; le bruit court dans Paris.* Quelques-uns diſent pourtant, *il n'y a perſonne à Paris que j'eſtime plus que vous; il s'eſt fait un meurtre à Paris; le bruit court à Paris:* mais en ces endroits, *dans Paris* me paroiſt meilleur & plus fort, ſur tout quand on parle eſtant à Paris. Car ſi on eſtoit hors de Paris, on diroit bien, & peut-eſtre mieux, *il n'y a perſonne à Paris que j'eſtime plus que vous; il s'eſt fait un meurtre à Paris; le bruit court à Paris.* Ce ſont des délicateſ-

ſes qu'on ne doit point négliger, quand on veut parler purement. Il eſt inutile d'avertir que ce que j'ay dit de Paris, s'entend de Rome, de Londres, & de toutes les autres Villes du monde.

PRE'POSITIONS RE'PETE'ES.

ON manque quelquefois à répeter la prépoſition en de certaines rencontres où la répetition eſt neceſſaire ; & cette faute eſt moins ſupportable, quand le diſcours enferme quelque ſorte de comparaiſon. Par exemple, qui diroit ; *il n'y a point de Capitaine parmi les Romains pour qui j'aye plus d'eſtime que Céſar*, ne parleroit pas nettement, & tomberoit dans une eſpece d'équivoque: il faut répeter *pour*, & dire, *il n'y a point de Capitaine parmi les Romains pour qui j'aye plus d'eſtime que pour Céſar.* Il faut dire de meſme, *il n'y a point de Poëte auquel je m'attache avec plus de plaiſir qu'à Horace; il n'y a perſonne au monde de qui je m'accommode mieux que de vous; il n'y a pas d'homme ſur qui je compte plus que ſur luy*, & ainſi de toutes les autres prépoſitions.

Cette regle eſt ſi veritable, qu'on doit mettre la prépoſition dans la ſeconde partie de la comparaiſon, lors meſme qu'elle n'eſt pas dans la premiére, pourveû qu'il y ait quelque choſe qui en tienne la place. L'exemple le fera entendre. *Il n'y a pas de verité dont on puiſſe moins douter que de celle-là.* Il faut dire *de celle-là;*

quoy-qu'on ait dit, *dont on puiſſe moins douter:* & la raiſon eſt que *dont* renferme *de*, puis qu'en cét endroit il ſignifie *de laquelle.* Autre exemple. *Il n'y a point de païs où je me plaiſe davantage que dans la France.* Comme *où* tient lieu de *dans lequel*, la regle demande qu'on répete *dans* aprés : ainſi ce ſeroit mal dit, *il n'y a point de conſeil où le ſecret ſe garde mieux que le conſeil de Veniſe;* il faudroit dire, *il n'y a point de Conſeil où le ſecret ſe garde mieux que dans le conſeil de Veniſe;* & l'Auteur des Doutes n'a pas pris garde à cela : il a eû raiſon de croire que la répetition de *conſeil* eſtoit neceſſaire, pour oſter l'équivoque que faiſoit *celuy* immediatement aprés *ſecret :* car voicy l'endroit tel qu'il eſt dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene. *Il n'y a peut-eſtre point de Conſeil dans l'Europe où le ſecret ſe garde mieux que celuy de la République de Veniſe.* Mais il ne devoit pas ſe contenter de rectifier à demi ce paſſage. Je luy pardonne aprés tout de n'avoir pas ſongé, ou de n'avoir pas ſceû qu'il falloit mettre, *dans le Conſeil de Veniſe.* Il n'appartient pas à un Bas-Breton, comme il dit luy-meſme, d'avoir une parfaite connoiſſance de noſtre Langue : mais je ne puis pardonner à l'Auteur des Obſervations l'indulgence qu'il a eûë en cette rencontre pour l'Auteur des Doutes. Ne devoit-il pas faire la leçon à ce Campagnard, pour luy ap-

prendre à ne ſe pas mêler une autre fois de corriger; & pour inſtruire en meſme temps le public ſur l'uſage des prépoſitions répetées? Puiſque M. Ménage n'en a rien fait, il faut que je diſe enfin pour conclure cette Remarque, qu'aprés avoir mis *où* dans la premiére partie de la comparaiſon, on peut quelquefois mettre *à* dans la ſeconde; par exemple: *Il n'y a point de Ville où je me plaiſe plus qu'à Paris. Où* ſe met là, comme nous avons dit, pour *dans laquelle.* Cependant on ne dit pas, *que dans Paris*, mais qu'*à Paris*, parce qu'on dit, *je me plais à Paris.*

FAROUCHE.

CE mot n'a pas toûjours la meſme ſignification. Il ſignifie *cruel* & *féroce*, quand on le joint avec le mot de *beſtes; les beſtes farouches. Saint Ignace*, dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, *eſt condamné à eſtre exposé aux beſtes farouches.* Je dis avec le mot de *beſtes;* car ſi on le joint avec d'autres mots, meſme avec des noms qui conviennent aux beſtes en général, ou avec des noms de beſtes particuliéres; il ne ſignifie pas *cruel*, ni *féroce* préciſément, mais *ſauvage & difficile à apprivoiſer; des animaux farouches; un chat farouche; il n'y a rien de ſi farouche qu'un moineau qui n'eſt point privé.*

A plus forte raiſon, quand *farouche* ſe dit des hommes, il n'emporte ni *cruauté*, ni *férocité;* il marque

marque ſeulement une humeur ſombre & retirée; un eſprit ennemi du monde, & des converſations agréables. Ainſi nous nommons *farouche* un ſçavant qui eſt toûjours ſur ſes livres, & qui a moins de commerce avec les vivans qu'avec les morts. C'eſt en ce ſens que M. de Balzac dit dans une lettre à M. Chapelain: *S'ils ne peuvent ſouffrir noſtre jeune Docteur, qui a ſacrifié aux Graces; de quelle façon traitteront-ils le farouche Héinſius?*

Nous diſons, *une vertu farouche*, pour dire qui n'eſt pas humaine, & qui eſt hors des regles de la ſociété civile. M. Godeau dit dans le Diſcours ſur la paraphraſe des Epiſtres de Saint Paul: *La verité eſt trop incivile & trop farouche, pour entretenir maintenant les hommes: ſi elle veut eſtre receûë, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flaterie.* On peut preſque dire de *ſauvage* ce que j'ay dit de *farouche*, & à l'égard des beſtes & à l'égard des hommes. *Beſtes ſauvages* ſont des beſtes féroces; mais *animal ſauvage* eſt un animal qui n'eſt point apprivoiſé, & qui fuit les hommes. *Homme ſauvage* eſt le meſme qu'*homme farouche*.

SENTIR.

CE verbe, outre ce qu'il ſignifie dans le propre, a des ſignifications tres-élegantes dans le figuré.

M. Paſcal, aprés avoir dit que les Princes ſe joûënt quelquefois, qu'ils ne ſont pas toûjours ſur leurs Trônes, qu'ils s'y ennuïroient; ajoûte finement, *la grandeur a beſoin d'eſtre quittée, pour eſtre ſentie.* Il dit en un autre endroit: *Quand un diſcours naturel peint une paſſion, ou un effet; on trouve dans ſoy-meſme la verité de ce qu'on entend, qui y eſtoit ſans qu'on le ſceuſt; & on ſe ſent porté à aimer celuy qui nous le fait ſentir.* Et c'eſt en ce ſens que M. Peliſſon ayant raconté dans l'Hiſtoire de l'Académie, que M. de l'Etoille liſoit ſes ouvrages à ſa ſervante auſſi-bien que M. de Malherbe, dit en ſuite que c'eſtoit pour reconnoiſtre s'il avoit bien réüſſi: parce qu'il croyoit que *les vers n'avoient pas leur entiére perfection, s'ils n'eſtoient remplis d'une certaine beauté qui ſe fait ſentir aux perſonnes meſmes les plus rudes & les plus groſſiéres.*

M. de Segrais ayant dit que ceux qui trouvent peu d'eſprit dans Virgile, ſont de cette ſecte malheureuſe qui eſt inſenſible aux attraits de l'éloquence, ajoûte: *Je mets au meſme rang ceux qui ne peuvent ſentir le tour qu'il donne à ſes penſées & à ſes vers, ni le choix ni la beauté de ſes termes.*

On dit d'un endroit qui n'eſt pas aſſez marqué, ni aſſez démeſlé dans le diſcours, *il falloit faire ſentir cela davantage.*

M. le Chevalier de Méré dit, en parlant

d'un galant homme, ou plûtoſt d'un homme galant qui en diſoit trop pour eſtre crû: *Il exagére tant ſes ennuïs & ſon deſeſpoir, que l'on ſent que tout cela eſt faux.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant de Céſar: *Il n'avoit rien qui ne fuſt noble, & qui ne ſentiſt la grandeur.*

Sentir ſe met quelquefois pour *reſſentir. Elle aimoit à prévenir les injures par ſa bonté, vive à les ſentir, facile à les pardonner,* dit M. de Condom de Henriéte d'Angleterre. Il dit auſſi, en parlant de la meſme Princeſſe: *Affable à tous avec dignité, elle ſçavoit eſtimer les uns ſans fâcher les autres; & quoy-que le mérite fuſt diſtingué, la foibleſſe ne ſe ſentoit pas dédaignée.*

On peut juger par tous ces exemples quelles ſont les ſignifications du verbe *ſentir,* & à combien d'uſages un mot peut ſervir, quand on ſçait le mettre en œuvre, & l'employer à propos.

S'il faut dire,

UNE LETTRE PLEINE DE MARQUES DE SON AMITIE',

ou

DES MARQUES DE SON AMITIE'.

LEs perſonnes intelligentes que j'ay conſultées là-deſſus, ne doutent pas qu'il ne faille dire, *pleine des marques de ſon amitié,* & que pleine *de marques de ſon amitié* ne ſoit une faute;

par la raiſon que l'article indéfini *de* ne demande rien aprés ſoy qui ait ou un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place, comme *ſon amitié*. Je dis qui ait un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place: car ſi aprés *marques*, on mettoit d'*amitié*, qui eſt indéfini, pour *de ſon amitié;* on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de meſme qu'on dit *une lettre pleine de traits d'eſprit;* quoy-qu'on ne diſe pas *une lettre pleine de traits de ſon eſprit*. Selon cette regle ſi importante, qui roule ſur les principes de M. de Vaugelas, & dont on ne ſçauroit trop donner d'exemples particuliers, ce ſeroit bien parler que de dire en général, *un livre plein de bons mots;* mais ce ſeroit mal parler que de dire, *un livre plein de bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c. il faudroit dire, *plein des bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c.

REFUSER.

CE verbe a deux régimes, qui tous deux ſont bons. Il regit quelquefois la choſe, & quelquefois la perſonne. On dit, *refuſer une grace à quelqu'un*, & *refuſer quelqu'un*. Par exemple. Aprés avoir dit, *je luy ay demandé une grace*, on dira bien, *il me la refuſée*, ou *il m'a refuſé*.

RENAISSANCE.

CE mot eſt bon, & nos Maiſtres croyent qu'on s'en peut ſervir ſans ſcrupule au propre & au figuré. *La renaiſſance des hommes; la renaiſſance des beaux Arts.*

Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur ſaint Matthieu dit dans le propre: *Je vous dis en verité que pour vous qui m'avez ſuivi, lors qu'au temps de la renaiſſance générale le fils de l'homme ſera aſſis ſur le trône de ſa gloire,* &c.

M. le Maiſtre l'a employé dans le figuré au ſujet de M. le Chancelier Seguier, en parlant de ſon Ayeul un des plus éloquens hommes de ſon ſiécle: *On apperçoit dans ſes diſcours la renaiſſance des lettres humaines en ce Royaume.*

L'Auteur de la Vie de D. Barthelemi des Martyrs dit de ce ſaint homme: *Dieu luy donna des parens vrayment Chrétiens, qui eûrent grand ſoin de le conſerver dans la pureté que ſa renaiſſance en Jeſus-Chriſt luy avoit donnée.* Le Traducteur que je viens de citer, dit au meſme ſens: *Souvenez-vous de voſtre divine renaiſſance; rappellez en voſtre mémoire le titre auguſte dont vous avez eſté honoré en voſtre bapteſme.*

PRIMITIF.

IL y a deux endroits où ce mot eſt propre; *l'Egliſe primitive; les mots primitifs.* Nous en-

tendons par *l'Egliſe primitive*, comme tout le monde ſçait, *l'Egliſe naiſſante*, *l'Egliſe des premiers ſiécles*. Nous entendons par *les mots primitifs*, les mots d'où les autres mots ſont dérivez. Hors de ces deux endroits, j'aurois de la peine à employer *primitif* dans un diſcours fort poli. Les Prédicateurs diſent néanmmoins, en parlant de Dieu, *l'Eſtre primitif*, *la Grandeur primitive*, & je ne voudrois pas condamner ces phraſes ; elles ſont peut-eſtre bonnes pour la chaire. Je ne dis pas cela dans le ſens de l'Italien, qui diſoit, *queſto è buon per la predica* ; mais parce que la chaire ne demande pas la derniére exactitude, & que les prédicateurs ont leurs licences, auſſi-bien que les poëtes.

PARENS.

CE mot n'eſt pas noble, pour dire *ceux de qui nous avons receû la vie* : il ne ſignifie élegamment que les perſonnes qui nous ſont unies par le ſang ; & il ne les ſignifie qu'en général, ſans marquer en particulier le pere & la mere. *Nos parens ne ſont pas toûjours nos meilleurs amis ; la pluſpart des procés ſont entre de proches parens.*

Satire contre l'homme.

A-t-on veû quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Dechirant à l'envi leur propre République,
Lions contre lions, parens contre parens,
Combattre follement pour le choix des Tyrans ?

Parens pour *pere* & *mere* eſt employé néanmoins par de bons Auteurs ; & M. de la Chambre s'en eſt ſervi trois fois dans l'article IV. de l'amitié des animaux.

Il n'y a pas d'apparence que Dieu ait oublié les enfans, & qu'il ne leur ait pas auſſi donné des exemples à imiter dans l'amour & dans les devoirs qu'ils ſont obligez de rendre à leurs parens, lors meſme qu'ils ſont émancipez, & qu'ils n'ont plus beſoin d'eux.

Il a choiſi quelques animaux, où il a voulu tracer les images de l'amour & de la piété que les enfans doivent avoir pour leurs parens.

L'exemple des Cicognes eſt ſi remarquable, que leur nom a ſervi pour exprimer la reconnoiſſance que les enfans ont pour leurs parens.

L'Auteur de la Vie d'un grand Archeveſque ſe ſert auſſi de ce mot dans la meſme ſignification : *Dieu luy donna des parens vrayment Chrétiens.*

Quelque puiſſantes que ſoient ces autoritez, je ne croy pas qu'il faille y déferer trop. Les bons Ecrivains ſont en matiére de langage, ce que ſont les bons Capitaines en matiére de guerre ; les uns & les autres ſe méprennent quelquefois ; & quoy-qu'on doive toûjours les eſtimer, on ne doit pas les imiter en toutes choſes.

AIRRHES, ARRHES.

L'USAGE a distingué ces deux mots, qui ne signifient au fond que la mesme chose, c'est à dire, des gages. *Airrhes* se dit dans le propre, *donner des airrhes au coche. Arrhes* se dit dans le figuré; *les arrhes du salut. Ces gages*, dit le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur saint Matthieu, *sont les biens qu'il nous fait en cette vie; & tant de graces temporelles & spirituelles, sont comme les arrhes & les prémices des biens à venir.* On dit toûjours *airrhes*, & ce mot n'a point de singulier; *j'ay donné des airrhes, j'ay perdu mes airrhes.* On dit quelquefois *arrhe* au singulier. *Le saint Sacrement est l'arrhe de la vie éternelle que Dieu nous promet.* Un bon Ecrivain dit cependant que le Saint Esprit est *le gage & les arrhes de l'heritage celeste.*

PROPRE.

CET adjectif se met avec *à* ou avec *pour*, quand il signifie l'*aptus* des Latins; *un homme propre à la guerre, propre pour la guerre; une herbe propre à guerir les playes, propre pour guerir les playes.* Il y a néanmoins une exception à faire, lors que *propre* est joint avec des verbes, qui sous une terminaison active ont une signification passive. L'exemple le fera entendre.

dre. *Ces fruits ſont propres à confire*, cela veut dire, *à eſtre confits*; & ainſi *confire* a tout enſemble la terminaiſon du verbe actif & la ſignification du verbe paſſif. Je dis donc que *propre* eſtant mis avec ces ſortes de verbes, ne demande qu'*à* aprés ſoy: *une verité propre à preſcher; du tabac propre à maſcher, propre à mettre en poudre.* Ce ſeroit mal dit, *une verité propre pour preſcher; du tabac propre pour maſcher, propre pour mettre en poudre.* Il faut toûjours dire, *à preſcher, à maſcher, à mettre en poudre;* & tous les adjectifs qui ſe joignent avec ces verbes actifs-paſſifs, pour parler ainſi, n'ont jamais d'autre régime, comme il paroiſt par les exemples ſuivans, *cela eſt bon à manger; cela eſt beau à voir; il eſt fou à lier; des bleds preſts à couper; des campagnes preſtes à moiſſonner*; car, *bon à manger, beau à voir*, &c. veut dire *bon à eſtre mangé, beau à eſtre veû*, &c. & qui diroit, *cela eſt bon pour manger, cela eſt beau pour voir*, ne parleroit pas François.

Quand *propre* ſignifie *proprius*, il veut avoir *de* aprés ſoy. On dit, en parlant des femmes, *la pudeur eſt une vertu propre de leur ſexe*; & en parlant des Princes, *la magnanimité eſt une vertu propre des heros.*

DIRE UN MENSONGE, FAIRE UN MENSONGE.

TOUS deux ont quelquefois le meſme ſens, & ſe diſent également ; *j'ay dit un menſonge, j'ay fait un menſonge. Il m'a dit cent menſonges, il m'a fait cent menſonges.* Cependant il ne faut pas toûjours les confondre ; car, *dire des menſonges* peut ſignifier quelquefois, rapporter des menſonges dont on n'eſt pas l'auteur ; *il m'a conté toutes les nouvelles qui courent, il ma dit mille menſonges ;* au lieu que *faire des menſonges* ſignifie toûjours qu'on en eſt l'auteur. *Un diſeur de menſonges*, tels que ſont les faux bruits qui courent, ne ment pas en contant des nouvelles, à moins qu'il ne les ait inventées luy-meſme. *Un faiſeur de menſonges* eſt proprement un menteur.

ENVIER, PORTER ENVIE.

Envier ſe dit proprement des choſes, & *porter envie* des perſonnes ; *je n'envie point la réputation que vous avez ; je n'envie point la fortune des grands. Cette gloire*, dit l'Auteur des Iconoclaſtes dans ſon Epiſtre au Roy, *eſt réſervée à un Ecrivain plus habile & plus heureux, de qui néanmoins je ne dois pas envier la fortune.*

Ce ne ſeroit pas parler exactement, que de dire : *je ne porte point envie à la réputation que vous*

avez ; je ne porte point envie à la fortune des grands. Mais s'il ne s'agiſſoit ni de réputation, ni de fortune, il faudroit dire, *je ne vous porte point envie, je ne porte point envie aux grands :* & je ne parlerois pas trop juſte, ſi je diſois ; *je ne vous envie point, je n'envie point les grands.*

Voicy un exemple de M. de Voiture fait exprés pour cette Remarque ; il eſt tiré d'une de ſes lettres à M. Coſtar. *Je n'ay pû lire ſans jalouſie les contentemens que vous avez eûs ſur les bords de la riviére de Charante ; & moy, qui en toute autre occaſion me réjoüis de vos avantages plus que des miens propres, & qui ne vous envie pas voſtre eſprit, voſtre ſcience, ni voſtre réputation, je vous porte envie d'avoir eſté huit jours avec M. de Balzac.*

Il eſt vray que le nouveau Traducteur de Rodriguez a dit : *chacun d'eux ſatisfait de l'uſage auquel il eſt deſtiné, ne porte nulle envie à l'employ de ceux qui en ont de plus relevez.* Il eſt vray qu'il a dit en ſuite : *chacun de nous doit eſtre content de la charge qu'il exerce, ſans envier ceux qui en poſſedent de plus hautes.* Mais il eſt vray auſſi qu'il s'eſt corrigé luy-meſme dans l'*errata* de ſon livre, & qu'il a dit qu'on devoit lire, *n'envie point l'employ, ſans porter envie à ceux,* au lieu de *ne porte nulle envie à l'employ, ſans envier ceux ;* & rien ne fait tant pour la Remarque que ces corrections.

RICHESSE.

CE mot eſt different de *richeſſes*, au moins pour le nombre; & ſe dit élegamment en diverſes rencontres, ſoit dans le propre, ſoit dans le figuré.

M. de Vaugelas dit, en parlant d'Alexandre : *Eſtant reconnu aux marques Royales, & à la richeſſe de ſes armes*, &c. On diroit bien au meſme ſens, *la richeſſe d'un habit, la richeſſe d'une tapiſſerie*, &c. Le mot de *richeſſes* ne viendroit pas-là.

Richeſſe au ſingulier a quelquefois la ſignification de *richeſſes* au pluriel, ou du moins a une ſignification preſque ſemblable. Nous en avons un exemple dans la vie de Socrate, où M. Charpentier, au ſujet d'Ariſtipe, qui eſtoit accuſé d'avoir le premier des diſciples de Socrate pris de l'argent pour enſeigner, parle de la ſorte : *On dit qu'il envoya un jour deux cens écus de ſon gain à Socrate, qui les luy renvoya; & comme Socrate luy demandoit d'où venoit ſa richeſſe : Du meſme lieu, répondit-il, que te vient ta pauvreté, entendant de la philoſophie.*

Le meſme Ecrivain dit de Socrate, que *la plus excellente richeſſe, à ſon avis, c'eſtoit le repos;* & il luy fait dire cela, aprés avoir rapporté que ce philoſophe voyant une fois quantité de belles marchandiſes étallées, s'écria : *Bons dieux, que de choſes dont je n'ay que faire !*

M. Des-Préaux uſe auſſi de *richeſſe* dans le propre : *Il en eſt de meſme du ſublime que d'une richeſſe immenſe, où l'on ne peut pas prendre garde de ſi prés, & où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quelque choſe.* Il dit dans ſon Art poëtique :

Si l'or ſeul a pour vous d'invincibles appas,
Fuïez ces lieux charmans, qu'arroſe le Permeſſe;
Ce n'eſt point ſur ſes bords qu'habite la richeſſe.

Richeſſe a beaucoup de grace dans le figuré. *Il eſt indubitable*, dit l'Auteur des Remarques ſur la Langue Françoiſe, *que chaque Langue a ſes phraſes; & que l'eſſence, la richeſſe, & la beauté de toutes les Langues conſiſte principalement à ſe ſervir de ces phraſes-là.*

M. de Segrais, dans ſa Préface ſur l'Enéide, aprés avoir dit que les plus grands hommes ſont ceux qui aiment moins à parler; & qu'il n'y a point au contraire de plus grands parleurs que les demi-ſçavans, parce qu'ils appréhendent de perdre l'occaſion de dire ce peu qu'ils ſçavent, dit en ſuite : *Ce defaut ne ſe trouve point dans Virgile; il eſt ſi aſſeûré de ſa richeſſe, que ne diſant que peu de choſe, il ne craint point de paſſer pour ſterile.*

Quoy-que *richeſſe* ſe prenne quelquefois dans le propre pour *richeſſes*; on ne dit jamais *aquerir, amaſſer de la richeſſe*, pour *aquerir, amaſſer des richeſſes.*

On dit *les richeſſes de la Langue*, auſſi-bien que *la richeſſe* ; & M. de Vaugelas parle de la ſorte dans ſa Préface : *Nous avons encore un grand nombre d'autres phraſes, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui ſont priſes de tous les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dont les dépoüilles ſont une partie des richeſſes de noſtre Langue.* Mais il ſemble que *richeſſes*, à l'égard d'une Langue, donne une autre idée & une autre notion que *richeſſe*. On conçoit par le mot de *richeſſes* toutes les belles locutions qu'une Langue a de ſon fonds, ou d'ailleurs. On conçoit par *richeſſe* l'abondance, & la beauté de ces locutions.

Les Poëtes ſe ſervent de *richeſſe* en des endroits où *richeſſes* ne les accommoderoit pas ; & M. Geneſt a dit de Verſailles & des autres maiſons Royales :

Les ſuperbes ornemens
De ces vaſtes baſtimens,
Où l'Art & la nature épuiſent leur richeſſe,
De l'une & l'autre Rome effacent les beautez,
Surmontent la ſplendeur de la ſçavante Grece,
Et tous ces grands Palais que la fable a chantez.

OUVRAGE DE L'ESPRIT, OUVRAGE D'ESPRIT.

CE ſont deux choſes differentes. Tout ce que les hommes inventent dans les Sciences & dans les Arts eſt un *ouvrage de l'eſprit*. Les compoſitions ingénieuſes des gens

de Lettres, ſoit en proſe, ſoit en vers, ſont des *ouvrages d'eſprit*. On entend par *ouvrage de l'eſprit*, un ouvrage de la raiſon & de cette intelligence qui diſtingue l'homme de la beſte; on entend par *ouvrage d'eſprit*, un ouvrage de la raiſon polie, & de cette fine intelligence, qui diſtingue un homme d'un homme.

M. Fléchier, qui parle toûjours ſi juſte, n'a pas manqué auſſi de dire dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier: *Vous diray-je qu'elle penétroit dés ſon enfance les defauts les plus cachez des ouvrages d'eſprit, & qu'elle en diſcernoit les traits les plus délicats?* M. de Segrais parle de la meſme maniére dans la Préface ſur l'Enéide: *Cette difference de ſuccés ſe peut remarquer par la difference des ouvrages d'eſprit & de feu, & des ouvrages de jugement & de conduite;* où il faut obſerver que dans cét endroit, *ouvrage d'eſprit* ne ſe prend pas en trop bonne part, parce qu'il eſt oppoſé à *ouvrage de jugement & de conduite*. Quand on fait cette oppoſition, *ouvrage d'eſprit* ſe prend pour un ouvrage qui n'a que de la vivacité & du brillant. Mais hors de là, il ſe prend pour un ouvrage raiſonnable, délicat, tout plein de ce bon ſens qui brille, & de ce beau feu qui n'a rien de trop vif, ni de trop ſubtil; & c'eſt en quoy *ouvrage d'eſprit* differe proprement d'*ouvrage de l'eſprit*, qui n'a pas une ſi ample, ni ſi belle ſignification.

Néanmoins deux Ecrivains fort polis semblent avoir confondu *ouvrage de l'esprit* avec *ouvrage d'esprit. Je pourrois vous faire remarquer,* dit l'un, *qu'elle connoissoit si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit sceû luy plaire.*

Il y a je ne sçay quel dernier tour, dit l'autre, *qui ne peut estre donné aux ouvrages de l'esprit que par ceux-là mesme qui les ont faits.*

Ces deux exemples m'empeschent de condamner *ouvrage de l'esprit* dans le sens d'*ouvrage d'esprit ;* mais ils ne m'empeschent pas de croire qu'*ouvrage d'esprit* ne soit meilleur, pour dire une composition spirituelle & ingénieuse.

Plusieurs COMME qui ne sont pas dans le mesme ordre.

C'EST une négligence vitieuse d'entasser dans le discours plusieurs *comme* les uns sur les autres, quand ils ne sont pas dans le mesme ordre. En voicy des exemples tirez de deux bons Auteurs, qui asseûrément n'y ont pas pris garde.

Ne considerons plus la mort comme des payens ; mais comme des Chrétiens, c'est à dire, avec l'esperance, comme Saint Paul l'ordonne. Ne considerons plus un corps comme une charogne infecte ; mais comme le Temple inviolable & éternel du Saint Esprit, comme la Foy nous l'apprend.

Ne

Ne conſiderons plus les fidelles qui ſont morts en la grace de Dieu, comme ayant ceſſé de vivre, quoyque la nature le ſuggére; mais comme commençant à vivre, comme la verité l'aſſeûre.

Conſiderez combien eſt grande la tyrannie de l'avarice, comme elle corrompt tout, comme elle renverſe tout, & comme elle domine les hommes, non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes.

Aux trois premiers exemples, *comme des payens, comme des Chrétiens; comme une charogne, comme le Temple du Saint Eſprit; comme ayant ceſſé de vivre, comme commençant à vivre,* tous ces *comme* ſont dans le meſme ordre, & n'ont rien d'irrégulier, ni de choquant. Mais les *comme* qui ſuivent immediatement aprés, ſont, pour ainſi dire, d'une autre eſpéce, & font un effet deſagréable. Je dis le meſme du dernier exemple. *Comme elle corrompt tout, comme elle renverſe tout, comme elle domine les hommes,* cela eſt régulier; le reſte ne l'eſt pas, je veux dire, *non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes:* ces *comme* là, dis-je, ne ſont pas réguliers, à cauſe des *comme* qui précedent.

Pour réctifier les premiers exemples, on pourroit mettre *ainſi que,* au lieu de *comme. Ne conſiderons plus la mort comme des payens, mais comme des Chrétiens, c'eſt à dire, avec l'eſperance, ainſi que Saint Paul l'ordonne,* &c. Pour réctifier le dernier exemple, il n'y auroit qu'à dire, *comme elle traitte*

les hommes, non-ſeulement en eſclaves, mais en beſtes; au lieu de *comme elle domine les hommes, non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes.*

Je demande à ceux qui diſent que l'éloquence n'eſt point vetilleuſe, ſi c'eſt vetiller que de réctifier ainſi le diſcours.

SECTAIRES, SECTATEURS.

LE mot de *ſectaires* ſignifie en noſtre Langue, *herétiques*, & n'a point de régime; *les ſectaires ſe ſont tous ſeparez de Rome. Quand je voy*, dit M. l'Abbé de la Chambre, en parlant de l'Europe chrétienne, *les playes ſanglantes & mortelles que luy ont fait les derniers ſectaires.* De-ſorte que *ſectaires* veut dire proprement les gens d'une ſecte herétique, & ſe prend toûjours en mauvaiſe part.

Sectateurs ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part, & a toûjours un régime; *les ſectateurs d'Ariſtote, les ſectateurs de M. des Cartes, les ſectateurs de Mahomet, les ſectateurs de Calvin. Epictete & ſes ſectateurs*, dit M. Paſcal, *croyent que Dieu eſt ſeul digne d'eſtre aimé & admiré.*

EMPORTEMENT.

NOUS avons veû naiſtre ce mot, ſans que nous ſçachions préciſément qui en eſt l'Auteur. Nous ſçavons ſeulement qu'il nâquit durant les gûerres civiles, & qu'on ne

le prit d'abord que pour un mouvement & un transport de colere. Il estoit juste en quelque façon, qu'estant né parmi les troubles & dans le carnage, il ne signifiast que de l'indignation & de la fureur. Il fut employé en ce sens-là dans les écrits qui parurent alors, & il a duré long-temps avec cette seule signification. Mais depuis quelques années *emportement* a esté appliqué à d'autres choses qu'à la colere: on s'en est servi pour exprimer un amour aveugle & outré, qui ne garde nulles mesures; par exemple, si une femme, oubliant la modestie de son sexe, s'abandonne à sa passion, sans avoir mesme égard aux bienséances du monde, on dit, qu'*elle a des emportemens.* On dit, *il ne s'est jamais veû un tel emportement.*

Emportement se dit des passions qui n'ont rien que d'agréable aussi-bien que de celles qui sont violentes & accompagnées de trouble. Nous disons *un emportement de joye*, mais nous ne le disons gueres qu'en mauvaise part; *on vient à ne se plaire qu'à des choses vaines & inutiles, à avoir des emportemens de joye ridicules*, dit M. Regnier dans la Pratique de la Perfection Chrétienne.

Au reste, le mot d'*emportement* n'est pas borné aux mouvemens du cœur; il s'étend au productions de l'esprit; mais à l'égard de l'esprit aussi-bien qu'à l'égard du cœur, il a toû-

jours un mauvais ſens. Auſſi M. de Segrais dit, en parlant d'Auguſte, au ſujet de l'Enéide: *Cét illuſtre Empereur eſtoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration que ces boutades & ces emportemens qui ſont ſi agréables à la premiére jeuneſſe.* Ainſi on diroit bien, non-ſeulement dans un ſens moral, *emportement* pour *extravagance: Avez-vous veû jamais un plus grand emportement?* mais encore dans un ſens où les mœurs n'ont nulle part, pour *caprice* & *déréglement d'imagination. Les livres des Italiens modernes ſont pleins de je ne ſçay quels emportemens, qui ne nous conviennent pas.*

Enfin *emportement* marque d'ordinaire quelque choſe de vitieux: il pourroit peut-eſtre ſe réctifier par une épithete auſſi-bien que le mot d'*audace; un bel emportement; un noble emportement.*

S'il n'eſt déterminé ou par le mot qu'on y ajoûte, ou par la matiére, il retient ſa premiére ſignification, & ſe prend pour *un mouvement impetueux de colere.* De-ſorte que quand on dit d'un homme, *il eſt à craindre dans ſon emportement*, ſans expliquer davantage ce qu'on veut dire, cela s'entend naturellement de la colere; & c'eſt comme ſi on diſoit, *il eſt à craindre, quand la colere l'emporte.*

ABSTRAIT.

CE mot eſt françois, & il y a des occaſions où il eſt tres-élegant. Nous diſons, *des ſciences abſtraites.* C'eſt ainſi que M. Paſcal parle de la Géométrie & des autres Sciences auſquelles il s'appliqua eſtant jeune.

J'avois paſſé beaucoup de temps dans l'étude des Sciences abſtraites ; mais le peu de gens avec qui on en peut communiquer m'en avoit dégouſté. *Penſées de M. Paſcal.*

Quand j'ay commencé l'étude de l'homme, j'ay veû que ces Sciences abſtraites ne luy ſont pas propres.

Nous diſons, *des raiſonnemens abſtraits, des diſcours abſtraits*, pour dire *trop ſubtils*, ou *trop vagues ;* qui ne ſe font pas aſſez ſentir, ou qui ne deſcendent pas aſſez dans le détail.

Abſtrait ſe dit quelquefois des perſonnes; *un eſprit abſtrait, un homme abſtrait ;* cela veut dire proprement, un eſprit qui eſt toûjours en l'air, & qui ne s'applique à rien. Quelques-uns diſent *un homme abſtract* pour *abſtrait*, mais ce n'eſt pas parler françois. *Abſtract* eſt un terme d'école ; qui n'entre point dans le commerce du monde, à moins qu'on ne traite un point de philoſophie. Quelques-uns diſent *diſtrait* pour *abſtrait ; je n'ay jamais veû un homme plus diſtrait.* M. Peliſſon dit dans ſon Diſcours ſur les œuvres de M. Saraſin, en faiſant les divers caractéres de la Converſation :

On en voit d'autres qui n'ont ni ce chagrin, ni cette fierté; mais qui par une trop forte application à leurs deſſeins ſont toûjours diſtraits, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur eſprit.

Diſtrait eſt un tres-beau mot, & il exprime parfaitement ce que M. Peliſſon veut dire; mais il n'exprime pas, ce me ſemble, tout ce que ſignifie *abſtrait*, ou plûtoſt il exprime quelque autre choſe. Qui dit *abſtrait*, dit une perſonne qui n'entre point dans la converſation, qui n'écoute nullement ce qu'on dit, qui ne ſonge à rien, ou qui ſonge à toute autre choſe qu'à ce qu'on dit; qui ſonge, par exemple, à la matiére ſubtile de M. des Cartes, quand on parle des nouvelles de la guerre. *Diſtrait* au contraire dit une perſonne qui écoute à la verité ce qu'on dit; mais qui n'y donne pas une attention entiére. Un eſprit *diſtrait* dans la converſation, eſt un eſprit qui ne ſuit pas la converſation, que ſes penſées emportent ailleurs de temps en temps, & que la converſation rappelle auſſi de temps en temps. Aprés tout *abſtrait* & *diſtrait* ſe confondent quelquefois; & on peut s'en ſervir indifferemment dans pluſieurs rencontres où il ſeroit aſſez inutile de les diſtinguer.

ENTERRER, DE'TERRER.

CEs verbes s'employent élegamment dans le figuré depuis quelques années. On dit d'une femme qui a renoncé au commerce du grand monde, qui aime la retraite, & qui ne voit preſque perſonne, *elle s'eſt enterrée.* On dit, en faiſant une confidence, & recommandant le ſecret, *il faut enterrer cela*, pour dire qu'il n'en faut point du tout parler.

Déterrer ſignifie *trouver, découvrir.* Par exemple, nous diſons d'une perſonne qu'on a cherchée long-temps dans une ville, *je l'ay enfin déterrée.* Nous diſons d'une choſe que nous ne ſçavons pas à fonds ; par exemple, d'une nouvelle qu'on nous a dite confuſément, ou d'un conte qu'on nous a fait en général, ſans nous marquer les circonſtances particuliéres, *je déterreray cela.* On dit d'un plaideur qui produit une piéce nouvelle & importante, *je ne ſçay où il a deterré cela.* Mais *déterrer* ſe dit ſur tout des piéces anciennes ; & nous dirions élegamment d'un de ces Sçavans qui foüillent dans les vieilles chartres, & qui ont toûjours entre les mains de vieux manuſcrits, *c'eſt un homme qui a déterré mille choſes ;* cela ſe pourroit dire avec raiſon de M. du Bouchet, à qui nous devons une infinité de connoiſſances tres-curieuſes en matiére de Généalogie & d'Hiſtoire.

AVOIR NOUVELLES, AVOIR DES NOUVELLES.

CES deux phraſes n'ont pas tout-à-fait le meſme ſens. M. de Vaugelas dit dans ſon Quinte-Curce: *Darius ayant eû nouvelles de la mort de Memnon; Alexandre avoit nouvelles que Darius devoit arriver dans cinq jours.* S'il diſoit, *Darius ayant eû des nouvelles de la mort de Memnon; Alexandre avoit des nouvelles que Darius devoit arriver,* il ne diroit pas ce qu'il veut dire. *Avoir nouvelles de la mort de Memnon, avoir nouvelles que Darius doit arriver,* c'eſt apprendre la mort de Memnon, c'eſt apprendre que Darius doit arriver: mais *apprendre des nouvelles de la mort de Memnon,* c'eſt apprendre des nouvelles qui regardent ſa mort; c'eſt plûtoſt apprendre les circonſtances & les particularitez de ſa mort, que ſa mort meſme. Pour, *avoir des nouvelles que Darius devoit arriver,* cela ne ſe dit point; on diroit bien *avoir des nouvelles de l'armée, avoir des nouvelles du ſiége;* mais c'eſt à dire, *avoir des nouvelles qui regardent l'armée & le ſiége.* Ainſi *avoir nouvelles* regit quelquefois *que,* & quelquefois un ſubſtantif; *j'ay nouvelles qu'on a aſſiégé une ville, j'ay nouvelles du ſiége;* mais *avoir des nouvelles* ne regit jamais qu'un ſubſtantif; *j'ay des nouvelles de l'armée, j'ay des nouvelles du ſiége.* Les Etrangers qui apprennent noſtre Langue, ſont ſujets à confondre des locutions qui

qui ſe reſſemblent ſi fort ; & nous ſommes en danger de les confondre nous-meſmes, à moins que nous n'y faſſions une réflexion particuliére.

MOUVEMENT.

CE mot, outre ſes ſignifications anciennes, en a une nouvelle, qui eſt de la Cour & du beau monde. On dit, en parlant d'un homme d'intrigues, qui a fait joûër toutes ſortes de reſſorts pour réüſſir dans une affaire, *il s'eſt donné bien du mouvement là-deſſus.* On dit au-contraire, *il n'a eû aucun mouvement ſur cela.* Ces façons de parler ſont nées durant les derniéres Campagnes : auſſi viennent-elles apparemment de la guerre; car le mot de *mouvement* eſt tres-commun à la guerre; *faire tous les mouvemens de l'exercice militaire; faire de grands mouvemens. Rien n'eſt plus perilleux,* dit M. de la Chapelle, *que de faire de grands mouvemens devant un ennemi puiſſant, ſur le point d'en venir aux mains.* *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

PASSIONNE'.

PASSIONNE' ſe dit des perſonnes & des choſes qui ont rapport aux perſonnes; *un homme paſſionné, des ſentimens paſſionnez, des expreſſions paſſionnées, un air paſſionné.* Quand ce mot ſe dit des perſonnes, il ſe dit quelquefois

ſans régime, comme quand il ſe dit des choſes, *je n'ay jamais veû un homme plus paſſionné;* mais il a le plus ſouvent un régime. *Un homme paſſionné pour la gloire, pour les richeſſes. Qui ne l'eſtimeroit heureux*, dit M. Charpentier dans l'Eloge d'Ageſilaüs, *ſi l'on conſidere qu'eſtant ſi paſſionné pour la réputation & pour la gloire, il s'en eſt veû comblé par-deſſus tous les hommes de ſon temps ?* Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome dit de meſme: *Quelque paſſionnez que vous ſoyez pour vos richeſſes, elles vous quitteront un jour malgré vous.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant des femmes du monde: *On en voit de ſi paſſionnées pour tous ces ajuſtemens, qu'elles ne les aiment pas moins que leurs propres enfans.* Ainſi *paſſionné* ſe joint réguliérement avec *pour.* On ne laiſſeroit pas de dire, aprés avoir parlé de la gloire, ou des richeſſes, *il en eſt ſi paſſionné.* On diroit meſme avec le Traducteur de ſaint Chryſoſtome: *C'eſt-là le fruit de ces ſpectacles dont vous eſtes ſi paſſionnez.* Mais on ne diroit pas directement, ſi nous en croyons un de nos Maiſtres, *il eſt paſſionné de la gloire & des richeſſes; vous eſtes paſſionnez de ces ſpectacles. En & dont*, ſont des détours qui ſauvent les phraſes précedentes.

Je ne dis rien de *paſſionner* actif, pour *aimer avec paſſion*, ni de *ſe paſſionner.* M. de Vaugelas a décidé que le premier eſtoit tres-mauvais, &

le ſecond excellent. Il n'y a que ceux qui préferent Nicod & Dupleix à M. de Vaugelas, qui puiſſent s'oppoſer à une déciſion ſi raiſonnable. J'ajoûte ſeulement que *paſſionner* actif ſe dit depuis quelques années dans une ſignification differente de celle que M. de Vaugelas a condamnée; & c'eſt pour dire, *reciter avec ardeur, mettre de la paſſion dans ſes paroles, & les animer.* On dira, par exemple, d'un mauvais comédien, *il eſt froid, il ne paſſionne rien;* on dira d'une perſonne qui chante, *elle paſſionne tous les airs, elle ne paſſionne pas aſſez cét endroit.*

OBSERVANCE.

CE mot ſignifie proprement, *regle, ſtatut, coûtume.* Nous diſons, *les obſervances réguliéres;* & M. Patru dit, en parlant de la Novice de Pontoiſe : *Ils la trouvérent bien perſuadée, bien inſtruite de toutes les obſervances de la vie religieuſe.* Le meſme Auteur dit dans le meſme plaidoyer : *Ce n'eſt point par mépris que la Superieure ſe diſpenſa de cette obſervance. Les Hoſpitaliéres vivent en cloſture; mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.* Nous prenons quelquefois *obſervance* pour *réforme; les Cordeliers de l'Obſervance.*

Nous nous ſervons d'*obſervances*, pour exprimer *les cérémonies legales;* & c'eſt ainſi que

parle toûjours le Traducteur des Homélies de ſaint Chryſoſtome ſur ſaint Matthieu : *Quand Jeſus-Chriſt dit, il falloit faire ces choſes, & ne pas omettre les autres; il ne prétend pas nous engager à toutes les obſervances de l'ancienne Loy.* Le meſme Auteur dit des Phariſiens : *Ils eſtoient extrêmement exacts dans ces obſervances exterieures, & ils mettoient leur vanité à porter des bandes plus larges & des franges plus longues que les autres hommes.*

Quelques-uns diſent *obſervance* pour *obſervation ; l'obſervance des commandemens de Dieu, l'obſervance des Regles du Monaſtére.*

Vie de S. François de Borgia. *Il fit voir un pareil deſintereſſement & un pareil zele pour l'exacte obſervance des Conſtitutions de ſa Compagnie.*

Panégyrique de S. Charles Borromée. *Le monde chrétien eût tout enſemble dans ſa perſonne l'idée de la réforme preſcrite par le Concile auſſi-bien que la pratique & l'obſervance exacte de cette meſme réforme.*

Pratique de la Perfection Chrétienne. *Si d'aventure vous n'avez pas eſté fidelle à l'obſervance de vos regles.*

Mais quelques-uns auſſi veulent qu'on diſe toûjours *obſervation* en ces endroits-là ; & pour moy j'avoûë que j'aurois de la peine à dire *obſervance* pour *obſervation.* Je ne laiſſe pas néanmoins de croire qu'on peut s'en ſervir abſolument aprés de ſi bons Auteurs, quand il ne s'agit que de choſes ſaintes. Car je ne croy pas qu'on puiſſe dire en matiére d'éloquence, ou

de poëſie, *l'obſervance des regles & des préceptes de l'art*, pour *l'obſervation*. Peut-eſtre qu'on a dit, *l'obſervance de la regle du monaſtére, l'obſervance des commandemens de Dieu*, parce que la regle, en matiére de Religion, a eſté appellée *obſervance*; & que les préceptes, les pratiques & les cérémonies de la Loy ancienne ſe nomment *les obſervances de la Loy*. La regle, qui eſt elle-meſme *l'obſervance*, a conduit inſenſiblement à *l'obſervance de la regle*; & les *obſervances de la Loy* à *l'obſervance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois plus de fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliére qu'elle ſoit.

CE'SAR.

CE mot s'écrit en noſtre Langue ſans *æ*, & je m'étonne d'avoir veû *Cæſar* dans les Penſées de M. Paſcal : *Cét amuſement eſtoit bon à Alexandre; c'eſtoit un jeune homme qu'il eſtoit difficile d'arreſter, mais Cæſar devoit eſtre plus meûr.* C'eſt peut-eſtre une faute d'impreſſion, qu'on a oublié de mettre dans l'*errata*. Quoy-qu'il en ſoit, ceux qui écrivent *Cæſar* en François, font aſſeûrément une faute. On peut dire en général que noſtre Langue n'a point proprement d'*æ*, non plus que l'eſpagnole & l'italienne; & je ne ſçay pourquoy le Traducteur de Xenophon écrit toûjours *Cyropædie*: je ſçay bien

que l'origine du mot demande un *æ* ; mais nous ne ſommes pas eſclaves des origines, & nous avons ſecoüé il y a long-temps le joug de la Langue greque dans l'ortographe de pluſieurs mots. C'eſt apparemment ſelon ce principe que M. Peliſſon dit dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, en parlant de M. Charpentier : *Il a traduit toute la Cyropédie. Cyropédie* eſt écrit là comme *Céſar.*

A propos de *Céſar*, j'ay dit dans la Remarque qui a pour titre, *rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*, que *Céſar* au ſingulier ne ſignifioit en noſtre Langue que *Jules Céſar.* Je le dis encore, quoy-que M. Godeau ait écrit dans la Vie de ſaint Paul : *Ils l'accuſérent d'avoir retiré chez luy des ſéditieux qui troubloient la tranquillité publique, & offenſoient la majeſté imperiale de Céſar, diſant qu'un certain Jeſus-Chriſt eſtoit Roy.*

J'ajoûte ſeulement que ce que j'ay dit regarde la proſe : car en vers *Céſar* ſe dit bien pour *Empereur ;* & M. Racine l'a employé ſouvent dans ſon Britannicus :

La mere de Céſar veille ſeule à ſa porte.

Et ce ſont des ſecrets entre Céſar & vous.

Allez avec Céſar vous éclaircir du moins.

Outre que *Céſar* eſt plus commode qu'*Empe-*

reur, pour la mesure du vers; il semble avoir quelque chose de plus noble & de plus poëtique.

DISCIPLINE.

ON dit, *la discipline de l'Eglise*, ou *la discipline ecclesiastique*; *la discipline de la guerre*, ou *la discipline militaire*; *la discipline des mœurs*, *la discipline du palais*, *la discipline réguliére*, *la discipline monastique*. Mais on ne dit point *la discipline civile*, pour dire la police.

Discipline sans adjectif s'applique à tout cela, & prend diverses significations suivant la matiére dont il s'agit. M. Fléchier dit dans l'Oraison Funébre de Madame la Duchesse de Montausier, en parlant du Roy : *Il méditoit ces glorieux desseins, qu'il a depuis exécutez, de réprimer l'injustice, de rétablir la discipline, de corriger les abus qui s'estoient glissez dans les loix mesmes.* M. Sarasin dit que Valstein estant jeune, *au lieu d'étudier, ne s'occupoit qu'à faire des ligues contre ses compagnons, & à les soûlever contre l'obéïssance & la discipline.* Nous lisons dans la Morale du Sage : *La victoire se remporte bien moins par la multitude & par la vaillance des combatans, que par l'ordre & la discipline*; & dans la Vie de Socrate : *Il a vescu dans la République, quand elle commençoit à perdre de son ancienne discipline.* Tous nos bons Auteurs parlent de la sorte.

PURIFICATION.

CE mot ne ſe dit qu'en deux rencontres; premiérement, pour ſignifier une feſte de la Vierge; & en ſecond lieu, pour exprimer une cérémonie des Juifs. Nous diſons, *la Purification de noſtre Dame, le jour de la Purification.* Nous diſons auſſi, *les purifications legales.* M. Godeau parle de la ſorte dans la Vie de ſaint Paul : *Il pratiqua les purifications preſcrites par la Loy aux Nazaréens;* & le Traducteur des Homélies de ſaint Chryſoſtome ſur ſaint Matthieu dit en propres termes: *Il ne veut pas nous rengager à toutes ces purifications legales.* Il avoit dit auparavant : *C'eſt cét orgueïl qui les a portez à détruire toute la veritable vertu, & à renfermer toute leur religion dans quelques purifications exterieures, qui ne regardoient que le corps, ſans ſe mettre en peine de la pureté de l'ame.*

Tout cela eſt françois ; mais je doute que *la purification de la conſcience*, comme parle un Auteur celebre ; je doute, dis-je, que cette phraſe ſoit françoiſe. Le mot de *purification* eſt conſacré dans le propre à ce que faiſoient les Juifs, quand ils ſe purifioient en lavant leur corps; & il n'eſt pas permis de tranſporter ce mot ailleurs, en luy donnant une ſignification figurée.

STOÏCIEN,

STOÏCIEN, STOÏQUE.

PLUSIEURS disent indifferemment ces deux mots. *Penſez-vous*, dit l'Auteur du Diſcours ſur les Réflexions morales, en parlant de Senéque, *que ce Stoïcien, qui contrefaiſoit ſi bien le maiſtre de ſes paſſions, euſt d'autres vertus que celles de bien cacher ſes vices?* Et M. Godeau dans la Vie de ſaint Paul: *Les philoſophes Epicuriens & les Stoïques diſputoient ſouvent contre luy.*

Il me ſemble néanmoins que le fin uſage diſtingue *Stoïcien* & *Stoïque*. *Stoïcien* ſignifie, à mon avis, un Sçavant qui s'attache à la philoſophie de Zenon; & *Stoïque*, un homme qui eſt inſenſible à tout, quoy-qu'il ne ſoit ni philoſophe, ni ſçavant. *Stoïcien* va proprement à l'eſprit & à la doctrine; *Stoïque* à l'humeur & à la conduite. Suivant cette diſtinction, il faut dire, *les Stoïciens ſont de ce ſentiment. Les Stoïciens*, dit M. de Saint Réal dans l'Uſage de l'Hiſtoire, *prouvoient que tous les méchans eſtoient fous; mais l'experience fait encore mieux voir que la pluſpart des fous ſont méchans.* Il faut dire au contraire d'un particulier qui ſe moque de la faveur des grands, qui ſe met au-deſſus de la calomnie & des injures, *c'eſt un Stoïque; c'eſt un vray Stoïque.*

L'Auteur des Satires a dit en ce dernier ſens

dans le Discours sur la Satire : *Aussi oseray-je dire que j'ay regardé avec des yeux assez Stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiez contre moy.*

Enfin, pour m'expliquer plus clairement, & en peu de mots, *Stoïcien* ne se dit gueres que dans le propre, quand il s'agit effectivement de Zenon & de ses disciples, *la philosophie Stoïcienne. Stoïque* se dit presque toûjours dans le figuré. *Je viens de voir dans ma philosophie Stoïque*, dit M. de Balzac, *que le sage doit avoir un ami, afin d'avoir quelqu'un pour qui il puisse mourir.* Car ce qu'il ajoûte de Zenon n'est point sérieux, & n'est dit que par métaphore. *Voilà ce que c'est d'estre écolier de Zenon, & d'avoir commerce avec ces ames hautaines de l'Antiquité, dont les extravagances mesmes sont nobles.*

PEUPLE.

CE mot se dit quelquefois dans une signification élegante. *Il faut estre bien peuple, pour se laisser ébloüir par l'éclat qui environne les grands*, c'est à dire, *il faut avoir l'ame bien basse, il faut avoir tous les sentimens du peuple.* Mademoiselle de Scudery a employé ce mot dans un endroit où il a tres-bonne grace. Car aprés avoir dit que ceux en qui on se fie le plus, sont ceux dont on est le plus trompé, & que pour estre sage, il faut toûjours se défier des autres & de soy-mesme; elle ajoûte: *Tout le*

monde eſt peuple une fois en ſa vie, tout le monde fait des fautes, & tout le monde a tort en quelque rencontre.

Au reſte, *peuple* pris dans un ſens extraordinaire n'eſt pas de nos jours; & M. de Balzac rapporte dans l'éloge du Duc de Guiſe Chef des Ligueurs, un bon mot, qu'on attribuoit à Madame la Mareſchale de Retz : *Ils avoient ſi bonne mine ces Princes Lorrains, qu'auprés d'eux, les autres Princes paroiſſoient peuple.*

Cette façon de parler eſt un peu hardie, « ajoûte-t-il, & un grammairien ſcrupuleux di- « roit, *paroiſſent bourgeois :* mais la Cour eſt au- « deſſus de l'Ecole, & ne reconnoiſt point, non « plus que l'Egliſe, la juriſdiction de la Gram- « maire. «

Aprés tout, quoy-que ces locutions ſoient belles, il faut s'en ſervir avec retenuë; ou plûtoſt il ne faut pas les employer ſi ſouvent, parce qu'elles ont quelque choſe de trop beau. Il faut prendre garde principalement où l'on les place, & ſe ſouvenir toûjours que les locutions brillantes, & un peu prétieuſes, reſſemblent aux piſtolles & aux louïs d'or, qui ne ſont pas tant d'uſage dans le commerce ordinaire, que les autres piéces de monnoye.

ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE.

CE ſont deux choſes differentes. *Entendre raillerie*, c'eſt prendre bien ce que l'on nous dit; c'eſt ne ſe fâcher de rien; c'eſt non-ſeulement ſçavoir ſouffrir les railleries, mais auſſi les détourner avec adreſſe, & les repouſſer avec eſprit. *Entendre la raillerie*, c'eſt entendre l'art de railler; comme *entendre la poëſie*, c'eſt entendre l'art des vers. Néanmoins on ne dit gueres, *entendre la raillerie* tout ſeul: on ajoûte d'ordinaire une epithete à *la raillerie*. *Il entend la fine raillerie; il y a peu de perſonnes qui entendent l'agréable & l'innocente raillerie.*

Cette Remarque fait voir ce que peuvent les articles en noſtre Langue; puis que les phraſes changent quelquefois de ſignification, ſuivant que l'on met, ou que l'on retranche un article.

RECONDUIRE.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe trouve ce mot tout-à-fait bourgeois, & ne veut pas qu'on le diſe, tant » il aime la politeſſe. La pluſpart des gens de la » ville, dit-il, ſe ſervent mal de ce mot *reconduire*. Pour faire entendre que quelqu'un les a » receûs civilement, ils diſent, *il m'eſt venu re-*

conduire juſqu'au bas du degré ; il m'eſt venu reconduire juſqu'à mon caroſſe. Il faut dire, comme on « dit à la Cour, *il m'eſt venu conduire.* «

Comme M. Ménage a veû toute ſa vie le grand monde, ainſi qu'il nous en aſſeûre luy-meſme ; je m'en tiendrois à ſa déciſion, ſi des perſonnes de la Cour que j'ay conſultées, n'étoient d'un avis contraire. Je ne parle point de nos Maiſtres, qui croyent tous que *reconduire* eſt le mot propre, & que *conduire* en ce ſens-là n'eſt point françois. *Il m'eſt venu voir, & comme c'eſt un homme formaliſte, je n'ay pas manqué de le reconduire ; ce n'eſt plus la mode de reconduire.* Qui diroit, *je n'ay pas manqué de le conduire, ce n'eſt plus la mode de conduire,* parleroit mal, & ne ſe feroit pas entendre. *Conduire* ne ſuppoſe pas une viſite comme *reconduire.* Je dirois bien d'un homme que j'aurois rencontré aux Thuilleries, ou ailleurs, *aprés m'eſtre promené quelque temps avec luy, je l'ay conduit à ſon caroſſe ;* cela ſignifie ſeulement que je l'ay accompagné juſques à ſon caroſſe. *Reconduire* ne vaudroit rien en cét endroit ; mais il eſt bon en fait de viſite : & je ne ſçache que M. Bérain Avocat au Parlement de Paris, qui dans ſes nouvelles Remarques ſur la Langue, favoriſe le ſentiment de l'Auteur des Obſervations : *Roublier*, dit l'Avocat, *eſt la meſme faute que reconduire.* Ce

M. Bérain a beaucoup du génie de M. Ménage, ou M. Ménage a beaucoup du génie de ce M. Bérain. Outre qu'ils ont l'un & l'autre la meſme ortographe, *ſegond*, *ſegret*, *a u*, pour *a eû*, ils ont à peu prés les meſmes veûës, & font les meſmes queſtions dans leurs Remarques. Par exemple, M. Ménage demande s'il faut dire, *pimpinelle*, *pimpenelle*, *pimpernelnelle*, ou *pimprenelle* ; *araigne*, *areigne*, *araignée*, *aragnée*, *arignée*, *iragnée*, ou *iranteigne* ; *mithridat*, ou *methridat* : & M. Bérain demande de ſon coſté s'il faut dire, *ſycomore*, *cycamore*, *chycomore*, ou *chycamore* ; *châtaigne*, *châtagne*, ou *châtigne* ; *oxycrat*, ou *obſecrat*. M. Ménage eſt en peine ſi l'on dit *aiguille*, ou *aigule*; *aiguillon*; ou *aigulon* ; *Suiſſes*, ou *Souïſſes* : & M. Bérain, ſi l'on dit, *lequel*, *laquelle*, ou *lequeul*, *laqueulle*; *effigie*, ou *effugie*, &c.

M. Ménage ſe cite tres-ſouvent luy-meſme ; & M. Bérain ne cite gueres que M. Ménage, qu'il copie preſque tout entier. M. Ménage & M. Bérain ſe fondent ſur l'autorité des vieux Dictionnaires, pour terminer les differends de la Langue ; ils diſent plus d'une fois l'un & l'autre : *Je ne ſuis pas de l'avis de M. de Vaugelas ; ce mot ſe dit & s'écrit inconteſtablement.* Voilà une grande ſympathie. Deux eſprits auſſi conformes que ceux-là devroient eſtre toûjours d'ac-

cord : & néanmoins ils ne s'accordent pas toûjours ; & M. Bérain commence preſque ſes Remarques par faire un procés à M. Ménage ſur *benaiſtier*. *M. Ménage*, dit-il, *prétend à la fin de la neuviéme de ſes Obſervations, qu'il faut dire* benaiſtier. *Je ne ſuis pas de ſon avis ; il faut dire & écrire* benîtier. Et pour battre M. Ménage de ſes propres armes, il ajoûte, *on ne trouve que* benîtier *dans pluſieurs Dictionnaires.*

Aprés tout, M. Bérain a raiſon. Auſſi M. Ménage ſemble avoir profité de la Remarque du nouvel Auteur : car quoy-qu'il ſoit toûjours pour *benaiſtier*, & que ſelon luy il faille parler de la ſorte, en prononçant doucement la ſeconde ſyllabe ; bien loin de condamner abſolument *benîtier*, il l'approuve en quelque ſorte dans les *additions* & *changemens* de ſon édition nouvelle, en diſant que *M. Pavillon Eveſque d'Alet, dans ſon Rituel, & M. Des-Préaux dans ſon Lutrin, ſe ſont ſervis du mot de* benîtier. Ces deux autoritez jointes enſemble en valent mille autres. A la verité M. Des-Préaux n'a point mis *benîtier* dans ſon Lutrin, mais il l'a mis ailleurs, & cela ſuffit. M. Ménage a peut-eſtre crû que le Rituel de M. d'Alet & le Lutrin de M. Des-Préaux feroient une oppoſition agréable ; peut-eſtre auſſi qu'il l'a fait innocemment, & que ce n'eſt qu'une ſimple béveûë. Il eſt ſujet à ſe méprendre en ces ſortes de

choſes; ſoit qu'il ne faſſe pas beaucoup de réflexion ſur ce qu'il lit, ſoit que ceux qui liſent pour luy le ſervent mal. Et c'eſt ſans doute pour cela qu'il cite l'Entretien *dés Médailles* d'Ariſte & d'Eugene au lieu de l'Entretien *des Deviſes;* & qu'en citant Horace, il luy fait dire *procudere verbum*, au lieu de *producere nomen.* Encore paſſe pour *procudere*, qu'un Commentateur d'Horace aime mieux que *producere*, qui eſt néanmoins dans toutes les éditions de ce Poëte; mais *verbum* au lieu de *nomen*, eſt de l'invention de M. Ménage.

Cependant, pour revenir au Rituel & au Lutrin, s'il euſt cité fidellement M. Des-Préaux, la citation euſt eſté plus à-propos, & plus heureuſe. Car enfin c'eſt dans l'Epiſtre à M. Arnaud que *benîtier* eſt employé.

Et la fiévre demain ſe rendant la plus forte
Un Benîtier aux piés va l'étendre à la porte.

L'Epiſtre à M. Arnaud s'accorde un peu mieux que le Lutrin, avec le Rituel de M. d'Alet.

SITUATION.

CE mot autrefois ne ſe diſoit que dans le propre, *la ſituation de la ville, la ſituation du païs;* & on ſe ſervoit toûjours du mot d'*aſſiéte* dans le figuré, *ſon eſprit n'eſt jamais dans une meſme aſſiéte; les affaires demeurérent pour quelque temps en une aſſiéte aſſez tranquille.* Depuis quelques

quelques années *ſituation* ſe dit dans le figuré plus communément & plus élegamment qu'*aſſiéte*. *Son eſprit n'eſt jamais dans une meſme ſituation; dans la ſituation où ſont les affaires, il n'y a nulle apparence de paix.* M. de Condom dit dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans: *Rien n'a jamais égalé la fermeté de ſon ame, ni ce courage paiſible, qui ſans faire effort pour s'élever, s'eſt trouvé par ſa naturelle ſituation au-deſſus des accidens les plus redoutables.*

NOMS DE NATIONS ET DE LANGUES.

IL n'y a peut-eſtre rien où la bizarrerie de l'uſage ſoit plus viſible que dans les noms de quelques Nations & de quelques Langues.

Hebreu, Hebraïque. Nous diſons *les Hebreux*, pour marquer le peuple, *un Hebreu*, & ce mot n'a point de feminin. De-ſorte qu'il faut dire, *la femme d'un Hebreu, la fille d'un Hebreu; les femmes & les filles des Hebreux.* Nous diſons *l'Hebreu*, pour marquer la Langue; *des manuſcrits Hebreux*; mais nous diſons *la Langue Hebraïque, les caractéres Hebraïques.*

Juif, Judaïque. Nous diſons, *un Juif, une Juifve*, quand on conſidére le peuple de Dieu, depuis que le Sceptre fut tombé dans la Tribu de Juda. On dit, *vivre à la Juifve*, pour le regard des mœurs, & *à la Judaïque*, pour le regard des cérémonies. Auſſi dit-on, *les cérémo-*

nies Judaïques : on dit néanmoins *une méchanceté. Judaïque.*

Chaldéen, Chaldaïque. Chaldéen ſe dit des perſonnes, & du langage ; *les Chaldéens, le Chaldéen.* On dit auſſi, *le Chaldaïque.*

Syrien, Syriaque. On dit pour le peuple, *les Syriens, un Syrien, une Syrienne ;* & pour la Langue, *le Syriaque, la Langue Syriaque.*

Arabe, Arabeſque. Arabe ſe dit des hommes & des femmes ; *les Arabes, un Arabe, une femme Arabe.* On dit *l'Arabe,* pour la Langue ; *un mot Arabe, des manuſcrits Arabes, des caractéres Arabes.* On dit quelquefois *des caractéres Arabeſques ;* par exemple, *il y avoit ſur ce marbre des caractéres Arabeſques.*

Perſe, Perſan, Perſien, Perſique. L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe prétend qu'on dit *les Perſes,* en parlant des anciens Perſes ; & *les Perſiens,* en parlant des modernes. Je doute un peu de ſa déciſion pour le regard de *Perſiens ;* & il me ſemble que les Perſes modernes s'appellent plûtoſt parmi nous *Perſans* que *Perſiens.* Ce n'eſt pas que le mot de *Perſan* ne ſe diſe auſſi des anciens Perſes. On dit communément, *les Perſes, l'armée des Perſes, Cyrus Roy des Perſes :* mais on dit d'ordinaire, *un Perſan,* & non pas *un Perſe.* M. de Vaugelas parle de la ſorte dans ſon Quinte-Curce : *Il y avoit en l'armée du Roy un Perſan nommé Si-*

ſenes. On dit meſme quelquefois, *les Perſans* pour *les Perſes*; & M. Peliſſon a employé ce mot, en faiſant le caractére d'un eſprit univerſel, qui prend toutes ſortes de formes & de ſtiles, ſelon les differentes matiéres qu'il traite : *Il imitera*, dit-il, *la ſoupleſſe d'Alcibiade, qui eſtoit à Sparte plus laborieux & plus auſtére qu'un Lacedémonien; en Ionie, plus voluptueux que les Ioniens; en Perſe, plus pompeux & plus magnifique que les Perſans.*

Pour *Perſien*, on ne le dit gueres que des habillemens, *une Perſienne*, *une belle Perſienne*; ce n'eſt pas à dire, *une femme Perſanne*, mais *l'habillement que l'on porte en Perſe*, ou l'étoffe dont eſt fait l'habillement; encore ne ſçais-je ſi pour ſignifier l'étoffe, il ne vaudroit point mieux dire *une étoffe de Perſe*, qu'une *étoffe Perſienne*, comme nous diſons *une étoffe de la Chine* plûtoſt qu'*une étoffe Chinoiſe*. On diroit bien, *la Langue Perſienne* & *le Perſien*, pour l'ancienne Langue; & M. de Vaugelas le dit, *Mithrenes qui ſçavoit la Langue Perſienne*. On dit *la Langue Perſane*, & *le Perſan*, pour la Langue nouvelle; & c'eſt ainſi que parle toûjours le Pere Beſnier dans ſon projet de la Réünion des Langues: *Ces matrices, dans la penſée des Sçavans, ſont la Romaine & la Grecque; la Teutonne & l'Eſclavonne; l'Hebraïque, la Scythique, & la Perſane.*

On dit toûjours *à la Perſienne*, pour dire *à*

la maniére des Perſes; & M. de Vaugelas ne parle point autrement; *veſtu à la Perſienne; ſon cimeterre fait à la Perſienne.*

Perſique, ne ſe dit que du Golphe, qui ſepare la Perſe de l'Arabie. *Le Golphe Perſique.*

Au reſte, quoy-que nous diſions, en parlant de Cyrus & de Darius, qu'ils eſtoient *Rois des Perſes*, nous diſons auſſi qu'ils eſtoient *Rois de Perſe;* & M. de Vaugelas, M. Patru, M. Charpentier parlent de la ſorte. Mais nous ne diſons pas de meſme du Sophy de Perſe, qu'il eſt *Roy de Perſe* & *Roy des Perſes:* on dit ſeulement le *Roy de Perſe*, en parlant de luy; & qui diroit que *le Grand Seigneur fait la guerre au Roy des Perſes*, ne parleroit pas François.

Turc, Turqueſque. On dit *une femme Turque, un cheval Turc; la Langue Turque, le Turc;* mais on dit, *l'armée Turqueſque; c'eſt agir à la Turqueſque.* On dit auſſi *à la Turque, il vit à la Turque.*

More, Moreſque. On dit *un More, une Moreſque.* On ne dit gueres *une More*, mais on dit bien, *une femme More.* On dit *le More* pour la Langue. *Le petit More*, ou *le Moreſque* eſt un langage particulier, & different de ce qu'on appelle ſimplement *le More.*

Ionien, Ionique; Dorien, Dorique. On dit du peuple, *les Ioniens, les Doriens; une Ionienne, une Dorienne;* mais on dit *Dialecte Ionique; Dialecte Dorique*, en fait de Grammaire; comme *or-*

dre Ionique, ordre Dorique en matiére d'Architecture.

Teuton, Teutonique, Teudeſque. On dit *les Teutons* pour les peuples, & *le Teuton* pour la Langue. Mais on dit, *l'Ordre Teutonique;* les Chevaliers de *l'Ordre Teutonique; les Freres Teutoniques. Teudeſque* ne ſe dit parmi nous, que pour ſignifier le langage des anciens Allemands; quoyque les Italiens diſent, *la Lingua Tudeſca*, pour marquer l'Allemand moderne.

Cophte, Egyptien. On dit l'un & l'autre, pour exprimer le langage des Egyptiens.

Voilà les noms irréguliers que j'ay trouvez pour les Nations & pour les Langues. Les autres noms ſe diſent également du peuple & de la Langue. *Les Ethiopiens, l'Ethiopien; les Tartares, le Tartare; les Moſcovites, le Moſcovite; les Grecs, le Grec; les Latins, le Latin*, &c.

Avant que de finir cette Remarque, il faut que j'ajoûte deux ou trois bizarreries qûi regardent les noms. Nous diſons *les Hongrois, un Hongrois*, quand il s'agit des hommes de Hongrie; mais quand il s'agit des chevaux qui ne ſont pas entiers, nous diſons, *un Hongre, un cheval Hongre.*

Nous ne diſons gueres *les Bohemes*, ni *les Bohemiens*, pour dire les peuples qui habitent la Boheme. Ces mots ſont attachez à ces coureurs de profeſſion, qui diſent la bonne aven-

ture. On dit, *les peuples de Boheme;* & ſi on veut parler d'un homme, ou d'une femme en particulier, il faut dire, *un homme de Boheme, une femme de Boheme*, & non pas *un Bohemien, une Bohemienne.*

Nous n'avons point de nom pour exprimer le païs des Parthes; nous n'en avons point auſſi pour exprimer les peuples de Barbarie. Nous diſons, *les Parthes, le païs des Parthes; la Barbarie, les peuples de Barbarie.* Car le mot de *Barbe* ne convient qu'aux chevaux de Barbarie; & en cela noſtre Langue a eû plus d'égard pour les chevaux que pour les hommes. Auſſi ſont-ce des chevaux extraordinaires que les Barbes: on fait leur généalogie en ce païs-là, comme nous faiſons celle des gens de qualité; & quand on veut vendre bien cher un cheval, on produit ſes titres de nobleſſe, juſqu'à le faire deſcendre quelquefois en droite ligne de l'illuſtre cheval du Grand Valid.

ACHEVÉ adjectif.

QUAND ce mot ſe dit des choſes, il ſe prend toûjours en bonne part, & ſignifie *accompli, excellent; c'eſt un ouvrage achevé; je n'ay rien veû de plus achevé.* Mais quand *achevé* ſe dit des perſonnes, il ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part. Nous diſons, *un Auteur achevé;* & M. Des-Préaux s'exprime ainſi au ſujet

de Lysias: *Accusant Platon d'estre tombé en plusieurs endroits, il parle de l'autre comme d'un Auteur achevé, & qui n'a point de defauts.* Nous disons en mauvaise part dans le discours familier, *c'est un fou achevé;* & le Traducteur des Homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu, dit dans le stile sublime: *Je ne parle point à ces pecheurs achevez, qui desesperant d'eux-mesmes, se sont plongez dans le vice.*

BIENFACTEUR.

JE n'ay jamais veû les opinions plus partagées en fait de langage, que sur les mots de *bienfaiteur*, de *bienfaicteur*, & *de bienfacteur.* Non-seulement nos Maistres ne s'accordent pas les uns avec les autres, mais ils ne s'accordent pas avec eux-mesmes. Monsieur de Vaugelas a décidé que *bienfaiteur* estoit le meilleur; que c'est comme il faut écrire, & comme il faut prononcer. M. de Voiture estant consulté là-dessus par M. Costar de la part des Gentils-hommes de Poitou, répondit que *bienfaiteur* n'estoit pas bon, & qu'il falloit dire *bienfaicteur.* M. de Balzac dit de son chef *bienfacteur*, & par complaisance *bienfaiteur. Vous donnez, & je reçois, benit soit mon bienfacteur, ou mon bienfaiteur, puisque M. de Vaugelas le veut ainsi, & que pour si peu de chose, il ne faut pas se mettre mal avec ses amis.*

M. d'Ablancourt dit *bienfaiteur* comme M. de Vaugelas ; M. Peliſſon dit *bienfaicteur* comme M. de Voiture ; M. Maucroix dit *bienfaicteur* & *bienfacteur*, tantoſt l'un, tantoſt l'autre, ſelon l'humeur où il eſt. M. Ménage ſe déclare pour *bienfaicteur* contre *bienfaiteur* & *bienfacteur*. Chacun ſuit ce ſemble le parti qui luy plaiſt le plus, & il n'y a rien de fixe à cét égard parmi nous.

Pour moy, ſi j'oſe déclarer mon inclination, j'avoûë que *bienfacteur* me plaiſt davantage. J'ay ouï dire ce mot toute ma vie à des gens qui parlent bien ; & je l'ay toûjours dit comme eux, nonobſtant les déciſions de M. de Vaugelas & de M. de Voiture, pour leſquels j'ay d'ailleurs une vénération particuliére. Auſſi M. de Vaugelas, en condamnant *bienfacteur*, confeſſe luy-meſme que pluſieurs diſent *bienfacteur;* & M. de Voiture ſe trompe aſſeûrément, en diſant que ce mot ne ſe dit gueres. M. Ménage ſe pourroit bien tromper de meſme, quand il décide que *bienfacteur* n'eſt en uſage qu'au Proſne. Pour *bienfacteur*, dit-il, il n'eſt plus uſité que par les Curez, qui diſent dans leurs Proſnes: *Priez Dieu pour les bienfacteurs de cette Egliſe.* Car enfin M. de la Rochefoucault & M. Patru ne ſont point Curez ; & ce n'eſt point dans des Proſnes que l'un & l'autre a dit *bienfacteur.* Le premier a employé

employé ce mot dans ſes Réflexions nouvelles, & le ſecond dans ſes Plaidoyers. *On ne ſçauroit conſerver long-temps les ſentimens qu'on doit avoir pour ſes amis & pour ſes bienfacteurs, ſi on ſe laiſſe la liberté de parler ſouvent de leurs defauts.* *Réflexions Morales 4. edit.*

Autre choſe eſt quand il s'agit de l'injure, diſons plûtoſt de la mort d'un homme qui eſt en effet, ou que la loy conſidere comme noſtre bienfacteur. *Plaidoyer pour le Proc. du Roy de Chaſteau-Gontier.*

On peut ajoûter à M. de la Rochefoucault & à M. Patru, une infinité de perſonnes qui n'ont point charge d'ames, ſans parler de M. de Balzac & de M. Maucroix. Ce dernier eſt Chanoine à la verité, mais il n'eſt point Curé, & ne fait point de Proſne, que je ſçache. Ainſi je croy que M. Ménage s'eſt un peu trop avancé ſur le mot de *bienfacteur :* il aime le ton affirmatif, mais il le prend quelquefois à faux ; & nous avons veû cela clairement ſur le mot de *griéveté.* Car il ne ſe contente pas de dire : *Je mets en fait que depuis l'établiſſement de l'Académie aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réſerve de noſtre Gentil-homme ;* il ajoûte avec la derniére aſſûrance : *Il faut eſtre Bas-Breton, ou haut Allemand, pour parler de la ſorte.* Il s'explique, dis-je, en ces termes, quoy-que M. Regnier, qui eſt Pariſien, & Académicien, uſe ſouvent de *griéveté* dans la Traduction de Rodriguez. Cela me fait juger qu'il faut eſtre Curé pour dire *bien-*

facteur; comme il faut estre Bas-Breton, ou haut Allemand, pour dire *griéveté.*

Aprés tout, ce que dit M. Ménage des Curez à l'égard de *bienfacteur*, seroit d'un grand poids pour l'établissement de ce mot, si tous les Curez du Royaume avoient la politesse de M. le Curé de Saint Barthelemy: car comme la nation des Curez est une grande nation, il y auroit beaucoup de suffrages pour *bienfacteur*, & ces suffrages rendroient au moins l'usage douteux entre ce mot & les deux autres.

Au reste, en me déclarant un peu pour *bienfacteur*, je ne prétens pas condamner *bienfaiteur*, ni *bienfaicteur*, dont les partisans ont une grande autorité en nostre Langue. Je prétens seulement que *bienfacteur* n'est pas un si méchant mot que M. de Vaugelas, M. de Voiture, & M. Ménage s'imaginent; & qu'on peut le dire aprés M. de Balzac, M. de la Rochefoucault, M. Patru, & M. Maucroix.

CONSTRUCTION IRRE'GULIE'RE autorisée par l'usage.

EXEMPLE. *Le soleil que les Mathematiciens disent estre bien plus grand que la terre.* Cela se dit tous les jours, & se dit bien; quoyqu'on ne dise pas, *les Mathematiciens disent le soleil estre plus grand que la terre*, & qu'il faille dire, *les Mathematiciens disent que le soleil est plus*

grand que la terre. Car dire regit *que* aprés soy.

Si on parloit selon la regle, on diroit, *le soleil que les Mathematiciens disent qu'il est plus grand que la terre.* Mais cette construction seroit bien choquante, quelque réguliére qu'elle fust. Pour éviter une regle françoise, qui en ce cas a quelque chose de fort rude, nous prenons un tour purement latin, en disant, *le soleil que les Mathematiciens disent estre plus grand que la terre.* C'est ainsi que l'usage, qui est le plus souvent tres-bizarre, s'affranchit quelquefois avec raison des regles de la Grammaire.

RELIGIEUX.

CE mot a divers usages en nostre Langue. Il se prend dans son origine pour ce qui appartient à la Religion; *un culte religieux,* c'est à dire le culte qu'on rend à Dieu & aux Saints. *Des sentimens religieux; un Prince religieux,* pour dire qui a de la religion & de la piété. Aussi M. de Segrais dit fort bien que le Heros de Virgile *estoit vaillant, civil, populaire, éloquent, politique, & religieux.*

Comme ceux qui quittent le monde, pour se consacrer à Dieu, & qui vivent dans la retraite, en observant les conseils evangeliques, font paroistre qu'ils sont plus attachez à la Re-

ligion que les autres, on a donné par excellence le nom de *Religieux*, à leurs perſonnes & aux choſes qui les regardent. *Les Religieux, la vie Religieuſe, les Maiſons Religieuſes.*

Mais *religieux* ſe dit quelquefois dans le figuré, en des occaſions profanes, où il ne s'agit point de religion. Nous diſons qu'*un homme garde religieuſement ſa parole*; & M. Charpentier dit dans l'Eloge d'Ageſilaüs: *Il eſtoit ſi religieux en toutes ſes actions, que les ennemis ſe tenoient plus aſſeûrez de la verité de ſes paroles, que de la foy de leurs propres alliez.* M. de Vaugelas parle à peu prés de la ſorte dans ſon Quinte-Curce. *Mais Darius, comme il eſtoit religieux, & plein de douceur, répondit qu'il ne feroit jamais cette méchanceté, de traiter ainſi ceux qui eſtoient à ſa ſolde, & qui l'avoient ſuivi ſur ſa foy.*

Religieux en ces endroits ſignifie *exact, régulier, fidelle*, mais d'une exactitude, d'une régularité, & d'une fidelité, dont on ſe fait une eſpece de religion. Cela s'étend encore plus loin; & l'Auteur de l'Entretien ſur les Tragédies dit *religieux* en un endroit où il ne s'agit point de garder ſa parole: *Sophocle n'eſt pas moins religieux qu'Euripide en de pareilles occaſions.* Il parle du ſoin que ces deux Poëtes avoient de ne rien mettre ſur le Théatre qui pût bleſſer la pudeur, & *religieux* exprime bien ce qu'il veut dire.

LE SÇAVOIR-FAIRE.

CE ſubſtantif a quelque choſe de monſtrueux, eſtant compoſé de deux verbes contre le génie de noſtre Langue, qui n'a point de ſubſtantifs de cette eſpece. Auſſi l'on peut dire qu'il a eû le deſtin des monſtres: il ne veſcut pas long-temps; & à peine fut-il né, qu'il paſſa. On y prit plaiſir d'abord, comme on en prend aux choſes nouvelles & ſurprenantes: on n'entendoit par tout que *le ſçavoir-faire; c'eſt un homme qui a un grand ſçavoir-faire; il en viendra à bout par ſon ſçavoir-faire.* Quelques-uns meſme diſoient, *le ſçavoir-vivre,* à l'imitation du *ſçavoir-faire:* ce qu'il y a de bizarre, c'eſt que *le ſçavoir-faire* ſemble vouloir renaiſtre, ſuivant la parole du Poëte:

Multa renaſcentur, quæ jam cecidere.

Pluſieurs perſonnes du beau monde recommencent à le dire; mais on ne l'écrit point encore, & peut-eſtre qu'on ne le dira plus dans quelques mois. Ces ſortes de locutions, qui ne ſont point dans le génie de noſtre Langue, & qui ne dépendent que d'un pur caprice, ne durent pas plus d'ordinaire que certaines modes extravagantes, qui n'ont rien de l'air françois.

IMPATIENT avec le génitif.

L'AUTEUR des Doutes a eû un ſcrupule ſur une phraſe de M. de Balzac ; & voicy comme il parle à Meſſieurs de l'Académie, en les conſultant. M. de Balzac dit dans » l'Avantpropos du Socrate chrétien : *Ils connoiſſoient la nobleſſe de leur naturel, qui eſt impatient du joug & de la contrainte.* Impatient n'eſt-» il pas de ces mots qui n'ont pas de ſuite, & » qui vont tout ſeuls ? *un homme impatient, une humeur impatiente.* M. Ménage a eû la bonté de parler là-deſſus pour l'inſtruction du public. » *Impatient du joug & de la contrainte :* cela eſt » tres-bien dit, n'en déplaiſe à l'Auteur des » Doutes, qui a repris cette phraſe. Les Latins » ont dit avec le meſme régime, *ſervitutis impatiens.*

Voyez un peu comme les eſprits raiſonnent diverſement. M. Ménage croit cette phraſe bonne, parce que les Latins diſent, *ſervitutis impatiens ;* & moy je la croirois preſque mauvaiſe pour la meſme raiſon. C'eſt ce *ſervitutis impatiens*, qui me fait penſer qu'*impatient du joug* eſt plus latin que françois ; & que le Bas-Breton a eû ſujet de conſulter ſur cela Meſſieurs de l'Académie. Mais je ne m'étonne pas qu'une phraſe toute latine ſoit au gré de M. Ménage : il parle volontiers Latin

en François, tant il aime la Langue Latine; témoin *calvitie, obſcenité, bien mériter de noſtre Langue, il n'eſt pas donné à tout le monde*, &c.

Mais quand cette phraſe, *impatient du joug* ne ſeroit pas ſi naturelle, ajoûte-t-il, l'autorité ſeule de M. Balzac la pourroit défendre.

Je ne m'y oppoſe pas, & je demeure d'accord avec M. Ménage que, ſuivant le paſſage de Quintilien qu'il cite ſi à propos, le jugement des grands hommes qui excellent dans l'éloquence, peut tenir lieu de raiſon, & que l'égarement meſme eſt glorieux quand on s'égare en ſuivant des guides célebres. Mais ſi cela eſt, pourquoy M. Ménage rejete-t-il des façons de parler dont ſe ſert M. de Balzac, & entre autres celle-cy, *j'accuſe la réception de voſtre Lettre?* Car M. de Balzac écrit en ces termes à M. Chapelain: *Ce mot n'eſt que pour accuſer la réception de voſtre Lettre;* & cependant l'Auteur des Obſervations dit que cette phraſe n'eſt pas du bel uſage. Il a ſans doute raiſon, & je n'ay garde de blaſmer une déciſion ſi juſte. Je veux dire ſeulement que M. Ménage ne devroit pas ſe démentir; & qu'ayant ſoûtenu *impatient du joug*, par la ſeule autorité de M. de Balzac, le bon ſens voudroit qu'il défendiſt par la meſme autorité, *j'accuſe la réception de voſtre Lettre.*

Summorum in eloquentia virorum judicium pro ratione; & vel error honeſtus eſt magnos duces ſequentibus.

DE L'USAGE DES PARTICIPES PASSIFS, dans les Préterits.

COMME il n'y a rien en toute la Grammaire françoiſe de plus important, ni de plus ignoré, ſi nous en croyons M. de Vaugelas; & qu'on ne ſçauroit trop démeſler une matiére ſi embaraſſée, j'oſe dire là-deſſus ce que je penſe, en attendant que M. Patru éclairciſſe parfaitement ce myſtere de noſtre Langue dans les Réflexions qu'il doit nous donner ſur les Remarques de M. de Vaugelas. Voicy ce que j'ay imaginé.

Nous avons deux ſortes de verbes auxiliaires, le verbe *eſtre* & le verbe *avoir*. Le participe ſe joint avec l'un & avec l'autre, mais d'une maniére differente. Avec le verbe *eſtre* il a réguliérement deux genres & deux nombres de meſme qu'en Latin; *il eſt aimé, elle eſt aimée; ils ſont aimez, elles ſont aimées.* Avec le verbe *avoir* il eſt naturellement indéclinable, n'ayant ni genre, ni nombre. *J'ay receû vos Lettres; j'ay receû vos livres*, parce que c'eſt plûtoſt le ſupin des Latins, que le participe; & que c'eſt comme ſi on diſoit, *habeo acceptum Litteras, habeo acceptum libros.*

La conſtruction du verbe *eſtre* paſſe juſqu'aux verbes réciproques, leſquels tenant plus du paſſif que de l'actif, ſe ſervent auſſi de l'auxiliaire

liaire *eſtre; ils ſe ſont tuez, elle s'eſt guerie.* La conſtruction du verbe *avoir* paſſe auſſi juſqu'aux verbes neutres, leſquels ſe ſervent du verbe *avoir* pour auxiliaire; *elle a paſſé, ils ont paſſé, elles ont paſſé par là.* Voilà ce qui ſe fait réguliérement & naturellement ſelon la pure raiſon de la Grammaire. Mais il y a une autre raiſon qui oblige de parler d'une autre maniére; & c'eſt lors que la prononciation ne ſeroit pas aſſez ſoûtenuë. Car en ces rencontres, on donne des nombres & des genres aux participes, afin de ſoûtenir le diſcours. On dit pour cela, *la Lettre que j'ay receûë; la liberté que j'ay priſe; les livres que j'ay acheptez.* Cela eſt ſi vray, que lors qu'on ajoûte quelque choſe aprés, le participe redevient indéclinable, eſtant ſuffiſamment ſoûtenu par ce qui ſuit, comme il paroiſt dans les exemples de M. de Vaugelas. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante; je l'ay veû partir*, parlant d'une femme; *c'eſt une fortification que j'ay appris à faire.* A quoy on peut ajoûter, *la peine qu'il a pris de faire cela; la peine que m'a donné cette affaire.*

Il arrive tout le contraire à l'égard du verbe *eſtre;* car ſon participe redevient indéclinable au milieu d'un ſens, pour empeſcher la prononciation de languir, & de traiſner trop. C'eſt la raiſon pourquoy on dit, *elle s'eſt venu aſſeoir; elle s'eſt fait peindre; ils ſe ſont fait peindre;*

elle s'eſt fait admirer; elle s'eſt fait belle; la liberté que je me ſuis donné de vous écrire: quoy-qu'on diſe, *la liberté que je me ſuis donnée*, quand on n'ajoûte point *de vous écrire; vous excuſerez la liberté que je me ſuis donnée.*

Pratique de la Perfection Chrétienne. C'eſt ſuivant ces principes que nos bons Auteurs diſent : *Cette ignorance m'a épargné la peine qu'il dit qu'il a eû à ſe déterminer ſur le choix des trois copies.*

L'intention que David a eû de baſtir un Temple au Seigneur fut ſi agréable à Dieu.

Iphigenie Préface. *Ces approbations m'ont confirmé dans l'eſtime & dans la vénération que j'ay toûjours eû pour les ouvrages qui nous reſtent de l'Antiquité.*

Commentaires de Céſar. *S'ils ſe fuſſent ſenti coupables, il ne leur euſt pas eſté difficile de ſe tenir ſur leurs gardes.*

S'il ſçavoit qu'ils ſe fuſſent venu plaindre, il feroit mourir cruellement leurs oſtages.

Nouveau Teſtament. *Pendant qu'elles en eſtoient allé achepter, l'époux vint.*

Voilà des exemples pour les deux verbes auxiliaires ; & ces autoritez peuvent enhardir ceux qui font ſcrupule de s'éloigner quelquefois des regles communes de la Grammaire, ſans conſiderer ce qu'a dit Quintilien, & ce que M. de Vaugelas répete ſouvent : *Aliud eſt latinè, aliud grammaticè loqui.*

Mots qui commencent par IN.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe a pris une telle amitié pour les mots qui commencent par *in*, qu'à la réſerve d'*immortifié* & d'*inallié*, qui luy déplaiſent, tous les autres ſont devenus ſes favoris. Il ſe déclare hautement là-deſſus, & il trouve que ce ſont de jolis mots, qu'*intolerance, inſidiateur, inſidieux, impécunioſité, impécunieux, injudicieux, inexperimenté, invaincu, indiſputable, impardonnable, incorrompu, inconvertible, inexplicablement, inſoûtenablement.* Comme les inclinations ſont libres en matiére de mots auſſi-bien qu'en autres choſes, on auroit tort de condamner l'inclination de M. Ménage: mais il auroit tort à ſon tour de trouver mauvais qu'on ne ſoit pas de ſon gouſt. Pour moy, je confeſſe qu'*immortifié* ne me déplaiſt pas tant qu'à luy; c'eſt un mot uſité dans tous les livres ſpirituels, & les Prédicateurs qui parlent le mieux, s'en ſervent ſouvent; *un eſprit immortifié; des affections immortifiées* : de-ſorte que M. Ménage devoit, à mon avis, blaſmer l'Auteur des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, de n'avoir pas approuvé *immortifié* dans les écrits de Meſſieurs de Port Royal, au lieu de l'en loûër comme il fait. Il le loûë plus juſtement d'avoir repris *inallié;* mais je ne ſçay pourquoy il le blaſme d'avoir mis dans le meſme rang

incorrompu, inconvertible, inexperimenté, inſidiateur, qui ne valent pas mieux qu'*inallié.* Pour *irreligieux* & *indévotion*, il n'a pas tort de ſe plaindre qu'on ait voulu les bannir; car ces mots ne ſont pas mauvais, non plus qu'*irreligion* & *indévot.* On pourroit y ajoûter *inapplication* & meſme *inattention,* qu'aſſez de gens diſent. M. Ménage a bien remarqué qu'*inobſervation* ſe trouve dans les Manifeſtes des Princes, *l'inobſervation des Traitez;* mais il n'a pas dit ce qu'il devoit dire pour inſtruire le public, qu'*inobſervation* eſt preſque conſacré en cét endroit, & qu'on diroit mal, *l'inobſervation des commandemens de Dieu, l'inobſervation des regles de l'art.*

Pour *intolerance, impécunioſité, impécunieux, inſidieux, injudicieux, invaincu, indiſputable, impardonnable, inexplicablement, inſoûtenablement,* que M. Ménage ne feroit pas de difficulté d'employer, je les croy auſſi bons qu'*inſidiateur, incorrompu, inconvertible;* & l'autorité de Nicod ne me fera pas changer d'avis.

J'admire en verité M. Ménage avec ſes citations de Nicod. Pour prouver qu'*inexplicablement* eſt un bon mot, il dit: Vous trouverez dans Nicod *inexplicable;* & il ajoûte, pour faire valoir *inſidiateur, incorrompu, inconvertible:* Vous trouvez dans Nicod un nombre infini de ces mots beaucoup plus étranges; *indiſert, ineffaçable, inexécuté, inforçable, infrangible, inguerdonné, in-*

ſciemment, inſcrutable, inſolu, intemperature, interminé. Cela prouve admirablement; comme ſi Nicod eſtoit la regle de noſtre langage; comme ſi les plus méchants mots du monde ne ſe trouvoient pas dans un vieux Dictionnaire. Mais quand Nicod ſeroit le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, ſeroit-ce bien raiſonner que de dire, *inexplicable* & *inſoûtenable* ſe trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie; donc *inexplicablement* & *inſoûtenablement* ſont de bons mots? Combien avons-nous d'adjectifs de cette eſpece, dont nous n'avons point les adverbes? Et en bonne foy M. Ménage voudroit-il dire *ineffaçablement, inforçablement, inſcrutablement*, parce qu'*ineffaçable*, *inforçable* & *inſcrutable* ſont dans Nicod? Il dira peut-eſtre qu'il n'en feroit nulle difficulté; & il le doit dire ſelon ſes principes.

Quoy-qu'il en ſoit, je m'étonne encore une fois de la déference qu'il a pour Nicod. Car enfin, Nicod eſt par tout dans ſes Obſervations, & il y eſt comme un Auteur Claſſique. *M. de Vaugelas veut qu'on diſe*, l'iſle de Chypre; *je ne ſuis pas de ſon avis, vous trouverez* l'iſle de Cypre *dans Nicod. Nicod dans ſon Dictionnaire, & M. de Moliére dans ſa Comédie du Bourgeois Gentilhomme ont dit* haute-contre. *Les Pariſiens diſent* bigle, *Nicod le dit auſſi; on ne peut donc manquer en diſant* bigle. *Quoy-que nous*

disons arbaleſte, *nous disons néanmoins* arbaleſtrier: *ainſi plaiſt à l'uſage; & c'eſt auſſi comme Nicod a écrit ces mots dans ſon Dictionnaire. J'ajoûte à l'autorité de M. Chapelain celle de Nicod, qui a toûjours dit* le point du jour, *& jamais* la pointe du jour. *Rabelais a dit* court pendu, pomme de court pendu: *mais Nicod a dit* capendu; *il faut dire* capendu. *Nous disons*, bignets *dans les Provinces; Nicod le dit auſſi.* M. Ménage oublie en cét endroit qu'il n'eſt point provincial, & qu'il y a quarante-trois ans qu'il demeure à Paris. Car c'eſt parler en provincial, que de dire, *nous disons dans les Provinces*, ou *nous disons en Anjou*, comme il dit ailleurs. Methridat, mithridat, *tous les deux ſe trouvent dans Nicod.* Enfin il n'y a preſque point de page où il ne ſoit fait mention de ce Dictionnaire; & il faut avoûër que ſi le Provincial ne ſçait pas mal ſon Vaugelas, M. Ménage ſçait bien ſon Nicod. Ainſi les Obſervations ſur la Langue Françoiſe ſont tres-bonnes pour apprendre comment on parloit du temps de Nicod, ou avant Nicod: car toutes les locutions de nos vieux Auteurs, bonnes & mauvaiſes, ſont fidellement ramaſſées dans ce beau Treſor de la Langue.

Mais pour revenir aux mots qui commencent par *in*, c'eſt à l'occaſion de ces mots que M. Ménage fait un grand procés au Gentilhomme Provincial. L'*invaincu* de M. Cor-

neille a conduit l'Auteur des Obſervations au mot d'*offenſeur:* il fait un chapitre exprés pour le défendre, & dans l'*addition* qu'il met enſuite, il parle de cette ſorte.

Ce que j'ay dit du mot d'*offenſeur*, qu'on pouvoit l'employer à l'exemple de M. Corneille, m'oblige de répondre à l'Auteur des Doutes, qui parle de ce mot comme d'un mot de rebut. *Le public,* dit-il, *eſt ſi jaloux de ſon autorité, qu'il ne veut la partager avec perſonne; & c'eſt peut-eſtre pour cela qu'il rebute d'ordinaire les mots dont un particulier ſe déclare l'inventeur, ou le patron; témoin* l'eſclavitude *&* l'inſidieux *de M. de Malherbe, le* plumeux *de M. des Marets,* l'impardonnable *de M. de Segrais,* l'invaincu & l'offenſeur *de M. Corneille.*

Ce que M. Ménage dit aprés, eſt remarquable, & je le rapporte tout au long, parce qu'il ne faut que cela pour juſtifier l'Auteur des Doutes. Voicy donc comme M. Ménage pourſuit.

Il y a pluſieurs fautes en ces quatre ou cinq lignes de noſtre Critique. Premiérement il blaſme un mot qui a eſté approuvé par Meſſieurs de l'Académie, qu'il appelle ſes Oracles, & auſquels il dédie ſon ouvrage. Car voicy comme ces Meſſieurs ont parlé de ce mot dans leurs ſentimens ſur le Cid. *L'obſervateur*, c'eſt M. de Scudery, *à quelque fondement en ſa réprehen-*

ſion, de dire que ce mot offenſeur *n'eſt pas en uſage; toutefois eſtant à ſouhaiter qu'il y fuſt, pour oppoſer à* offenſé, *cette hardieſſe n'eſt pas condamnable.*

Je demande ſi Meſſieurs de l'Académie ayant déclaré poſitivement qu'*offenſeur* n'eſtoit point en uſage, & ce mot n'ayant point eſté receû enſuite, quoy-que Meſſieurs de l'Académie l'euſſent regardé comme une hardieſſe qui n'eſtoit pas condamnable: je demande, dis-je, ſi l'Auteur des Doutes a offenſé l'Académie, en diſant que le public avoit rebuté le mot d'*offenſeur?*

» En ſegond lieu, continuë M. Ménage, » il n'eſt point vray que M. Corneille ait fait » ce mot, ni celuy d'*invaincu.* J'ay bonne mé- » moire d'avoir lû le premier dans l'Aſtrée; & » pour le ſegond, il eſt dans Nicod. Il n'eſt » point vray auſſi que Malherbe ait fait *inſidieux,* » & M. des Marets *plumeux.* Le premier eſt auſſi » dans Nicod, & le ſegond, comme je l'ay au- » trefois remarqué, eſt dans le Baron de Feneſte. » Il n'eſt point vray non plus que Malherbe ait » fait *eſclavitude.*

Si M. Ménage, qui a tant de mémoire, ſe ſouvenoit de ce qu'il vient de citer luy-meſme du livre des Doutes, il ne parleroit pas de la ſorte. Car enfin le Provincial dit en termes exprés: *Et c'eſt peut-eſtre pour cela que le public rebute d'ordinaire les mots dont un particulier ſe déclare*

Doutes ſur la Langue Françoiſe pag. 50.

déclare l'inventeur, ou le patron ; témoin l'eſclavitude *&* l'inſidieux *de M. de Malherbe, le* plumeux *de M. des Marets,* l'impardonnable *de M. Segrais,* l'invaincu *&* l'offenſeur *de M. Corneille.* Ce ſtile-là n'eſt pas le ſtile affirmatif de M. Ménage. Comme le Provincial fait profeſſion de douter, il n'aſſeûre rien ; il met des *peut-eſtre* preſque par tout : & en cét endroit la prépoſition disjonctive avec laquelle il s'explique, *l'inventeur ou le patron*, & qui tombe ſur les mots ſuivans, donne à entendre qu'il ne croit pas abſolument que les Ecrivains qu'il cite ayent fait ces mots ; mais qu'il croit ſeulement qu'ils les ont inventez ou adoptez, qu'ils en ſont les peres ou les patrons ; c'eſt à dire, qu'ils les ont faits tout de nouveau, ou qu'ils les ont fait revivre, en les employant dans leurs ouvrages, & en prenant leur parti contre les ennemis des vieux mots.

M. Ménage fait à peu prés la meſme chicane à l'Auteur des Doutes ſur les mots d'*intrepide*, de *diſculper*, & de *bravoure*, en diſant : *Il croit que le Cardinal Mazarin a introduit en noſtre Langue les mots* d'intrepide, *de* diſculper, *de* bravoure ; *tout cela eſt dit ſans preuve.* Voicy comme parle le Provincial, & on peut juger par ſes paroles ſi M. Ménage a raiſon. *Nous avons fait de cette maniére intrepide* d'*intrepidus* latin, ou d'*intrepido* italien ; *bravoure* de *bravu-*

ra, diſculper de *diſcolpare*, & nous devons peut-eſtre ces mots à M. le Cardinal Mazarin. Quand on parle avec cette retenuë, & qu'on ſe ſert d'un *peut-eſtre*, on n'a que faire de rien prouver.

Mais ce qui paſſe l'imagination, c'eſt que M. Ménage ajoûte d'un air triomphant: *Quand tous ces particuliers auroient fait tous ces mots, il eſt tres-faux qu'aucun d'eux ſe ſoit déclaré l'inventeur, ou le patron d'aucun de ces mots.*

Il eſt vray qu'ils n'ont pas dit hautement: *J'ay fait inſidieux; j'ay fait plumeux; j'ay fait invaincu; j'ay fait offenſeur:* mais ils ont uſé de ces mots, lors que perſonne ne s'en ſervoit; ils les ont ſoûtenus contre ceux qui y trouvoient quelque choſe à dire; & c'eſt au moins s'en déclarer les protecteurs & les patrons.

M. Ménage ajoûte pour accabler le Provincial: *Mais ce qui eſt tres-veritable, c'eſt que M. de Vaugelas, le heros de noſtre homme, s'eſt déclaré hautement pour* inſidieux. A la verité M. de Vaugelas dit, au ſujet d'*inſidieux*: *C'eſt un mot purement latin, que M. de Malherbe a taſché de faire françois; car il eſt le premier, que je ſçache, qui en ait uſé. Je voudrois bien qu'il fuſt ſuivi, parce que nous n'avons point de mot qui ſignifie celuy-là; outre qu'il eſt beau & doux à l'oreille, ce qui me fait juger qu'il ſe pourra établir.* Le témoignage de M. de Vaugelas prouve clairement que l'Auteur des Doutes a

pû dire que M. de Malherbe eſtoit le pere, ou le patron d'*inſidieux*; mais cela ne prouve pas tout-à-fait ce que prétend M. Ménage. Si M. de Vaugelas avoit employé ce mot, ou dans ſes Remarques, ou dans ſon Quinte-Curce, il ſe ſeroit déclaré pour *inſidieux*; ce n'eſt pas ſe déclarer hautement pour un mot, que de dire qu'il eſt purement latin, qu'on voudroit bien qu'il fuſt françois, & qu'on juge qu'il le deviendra, parce qu'on le trouve doux à l'oreille, & qu'on le croit meſme neceſſaire dans la Langue.

Mais quand M. de Vaugelas auroit eû pour *inſidieux* autant de zele qu'en avoit M. de Malherbe; comme ce mot n'a pas réüſſi, & que la prédiction de M. de Vaugelas s'eſt trouvé fauſſe; l'Auteur des Doutes, qui a encore plus de déference pour l'uſage que pour M. de Vaugelas, comme les vrais philoſophes en ont plus pour la verité que pour Ariſtote, auroit toûjours eſté en droit de mettre *inſidieux* au rang des mots rebutez par le public.

Mais que veut dire M. Ménage, en appellant d'un air goguenard M. de Vaugelas, le heros du Provincial? *M. de Vaugelas le heros de noſtre homme s'eſt déclaré hautement pour* inſidieux.

Je croy que l'Auteur des Doutes n'a attribué ces mots au Cardinal Mazarin, que pour avoir occaſion

de dire enſuite conformément à la doctrine de ſon heros M. de Vaugelas, &c.

A l'exemple de Ciceron, ou plûtoſt à l'exemple de ſon heros M. de Vaugelas, il eſt tombé luy-meſme dans la faute qu'il a tant blaſmée.

J'aimerois autant reprocher à un homme d'épée que M. le Prince, ou M. de Turenne eſt ſon heros. Et à qui le Gentil-homme Bas-Breton pouvoit-il plus raiſonnablement s'attacher qu'à celuy qui a eſté l'oracle de la France durant ſa vie, qui l'eſt encore aprés ſa mort, & qui le ſera tandis que les François ſeront jaloux de la pureté & de la gloire de leur Langue? M. de Vaugelas n'a-t-il pas tout ce qu'il faut, pour eſtre le heros de ceux qui veulent apprendre à bien parler, & à bien écrire?

Outre qu'il avoit un génie merveilleux pour noſtre Langue, il a eſté élevé à la Cour; & comme il y vint extrêmement jeune, il ne s'eſt point ſenti du mauvais air des Provinces. Il fit une longue étude du langage, avant que de ſonger à compoſer des Remarques; & quand il eût pris le deſſein d'écrire ſes lumiéres & ſes réflexions, il ne ſe précipita point pour faire un livre. Qu'y a-t-il de plus judicieux, de plus élegant, & de plus modeſte, que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de ſoin, & où il a mis tant d'an-

nées ? Il choisit bien les Auteurs qu'il cite ; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ni les bons avec les mauvais. Les raisonnemens qu'il fait, ne sont ni vagues, ni faux; il ne s'amuse point à des questions inutiles; il ne remplit point son livre de fatras, & de je ne sçay quelle érudition qui ne sert à rien, ou qui ne sert qu'à fatiguer les lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'est avec réserve, & quand il ne peut se faire entendre autrement. Quelque sombre que soit sa matiére, il trouve le secret de l'égayer par des réflexions subtiles, mais sensées, & par des traits de loüange ou de satire fort délicats. De-sorte que les Remarques de M. de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de livres, dont la matiére n'est ni seche, ni épineuse. Mais ce que j'estime infiniment, il parle toûjours en honneste homme; il ne dit rien qui bleſſe la pudeur, ou la bienséance; il ne se loüë point; il ne fait point le docteur; il ne dit jamais, *selon moy ce mot est bon, selon moy ce mot ne vaut rien, dites sur ma parole*, &c. Enfin il ne se propose point pour modele; & je suis asseûré que si la Traduction de Quinte-Curce avoit paru avant les Remarques sur la Langue Françoise, il n'y auroit pas renvoyé les lecteurs, en disant par tout, *Voyez mon Quinte-Curce, je me suis servi de ce mot dans mon Quinte-*

Curce, j'ay employé cette phraſe dans mon Quinte-Curce.

Pour moy, je ne m'étonne pas aprés cela que le Bas-Breton, tout campagnard & tout Bas-Breton qu'il eſt, ait choiſi M. de Vaugelas pour ſon heros: mais ce qui m'étonne extrêmement, c'eſt que M. Ménage, qui a un ſi grand uſage du monde, ait quelquefois ſi peu de conſideration pour M. de Vaugelas, que de luy préferer Nicod & Dupleix. Ce qui m'épouvante, c'eſt qu'il le meſnage ſi peu, qu'on diroit qu'il ait entrepris de l'offenſer. *Je ne ſuis pas*, dit-il, *de l'avis de M. de Vaugelas; & ſelon moy, c'eſt eſtre dégouſté, plûtoſt que délicat, de ne pouvoir ſouffrir ces petites négligences. C'eſt la veritable raiſon de ce mot*, dit-il ailleurs; *celles dont M. de Vaugelas fait mention ſont non-ſeulement fauſſes, mais ridicules.* Quand l'Auteur des Obſervations en uſe de la ſorte, il oublie ce qu'il dit luy-meſme en quelques endroits; que M. de Vaugelas eſt *le maiſtre juré de la Langue.*

Au reſte, en défendant le Provincial & ſon heros, je ne prétends pas défendre tout ce que M. de Vaugelas a décidé dans ſes Remarques. Je ſçay bien que depuis la mort de ce grand homme, quelques locutions qu'il a approuvées, ont vieilli; & que quelques autres, qu'il a condamnées, ſe ſont introduites, ſuivant le deſtin des Langues vivantes: mais, excepté

ces locutions, qui ſont en petit nombre, comme je feray voir à la fin de mes Remarques, tout le reſte ſubſiſte, & nous peut ſervir de regle, pour bien parler, & pour bien écrire.

INDOLENCE, INCLEMENCE, INDELEBILE, IMMANCABLE.

ON n'a parlé dans la Remarque précedente que des mots dont M. Ménage parle dans le Chapitre 150. de ſes Obſervations: en voicy d'autres qui commencent par *in*, & ſur leſquels l'Auteur des Doutes n'a point conſulté Meſſieurs de l'Académie. *Indolence* eſt un mot conſacré en quelque façon, pour ſignifier l'humeur des Stoïciens, & M. d'Ablancourt s'en eſt ſervi dans le Dialogue de Lucien intitulé *Nigrinus*, ou *les mœurs des Philoſophes. Il n'approuvoit pas ce que quelques-uns prennent pour un grand exercice de vertu, de ſe foüetter, ou déchiqueter la peau, pour s'accoûtumer à la douleur; & diſoit que c'eſtoit dans l'ame qu'il falloit planter l'indolence.* Ce mot s'applique à d'autres qu'aux Stoïciens; & nous l'employons élegamment pour marquer le caractére de certaines gens qui n'ont nulle ſenſibilité, qui ne prennent aucun intereſt à tout ce qui ſe paſſe dans le monde, que rien ne réjouïſt, & que rien n'afflige. On uſe meſme quelquefois d'*indolent*; & un de nos meilleurs Poëtes l'a mis dans un

lieu où ce mot fait une image tres-agréable & tres-naturelle.

Quatre bœufs attelez d'un pas tranquille & lent,
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.

Inclémence n'eſt pas ſi établi qu'*indolence*. M. de Balzac l'a employé dans le propre; *l'inclémence de l'air, l'inclémence du temps.* On commence à s'en ſervir dans le figuré, & M. Racine fait dire à Ulyſſe:

Tandis que pour fléchir l'inclémence des Dieux,
Il faut du ſang peut-eſtre, & du plus précieux.

Il auroit pû mettre *la colere des Dieux*, mais il a crû ſans doute que *l'inclémence des Dieux* eſtoit plus beau & plus poëtique. Je croy que M. Racine a raiſon, & je croy meſme qu'avec le temps *inclémence* pourra paſſer de la poëſie à la proſe.

Indélebile eſt un mot fait contre l'analogie de la Langue, qui oſte réguliérement l'*i* aprés le *b* en ces ſortes de verbaux, *inviſible, inſenſible, inflexible, irreprehenſible*, &c. Cependant *indelebile* ſe dit en matiére de Sacremens, *le caractére du Bapteſme eſt un caractére indelebile.* Hors de-là *indélebile* ne vaut rien; & qui diroit, ou dans le propre, ou dans le figuré, *des traits indélebiles*, pour des traits qui ne ſe peuvent effacer, parleroit tres-mal. Ce ſeroit encore pis, ſi on diſoit *des traits indélebles*, ou *ineffaçables*, comme diſent quelques-uns.

Immancable eſt un des mots que nous avons veû

veû naiſtre, & qui ſont nez ſous une conſtellation heureuſe. Tout le monde le dit, *cela eſt immancable, c'eſt une affaire immancable:* on dit meſme *immancablement; je m'y trouveray à telle heure immancablement.* Je ſçay bien que ce mot paroiſt barbare à un de nos Maiſtres; mais je ſçay bien auſſi que quand il plaiſt à l'uſage, les termes les plus barbares deviennent françois: & quand il plaira à cét uſage ſi bizarre & ſi imperieux, *incharitable, infaiſable, inſurprenable, irramenable,* ne ſeront plus de méchants mots.

VISION.

CE mot eſt élegant dans le figuré. Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, quand on n'y ajoûte point d'épithete qui le rectifie. Par exemple, pour condamner le deſſein de quelqu'un, nous diſons *quelle viſion!* Nous diſons d'un homme qui ſe met des chiméres dans l'eſprit, & qui forme des projets extravagans, *il a des viſions.* Un Ecrivain fort poli a uſé de ce mot bien à propos: *Gardez-vous bien de croire vos Lettres auſſi bonnes que les Lettres Provinciales; ce ſeroit une étrange viſion que cela. Viſion* s'applique aux ouvrages d'eſprit; & M. de Balzac dit à M. Chapelain: *Eſt-il poſſible qu'avec une goutte de ſens commun on puiſſe préferer les poëtes eſpagnols aux italiens, & pren-*

dre les visions d'un certain Lope de Vega pour de raisonnables compositions?

Quand on donne une épithete à *visions*, il se prend en bien, ou en mal, selon la nature de l'épithete qu'on luy donne. Nous disons d'une personne qui imagine de plaisantes choses dans la conversation, *elle a des visions agréables;* mais si elle n'imaginoit que des sotises, nous dirions bien, *elle a de sotes visions.* A propos de *visions*, il ne sera pas inutile de remarquer en passant que *folies* a quelquefois un bon sens parmi nous, aussi-bien que *visions.* Exemple: *Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'esprit, on dit cent folies, qui animent, & qui égayent les conversations les plus serieuses. M. de Voiture disoit toûjours quelques folies ingénieuses dans les compagnies où il se plaisoit.* Il faut estre bien raisonnable & bien sage pour estre fou de la sorte. C'est un desordre & un crime en nostre Langue que de *faire des folies:* mais ce n'en est pas un que de *dire des folies*, j'entens de ces folies, qui bien-loin de blesser la bienséance & la raison, partent d'un esprit poli & délicat, d'une intelligence vive & lumineuse; car je sçay bien que *dire des folies* a quelquefois un mauvais sens.

AME, ESPRIT.

IL faut prendre garde à ne pas mettre un pronom aprés ces mots, quand ils ſont pris perſonnellement. Par exemple, ce ſeroit mal dit, en parlant à une Dévote, ou à un Bel Eſprit, *les Ames dévotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richeſſes que la voſtre en a; les Beaux Eſprits ne ſont pas ſi ſombres, ni ſi triſtes que le voſtre.* Il faut dire, *les Ames dévotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richeſſes que vous en avez; les Beaux Eſprits ne ſont pas ſi ſombres, ni ſi triſtes que vous eſtes:* & je doute que M. de Voiture parle juſte, quand il dit à M. de Schomberg: *En verité ç'a eſté une bonne fortune pour nous autres qui faiſons des Beaux Eſprits, que le voſtre ait eſté employé juſqu'à cette heure à commander des armées, & à conduire des Provinces.* Je dis le meſme de *teſte*, de *plume*, d'*épée*, quand ils tiennent lieu de la perſonne. *C'eſt une bonne teſte; c'eſt une bonne plume; c'eſt une bonne épée. Il n'y a pas dans le Parlement une meilleure teſte que Monſieur ***; il n'y a pas dans l'Académie une meilleure plume que Monſieur ***; il n'y a pas au monde une meilleure épée que Monſieur ***,* & non pas *que celle de Monſieur ***,* qui feroit un autre ſens. Car *il n'y a pas au monde une meilleure épée que celle de Monſieur ***,* ſignifie proprement que l'épée qu'il porte, & dont il ſe ſert, eſt d'une trempe excellente.

REGLE', REGULIER.
DE'REGLE', IRRE'GULIER.

Reglé & régulier n'ont pas tout-à-fait les meſmes uſages. L'un & l'autre ſe dit des perſonnes & des choſes, mais avec des ſignifications aſſez differentes.

On dit, *un homme reglé dans ſes études & dans ſa conduite*, pour dire un homme qui n'agit point par caprice, & qui ne ſuit point ſa paſſion. On dit dans le meſme ſens, *un eſprit reglé.*

Nous diſons *des mœurs reglées*, pour *de bonnes mœurs; une vie reglée*, pour *une vie pure & innocente; c'eſt un homme qui mene une vie reglée.*

Le mot de *reglé* s'étend à mille choſes, qui ſe font dans les formes. *Une diſpute reglée;* c'eſt une diſpute qui ſe fait à deſſein, & dont on convient auparavant. Elle eſt oppoſée à une diſpute que le hazard fait naiſtre.

Un repas reglé, un feſtin reglé; c'eſt un repas & un feſtin de cérémonie, oppoſez aux repas ordinaires qui ſe font ſans façon.

On dit dans un autre ſens, *un commerce reglé; il y a entre eux un commerce reglé*, c'eſt-à-dire, *un commerce établi.* On dit, *des heures reglées; il vient tous les jours à des heures reglées*, c'eſt-à-dire, *à de certaines heures, aux meſmes heures.*

On dit, *un geſte reglé*, en parlant d'un Ora-

teur. *Il a de la voix, il a du feu, mais ſon geſte n'eſt point reglé.*

On dit, *un ouvrage reglé*, en parlant d'un Ecrivain. *J'ay veû le livre que vous m'avez envoyé; c'eſt un ouvrage reglé; tout y eſt raiſonnable, & methodique. Les maniéres d'agir d'un Poëte*, dit un bon Auteur, *doivent ſans doute s'élever au-deſſus des maniéres d'agir ordinaires; mais il faut qu'il y ait quelque difference entre une invention reglée & les viſions de la fiévre chaude.*.

Régulier: outre qu'il ſe dit dans le propre, *les Clercs Réguliers, la diſcipline réguliére*, il ſe dit dans le figuré, d'un ami qui s'aquitte exactement de tous les devoirs de l'amitié; *c'eſt un ami régulier.*

Nous diſons *une femme réguliére*, pour dire une honneſte femme, qui ne fait rien contre ſon devoir, & qui garde toutes les bienſéances que demande la vertu. Où il faut remarquer qu'*une femme réguliére* n'eſt pas *une femme dévote: réguliére* dit moins que *dévote;* & la pluſpart des femmes que nous appellons *réguliéres* ne ſont que de vertueuſes payennes; elles ont beaucoup de vertu, & tres-peu de dévotion.

On dit *régulier*, des choſes qui ſont faites dans les formes, ou ſelon les regles de l'art; *une procedure réguliére, un baſtiment régulier, une fortification réguliére, un diſcours régulier, une conſtruction réguliére.*

Nous disons *des traits réguliers, une beauté régulière. Ce n'est pas,* dit-on, parlant d'une femme, *une beauté régulière.*

Nous disons aussi *un mouvement régulier,* pour *un mouvement égal & uniforme; la Lune n'a pas un mouvement régulier.*

Tous ces exemples font voir que *reglé* & *régulier* ne se disent pas indifferemment, & qu'il y a une grande distinction entre ces deux mots. On dit néanmoins dans le mesme sens, *écrire réglément, écrire régulièrement toutes les semaines.*

Déréglé se dit par opposition à *reglé,* quand il s'agit de la morale; *un homme déréglé, un esprit déréglé, des mœurs déréglées, une vie déréglée.*

Hors de-là il ne se dit point, du moins je ne vois pas d'occasions où il se dise; car on ne dit point, *dispute déréglée, repas déréglé,* &c. dans un sens opposé à *dispute reglée, repas reglé,* &c.

Pour *irrégulier,* il ne se dit gueres des personnes qu'en matiére Ecclesiastique; *un Prestre irrégulier.* On ne dit point *un ami irrégulier, une femme irréguliére;* mais ce qui ne se dit point des personnes, se dit bien des choses. *Une procedure irréguliére, un bastiment irrégulier, une fortification irreguliére, un discours irrégulier, une construction irréguliére,* &c.

DESENTESTER.

CE mot eſt aſſez nouveau, mais il plaiſt à beaucoup de gens; & je ne doute pas qu'il ne s'établiſſe un jour, pour le moins autant qu'*enteſter*. Comme on dit, *s'enteſter de quelqu'un, s'enteſter de quelque choſe, eſtre enteſté d'une perſonne, eſtre enteſté de ſa nobleſſe, de ſa grandeur*, &c. on dit *ſe deſenteſter de quelqu'un, ſe deſenteſter de quelque choſe; eſtre deſenteſté d'une perſonne, eſtre deſenteſté de ſa nobleſſe, de ſa grandeur*, &c. Quoy-que ces mots expriment bien, ils ne ſont pas des plus nobles; & ceux qui ont le plus de gouſt pour noſtre Langue, ne croyent pas qu'il faille les employer dans le ſtile ſublime. Ce ſont des mots propres pour la converſation, & pour le ſtile médiocre.

Au reſte *deſenteſter* eſt plus heureux que *deſaveugler, deſappliquer, deſoccuper*, qui n'ont pas le bonheur de plaire à nos Maiſtres, & qui ne réüſſiſſent point dans le monde, quoy-qu'ils ayent des peres & des patrons conſidérables. Nous avons pluſieurs verbes de cette eſpece, *deſabuſer, deſavoüer, deſalterer, deſarmer, détromper, &c.* mais il n'eſt pas permis d'en faire à ſa fantaiſie, à moins qu'on ne les faſſe en riant, comme Malherbe qui ſe vantoit d'avoir *dégaſconné* la Cour.

FEU pour DEFUNT.

ON demande si *feu* se dit d'une femme comme d'un homme, & s'il faut dire, *la feu Reine Mere*, ou *la feuë Reine Mere*. Les esprits sont partagez là-dessus. La plus saine opinion, à mon avis, est celle qui fait *feu* indéclinable. M. Ménage la combat de toute sa force, parce qu'au-lieu de faire venir *feu* de *fuit*, il le fait venir par la vertu de son esprit étymologique de *felix*, en cette maniére: *Felix, felicis, felice, felce, feu.* Néanmoins, en voulant détruire *la feu Reine*, il l'établit, sans y penser. Car il avoûë que les Italiens disent, *la fù Madama*, comme *il fù Gran duca*, & que plusieurs disent *la feu Reine*. Il cite entre autres M. de Gombaud, qui a dit, *Elegie sur la mort de feu Madame d'Orleans;* & il auroit pû citer M. Chapelain, qui estoit pour *la feu Reine*, contre *la feuë Reine*. M Patru, M. de Segrais, & d'autres Ecrivains célébres, sont dans le mesme sentiment.

DONNER LA MAIN.

QUELQUES-UNS de nos Poëtes dramatiques usent de cette phrase, pour signifier le mariage.

O cœur vrayment Romain,
Et digne du Heros qui vous donna la main!

Ma main de ſe donner n'eſt pas encor preſſée.

Ils prennent quelquefois *la main* pour le mariage meſme. Car aprés avoir dit:

Helas, ſuis-je en eſtat de vous donner la main!

ils diſent:

Et moy ſans cette main, Seigneur, ſuis-je maiſtreſſe,
De ce que m'a daigné confier la Princeſſe.

Quelque mérite & quelque réputation qu'ayent ces poëtes, je ne puis m'empeſcher de dire que *donner la main* en ce ſens-là, n'eſt pas une phraſe bien françoiſe. *Donner la main à une dame*, c'eſt luy aider à marcher, ou à monter en caroſſe. Ainſi toutes les antitheſes qui roulent ſur le cœur & ſur la main me paroiſſent fauſſes; mais comme ces poëtes ſe ſont perſuadé que *la main* ſignifioit le mariage, ils ne ſe contentent pas de dire *donner la main*, ils diſent *preſter la main*, en voulant parler d'un mariage apparent:

Preſtez-moy voſtre main, je vous donne l'empire.

On dit à un homme, dont le ſecours nous eſt neceſſaire pour nous venger par la plume, ou par l'épée, *preſtez-moy voſtre main, preſtez-moy voſtre bras:* mais ſans cela, je ne ſçay ce que ſignifie en noſtre Langue *preſtez-moy voſtre main;* & j'aimerois autant dire, *preſtez-moy voſtre pié.*

PROVERBES, QUOLIBETS.

LEs proverbes eſtoient autrefois en uſage parmi nous, & faiſoient meſme une partie des richeſſes de noſtre Langue. Henri Eſtienne dans ſon livre de la Précellence du langage françois, fait pour cela une longue liſte de nos vieux proverbes, & il prétend que rien ne contribuë davantage à l'ornement du diſcours. Par exemple, *de jeune angelot, vieux diable ; à bon vin ne faut point d'enſeigne ; le fol ſe couppe de ſon coûteau*, &c. C'eſt auſſi pour cette raiſon qu'à la fin du Dictionnaire de Nicod, on a mis tous les proverbes françois, comme pour ajoûter de nouvelles richeſſes à ce Treſor de la Langue.

Cela eſtoit bon pour le temps paſſé. On ſeroit ridicule d'uſer aujourd'huy de ces ſortes de proverbes dans un diſcours ſerieux, & dans des compoſitions relevées. On ne peut gueres les employer qu'en riant, & dans la converſation, encore le faut-il faire ſobrement, de-peur qu'on ne nous accuſe de parler proverbe. M. de Vaugelas ne les aimoit point ; & l'Auteur de la Guerre des Auteurs l'a fait parler dans ſon génie, en luy faiſant dire à un Bel Eſprit fanfaron & grand-diſeur de méchantes choſes : *N'eſt-ce pas aſſez de vos équivoques ? Voulez-vous encore nous aſſaſſiner de vos pro-*

verbes ? Ce Bel Eſprit avoit dit auparavant, *ſi vous eſtes glorieux comme un barbier, je vous apprens que je ſuis fantaſque comme la mule du Pape, & vaillant comme mon épée.* M. d'Ablancourt, qui eſtoit ſi intelligent en noſtre Langue, avoit le meſme gouſt que M. de Vaugelas; & il dit dans l'Epiſtre dédicatoire de ſon Lucien, que pour rendre ſa traduction plus agréable, il n'a pas traduit tous les proverbes dont cét Auteur Grec s'eſt ſervi. Et en effet, rien n'a moins de grace dans un ouvrage raiſonnable que des locutions proverbiales entaſſées les unes ſur les autres; rien n'eſt moins propre à divertir les perſonnes de bon ſens; & ſi la Comédie des Proverbes du Comte de Cramail eſtoit joüée à l'Hoſtel de Bourgogne, je doute qu'elle fiſt autant rire que l'Iphigénie de M. Racine a fait pleurer. Ainſi toutes ces richeſſes, que Henri Eſtienne fait valoir, & qui augmentent le Dictionnaire de Nicod, ſont preſque comptées pour rien aujourd'huy. Elles reſſemblent à ces vieilles armes & à ces habits antiques qui ſont dans les gardes-meubles des grandes maiſons, & qui ne ſervent jamais, ou qui ne ſervent, tout au plus, qu'à des maſcarades & à des ballets. Car enfin un proverbe peut trouver ſa place dans une piéce comique, & dans un ouvrage burleſque.

Ce n'eſt pas que certains proverbes ne puiſ-

ſent entrer quelquefois dans des Lettres ingénieuſes, & dans des diſcours délicats; mais il faut un grand art pour les mettre bien en œuvre, & c'eſt en quoy M. de Voiture a excellé. Jamais perſonne n'a mieux ſceû que luy oſter aux proverbes ce qu'ils ont de bas & de proverbial. Il ſe ſert des plus communs d'une façon extraordinaire, par le tour qu'il leur donne, & par l'application qu'il en fait; & c'eſt entre ſes mains, pour me ſervir des termes de M. Coſtar, que cette boûë & cette ordure ſe change en or & en diamans. Cela paroiſt non-ſeulement dans la Lettre de la Carpe; mais auſſi dans d'autres Lettres, qui ne ſont ni allegoriques, ni burleſques. Il n'appartient qu'à M. de Voiture de commencer une Lettre ſur la priſe de Dunkerque, par dire au grand Prince qu'il veut loûër d'une ſi grande action: *Monſeigneur, je croy que vous prendriez la lune avec les dents, ſi vous l'aviez entrepris.*

Il n'y a pas juſqu'aux proverbes latins qu'il ne ſçache faire valoir en François, témoin ſa » Lettre à M. le Mareſchal de Schomberg. Eſt-» ce que vous aviez peur que ce que vous m'é-» cririez ſentiſt l'huile, que vous m'avez en-» voyé la voſtre ſans me faire l'honneur de m'é-» crire? Voſtre lettre pourtant, qui m'eſt venuë » depuis, a fait, je vous aſſeûre, la meilleure » partie de voſtre preſent: ſans elle, *operam &*

oleum perdideras; & vous m'euſſiez pû envoyer « tous les oliviers de Languedoc, que vous n'euſ- « ſiez pas fait voſtre paix avec moy. «

Un des artifices de M. de Voiture pour aſſaiſonner les proverbes les plus fades, & pour leur donner je ne ſçay quoy de piquant, c'eſt de les renverſer quelquefois, ou de les détourner de leur ſignification ordinaire. Par exemple, dans la Lettre de la Carpe, il releve admirablement ce proverbe, *jeune chair & vieux poiſſon*, en diſant: Vous faites bien mentir le « proverbe, qui dit, *jeune chair, & vieux poiſſon;* « car n'eſtant qu'un jeune brochet, comme vous « eſtes, vous avez une fermeté que les vieux « eſturgeons n'ont pas. Et dans la Lettre à l'Abbeſſe, pour la remercier du chat qu'elle luy avoit envoyé: Je l'aimeray tant pour l'amour « de vous, dit-il, que je feray changer le pro- « verbe, & que l'on dira doreſnavant, *qui m'aime, aime mon chat.* «

Il eſt dangereux de vouloir copier ces originaux, à moins que l'on n'ait l'eſprit de M. de Voiture; car il n'y a rien de plus aiſé que de tomber dans une baſſeſſe indigne de noſtre Langue, en voulant dire des proverbes, & ne ſçachant pas le ſecret de les relever. Les Eſpagnols & les Italiens n'y entendent pas tant de fineſſe que nous. Les premiers ont leurs *Refranes*, dont ils ſe ſervent communément;

& les autres ont une infinité de ſentences ou de façons de parler proverbiales, dont ils embelliſſent leurs diſcours. Par exemple, *dal detto al' fatto è un gran tratto; chi ſi loda s'inbroda; i riſpetti, li diſpetti, li ſoſpetti guaſtano il mondo*, &c.

Mais ce qui eſt aſſez bizarre, c'eſt que ne nous ſervant pas volontiers de nos proverbes, nous empruntons quelquefois ceux des Etrangers, pour orner noſtre diſcours; & ce qui eſt encore plus plaiſant, un proverbe françois que nous aurions honte de citer, & dont tout le monde ſe moqueroit, ne déplaira pas, ſi nous le citons en Italien, ou en Eſpagnol; comme ſi un langage étranger oſtoit à un vieux proverbe ce qu'il a d'antique, de-meſme à-peu-prés qu'un habit neuf & une nouvelle perruque ſemblent rajeunir un vieillard.

Pour les quolibets, depuis que noſtre Langue eſt devenuë raiſonnable, elle les hait encore plus que les proverbes. Car enfin les proverbes ſont des ſentences où le vray ſe trouve, & qui ont quelque choſe de ſimple & de naturel; mais les quolibets ne ſont, à proprement parler, que de miſerables pointes, qui ne portent d'ordinaire ſur rien, & où il y a du faux preſque toûjours. Ce ſont des alluſions groſſiéres, froides, inſipides, qui déplaiſent, & qui fatiguent d'autant plus que celuy qui les fait, a deſſein de plaire & de réjouïr.

Je ne parle pas ſeulement des vieux quolibets qui ſont dans la bouche du petit peuple, & qui ſe communiquent de pere en fils. *Où eſt Monſieur? il eſt ſur ſes pieds. Où avez-vous diſné? ſous le nez. Brûlez voſtre chemiſe, & vous n'aurez plus mal dedans*, en parlant à une perſonne qui a mal aux dents. *La fortune luy a tourné le dos*, en parlant d'une perſonne contre-faite, &c. Je parle des quolibets qui ſe font tout de nouveau, en écrivant ou en parlant; & dont, ceux qui écrivent ou qui parlent, ſe ſçavent quelquefois bon gré.

Un Ecrivain qui aura l'eſprit tourné au quolibet, penſera eſtre fort agréable, en diſant, pour ſe moquer d'une exclamation que ſon adverſaire aura faite, *ſon grand O n'eſt qu'un o en chiffre*. Il penſera dire un bon mot, en l'avertiſſant *de ne pas ſuivre le grand nombre, de-peur d'eſtre un docteur à la douzaine*. Un homme à quolibet ne manquera pas de joûër ſur un nom dans des écrits injurieux. Il intitulera un libelle, *la Sauſſe au Verjus*; & dira en ſuite, *les raiſins qui ne peuvent jamais meûrir, ſont bons à faire du verjus. La France approuve ces deſſeins par ſon Miniſtre à la Cour de Brandebourg, & la ſauſſe court riſque de n'eſtre pas des meilleures, puis qu'on y met trop de verjus.*

Il faut avoir le gouſt bien méchant, pour trouver bon un mot de cuiſine. Rien ne fait plus mal au cœur que ces alluſions fades, qui

n'ont ni ſel, ni grace; & je ne ſçay ſi je n'aimerois point autant la plaiſanterie de ce Prédicateur ſi fameux, qui preſchant devant un grand Prince, & ayant pris pour ſon texte, *omnis caro fœnum*, commença par dire: *Monſeigneur, foin de vous, foin de moy, foin de tous les hommes, omnis caro fœnum.* Mais à parler ſerieuſement, la turlupinade du Miniſtre de Vienne, & celle du Prédicateur de Paris, ſe valent bien; l'un offenſe la majeſté de l'Empire par un mot groſſier & ridicule, en voulant la ſoûtenir; l'autre deshonore la ſainteté de la parole divine par une expreſſion baſſe & bouffonne. L'un & l'autre bleſſe la dignité de noſtre Langue, qui ne peut ſouffrir qu'on plaiſante mal à propos & groſſiérement.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des occaſions où un quolibet ne puiſſe abſolument trouver ſa place; mais ces occaſions ſont rares, & il faut que le quolibet ſoit ſpirituel & délicat, s'il peut y avoir de l'eſprit & de la délicateſſe en quolibets. M. de Voiture ne réüſſit pas moins en quolibets qu'en proverbes. Eſtant en Afrique, il mande à Mademoiſelle Paulet: *L'air de ce païs m'a déja donné je ne ſçay quoy de felon, qui fait que je vous crains moins; & quand je traitteray deſormais avec vous, faites eſtat que c'eſt de Turc à More.* Il dit à M. de Ceriſantes Réſident pour le Roy prés la Reine de Suéde: *J'admire que les*

Muſes

Muſes vous ayent pû ſuivre juſques-là. Vous pouvez vous vanter que vous les avez menées plus loin que ne fit Ovide, & que jamais perſonne ne leur a fait voir plus de païs que vous. Toute la Lettre de la Carpe eſt pleine d'alluſions ſemblables, & c'eſt là que *la ſauſſe* n'a rien qui dégouſte. *Quoy-que vous ayez eſté excellent juſques icy à toutes les ſauſſes où l'on vous a mis, il faut avoûër que la ſauſſe d'Allemagne vous donne un grand gouſt, & que les lauriers qui y entrent, vous relevent merveilleuſement. Les gens de l'Empereur qui vous penſoient frire, & vous manger avec un grain de ſel, en ſont venus à bout comme j'ay le dos*, &c.

Tout cela eſt fin, tout cela eſt heureux, & préparé par l'allegorie du Brochet, ſans laquelle M. de Voiture n'auroit eû garde de pouſſer les choſes ſi loin.

Nous avons l'exemple d'un autre quolibet délicat dans une petite piéce de M. Patris. C'eſt ce M. Patris Auteur de la plainte des conſones qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain, laquelle ſe trouve parmi les Poëſies de M. de Voiture, & à laquelle il fit une réponſe ſi ingénieuſe. Pour juger du quolibet, il faut voir la piéce où il eſt enchaſſé. La voicy.

Je ſongeois cette nuit que de mal conſumé,
Coſte à coſte d'un pauvre on m'avoit inhumé;
Et que n'en pouvant pas ſouffrir le voiſinage,

En mort de qualité, je luy tins ce langage.
Retire-toy, coquin: va pourrir loin d'icy,
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainſi.
Coquin, ce me dit-il, d'une arrogance extrême;
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toy-meſme.
Icy tous ſont égaux, je ne te dois plus rien:
Je ſuis ſur mon fumier, comme toy ſur le tien.

Le quolibet eſt au dernier vers, comme on voit. *Je ſuis ſur mon fumier*, &c. a quelque choſe de noble en cét endroit; & ſi on a dit de Virgile qu'il tiroit des perles du fumier d'Ennius, ne peut-on pas dire que M. Patris a changé le fumier meſme en quelque choſe de précieux?

Comme il eſt difficile de rencontrer toûjours ſi heureuſement; à parler en général, le bon ſens veut que dans les ouvrages d'eſprit, on évite toutes ſortes de quolibets, de-peur que, ſans y penſer, on ne tombe dans ce ſtile froid, qui déplaiſt tant à Longin & au Traducteur de Longin.

Il faut meſme s'abſtenir dans la converſation la plus enjoûée & la plus libre de tout ce qui a l'air de turlupinade & de quolibet; & s'il échape quelque plaiſanterie de cette nature, il ne faut pas manquer de faire entendre, ou de laiſſer entrevoir que c'eſt une méchante plaiſanterie, qu'on dit exprés; il eſt bon de s'en moquer le premier; car, ſi au

ſentiment de M. Paſcal, un diſeur de bons mots eſt un mauvais caractére, que ſera-ce d'un diſeur de méchans mots? Tout cela n'empeſche pas néanmoins qu'on ne puiſſe quelquefois uſer d'un jeu de paroles pour s'expliquer finement : & c'eſt ainſi que quand on parla du mariage de Catherine ſœur de Henri IV. avec le Duc de Bar, la Princeſſe, qui aimoit ailleurs, ſi on en croit la chronique ſcandaleuſe, dît de bonne foy qu'elle ne trouvoit pas ſon comte dans cette alliance, faiſant alluſion à la qualité de celuy qu'elle aimoit. Quoy-que la Cour ſoit plus polie qu'elle n'étoit alors, un quolibet comme celuy-là ne bleſſeroit pas peut-eſtre les oreilles de nos courtiſans ; mais pour le dire encore une fois, le plus ſeur eſt de ne point donner dans ce qui s'appelle quolibet. Toutes ces ſortes d'alluſions marquent un petit eſprit, & ont je ne ſçay quoy de rampant, qui s'accorde mal avec la nobleſſe de noſtre Langue.

EN QUOY IL NE FAUT POINT SUIVRE les Remarques de M. de Vaugelas.

BIEN que les Remarques de M. de Vaugelas ſoient ſans doute les plus ſeûres regles de noſtre Langue, on pourroit quelquefois s'égarer en les ſuivant, ſi on ne ſçavoit les changemens qui ſe ſont faits depuis

qu'elles ſont écrites. Car comme les choſes vivantes ne demeurent jamais dans le meſme eſtat, quelque parfaites qu'elles ſoient; il ne ſe peut faire que la Langue Françoiſe ne ſouffre quelques petites alterations de temps en temps, nonobſtant la perfection où elle eſt parvenuë aprés pluſieurs ſiécles de barbarie. C'eſt meſme l'idée que nous avons de la perfection qui rend noſtre Langue changeante, non pas dans l'eſſentiel, mais dans des choſes aſſez legéres, & de petite conſequence: car enfin nous n'y changeons rien que pour la perfectionner davantage. Voicy les changemens que j'ay remarquez à l'égard des locutions dont M. de Vaugelas a parlé, ou plûtoſt que j'ay appris des maiſtres de la Langue, & des perſonnes qui parlent le mieux.

Pour que.

M. de Vaugelas condamne *pour que* en trois ou quatre ſens qu'on peut voir dans ſes Remarques; mais en le condamnant, il dit que cette façon de parler eſtant courte & commode, il y a grande apparence qu'elle s'établira tout-à-fait.

Les choſes ne ſont pas arrivées comme M. de Vaugelas l'a crû. *Pour que* ne s'eſt point établi entiérement. A la verité pluſieurs femmes & quelques hommes du monde diſent dans la

conversation, *il en use trop bien, pour qu'on se plaigne de luy ; sa réputation est trop bonne, pour qu'on croye les discours de ses ennemis ; ils sont trop de gens, pour qu'un seul homme les attaque*, &c. mais aucun de nos bons Auteurs n'écrit de la sorte, & les plus grands maistres de la Langue sont dans le sentiment où estoit M. de Vaugelas, que si l'on avoit à dire *pour que*, il faudroit que ce ne fust qu'en cette façon ; qu'il est bon cependant de s'en abstenir, jusques à ce que l'usage l'ait établi tout-à-fait.

Rencontre.

M. de Vaugelas dit qu'en matiére de querelle, plusieurs font *rencontre* masculin ; *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'un rencontre ;* mais que le meilleur est de le faire feminin. Tous les gens qui parlent bien, disent maintenant *une rencontre ; ce n'est pas un duel, ce n'est qu'une rencontre.* Le feminin a prévalu.

Quasi.

Ce terme, qui estoit vieux du temps de M. de Vaugelas, l'est encore davantage presentement ; plusieurs mesme le croyent mort, & ne voudroient pas s'en servir dans l'endroit où M. de Vaugelas croit qu'il se peut dire. *Il n'arrive presque jamais* leur semble plus élegant que *quasi jamais* : néanmoins je ne voudrois

pas le proscrire tout-à-fait; & quand ce ne seroit qu'afin d'éviter la rencontre des deux *que*, *il n'arrive presque jamais que*, &c. je serois du sentiment de M. de Vaugelas, qu'il y a des endroits où *quasi* peut trouver sa place.

• *Je vais, je va.*

On ne dit plus *je va*, comme on le disoit à la-Cour, lors que M. de Vaugelas écrivoit ses Remarques sur la Langue. On dit, *je vais*, ou *je vas*. Il y a de grands suffrages pour l'un & pour l'autre.

La pour *le.*

M. de Vaugelas a décidé qu'un homme ayant dit, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*, une femme doit répondre, *& moy quand je le suis, je suis bien aise de ne voir personne*. Il veut mesme que ce soit une faute de dire *quand je la suis*. M. Patru n'est pas tout-à-fait de ce sentiment, & il en a de bonnes raisons, qu'il nous expliquera luy-mesme dans les Remarques qu'il prépare; mais en attendant, je croy qu'on s'en peut tenir à la décision de M. de Vaugelas.

Reproche.

On ne dit plus *de sanglantes reproches*, on dit *de sanglans reproches*; & ce mot est toûjours

masculin, tant au pluriel qu'au singulier.

Voire meſme.

M. de Vaugelas dit qu'il ne voudroit pas ſe ſervir de cette façon de parler; mais qu'il ne la condamne point aux autres: elle a fort vieilli depuis, & ceux qui écrivent purement, n'en uſent jamais.

Securité.

Je prévois, dit M. de Vaugelas, *que ce mot ſera un jour fort en uſage, à cauſe qu'il exprime bien cette confiance aſſeûrée que nous ne ſçaurions exprimer en un mot que par celuy-là. Je l'ay déja ouï dire, meſme à des femmes de la Cour.* Nos Maiſtres approuvent *ſecurité*, & pluſieurs bons Ecrivains de noſtre temps l'ont employé dans leurs livres. M. de la Chambre dit: *Il y a trois ſortes d'animaux qui marchent avec grande ſecurité, le Lion entre les beſtes de charge, le Coq entre les Poules, & le Bouc qui va devant les Chévres.* Mais les femmes ne s'en ſervent gueres, parce qu'elles ne ſçavent pas bien ce qu'il ſignifie: deſorte qu'il n'eſt pas encore fort en uſage; il y ſera bientoſt apparemment, & nous verrons à cét égard la prédiction de M. de Vaugelas entiérement accomplie.

Parce que & Pource que.

Tous deux estoient bons, lors que M. de Vaugelas écrivoit; mais *pource que* ne vaut rien presentement : *parce que* l'a emporté sur *pource que.*

Si est-ce que.

C'estoit une façon de parler fort bonne & fort élegante au temps de M. de Vaugelas, mais elle ne l'est gueres maintenant; & ceux qui écrivent avec le plus de politesse, font scrupule de s'en servir.

Noms propres.

Selon M. de Vaugelas, on dit *Brutus*, & non pas *Brute.* Nos Poëtes modernes disent *Brute*, & ce beau vers de M. Corneille,

Il est des assassins, mais il n'est plus de Brutes,

semble avoir autorisé ce mot, qui est d'ailleurs fort choquant.

On ne dit plus que *Livie, Octavie;* on dit mesme *Poppée*, au lieu de *Poppea.*

Le onziéme.

M. de Vaugelas condamne *le onziéme*, & prétend qu'il faut dire & écrire *l'onziéme.* Je croy qu'il a raison; mais comme depuis ses Remarques plusieurs disent & écrivent *le onziéme*, je ne

ne voudrois pas le condamner. Ceux qui ſont pour *le onziéme* défendent leur opinion par l'uſage, qui fait dire *du onze, j'ay receû des lettres du onze*, & non pas *de l'onze.*

Liberal arbitre.

M. de Vaugelas parle de *liberal arbitre* comme d'une ancienne phraſe, qui n'eſt défenduë que par un fort long uſage. Il préfere *franc arbitre à libre arbitre;* car voicy comme il parle de *libre arbitre: On le dit, & on l'écrit encore aujourd'huy; mais le plus ſeûr & le meilleur eſt de dire & d'écrire franc arbitre.* Des gens qui parlent, & qui écrivent tres-bien, aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre.* Les diſputes de la Grace, où l'on a cité ſouvent ſaint Auguſtin & ſaint Bernard *de Gratia & libero arbitrio*, ont fait valoir en noſtre temps *libre arbitre.* Et c'eſt ainſi que M. Godeau a parlé au ſujet de Caſſien: *Dans le deſſein qu'il avoit d'accorder la grace avec le libre arbitre, il bleſſa l'honneur de celle-là, & flatta l'orgueïl de celuy-cy.* Pour *liberal arbitre*, il n'eſt plus en uſage que parmi le peuple.

Quatre pour *quatriéme*, & autres ſemblables.

On dit communément aujourd'huy *Henri Quatre, Henri Trois, Charles Six, Charles Sept,*

Charles Huit, Charles Neuf, Louïs Onze, Louïs Treize, Louïs Quatorze. On ne dit pas néanmoins *Henri Deux, ni Henri Deuxiéme;* on dit toûjours *Henri Second,* comme l'Auteur des Obſervations a bien remarqué dans un chapitre qui contient pluſieurs remarques curieuſes touchant les mots de nombre. *Henri Quatriéme, Henri Troiſiéme,* &c. eſt plus ſelon la grammaire; mais *Henri Quatre, Henri Trois,* &c. eſt plus ſelon l'uſage.

Incendie.

Incendie eſt maintenant auſſi uſité *qu'embraſement. Incendie* ſe met d'ordinaire ſans régime ; *il y a eû cette nuit un incendie vers le Louvre; on n'a jamais veû un plus grand incendie. Embraſement* a d'ordinaire un régime, *l'embraſement de Troye, l'embraſement du Palais.* La difference tirée du cas fortuit que M. de Vaugelas rapporte d'un des oracles de noſtre Langue, ne ſubſiſte plus ; car on dit *incendie & embraſement,* d'un feu qui a eſté mis à deſſein, ou par hazard.

Pour l'heure.

Pour l'heure, au lieu de *pour lors,* ne s'employe maintenant dans aucun ſtile. Je ne ſçay meſme ſi *pour lors* eſt bon; le plus ſeûr eſt de dire *alors.*

Quant à, moy.

Outre *quant à moy*, que M. de Vaugelas condamne, on ne dit plus *quant à luy*, *quant à vous*, *quant à nous*, qui se disoient de son temps. On commence mesme à bannir du Palais, *quant aux Procureurs*, qui s'est toûjours dit dans les ouvertures du Parlement; & un celebre Magistrat, qui a beaucoup de politesse avec beaucoup de sçavoir, dît l'année passée dans sa harangue, *pour les Procureurs*, au lieu de *quant aux Procureurs*.

Il en est des hommes comme des animaux.

M. de Vaugelas prétend qu'il faut dire, *il est des hommes comme des animaux*, &c. Comme depuis la mort de M. de Vaugelas nostre Langue s'est fort perfectionnée, particuliérement en ce qui regarde la clarté & la netteté du stile, ceux qui ont le plus travaillé à retrancher les ambiguitez & les équivoques, en ont trouvé une visible dans l'exemple de M. de Vaugelas. *Il est des hommes comme des animaux*, fait un faux sens, ou plûtost un double sens, qui embaraſſe l'esprit d'abord; car il semble que cela veuïlle dire, *il y a des hommes au monde comme il y a des animaux*; & néanmoins ce n'est pas-là ce qu'on entend; le vray sens est que *les hommes ressem-*

blent aux animaux. Ainſi, pour oſter toute équivoque, nos Maiſtres ſont d'avis qu'on diſe, *il en eſt des hommes comme des animaux;* & c'eſt dans cette veûë ſans doute que le Traducteur de Longin a dit: *Il en eſt de meſme des diſcours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'aſſemblage & à la juſte proportion de ſes membres.* Cependant quand il auroit dit, *il eſt de meſme des diſcours que des corps*, la netteté ne ſeroit pas bleſſée comme dans l'autre exemple, *il eſt des hommes comme des animaux.*

A preſent.

Cette façon de parler, que les courtiſans ne pouvoient ſouffrir autrefois, eſt devenuë bonne & élegante avec le temps. Nous diſons *à preſent* comme *à cette heure, maintenant, aujourd'huy, en ce temps, preſentement.*

Nonchalamment.

Ce mot ſe dit en quelques endroits avec plus de grace que *négligemment; il eſtoit couché nonchalamment dans ſon caroſſe; elle avoit le bras appuyé nonchalamment.*

Dépendre, Dépenſer.

On ne dit plus que *dépenſer.*

Sarge.

Ceux qui parlent bien, disent *serge*; & les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

A l'encontre.

Cela ne se dit plus, pas mesme au Palais, que par de vieux Avocats, qui aiment les vieilles phrases, & qui disent encore, *il a son recours à l'encontre d'un tel.* Les autres disent, *il a son recours contre un tel.*

Fors.

Ce mot est banni aujourd'huy des vers comme de la prose; & ceux qui excellent en poësie parmi nous, bien-loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.

Sérioſité.

M. de Vaugelas avoit bonne opinion de ce mot: *Si l'on faisoit l'horoscope des mots*, dit-il, *on pourroit, ce me semble, prédire de celuy-cy qu'un jour il s'établira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faisons signifier.*

Il ne s'est point établi, quoy-que M. de Balzac l'ait employé dans ses Lettres; & *sérieux*

ſubſtantif, qui déplaiſoit à beaucoup d'oreilles délicates, lors que M. de Vaugelas faiſoit ſes Remarques, eſt au gré de tout le monde preſentement. *Il eſt dans un ſérieux; je n'ay jamais veû un plus grand ſérieux; ſon ſérieux me glace.*

Il m'a dit de faire.

Quoy-que cette façon de parler ſoit gaſconne, & qu'elle ne vaille rien dans le fonds, elle s'eſt introduite à Paris & à la Cour. Mille gens parlent de la ſorte dans le diſcours familier, qui abrége tout. *Il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire* eſt plus court, & va plus viſte; *il m'a dit que je fiſſe, il m'a dit que j'allaſſe* traiſne davantage. Ainſi dans la converſation, je croy qu'on peut uſer de ce gaſconiſme: mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant comme fait un Auteur célébre.

Accueïllir.

Ce verbe eſt preſque paſſé: on ne le dit plus en mauvaiſe part; *accueïlli de la tempeſte, accueïlli de toutes ſortes de malheurs.* On ne s'en ſert gueres meſme en bonne part; *il a eſté accueïlli favorablement;* on dit, *il a eſté bien receû, on luy a fait un accueïl favorable.*

Se condouloir.

Cette façon de parler n'eſt plus en uſage. On dit *s'affliger avec quelqu'un*, ou *faire compliment à quelqu'un ſur*, &c. M. de Vaugelas s'eſt corrigé luy-meſme dans une addition qu'il a miſe à la fin de ſa préface. *Condoléance* n'eſt point ſi étrange maintenant qu'il paroiſſoit à M. de Vaugelas; on dit, *faire des complimens de condoléance.*

Naguéres.

Naguéres a vieilli auſſi-bien que *de naguéres*; & preſentement on ne dit ni l'un, ni l'autre.

Bienfaiteur, Bienfaicteur, Bienfacteur.

Je n'ay rien à dire ſur cela que ce que j'ay dit dans la Remarque de *Bienfacteur.*

Cupidité.

Ce mot peut paſſer dans un ſens theologique, & n'eſt pas mauvais pour la Chaire. Comme Saint Auguſtin dit ſouvent *cupiditas*, & qu'il l'oppoſe à *charitas*, on a mis *cupidité* fort en œuvre dans les conteſtations paſſées, & on s'y eſt accouſtumé inſenſiblement. Les Ecrivains qui l'employent ne le prennent gueres que pour la concupiſcence dont parle Saint Paul. Hors de-là je ne voudrois pas

m'en ſervir, ni dire, par exemple, *la cupidité de regner, la cupidité des richeſſes.*

Ambitionner.

Il n'a point réüſſi à la Cour, & ceux qui y preſchent, ne devroient jamais le dire. M. de Vaugelas a eſté meilleur prophete à l'égard de ce mot qu'à l'égard de quelques autres.

Cy joint aux Subſtantifs.

On dit *dans ce temps-cy*, & non pas dans *ce temps icy*; & on doit ſe ſervir quelquefois de cette expreſſion, pour bien marquer ce qu'on veut dire. *Ce temps-cy* eſt oppoſé à *ce temps-là* de la meſme maniére que *cecy* eſt oppoſé à *cela.*

Pacte, Paction.

Paction, qui eſtoit autrefois le meilleur, ne vaut plus rien. *Pacte* a prévalu, ſoit qu'il s'agiſſe des ſorciers qui font un pacte avec le diable, ſoit qu'il s'agiſſe d'autres gens. *Paction* n'eſt plus qu'un terme de Palais.

Expedition.

Nous le diſons d'un voyage de guerre, ſans y ajoûter *militaire*; & tout le monde l'entend, pourveû que la matiére détermine ce mot à la guerre. Par exemple, *Céſar partit*

partit pour cette grande expédition ; il ne s'eſt jamais veû d'expeditions plus hardies, ni plus heureuſes que celles d'Alexandre.

Accoûtumance.

Ce mot, qui commençoit à vieillir du temps de M. de Vaugelas, s'eſt rétabli peu à peu ; on le dit, & on l'écrit tous les jours. Le Traducteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, & d'autres bons Ecrivains s'en ſervent ſouvent.

Sur les armes, & ſous les armes.

On ne dit plus gueres que *ſous les armes. L'Armée demeura toute la nuit ſous les armes.*

Commencer.

J'ay fait une Remarque ſur ce verbe, à laquelle je n'ay rien à ajoûter.

De façon que, De maniére que.

M. de Vaugelas dit que ces deux locutions ſont françoiſes, mais ſi peu élegantes, qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en ſerve. Elles ſont aujourd'huy dans la bouche de pluſieurs perſonnes ; & quelques-uns de nos bons Auteurs les employent, quand il n'y auroit que le nouveau Traducteur de Rodriguez, qui dit ſouvent *de maniére que.*

Le prétérit du verbe *Sortir.*

Toutes les femmes preſque diſent, *il y a huit jours que je n'ay ſorti ; je n'ay ſorti qu'une fois cette ſemaine*, pour dire, *il y a huit jours que je n'ay fait de viſites, que je n'ay eſté me promener*, &c. Cependant celles qui parlent de la ſorte, ſi on leur demande, *un tel, qui demeure avec vous, eſt-il au logis?* elles répondent, *il eſt ſorti.* Selon les principes de M. de Vaugelas, & ſelon l'ancien uſage, il eſt certain qu'il faut dire, *il eſt ſorti de ſa chambre, il eſt ſorti du logis, il eſt ſorti de la ville ;* mais peut-eſtre que pour le regard des viſites, ou des autres affaires, le nouvel uſage établira, *j'ay ſorti, elle a ſorti*, s'il ne l'a déja établi. Celles qui diſent, *je n'ay ſorti qu'une fois*, n'ajoûtent point *du logis :* elles diſent abſolument, *je n'ay ſorti qu'une fois ; il y a huit jours que je n'ay ſorti.*

Fortuné.

Il ne ſe dit plus en mauvaiſe part ; & à peine ſe dit-il en bonne part dans la proſe, que pour ſignifier les Iſles de l'Ocean Atlantique, ſi renommées parmi les Anciens, *les Iſles Fortunées.*

Futur.

Ce mot eſt bon en proſe & dans le beau

ſtile. Il y a pluſieurs endroits où l'on peut mettre *futur*. *Les préſages de ſa grandeur future; les biens de la vie future*, par oppoſition *aux biens de la vie preſente*. Nos bons Ecrivains parlent de la ſorte. Il faut éviter ſeulement de donner dans le ſtile de Notaire, *futur époux*, *future épouſe*.

Pluriel.

On dit auſſi *plurier*; & peut-eſtre que *plurier* s'éloigne moins de l'analogie ordinaire, ſi on en croit nos plus habiles Grammairiens. Car enfin puiſque *plurier* & *pluriel* ſe prononcent de la meſme maniére, au ſentiment meſme de M. de Vaugelas, l'uſage ſemble ne décider rien en faveur de *pluriel*; & la raiſon ſemble luy eſtre contraire : car il n'y a point de mots en noſtre Langue, qui ayant une *l* finale dans l'écriture, l'ayent muéte dans la prononciation, comme il paroiſt dans *miel*, *fiel*, *ciel*, *arc-en-ciel*, *eſſentiel*, *formel*, *originel*, *mortel*, *veniel*; &c.

Découverte, ou *Découverture*.

On ne dit plus que *la découverte du nouveau monde*, *la découverte d'un païs*. *Découverture* eſt devenu tout-à-fait barbare.

Diſcord pour *Diſcorde.*

Preſentement il ne vaut gueres mieux en vers qu'en proſe, & nos meilleurs Poëtes ne s'en ſervent point.

Perdre le reſpect à quelqu'un.

Cette phraſe, qui eſtoit ſi fort de la Cour autrefois, & dont le Duc de Guiſe uſe ſouvent dans ſes Mémoires, a beaucoup perdu de ſa faveur; je ne ſçache point de bon Auteur qui l'employe.

S'il faut dire

Cueïllera, & *Recueïllera*,

ou

Cueïllira & *Recueïllira.*

On dit aujourd'huy plus communément *cueïllera*, *recueïllera*: *Aprés cette ſaiſon de larmes*, dit M. Maucroix, *il en viendra une de joye; & de tant de maux nous recueïllerons une grande moiſſon de gloire.* Et ſi M. Regnier a dit, *l'on recueïlliroit moins de fruit qu'on ne ſemeroit de ſcandale*, il s'eſt rétracté dans l'errata de ſon livre, où il a mis qu'il falloit lire *recueïlleroit*, au lieu de *recueïlliroit.* M. Patru, & d'autres perſonnes intelligentes, ſans parler de M. Ménage, ſont pour *cueïllera* contre *cueïllira.*

Convent.

On prononce & on écrit aujourd'huy *Couvent.*

Arondelle, Hirondelle, Herondelle.

Hirondelle a gagné le dessus, & c'est ainsi que tout le monde parle maintenant.

Gracieux.

Il ne se dit point en prose sérieusement, que quand il s'agit de peinture; *un tableau qui a quelque chose de gracieux, une figure qui a l'air gracieux.* On peut l'employer en vers, & M. Ménage s'en est servi fort à propos dans son Eglogue pour la Reine de Suéde:

Pour moy, de qui le chant n'a rien de gracieux.

HORS ces changemens, qui ne sont pas fort considérables, comme on voit, les Remarques de M. de Vaugelas ont aujourd'huy la mesme autorité qu'elles avoient il y a trente ans. C'est le sentiment de nos Maistres; & il n'y a que Dupleix, M. de la Mothe le Vayer, M. Ménage, & M. Bérain, qui soient d'une autre opinion.

FIN.

TABLE

TABLE.

A.

A L'aveugle, 168
A la ville, en ville, 65
A l'encontre, 405
A l'honneur, en l'honneur, 83
A Paris, dans Paris, 301
A preſent, 404
Au meſme temps, en meſme temps, 246
Abſtrait, 325
Accommodement, 142
Accoûtumance, 409
Accueïllir, 406
Achevé, adjectif, 350
Acteur, comédien; 93
Adjectifs ſans régime, 134
Adultére, 265
Affectionner, 21
S'affectionner, *ibid.*
Affectionné, 22
Il en agit mal; il en a mal agi, 127
Aimer mieux; aimer plus, 37
Air. Grand air; air grand, 6
Prendre l'air, 124
Airrhes, arrhes, 312
Aliéne, 29
Aller à la Chine, au Japon, 7
Ambitionner, 408
Ame, eſprit, 379
Amphore, 58
Ancien, vieux, 159
Antique, 172
Antiquité, ancienneté, 278
Apprendre, 205
Armes. Sur les armes, & ſous les armes, 409
Arabe, arabeſque, 346
Mauvais arrangement, 153
Arondelle, hirondelle, herondelle, 413
Article indéfini, 77, 91
Artiſan, ouvrier, 65
Aſſiéte, 344
Attachement, attache, 24
Attiédiſſement, 239
Deux *avec* de ſuite, 124
Audace, audacieux, 261

B.

Baragouïn, 253
Barbe, cheval de Bar-

barie, 350
Bellissime, 218
Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur, 351, 407
Boheme, bohémien, 350
Bon Seigneur, 61
Brave, 204

C.

CAMBIZES, Epaminondas, 143
Captif, captivité, 154
CAS. Au cas, en cas, 239
Cavalier, cavaliérement, 150
Cent, mille, 113, 175
Certain, 244
Céſar, 333
Rendez à Céſar, ce qui eſt à Céſar, 84
Chaldéen, chaldaïque, 346
Chaſte, chaſteté, 95
Choix, élection, 120
Circonſpectiſſime, 219
COEUR. Avoir du cœur, 55
Donner cœur, donner du cœur, 277
Comédie, 69
Comédien, 93
Commander, 102
Pluſieurs *comme* qui ne ſont pas dans le meſme ordre, 320
Commencer, 271
Comporter, 195
CONFIANCE. Prendre confiance, 161
CONDITION. Homme de condition, homme de qualité, 90
Se condouloir, 407
CONSTRUCTION. Conſtruction irréguliére, 45
Mauvaiſe conſtruction, 105
Conſtruction irréguliére, autoriſée par l'uſage, 354
Convent, 413
Cophte, égyptien, 349
Dans le corps, *pour* au corps, 81
Courtois, courtoiſie, 36
Couſter, 164
Cueïllera, *ou* cueïllira, 412
Cupidité, 407
Cy joint aux ſubſtantifs, 408

D.

DANS Paris, à Paris, 301.
Deux Datifs de ſuite, 192
DECADENCE. Tomber en décadence, 197
Denué, denuëment, 132
Deſagrément, 35
De qui, 280
DE, DES. S'il faut dire, une

une lettre pleine de marques de son amitié, ou *des marques de son amitié*, 307
De façon que, de maniére que, 409
Découverte, découverture, 411
Dépendre, dépenser, 404
Déreglé, 380
Desappliquer, 383
Desaveugler. *ibid.*
Desentester, *ibid.*
Desoccuper, *ibid.*
Détail, détails, 24
Diminutifs, 139
DIRE. Il m'a dit de faire, 406
Discipline, 335
Discord, *pour* discorde, 412
Disgrace, disgracié, 221
Dorien, dorique, 348
Doucement, 186
Droiture, 88. 89

E.

ECLAIRCIR, éclaircissement, 28
Efficacité, 265
Election, choix, 120
Elevation, hauteur, sublimité, 78
Elevement, 81
Elever, exhausser; relever, rehausser, 149
Eleve, 221
Elle, aux cas obliques, 268
Embellir, 238
Emportement, 322
En, dans, 47
En & dont, 186
Il *en* est des hommes, comme des animaux, 403
En l'honneur, à l'honneur, 83
En mesme temps, au mesme temps, 246
En ville, à la ville, 65
Enchanté, 5
Endroit, 132
Enterrer, déterrer, 327
Entre-acte, 179
Envier, porter envie, 314
Epineux, 220
ESPRIT. Saint Esprit, Esprit Saint, 250
Malin esprit, esprit malin, *ibid.*
Etourderie, étourdiment, 246
S'étourdir, 44
Exalter, exaltation, 151
EXCUSE. Demander excuse, 31
Faire excuse, *ibid.*
Expedition, 408
Exterieur, 123
Extrêmement de l'esprit; extrêmement d'esprit, 5

F.

FArouche, 304
Femme ſage, ſage femme, 7
Feu, *pour* défunt, 384
Fier, 39
Fierté, 40, 41, 42, 43
Fineſſe, 29
Fléchir, 129
Fleuri, 207
Folies. Faire des folies, 378
Dire des folies, *ibid.*
Fors, 405
Fortuné, 410
Foudroyer, 190
Futur, 410

G.

GEns, 59
Gentil, gentilleſſe, 15
Glorieux, 194
Graces. Mauvaiſes graces, 102
Rendre graces; rendre des actions de graces, 238
Gracieux, 413
Grand, petit, 169
Grand air, 6
Grandiſſime, 218
Griéveté, 235, 236
Groſſiéreté, 30

H.

HAbilissime, 218
Hardieſſe, audace; hardi, audacieux, 260
Hauteſſe, 81
Hauteur, 78, 79
Hebreu, hebraïque, 345
Hongrois, hongre, 349
En l'honneur, à l'honneur, 83
Eſtre d'humeur, eſtre en humeur, 175
Hydrie, 58

I.

JArgon, 253
Jeux ſéculaires, 128
S'imaginer, imaginer, 241
Imiter l'exemple, 111
Immancable, 377
Immancablement, *ibid.*
Immodération, 161
Immortifié, 363
Impardonnable, *ibid.*
Impatient, avec le génitif, 358
Impécunieux, 363
Impécunioſité, *ibid.*
Improbation, 161
Impropre, 164
Inallié, 363
Inapplication, 364
Inattention, *ibid.*
Incendie, 402

Inclemence, 376
Incharitable, 377
Inconvertible, 363
Incorrompu, *ibid.*
Indélebile, 376
Indéleble, *ibid.*
Indévot, 364
Indévotion, *ibid.*
Indiſputable, 363
Indolence, 375
Ineffaçable, 376
Inévident, 164
Inexperimenté, 363
Inexplicablement, *ibid.*
Infaiſable, 377
Infatuation, 161
Infiniment de l'eſprit, infiniment d'eſprit, 3
Injudicieux, 363
Inobſervation, 364
Inſidiateur, inſidiatrice, 82, 363
Inſidieux, 363
Inſoûtenablement, *ibid.*
Inſurprenable, 377
Interméde, entre-acte, 179
Intolerance, 363
Invaincu, *ibid.*
Joli, 107
Ionien, ïonique, 348
Irramenable, 377
Irrégulier, 380
Irreligieux, 364
Irreligion, *ibid.*
Juif, judaïque, 345

L.

LA *pour* le, 398
Se laver d'un crime, d'un ſoupçon, 727
LE. Si on peut mettre *le*, aprés un mot qui n'a point d'article, 91
Lettre, epiſtre, 182
Liberal arbitre, 401
Libertin, 270
Livres, francs, 75
Logis, maiſon, 189
Luy, ſoy, 200
Luy-meſme, ſoy-meſme, *ibid.*

M.

MAGNANIME, 183
MAIN. Donner la main, 384
Preſter la main, 385
Maiſon, famille, 213
Maiſon, logis, 189
Malheureux, miſerable, 631
Malin eſprit, 250
Maneige, 75
Méchanceté, 219
Mécontent, mal-content, 189
MENSONGE. Dire un menſonge, faire un menſonge, 314

Mérite, 275
Meſtier, 98
Mignard, mignardiſe, 266
Mignon, 224
Mil, mille, 200
Mille, nombre indéterminé, 175
Monter à cheval, monter un cheval, 264
More, moreſque, 348
Il eſt mort, il a eſté tué, 114
Mots conſacrez, 177
Mots qui commencent par *in*, 363
Mouvement, 329

N.

NAGUERES, 407
Né natif, 99
Net, 61
NI. Je ne l'aime, ni ne l'eſtime, 62
Noms de Nations, & de Langues, 345
Noms de Villes; noms de Royaumes, 7
Noms propres, 400
Noms propres mis diverſement, 198
Nonchalamment, 404
NOUVELLES. Avoir nouvelles; avoir des nouvelles, 328

O.

AVOIR obligation de faire, d'eſtre, 223, 224
Obſervance, 331
Offenſeur, 367
Parole oiſive, 158
ON. Deux *on* dans la meſme période avec divers rapports, 168
Le onziéme, 406
Opera, 122
Original, 87
Oublier, s'oublier, 16
Ouïr, entendre, 162
Ouvrage de l'eſprit, ouvrage d'eſprit, 318
Ouvrier, 65

P.

PACTE, paction, 408
Parce que & pource que, 400
Parens, 310
Parler, avec un accuſatif, 166
Parler doucement, 186
Paſſer, ſe paſſer, 135
Il a paſſé, il eſt paſſé, 282
PARTICIPES. Deux Participes, dont l'un commence, & l'autre finit la période, 222
De l'uſage des Partici-

pes passifs dans les Préterits, 360
Passionné, 329
Passionner, 331
Perse, persan, persien, persique, 346
Personne, 3
Petit, grand, 169
Peuple, 338
Pluriel, 411
Plus, davantage, 237
Pour l'heure, 402
Pour que, 396
POURQUOY. Et c'est pourquoy, 176
Prépositions répetées, 302
Primitif, 309
Le Prince des philosophes, le Prince des orateurs, 97
PRONONCIATION. Comment il faut prononcer la derniére syllabe des noms terminez en *eur*, 56
Comment il faut prononcer *re* au commencement des mots, 72
Comment il faut prononcer l'*e* devant *ment* en quelques adverbes, 138
Comment il faut prononcer *de* au commencement des mots, 208
Propre, 312
Prosateur, 285
Proverbes, 386
Purification, 336

Q.

QUALITÉ. Homme de qualité, 90
Quant à moy, 403
QUARTIER. Nostre quartier, mon quartier, 137
Quasi, 397
Quatre *pour* quatriéme, & autres semblables, 401
Quiétude, 171
Quolibets, 386
Quotidien, journalier, 193

R.

RAILLERIE. Entendre raillerie; entendre la raillerie, 340
Rapport à une chose, rapport avec une chose, 244
Rapport vitieux, 77
Rarissime, 218
Recherche, 94
Reconduire, 340
Recueillera *ou* recueillira, 412
Reflechir, 119
Refuser, 308
Regle, modele, 105
Reglé, régulier; déreglé,

irrégulier, 380
Relever, rehauſſer, 149
Religieux, 355
REMARQUES. En quoy il ne faut pas ſuivre les Remarques de M. de Vaugelas, 395
Rencontre, 397
Renaiſſance, 309
Répetitions élegantes, 180
Répetitions neceſſaires, 11
Reproche, 398
RESPECT. Perdre le reſpect à quelqu'un, 412
Reſſentiment, 196
Reſſentir, ſe reſſentir, 156
Richeſſe, 316
Rompement, 159

S.

SACRILEGE, 266
Sagacité 100
Sage femme, femme ſage, 7
Saint Eſprit, Eſprit Saint, 250
Salut, 206
Sarge, 405
Satisfaire, 248
Sauvage, 305
Le ſçavoir-faire, 357
Sectaires, ſectateurs, 322
Séculaire, 128
Séculier, *ibid.*
Sécurité, 399
SENS. Faux ſens, 157
Sentiment, 116
Sentir, 305
Sérioſité, 405
Si *pour* auſſi, 165
Si eſt-ce que, 400
Situation, 344
Son, *pour* en, 111
SORTIR. Le pretérit de ce verbe, 410
Souffrance, delivrance, 210
Soy, luy; ſoy-meſme, luy-meſme, 200
Stoïcien, ſtoïque, 337
Sublimité, 80
Suivant, adverbe, 242
SUPERLATIFS. Habiliſſime, grandiſſime, belliſſime, rariſſime, 218
Supplier, 89
Syrien, ſyriaque, 346
Syſteme, 43

T.

TEMPS. Au meſme temps, en meſme temps, 246
Teuton, teutonique, teudeſque, 349
Tours irréguliers, élegans, 211
Tout, 253
Tragédie, 70, 71
Tranſport, tranſlation, 267

TRAVERS. Au-travers, à-travers, 118
Trouver à redire, trouver à dire, 68
Trouver mauvais, 154
Turc, turquesque, 348

V.

VACATIONS, vacances, 100
Je vais, je va, 398
Valeur, 109
Véhemence, véhement, 115
Venusté, 225
Verdeur, verdure, 127
Vieux, 159
En ville, à la ville, 65
Vision, 377
Voise mesme, 399
Urbanité, 252

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Saint Germain en Laye le premier jour de Mars 1675. signées, DESVIEUX, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis à Sebastien Mabre-Cramoisy Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, d'imprimer en tels volumes, marges, caractéres, & autant de fois que bon luy semblera, un Livre composé par le Pere Bouhours de la Compagnie de JESUS, & intitulé, *Remarques nouvelles sur la Langue Françoise*; & ce pendant le temps de vingt années entiéres & consecutives, à compter du jour que chaque volume sera achevé d'imprimer pour la premiére fois. Avec défenses à toutes personnes d'imprimer, ou faire imprimer ledit Livre, ni d'en faire des extraits, ou des abregez, sous les peines portées par lesdites Lettres.

Régistré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, l'onziéme Mars mil six cens soixante-quinze.

Signé, D. THIERRY, Sindic.